

Princeton University Library



32101 074764505



59
1887
1



CHOSSES VUES

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

8. 527.

ŒUVRES INÉDITES

DE

VICTOR HUGO

CHOSSES VUES

Sixième Édition

PARIS

J. HETZEL & C^{ie}

18, RUE JACOB

A. QUANTIN

7, RUE SAINT-BENOIT

M DCCC LXXXVII

1838

TALLEYRAND

19 mai.

Rue Saint-Florentin, il y a un palais et un égout.

Le palais, qui est d'une noble, riche et morne architecture, s'est appelé longtemps : *Hôtel de l'Infantado*; aujourd'hui on lit sur le fronton de sa porte principale : *Hôtel Talleyrand*. Pendant les quarante ans qu'il a habité cette rue, l'hôte dernier de ce palais n'a peut-être jamais laissé tomber son regard sur cet égout.

C'était un personnage étrange, redouté et considérable; il s'appelait Charles-Maurice de Périgord;

1

3259
1487

9596

il était noble comme Machiavel, prêtre comme Gondi, défroqué comme Fouché, spirituel comme Voltaire et boiteux comme le diable. On pourrait dire que tout en lui boitait comme lui; la noblesse qu'il avait faite servante de la république, la prêtrise qu'il avait trainée au Champ de Mars, puis jetée au ruisseau, le mariage qu'il avait rompu par vingt scandales et par une séparation volontaire, l'esprit qu'il déshonorait par la bassesse.

Cet homme avait pourtant la grandeur; les splendeurs des deux régimes se confondaient en lui; il était prince de Vaux, royaume de France, et prince de l'empire français.

Pendant trente ans, du fond de son palais, du fond de sa pensée, il avait à peu près mené l'Europe. Il s'était laissé tutoyer par la révolution et lui avait souri, ironiquement, il est vrai; mais elle ne s'en était pas aperçue. Il avait approché, connu, observé, pénétré, remué, retourné, approfondi, raillé, fécondé, tous les hommes de son temps, toutes les idées de son siècle, et il y avait eu dans sa vie des minutes où, tenant en sa main les quatre ou cinq fils formidables qui faisaient mouvoir l'univers civilisé, il avait pour pantin Napoléon I^{er}, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse. Voilà à quoi jouait cet homme.

Après la révolution de Juillet, la vieille race, dont il était grand chambellan, étant tombée, il s'était retrouvé debout sur son pied et avait dit au peuple

dire que
sseau, le
la
nt trente
ement, il est
de son
ouvoir
dération
bout sur

de 1830, assis, bras nus, sur un tas de pavés : Fais-moi ton ambassadeur.

Il avait reçu la confession de Mirabeau et la première confiance de Thiers. Il disait de lui-même qu'il était un grand poète et qu'il avait fait une trilogie en trois dynasties : acte I^{er}, *l'empire de Buonaparte*; acte II^e, *la maison de Bourbon*; acte III^e, *la maison d'Orléans*.

Il avait fait tout cela dans son palais, et, dans ce palais, comme une araignée dans sa toile, il avait successivement attiré et pris héros, penseurs, grands hommes, conquérants, rois, princes, empereurs, Bonaparte, Sieyès, M^{me} de Staël, Chateaubriand, Benjamin Constant, Alexandre de Russie, Guillaume de Prusse, François d'Autriche, Louis XVIII, Louis-Philippe, toutes les mouches dorées et rayonnantes qui bourdonnent dans l'histoire de ces quarante dernières années. Tout cet étincelant essaim, fasciné par l'œil profond de cet homme, avait successivement passé sous cette porte sombre qui porte écrit sur son architrave : HOTEL TALLEYRAND.

Eh bien, avant-hier 17 mai 1838, cet homme est mort. Des médecins sont venus et ont embaumé le cadavre. Pour cela, à la manière des égyptiens, ils ont retiré les entrailles du ventre et le cerveau du crâne. La chose faite, après avoir transformé le prince de Talleyrand en momie et cloué cette momie dans une bière tapissée de satin blanc, ils se sont retirés, laissant sur une table la cervelle, cette

ers. Il disait
on; acte
et pris

nantes qui
ent passé

ils ont
dans une

cervelle qui avait pensé tant de choses, inspiré tant d'hommes, construit tant d'édifices, conduit deux révolutions, trompé vingt rois, contenu le monde. Les médecins partis, un valet est entré, il a vu ce qu'ils avaient laissé : Tiens ! ils ont oublié cela. Qu'en faire ? Il s'est souvenu qu'il y avait un égout dans la rue, il y est allé, et a jeté le cerveau dans cet égout.

Finis rerum.

it depuis la
uinto ; la
aine et
guérir. La
ar le Rous

1839

JOURNAL D'UN PASSANT

PENDANT L'ÉMEUTE DU 12 MAI

Dimanche 12 mai.

M. de Togores sort de chez moi. Nous avons parlé de l'Espagne. A mes yeux, géographiquement depuis la formation des continents, historiquement depuis la conquête des Gaules, politiquement depuis le duc d'Anjou, l'Espagne fait partie intégrante de la France. Jose primero est le même fait que Felipe quinto ; la pensée de Louis XIV a été continuée par Napoléon. Nous ne pouvons donc sans grave imprudence négliger l'Espagne. Malade, elle nous pèse ; saine et forte, elle nous étiaie. Nous la trainons, ou nous nous appuyons sur elle. C'est un de nos membres, nous ne pouvons l'amputer, il faut le soigner et le guérir. La guerre civile est une gangrène. Malheur à nous si nous la laissons empirer, elle nous gagnera. Le sang français se mêle largement au sang espagnol par le Rous-

sillon, la Navarre et le Béarn. Les Pyrénées ne sont qu'une ligature, efficace seulement pour un temps.

M. de Togores partageait mon avis. C'était également, disait-il, l'opinion de son oncle le duc de Frias lorsqu'il était président du conseil de la reine Christine.

Nous avons aussi causé de M^{lle} Rachel qu'il a trouvée médiocre dans Ériphile, et que je n'ai pas encore vue.

A trois heures, je rentre dans mon cabinet.

Ma petite fille vient d'ouvrir ma porte tout effarée et m'a dit : — Papa, sais-tu ce qui se passe ? On se bat au pont Saint-Michel.

Je n'en veux rien croire. Nouveaux détails. Un cuisinier de la maison et le marchand de vin voisin ont vu la chose. Je fais monter le cuisinier. En effet, en passant sur le quai des Orfèvres, il a vu un groupe de jeunes gens tirer des coups de fusil sur la préfecture de police. Une balle a frappé le parapet près de lui. De là, les assaillants ont couru place du Châtelet et à l'Hôtel de Ville, tirillant toujours. Ils sont partis de la Morgue, que le brave homme appelle *la Morne*.

Pauvres jeunes fous ! avant vingt-quatre heures, bon nombre de ceux qui sont partis de là seront revenus là.

On entend la fusillade. Les maisons sont en rumeur. Les portes et les croisées s'ouvrent et se ferment avec bruit. Les servantes causent et rient aux fenêtres.

égale ment,
trouvée
rée et m'a
marchand de
le fusil sur
jours. Ils
rtis de là
causent et

On dit que l'insurrection a gagné la Porte-Saint-Martin. Je sors, je suis les boulevards. Il fait beau. La foule se promène dans ses habits de dimanche. On bat le rappel.

A l'entrée de la rue du Pont-aux-Choux, il y a des groupes qui regardent dans la direction de la rue de l'Oseille. On distingue beaucoup de monde et beaucoup de tumulte autour d'une vieille fontaine qu'on aperçoit du boulevard et qui fait l'angle d'un carrefour dans la vieille rue du Temple. Au milieu de ce brouhaha on voit passer trois ou quatre petits drapeaux tricolores. Commentaires. On reconnaît que ces drapeaux sont tout simplement l'ornement d'une petite charrette à bras où l'on colporte je ne sais quelle drogue à vendre.

A l'entrée de la rue des Filles-du-Calvaire, des groupes regardent dans la même direction. Quelques ouvriers en blouse passent près de moi. J'entends l'un d'eux dire : — Qu'est-ce que cela me fait ? je n'ai ni femme, ni enfant, ni maîtresse.

Sur le boulevard du Temple les cafés se ferment. Le Cirque Olympique se ferme aussi. La Gaité tient bon, et jouera.

La foule des promeneurs grossit à chaque pas. Beaucoup de femmes et d'enfants. Trois tambours de la garde nationale, vieux soldats, l'air grave, passent en battant le rappel. La fontaine du Château-d'Eau jette brusquement sa belle gerbe de fête. Derrière, dans la rue basse, la grande grille et la grande porte de la mairie du V^e arrondissement sont fermées l'une

e. On bat le
monde et
lieu de ce
: d'une
même
maîtresse.
sit à chaque
Château-
nt fermées

sur l'autre. Je remarque dans la porte de petites meurtrières.

Rien à la Porte-Saint-Martin que beaucoup de foule qui circule paisiblement à travers des régiments d'infanterie et de cavalerie stationnés entre les deux portes. Le théâtre de la Porte-Saint-Martin ferme ses bureaux. On enlève les affiches sur lesquelles je lis : *Marie Tudor*. Les omnibus marchent.

Dans tout ce trajet, je n'ai pas entendu de fusillade, mais la foule et les voitures font grand bruit.

Je rentre dans le Marais. Vieille rue du Temple, les commères causent tout effarouchées sur les portes. Voici les détails. L'émeute a traversé le quartier. Vers trois heures, deux ou trois cents jeunes gens mal armés ont brusquement investi la mairie du VII^e arrondissement, ont désarmé le poste et pris les fusils. De là ils ont couru à l'Hôtel de Ville et ont fait la même équipée. En entrant au corps de garde, ils ont gaiement embrassé l'officier. Quand ils ont eu l'Hôtel de Ville, qu'en faire? Ils s'en sont allés. S'ils avaient la France, en seraient-ils moins embarrassés que de l'Hôtel de Ville? Il y a parmi eux beaucoup d'enfants de quatorze à quinze ans. Quelques-uns ne savent pas charger leur fusil; d'autres ne peuvent le porter. Un de ceux qui ont tiré rue de Paradis est tombé sur son derrière après le coup. Deux tambours tués en tête de leurs colonnes sont déposés à l'Imprimerie royale, dont la grande porte est fermée. En ce moment on fait des barricades rue des Quatre-Fils, aux angles de toutes les petites rues de Bretagne, de

des
s sur
bruit. Je
r. Vers trois
De là ils
Ville, qu'en
atorze à
arrière
n fait des

Poitou, de Touraine, et il y a des groupes qui écoutent. Un grenadier de la garde nationale passe en uniforme, le fusil sur le dos, regardant autour de lui d'un air inquiet.

Il est sept heures; de mon balcon place Royale, on entend des feux de peloton.

Huit heures du soir. — Je suis les boulevards jusqu'à la Madeleine. Ils sont couverts de troupes. Quelques gardes nationaux marchent en tête de toutes les patrouilles. Les promeneurs du dimanche sont mêlés à toute cette infanterie, à toute cette cavalerie. De distance en distance un cordon de soldats verse doucement la foule d'un côté du boulevard sur l'autre. Le Vaudeville joue.

Une heure du matin. — Les boulevards sont déserts. Il n'y a plus que les régiments qui bivouaquent de distance en distance. En revenant, je me suis engagé dans les petites rues du Marais. Tout est calme et sinistre. La vieille rue du Temple est noire comme un four. Les lanternes y ont été brisées.

La place Royale est un camp. Il y a quatre grands feux devant la mairie, autour desquels les soldats causent et rient assis sur leurs sacs. La flamme découpe la silhouette noire des uns et empourpre la face des autres.

Les feuilles vertes et fraîches des arbres de mai s'agitent joyeusement au-dessus des brasiers.

J'avais une lettre à jeter à la poste. J'y ai mis

s engagé
ce Royale
uette noire
être à jeter

quelque précaution, car tout est suspect à ces braves gardes nationaux. Je me souviens qu'à l'époque des émeutes d'avril 1834 je passai devant un poste de garde nationale ayant un volume des œuvres du duc de Saint-Simon. J'ai été signalé comme un saint-simonien, et j'ai failli être massacré.

Au moment où je rentrais chez moi, un escadron de hussards, tenu en réserve toute la journée dans la cour de la mairie, en est sorti brusquement et a défilé devant moi au galop, se dirigeant vers la rue Saint-Antoine. En montant mon escalier, j'entendais s'éloigner les pas des chevaux.

Lundi 13 mai, 8 heures du matin.

Plusieurs compagnies de garde nationale sont venues s'ajouter à la troupe de ligne campée place Royale. Beaucoup d'hommes en blouse se promènent parmi les gardes nationaux, regardés et regardant d'un air soucieux. Un omnibus débouche rue du Pas-de-la-Mule. On lui fait rebrousser chemin. — Tout à l'heure mon frotteur appuyé sur son balai disait : Pour qui me mettrai-je ?

Il a ajouté un moment après : — Quel chien de gouvernement ! on me doit trente francs, et je ne puis rien tirer des gens !

On bat le rappel.

Je déjeune en lisant les journaux. M. Duflot vient.

Il était hier soir aux Tuileries. C'était la réception du dimanche ; le roi paraissait fatigué, la reine était triste. Puis, il s'est promené dans Paris. Il a vu rue du Grand-Hurleur un homme tué, un ouvrier, couché à terre, le front percé d'une balle, endimanché. C'était le soir. Il y avait à côté de lui une chandelle allumée. Le mort avait des bagues aux doigts, et sa montre dans son gousset d'où sortait un gros paquet de breloques.

Hier à trois heures et demie, aux premiers coups de fusil, le roi a fait appeler le maréchal Soult et lui a dit : — Maréchal, l'eau se trouble. Il faut pêcher des ministres.

Une heure après, le maréchal est venu chez le roi et lui a dit, en se frottant les mains, avec son accent méridional : — Cette fois, sire, *je crois que nous ferons notre coup.*

Il y a, en effet, un ministère ce matin dans le *Moniteur*.

Midi. — Je sors. On entend la fusillade rue Saint-Louis. On a fait évacuer la place Royale aux hommes en blouse, et maintenant on ne laisse plus pénétrer dans la place que les personnes qui y demeurent. L'émeute est rue Saint-Louis. On craint que les insurgés ne pénètrent un à un place Royale et ne fusillent la troupe de derrière les piliers des arcades.

Il y a aujourd'hui deux cent douze ans deux mois et deux jours, Beuvron, Bussy d'Amboise et Buquet, d'une part, Boutteville, Deschappelles et Laberthe, d'autre part, se battaient à outrance à l'épée et au poignard, en plein jour, à cette même heure, et dans

ue du
allumée.
miers coups
st venu
ministère

énétrer
fusillent la

erthe,

cette même place Royale. Pierre Corneille avait alors vingt et un ans.

J'entends un garde national regretter la grille qu'on vient de démolir si stupidement, et dont les tronçons sont encore, en ce moment, gisants sur le pavé.

Un autre garde national dit :

— Moi, je suis républicain, c'est tout simple, parce que je suis suisse.

Les abords de la place Royale sont déserts. La fusillade continue, très nourrie et très voisine.

Rue Saint-Gilles, devant la porte de la maison occupée, en 1784, par la fameuse comtesse Lamoignon-Valois de l'affaire du collier, un garde municipal m'interdit le passage.

Je gagne la rue Saint-Louis par la rue des Douze-Portes. La rue Saint-Louis a un aspect singulier. On voit à l'un des bouts une compagnie de soldats qui barre toute la rue et s'avance lentement en braquant ses fusils. Je suis enveloppé de gens qui fuient dans toutes les directions. Un jeune homme vient d'être tué au coin de la rue des Douze-Portes.

Impossible d'aller plus loin. Je retourne vers le boulevard.

Au coin de la rue du Harlay il y a un cordon de gardes nationaux. L'un d'eux, qui a le ruban bleu de juillet, m'arrête brusquement : — On ne passe pas ! Et sa voix se radoucit tout à coup : — Vraiment, je ne vous conseille pas d'aller par là, monsieur. — Je lève les yeux, c'est mon frotteur.

Je passe outre.

ment, et
que je suis
occupée,
à rue des
ent en
ortes.
an bleu de
ur. — Je

J'arrive à la rue Saint-Claude. A peine y ai-je fait quelques pas que je vois tous les passants se hâter. Une compagnie d'infanterie vient de paraître à l'extrémité de la rue, près de l'église. Deux vieilles femmes, dont l'une porte un matelas avec des interjections de terreur. Je continue d'avancer vers les soldats qui barrent le bout de la rue. Quelques jeunes drôles en blouse fuient autour de moi. Tout à coup les soldats abaissent leurs fusils et couchent en joue. Je n'ai que le temps de me jeter derrière une borne qui me garantit du moins les jambes. J'essuie le feu. Personne ne tombe dans la rue. Je m'avance vers les soldats en agitant mon chapeau pour qu'ils ne recommencent pas. Arrivé près d'eux, ils m'ouvrent leurs rangs, je passe, et nous ne nous disons rien.

La rue Saint-Louis est déserte. C'est l'aspect de la rue à quatre heures du matin en été; boutiques fermées, fenêtres fermées, personne, plein jour. Rue du Roi-Doré, les voisins causent sur leurs portes. Deux chevaux, dételés de quelque charrette dont on a fait une barricade, passent rue Saint-Jean-Saint-François, suivis d'un charretier tout désorienté. Un gros de garde nationale et de troupe de ligne semble embusqué au bout de la rue Saint-Anastase. — Je m'informe. — Il y a une demi-heure environ, sept ou huit jeunes ouvriers sont venus là, traînant des fusils qu'ils savaient à peine charger. C'étaient des adolescents de quatorze à quinze ans. Ils ont préparé leurs armes en silence au milieu des voisins et des passants qui les regardaient faire, puis ils ont envahi une

Rue du
nt-Fran
Je
es
t envahi

maison où il n'y a qu'une vieille femme et un petit enfant. Là, ils ont soutenu un siège de quelques instants. La fusillade que j'ai essuyée était pour quelques-uns d'entre eux qui s'enfuyaient par la rue Saint-Claude.

Toutes les boutiques sont fermées, excepté celle du marchand de vin où les insurgés ont bu et où les gardes nationaux boivent.

Trois heures. — Je viens d'explorer les boulevards. Ils sont couverts de foule et de troupe. On entend des feux de peloton dans la rue Saint-Martin. Devant la fenêtre de Fieschi, j'ai vu passer un lieutenant général à cheval, en grand uniforme, entouré d'officiers et suivi d'un escadron de fort beaux dragons, le sabre au poing. — Il y a une manière de camp au Château-d'Eau; les actrices de l'Ambigu sont sur le balcon de leur foyer qui regardent. Aucun théâtre des boulevards ne jouera ce soir.

Tout désordre a disparu rue Saint-Louis. L'émeute est concentrée aux Halles. Un garde national me disait tout à l'heure : Ils sont là dans les barricades plus de quatre mille. — Je n'ai rien répondu à ce brave homme. Dans des moments comme celui-ci, tous les yeux sont verres grossissants.

Dans une maison en construction, rue des Coutures-Saint-Gervais, les maçons ont repris leurs travaux. On vient de tuer un homme rue de la Perle. Rue des Trois-Pavillons, je vois des jeunes filles qui jouent au volant.

quelques-uns

1. Devant la
le sabre au
boulevards

plus

Rue des

Il y a rue de l'Écharpe un blanchisseur effarouché qui dit avoir vu passer des canons. Il en a compté huit.

des mai
ement la
très sou

Huit heures du soir. — Le Marais continue d'être assez calme. On me dit qu'il y a des canons place de la Bastille. J'y vais, mais je ne puis rien distinguer; le crépuscule est trop sombre. Plusieurs régiments attendent là, silencieusement, infanterie et cavalerie. Le peuple se fait au spectacle des fourgons, d'où l'on distribue des vivres à la troupe. Les soldats se disposent à bivouaquer. On entend le bruit du bois qu'on décharge pour les feux de nuit.

Écharpe

Minuit. — Des bataillons entiers font patrouille sur les boulevards. Les bivouacs sont allumés partout et jettent des reflets d'incendie sur les façades des maisons. Un homme habillé en femme vient de passer rapidement à côté de moi, avec un chapeau blanc et un voile noir très épais, qui lui cache entièrement la figure. Au moment où minuit sonnait aux horloges des églises, j'ai entendu distinctement dans le silence de la ville deux feux de peloton très longs et très soutenus.

J'écoute passer dans la direction de la rue du Temple une longue file de voitures qui fait un grand bruit de ferraille. Sont-ce des canons ?

Neuf heures du matin. — Je rentre chez moi. Je remarque de loin que le grand feu de bivouac allumé au coin de la rue Saint-Louis et de la rue de l'Écharpe

a disparu. En approchant, je vois un homme accroupi devant la fontaine qui fait tomber l'eau du robinet sur quelque chose. Je regarde. L'homme paraît inquiet. Je reconnais qu'il éteint à la fontaine des bûches à demi consumées, puis il les charge sur ses épaules et s'en va. Ce sont les derniers tisons que les troupes ont laissés sur le pavé en quittant leurs bivouacs. En effet, il n'y a plus maintenant que quelques tas de cendre rouge. Les soldats sont rentrés dans leurs casernes. L'émeute est finie. Elle aura du moins servi à chauffer un pauvre diable en hiver.

1840

—

FUNÉRAILLES DE NAPOLÉON

— 15 DÉCEMBRE —

—

Notes prises sur place.

—

J'ai entendu battre le rappel dans les rues depuis six heures et demie du matin. Je sors à onze heures. Les rues sont désertes, les boutiques fermées; à peine voit-on passer une vieille femme çà et là. On sent que Paris tout entier s'est versé d'un seul côté de la ville comme un liquide dans un vase qui penche. — Il fait très froid; un beau soleil, de légères brumes au ciel. — Les ruisseaux sont gelés. — Comme j'arrive au pont Louis-Philippe, une nuée s'abaisse et quelques flocons de neige poussés par la bise viennent me fouetter le visage. — En passant près de Notre-Dame je remarque que le bourdon ne tinte pas.

Rue Saint-André-des-Arcs, le mouvement fébrile de

la fête commence à se faire sentir. — Oui, c'est une fête; la fête d'un cercueil exilé qui revient en triomphe. — Trois hommes du peuple, de ces pauvres ouvriers en haillons, qui ont froid et faim tout l'hiver, marchent devant moi tout joyeux. L'un d'eux saute, danse, et fait mille folies en criant : Vive l'empereur ! De jolies grisettes parées passent, menées par leurs étudiants. Des fiacres se hâtent vers les Invalides. Rue du Four, la neige s'épaissit. Le ciel devient noir. Les flocons de neige le sèment de larmes blanches. Dieu semble vouloir tendre aussi.

Cependant le tourbillon dure peu. Un pâle rayon blanchit l'angle de la rue de Grenelle et de la rue du Bac, et là, les gardes municipaux arrêtent les voitures. Je passe outre. Deux grands chariots vides menés par des soldats du train viennent à grand bruit derrière moi et rentrent dans leur quartier au bout de la rue de Grenelle au moment où je débouche sur la place des Invalides. Là, je crains un moment que tout ne soit fini et que l'empereur ne soit passé, tant il vient de passants de mon côté, lesquels semblent s'en retourner. C'est tout simplement la foule qui reflue, refoulée par un cordon de gardes municipaux à pied. Je montre mon billet pour la première estrade à gauche, et je franchis la haie.

Ces estrades sont d'immenses échafaudages qui couvrent, du quai à la grille du dôme, tous les gazons de l'esplanade. Il y en a trois de chaque côté.

Au moment où j'arrive, le mur des estrades de droite me cache encore la place. J'entends un bruit formi-

tout l'hiver,

leurs
nches.
es gardes
ntrent dans
: l'empereur
lon de
es qui cou
te me cache

dable et lugubre. On dirait d'innombrables marteaux frappant en cadence sur des planches. Ce sont les cent mille spectateurs entassés sur les échafauds, qui, glacés par la bise, piétinent pour se réchauffer en attendant que le cortège passe. Je monte sur l'estrade. Le spectacle n'est pas moins étrange. Les femmes, presque toutes bottées de gros chaussons et voilées, disparaissent sous des amas de fourrures et de manteaux; les hommes promènent des cache-nez extravagants.

La décoration de la place, bien et mal. Le mesquin habillant le grandiose. Des deux côtés de l'avenue deux rangées de figures héroïques, colossales, pâles à ce froid soleil, qui font un assez bel effet. Elles paraissent de marbre blanc. Mais ce marbre est du plâtre. Au fond, vis-à-vis le dôme, la statue de l'empereur, en bronze. Ce bronze aussi est du plâtre. Dans chaque entre-deux des statues, un pilier en toile peinte et dorée d'assez mauvais goût surmonté d'un pot-à-feu, — plein de neige pour le moment. Derrière les statues, les estrades et la foule; entre les statues, la garde nationale éparse; au-dessus des estrades, des mâts à la pointe desquels flottent magnifiquement soixante longues flammes tricolores.

Il paraît qu'on n'a pas eu le temps d'achever l'ornementation de la grande entrée de l'hôtel. On a ébauché au-dessus de la grille une façon d'arc de triomphe funèbre en toile peinte et en crêpe, avec lequel le vent joue comme avec les vieux linges pendus à la lucarne d'une mesure. Une rangée de mâts tout nus et tout secs se

afauds, qui,
èmmes,
nez extrava
ossales,
tue de
rmonté d'un
es estrades,
ation de la
ie comme

dressent au-dessus des canons et, à distance, ressemblent à ces allumettes que les petits enfants piquent dans du sable. Des nippes et des haillons, qui ont la prétention d'être des tentures noires étoilées d'argent, frissonnent et clapotent pauvrement entre ces mâts. Au fond, le dôme, avec son pavillon et son crêpe, glacé de reflets métalliques, estompé par la brume sur le ciel lumineux, fait une figure sombre et splendide.

Il est midi.

Le canon de l'hôtel tire de quart d'heure en quart d'heure. La foule piétine et bat la semelle. Des gendarmes déguisés en bourgeois, mais trahis par leurs éperons et leurs cols d'uniforme, se promènent çà et là. En face de moi, un rayon éclaire vivement une assez mauvaise statue de Jeanne d'Arc, qui tient une palme à la main dont elle semble se faire un écran comme si le soleil lui faisait mal aux yeux.

A quelques pas de la statue, un feu, où des gardes nationaux se chauffent les pieds, est allumé dans un tas de sable.

De temps en temps des musiciens militaires envahissent un orchestre dressé entre les deux estrades du côté opposé, y exécutent une fanfare funèbre, puis redescendent en hâte et disparaissent dans la foule, sauf à reparaitre le moment d'après. Ils quittent la fanfare pour le cabaret.

Un crieur erre dans l'estrade, vendant des complaints à un sou et des relations de la cérémonie. J'achète deux de ces papiers.

Tous les yeux sont fixés sur l'angle du quai

qui ont la
m crêpe,
art d'heure
: promènent
e un écran
s de sable.
bre, puis
estrade,

d'Orsay par où doit déboucher le cortège. Le froid augmente l'impatience. Des fumées blanches et noires montent çà et là à travers le massif brumeux des Champs-Élysées, et l'on entend des détonations lointaines.

Tout à coup les gardes nationaux courent aux armes. Un officier d'ordonnance traverse l'avenue au galop. La haie se forme. Des ouvriers appliquent des échelles aux pilastres et commencent à allumer les pots-à-feu. Une salve de grosse artillerie éclate bruyamment à l'angle est des Invalides; une épaisse fumée jaune, coupée d'éclairs d'or, remplit tout ce coin. D'où je suis, on voit servir les pièces. Ce sont deux beaux vieux canons sculptés du dix-septième siècle dans le bruit desquels on sent le bronze. — Le cortège approche.

Il est midi et demi.

A l'extrémité de l'esplanade, vers la rivière, une double rangée de grenadiers à cheval, à buffleteries jaunes, débouche gravement. C'est la gendarmerie de la Seine. C'est la tête du cortège. En ce moment le soleil fait son devoir et apparaît magnifiquement. Nous sommes dans le mois d'Austerlitz.

Après les bonnets à poils de la gendarmerie de la Seine, les casques de cuivre de la garde municipale de Paris, puis les flammes tricolores des lanciers secouées par le vent d'une façon charmante. Fanfares et tambours.

Un homme en blouse bleue grimpe par les charpentes extérieures, au risque de se rompre le cou,

aux des
l'avenue au
clate
Ce sont
extrémité
re. C'est la
ls de la
àçon

dans l'estrade qui me fait face. Personne ne l'aide. Un spectateur en gants blancs le regarde faire et ne lui tend pas la main. L'homme arrive pourtant.

Le cortège, mêlé de généraux et de maréchaux, est d'un admirable aspect. Le soleil, frappant les cuirasses des carabiniers, leur allume à tous sur la poitrine une étoile éblouissante. Les trois écoles militaires passent avec une fière et grave contenance. Puis l'artillerie et l'infanterie, comme si elles allaient au combat; les caissons ont à leur arrière-train la roue de rechange, les soldats ont le sac sur le dos. A quelque distance, une grande statue de Louis XIV, largement étoffée, et d'un assez bon style, dorée par le soleil, semble regarder cette pompe avec stupeur.

La garde nationale à cheval paraît. Brouhaha dans la foule. Elle est en assez bon ordre pourtant; mais c'est une troupe sans gloire, et cela fait un trou dans un pareil cortège. On rit. J'entends ce dialogue: — Tiens! ce gros colonel! comme il tient drôlement son sabre! — Qu'est-ce que c'est que ça? — C'est Montalivet.

D'interminables légions de garde nationale à pied défilent maintenant, fusils renversés comme la ligne, dans l'ombre de ce ciel gris. Un garde national à cheval, qui laisse tomber son chapska et galope ainsi quelque temps nu-tête malgré qu'il en ait, amuse fort la galerie, c'est-à-dire cent mille personnes.

De temps en temps le cortège s'arrête, puis il reprend sa marche. On achève d'allumer les pots-à-feu qui fument entre les statues comme de gros bols de punch.

L'attention redouble. Voici la voiture noire à frise

t. Le
i trine une
m bat; les
it étoffée, et
est en
gros
d défilent
quelque
marche. On

d'argent de l'aumônier de la *Belle-Poule*, au fond de laquelle on entrevoit le prêtre en deuil; puis le grand carrosse de velours noir à panneaux-glaces de la commission de Sainte-Hélène, quatre chevaux à chacun de ces deux carrosses.

Tout à coup le canon éclate à la fois à trois points différents de l'horizon. Ce triple bruit simultané enferme l'oreille dans une sorte de triangle formidable et superbe. Des tambours éloignés battent aux champs.

Le char de l'empereur apparaît.

Le soleil, voilé jusqu'à ce moment, reparait en même temps. L'effet est prodigieux.

On voit au loin, dans la vapeur et dans le soleil, sur le fond gris et roux des arbres des Champs-Élysées, à travers de grandes statues blanches qui ressemblent à des fantômes, se mouvoir lentement une espèce de montagne d'or. On n'en distingue encore rien qu'une sorte de scintillement lumineux qui fait étinceler sur toute la surface du char tantôt des étoiles, tantôt des éclairs. Une immense rumeur enveloppe cette apparition. On dirait que ce char traîne après lui l'acclamation de toute la ville comme une torche traîne sa fumée.

Au moment de tourner dans l'avenue de l'Esplanade, il reste quelques instants arrêté par quelque hasard du chemin devant une statue qui fait l'angle de l'avenue et du quai. J'ai vérifié depuis que cette statue était celle du maréchal Ney.

Au moment où le char-catafalque a paru, il était une heure et demie.

es de la com
1. Ce triple
r apparaît.
et roux des
d'or. On
ne immense
ent de

Le cortège se remet en marche. Le char avance lentement. On commence à en distinguer la forme.

Voici les chevaux de selle des maréchaux et des généraux qui tiennent le cordon du poêle impérial. Voici les quatrevingt-six sous-officiers légionnaires portant les bannières des quatrevingt-six départements. Rien de plus beau que ce carré, au-dessus duquel frissonne une forêt de drapeaux. On croirait voir marcher un champ de dahlias gigantesques.

Voici un cheval blanc couvert de la tête aux pieds d'un crêpe violet, accompagné d'un chambellan bleu ciel brodé d'argent et conduit par deux valets de pied vêtus de vert et galonnés d'or. C'est la livrée de l'empereur. Frémissement dans la foule : — *C'est le cheval de bataille de Napoléon!* — La plupart le croyaient fortement. Pour peu que le cheval eût servi deux ans à l'empereur, il aurait trente ans, ce qui est un bel âge de cheval.

Le fait est que ce palefroi est un bon vieux cheval-comparse qui remplit depuis une dizaine d'années l'emploi de cheval de bataille dans tous les enterrements militaires auxquels préside l'administration des pompes funèbres.

Ce coursier de paille porte sur son dos la vraie selle de Bonaparte à Marengo. Une selle de velours cramoisi à double galon d'or, — assez usée.

Après le cheval viennent en lignes sévères et pressées les cinq cents marins de la *Belle-Poule*, jeunes visages pour la plupart, en tenue de combat, en veste ronde, le chapeau rond verni sur la tête, les pistolets à la

; généraux
 . Rien de
 reval blanc
 rt et
 br tement.
 ux cheval
 on des
 ; — assez
 abat, en

ceinture, la hache d'abordage à la main et le sabre au côté, un sabre court à large poignée de fer poli.

Les salves continuent. En ce moment on raconte dans la foule que ce matin le premier coup de canon tiré aux Invalides a coupé les deux cuisses d'un garde municipal. On avait oublié de déboucher la pièce. On ajoute qu'un homme a glissé, place Louis XV, sous les roues du char et a été écrasé.

Le char est maintenant très près. Il est précédé presque immédiatement de l'état-major de la *Belle-Poule*, commandé par M. le prince de Joinville à cheval. M. le prince de Joinville a le visage couvert de barbe (blonde), ce qui me paraît contraire aux règlements de la marine militaire. Il porte pour la première fois le grand cordon de la Légion d'honneur. Jusqu'ici il ne figurait sur le livre de la Légion que comme simple chevalier.

Arrivé précisément en face de moi, je ne sais quel obstacle momentané se présente, le char s'arrête. Il fait une station de quelques minutes entre la statue de Jeanne d'Arc et la statue de Charles V.

Je puis le regarder à mon aise. L'ensemble a de la grandeur. C'est une énorme masse, dorée entièrement, dont les étages vont pyramidant au-dessus des quatre grosses roues dorées qui la portent. Sous le crêpe violet semé d'abeilles, qui le recouvrent du haut en bas, on distingue d'assez beaux détails : les aigles effarés du soubassement, les quatorze Victoires du couronnement portant sur une table d'or un simulacre de cercueil. Le vrai cercueil est invisible. On l'a déposé dans

nte dans la
e. On
diatement
ce qui me
ir le livre de
me station
e énorme
abeilles, qui
nt sur une

la cave du soubassement, ce qui diminue l'émotion. C'est là le grave défaut de ce char. Il cache ce qu'on voudrait voir, ce que la France a réclamé, ce que le peuple attend, ce que tous les yeux cherchent, le cercueil de Napoléon.

Sur le faux sarcophage on a déposé les insignes de l'empereur, la couronne, l'épée, le sceptre et le manteau. Dans la gorge dorée qui sépare les Victoires du faite des aigles du soubassement, on voit distinctement, malgré la dorure déjà à demi écaillée, les lignes de suture des planches de sapin. Autre défaut. Cet or n'est qu'en apparence. Sapin et carton-pierre, voilà la réalité. J'aurais voulu pour le char de l'empereur une magnificence qui fût sincère.

Du reste, la masse de cette composition sculpturale n'est pas sans style et sans fierté, quoique le parti pris du dessin et de l'ornementation hésite entre la renaissance et le rococo.

Deux immenses faisceaux de drapeaux pris sur toutes les nations de l'Europe se balancent avec une emphase magnifique à l'avant et à l'arrière du char.

Le char, tout chargé, pèse vingt-six mille livres. Le cercueil seul pèse cinq mille livres.

Rien de plus surprenant et de plus superbe que l'attelage de seize chevaux qui traînent le char. Ce sont d'effrayantes bêtes, empanachées de plumes blanches jusqu'aux reins, et couvertes de la tête aux pieds d'un splendide caparaçon de drap d'or, lequel ne laisse voir que leurs yeux, ce qui leur donne je ne sais quel air terrible de chevaux-fantômes.

ce que le
e, l'épée, le
jà à demi
pour le
le parti pris

us
qu'aux
air terrible

Des valets de pied à la livrée impériale conduisent cette cavalcade formidable.

En revanche, les dignes et vénérables généraux qui portent les cordons du poêle ont la mine la moins fantastique qui soit. En tête deux maréchaux, le duc de Reggio, petit et borgne*, à droite; à gauche, le comte Molitor; en arrière, à droite, un amiral, le baron Duperré, gros et jovial marin; à gauche, un lieutenant général, le comte Bertrand, cassé, vieilli, épuisé; noble et illustre figure. Tous les quatre sont revêtus du cordon rouge.

Le char, soit dit en passant, n'aurait dû avoir que huit chevaux. Huit chevaux, c'est un nombre symbolique qui a un sens dans le cérémonial. Sept chevaux, neuf chevaux, c'est un roulier; seize chevaux, c'est un fardier; huit chevaux, c'est un empereur**.

* M. le duc de Reggio n'est pas réellement borgne. Il y a quelques années, à la suite d'un refroidissement, le maréchal a été atteint d'une paralysie locale qui a envahi la joue et la paupière droites. Depuis cette époque il ne peut ouvrir l'œil. Du reste, dans toute cette cérémonie, il a montré un admirable courage. Criblé de blessures, âgé de soixante-quinze ans, il est resté en plein air, par un froid de quatorze degrés, depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, en grand uniforme et sans manteau, par respect pour son général. Il a fait le trajet de Courbevoie aux Invalides à pied, *sur ses trois jambes cassées*, me disait spirituellement la duchesse de Reggio. Le maréchal, en effet, ayant eu deux fractures à la jambe droite et une à la jambe gauche, a eu bien véritablement trois jambes cassées.

Après tout, il est remarquable que, sur tant de vieillards exposés pendant si longtemps à ce grand froid, il ne leur soit arrivé malheur à aucun. Chose rare, ces funérailles n'ont enterré personne.

** 29 décembre 1840. — On a su, depuis, que les magnifiques housses de brocart d'or qui caparaçonnaient les seize chevaux étaient en tissu de verre. Économie peu digne. Trompe-l'œil inconvenant. Aujourd'hui on lit dans les journaux cette singulière annonce :

« Un grand nombre de personnes venues à l'établissement des tissus

Les spectateurs des estrades n'ont cessé de battre la semelle qu'au moment où le char-catafalque a passé devant eux. Alors seulement les pieds font silence. On sent qu'une grande pensée traverse cette foule.

Le char s'est remis en marche, les tambours battent aux champs, le canon redouble. Napoléon est devant la grille des Invalides. Il est deux heures moins dix minutes.

Derrière le corbillard viennent en costumes civils tous les survivants parmi les anciens serviteurs de l'empereur, puis tous les survivants parmi les soldats de la garde, vêtus de leurs glorieux uniformes déjà étranges pour nous.

Le reste du cortège, composé des régiments de l'armée et de la garde nationale, occupe, dit-on, le quai d'Orsay, le pont Louis XVI, la place de la Concorde et l'avenue des Champs-Élysées jusqu'à l'arc de l'Étoile.

Le char n'entre pas dans la cour des Invalides, la grille posée par Louis XIV serait trop basse. Il se

de verre, rue de Charonne, 97, pour voir le manteau impérial qui a décoré les côtés du char funèbre de Napoléon, ont désiré garder un souvenir de la grande cérémonie en faisant l'acquisition de quelques aigles de ce manteau. Le directeur de cet établissement, qui, pour exécuter la commande du gouvernement, a été forcé de les leur refuser, se trouve aujourd'hui en mesure de les satisfaire. »

Ainsi, statue de bronze en plâtre, Victoires d'or massif en carton-pierre, manteau impérial en tissu de verre, et, quinze jours après la cérémonie — aigles à vendre.

t silence.

moins dix
ni les
le
chare la grande
ement, a

aigles à

détourne à droite ; on voit les marins entrer dans le soubassement et ressortir avec le cercueil, puis disparaître sous le porche élevé à l'entrée du palais. Ils sont dans la cour.

C'est fini pour les spectateurs du dehors. Ils descendent à grand bruit et en toute hâte des estrades. Des groupes s'arrêtent de distance en distance devant des affiches collées sur les planches et ainsi conçues : *LEROY, LIMONADIER, rue de la Serpe, près des Invalides.* — *Vins fins et pâtisseries chaudes.*

Je puis maintenant examiner la décoration de l'avenue. Presque toutes ces statues de plâtre sont mauvaises. Quelques-unes sont ridicules. Le Louis XIV, qui, à distance, avait de la masse, est grotesque de près. Macdonald est ressemblant. Mortier aussi. Ney le serait, si l'on ne lui avait trop haussé le front. Du reste, le sculpteur l'a fait exagéré et risible à force de vouloir être mélancolique. La tête est trop grosse. A ce sujet on raconte que, dans la rapidité de cette improvisation de statues, les mesures ont été mal données. Le jour de la livraison venue, le statuaire a fourni un maréchal Ney trop grand d'un pied. Qu'ont fait les gens des Beaux-arts ? Ils ont scié à la statue une tranche de ventre de douze pouces de large, et ils ont recollé tant bien que mal les deux morceaux.

Le plâtre badigeonné en bronze de la statue de l'empereur est embu et couvert de taches qui font ressembler la robe impériale à de la vieille serge verte rapiécée.

—

lais. Ils
istance en
t pâtisseries
Le
haussé le
rapidité de
pied.
eux
eille serge

Ceci me rappelle, — car la génération des idées est un étrange mystère, — que cet été, chez M. Thiers, j'entendis Marchand, le valet de chambre de l'empereur, raconter que Napoléon aimait les vieux habits et les vieux chapeaux. Je comprends et je partage ce goût. Pour un cerveau qui travaille, la pression d'un chapeau neuf est insupportable.

— L'empereur, disait Marchand, avait emporté de France trois habits, deux redingotes et deux chapeaux ; il a fait avec cette garde-robe ses six ans de Sainte-Hélène ; il ne portait pas d'uniforme.

Marchand ajoutait d'autres détails curieux. L'empereur, aux Tuileries, semblait souvent changer rapidement de costume. En réalité il n'en était rien. L'empereur était habituellement en costume civil, c'est-à-dire une culotte de casimir blanc, bas de soie blancs, souliers à boucles. Mais il y avait toujours là, dans le cabinet voisin, une paire de bottes à l'écuyère doublée en soie blanche jusqu'au-dessus des genoux. Quand un incident survenait et qu'il fallait que l'empereur montât à cheval, il ôtait ses souliers, mettait ses bottes, endossait son uniforme, et le voilà militaire. Puis il rentrait, quittait ses bottes, reprenait ses souliers et redevenait civil. La culotte blanche, les bas et les souliers ne servaient jamais qu'un jour. Le lendemain cette défroque impériale appartenait au valet de chambre.

—
Il est trois heures. Une salve d'artillerie annonce

que la cérémonie vient de s'achever aux Invalides. Je rencontrai B... Il en sort. La vue du cercueil a produit une émotion inexprimable.

Les paroles dites ont été simples et grandes. M. le prince de Joinville a dit au roi : *Sire, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon.* Le roi a répondu : *Je le reçois au nom de la France.* — Puis il a dit à Bertrand : *Général, déposez sur le cercueil la glorieuse épée de l'empereur.* Et à Gourgaud : *Général, déposez sur le cercueil le chapeau de l'empereur.*

Le *Requiem*, de Mozart, a fait peu d'effet. Belle musique, déjà ridée. Hélas ! la musique se ride !

Le catafalque n'a été terminé qu'une heure avant l'arrivée du cercueil. B... était dans l'église à huit heures du matin. Elle n'était encore qu'à moitié tendue et les échelles, les outils et les ouvriers l'encombrent. La foule arrivait pendant ce temps-là. On a essayé de grandes palmes dorées de cinq ou six pieds de haut aux quatre coins du catafalque. Mais, après les avoir posées, on a vu qu'elles faisaient un médiocre effet. On les a ôtées*.

M. le prince de Joinville, qui n'avait pas vu sa famille depuis six mois, est allé baiser la main de la reine et serrer joyeusement celles de ses frères et sœurs. La reine l'a reçu gravement, sans effusion, en reine plutôt qu'en mère.

* 23 décembre. — Depuis la translation du cercueil, l'église des Invalides est ouverte à la foule qui la visite. Il y passe, chaque jour, cent mille personnes, de dix heures du matin à quatre heures du soir. L'éclairage de la chapelle coûte à l'état 350 francs par jour.

M. Duchâtel, ministre de l'intérieur (qui passe pour fils de l'empereur, soit dit en passant), gémit hautement de cette dépense.

Pendant ce temps-là les archevêques, les curés et les prêtres chantaient le *Requiescat in pace* autour du cercueil de Napoléon.

Le cortège a été beau, mais trop exclusivement militaire, suffisant pour Bonaparte, non pour Napoléon. Tous les corps de l'état eussent dû y figurer, au moins par députations. Du reste, l'incurie du gouvernement a été extrême. Il était pressé d'en finir. Philippe de Ségur, qui a suivi le char comme ancien aide de camp de l'empereur, m'a conté qu'à Courbevoie, au bord de la rivière, par un froid de quatorze degrés, ce matin, à huit heures, il n'y avait pas même une salle d'attente chauffée. Ces deux cents vieillards de l'ancienne maison de l'empereur ont dû attendre une heure et demie sous une espèce de temple grec ouvert aux quatre vents.

Même négligence pour les bateaux à vapeur qui ont fait avec le corps le trajet du Havre à Paris; trajet admirable, d'ailleurs, par l'attitude recueillie et grave des populations riveraines. Aucun de ces bateaux n'était convenablement aménagé. Les vivres manquaient. Point de lits. Ordre de ne pas descendre à terre. M. le prince de Joinville était obligé de coucher, lui vingtième, dans une chambre commune, sur une table. D'autres couchaient dessous. On dormait à terre, et les plus heureux sur des banquettes ou des chaises. Il semblait que le pouvoir eût eu de l'humeur.

r, au moins
le de camp
e salle
: ouvert aux

t grave des

ie, sur une
l'humeur.

Le prince s'en est plaint tout haut et a dit : Dans cette affaire, tout ce qui vient du peuple est grand, tout ce qui vient du gouvernement est petit.

Voulant gagner les Champs-Élysées, j'ai traversé le pont suspendu où j'ai donné mon sou. Générosité véritable, car la foule qui encombre le pont se dispense de payer.

Les légions et les régiments sont encore en bataille dans l'avenue de Neuilly. L'avenue est décorée ou plutôt déshonorée dans toute sa longueur par d'affreuses statues en plâtre figurant des Renommées et par des colonnes triomphales surmontées d'aigles dorés et posés en porte-à-faux sur des piédestaux en marbre gris. Les gamins se divertissent à faire des trous dans ce marbre qui est en toile.

Sur chaque colonne on lit entre deux faisceaux de drapeaux tricolores le nom et la date d'une des victoires de Bonaparte.

Un médiocre décor d'opéra occupe le sommet de l'arc de triomphe, l'empereur debout sur un char entouré de Renommées, ayant à sa droite la Gloire et à sa gauche la Grandeur. Que signifie une statue de la grandeur? Comment exprimer la grandeur par une statue? Est-ce en la faisant plus grande que les autres? Ceci est du galimatias monumental.

Ce décor, mal doré, regarde Paris. En tournant autour de l'arc, on le voit par derrière. C'est une vraie

ferme de théâtre. Du côté de Neuilly l'empereur, les Gloires et les Renommées ne sont plus que des châssis grossièrement chantournés.

A propos de cela, les figures de l'avenue des Invalides ont été étrangement choisies, soit dit en passant. La liste publiée donne des alliances de noms bizarres et hardies. En voici une : *Lobau. Charlemagne. Hugues Capet.*

—

Il y a quelques mois, je me promenais dans ces mêmes Champs-Élysées avec Thiers, alors premier ministre. Il eût à coup sûr mieux réussi cette cérémonie. Il l'eût prise à cœur. Il avait des idées. Il sent et il aime Napoléon. Il me contait des anecdotes sur l'empereur. M. de Rémusat lui a communiqué les mémoires inédits de sa mère. Il y a là cent détails. L'empereur était bon et taquin. La taquinerie est la méchanceté des bons. Caroline, sa sœur, voulait être reine. Il la fit reine, reine de Naples. Mais la pauvre femme eut beaucoup de soucis dès qu'elle eut un trône, et s'y rida et s'y fana quelque peu. Un jour Talma déjeunait avec Napoléon — l'étiquette n'admettait Talma qu'au déjeuner. — Voici que la reine Caroline arrivant de Naples, pâle et fatiguée, entre chez l'empereur. Il la regarde, puis se tourne vers Talma, fort empêché entre ces deux majestés. — Mon cher Talma, lui dit-il, elles veulent toutes être reines, elles y perdent leur beauté. Regardez Caroline. Elle est reine, elle est laide.

ré monie. Il
é moires
eine. Il la fit
jeunait
ereur. Il la
dent leur

Au moment où je passe, on achève de démolir les innombrables estrades tendues de noir et décorées de banquettes de bal qui ont été élevées par des spéculateurs à l'entrée de l'avenue de Neuilly. Sur l'une d'elles, en face du jardin Beaujon, je lis cet écriteau : — *Places à louer. Tribune d'Austerlitz. S'adresser à M. Berthellemot, confiseur.*

De l'autre côté de l'avenue, sur une baraque de saltimbanques ornée de deux affreuses peintures d'enseigne représentant, l'une, la mort de l'empereur, l'autre, le fait d'armes de Mazagran, je lis cet autre écriteau : NAPOLÉON DANS SON CERCUEIL. TROIS SOUS.

Des hommes du peuple passent et chantent : *Vive mon grand Napoléon ! vive mon vieux Napoléon !* Des marchands parcourent la foule, criant : Tabac et cigares ! D'autres offrent aux passants je ne sais quel liquide chaud et fumant dans une théière de cuivre en forme d'urne et voilée d'un crêpe. Une vieille vendeuse met naïvement son caleçon au milieu du brouhaha.

Vers cinq heures, le char-catafalque, vide maintenant, remonte l'avenue des Champs-Élysées afin d'aller *se remiser* sous l'arc de l'Étoile. Ceci est une belle idée. Mais les magnifiques chevaux-spectres sont fatigués. Ils ne marchent qu'avec peine, et lentement, au grand effort des cochers. Rien de plus étrange

des spécula
sser à M.

sur, l'autre,

tabac et ci
ille revenne belle
trange

que les hu-ho! et les dia-hu! tombant sur cet attelage à la fois impérial et fantastique.

Je reviens chez moi par les boulevards. La foule y est immense; tout à coup elle s'écarte et se retourne avec une sorte de respect. Un homme passe fièrement au milieu d'elle. C'est un ancien houzard de la garde impériale; vétéran de haute taille et de ferme allure. Il est en grand uniforme, pantalon rouge collant, veste blanche à passementerie d'or, dolman bleu ciel, colback à flamme et à torsades, le sabre au côté, la sabretache battant la cuisse, l'aigle sur la gibecière. Autour de lui les petits enfants crient : Vive l'empereur!

Il est certain que toute cette cérémonie a eu un singulier caractère d'escamotage. Le gouvernement semblait avoir peur du fantôme qu'il évoquait. On avait l'air tout à la fois de montrer et de cacher Napoléon. On a laissé dans l'ombre tout ce qui eût été trop grand ou trop touchant. On a dérobé le réel et le grandiose sous des enveloppes plus ou moins splendides, on a escamoté le cortège impérial dans le cortège militaire, on a escamoté l'armée dans la garde nationale, on a escamoté les chambres dans les Invalides, on a escamoté le cercueil dans le cénotaphe.

Il fallait au contraire prendre Napoléon franchement, s'en faire honneur, le traiter royalement et populairement en empereur, et alors on eût trouvé de la force là où l'on a failli chanceler.

; tout à
ale; vétéran
lamme et à
tain que
tout à la fois
sous des
on a
faire

Aujourd'hui, 8 mai, je suis retourné aux Invalides pour voir la chapelle Saint-Jérôme où l'empereur est provisoirement déposé. Toute trace de la cérémonie du 15 décembre a disparu de l'esplanade. Les quinconces sont retracés; le gazon pourtant n'a pas encore repoussé. Il faisait un assez beau soleil mêlé par instant de nuages et de pluie. Les arbres étaient verts et joyeux. Les pauvres vieux invalides causaient doucement avec des tas de marmots et se promenaient dans leurs petits jardins pleins de bouquets. C'est ce charmant moment de l'année où les derniers lilas s'effeuillent, où les premiers faux-ébéniers fleurissent.

Les larges ombres des nuages passaient rapidement dans la cour d'honneur où il y a, sous une archivolte du premier étage, une statue pédestre en plâtre de Napoléon, assez triste pendant du Louis XIV équestre fièrement sculpté en pierre sur le grand portail.

Tout autour de la cour, au-dessous de la corniche des toits, sont encore collées, derniers vestiges des funérailles, les longues bandes minces de toile noire sur lesquelles on avait peint en lettres d'or, trois par trois, les noms des généraux de la révolution et de l'empire. Le vent commence pourtant à les arracher çà et là. Sur l'une de ces bandes, dont la pointe détachée flottait à l'air, j'ai lu ces trois noms :

SAURET — CHAMBURE — HUG...

La fin du troisième nom avait été déchirée et emportée par le vent. Était-ce *Hugo* ou *Huguet*?

Quelques jeunes soldats entraient dans l'église. J'ai suivi ces *tourlourous*, comme on dit aujourd'hui. Car en temps de guerre le soldat appelle le bourgeois *pékin*, en temps de paix le bourgeois appelle le soldat *tourlourou*.

L'église était nue et froide, presque déserte. Au fond, une grande toile grise tendue du haut en bas masquait l'énorme archivolté du dôme. On entendait derrière cette toile des coups de marteau sourds et presque lugubres.

Je me suis promené quelques instants en lisant sur les piliers les noms de tous les hommes de guerre enterrés là.

Tout le long de la haute nef, au-dessus de nos têtes, les drapeaux conquis sur l'ennemi, ce tas de haillons magnifiques, frissonnaient doucement près de la voûte. Dans les intervalles des coups de marteau, j'entendais un chuchotement dans un coin de l'église. C'était une vieille femme qui se confessait.

Les soldats sont sortis, et moi derrière eux.

Ils ont tourné à droite, par le corridor de Metz, et nous nous sommes mêlés à une foule assez nombreuse et fort parée qui suivait cette direction. Le corridor débouche dans la cour intérieure où est la petite entrée du dôme.

J'ai retrouvé là, dans l'ombre, trois autres statues de plomb, descendues de je ne sais où, que je me rappelle avoir vues, à cette même place, étant

uivi ces
t
e. On
is de tous
ques,
ne vieille
une foule
à là, dans

tout enfant, en 1815, lors des mutilations d'édifices, de dynasties et de nations qui se firent à cette époque. Ces trois statues, du plus mauvais style de l'empire, froides comme ce qui est allégorique, mornes comme ce qui est médiocre, sont là debout le long du mur, dans l'herbe, parmi des tas de chapiteaux, avec je ne sais quel faux air de tragédies sifflées. L'une d'elles tient un lion attaché à une chaîne et représente la Force. Rien n'a l'air désorienté comme une statue posée à plat sur le sol, sans piédestal; on dirait un cheval sans cavalier ou un roi sans trône. Il n'y a que deux attitudes pour le soldat, la bataille ou la mort; il n'y en a que deux pour le roi, l'empire ou le tombeau; il n'y en a que deux pour la statue, être debout dans le ciel ou couchée sur la terre. Une statue à pied étonne l'esprit et importune l'œil. On oublie qu'elle est de plâtre ou de bronze et que le bronze ne marche pas plus que le plâtre, et l'on est tenté de dire à ce pauvre personnage à face humaine si gauche et si malheureux dans sa posture d'apparat: — Eh bien! va donc! va! marche! continue ton chemin! démène-toi! La terre est sous tes pieds. Qui te retient? qui t'empêche? — Du moins le piédestal explique l'immobilité. Pour les statues comme pour les hommes, un piédestal c'est un petit espace étroit et honorable, avec quatre précipices tout autour.

Après avoir passé les statues, j'ai tourné à droite et je suis entré dans l'église par la grande porte de la façade postérieure qui donne sur le boulevard. Plusieurs jeunes femmes ont franchi la porte en même

de l'em
eaux, avec
le statue
a mort; il
e à pied
dire à ce
démène-toi
nes, un
ré dans

temps que moi en riant et en s'appelant. La sentinelle nous a laissés passer. C'était un vieux soldat triste et courbé, le sabre au poing, peut-être un ancien grenadier de la garde impériale, — immobile et muet dans l'ombre, et appuyant le bout de sa jambe de bois usée sur une fleur de lys de marbre à demi arrachée du pavé.

Pour arriver à la chapelle où est Napoléon, on marche sur une mosaïque fleurdelysée. La foule, les femmes et les soldats se hâtaient. Je suis entré à pas lents dans l'église.

Un jour d'en haut, blanc et blafard, plutôt un jour d'atelier qu'un jour d'église, éclairait l'intérieur du dôme. Sous la coupole même, à l'endroit où était l'autel et où sera le tombeau, s'élevait, abrité du côté de la nef par l'immense toile grise, le grand échafaudage qui a servi à démolir le baldaquin construit sous Louis XIV. Il ne restait plus de ce baldaquin que les fûts des six grosses colonnes de bois qui en soutenaient le chef. Ces colonnes, sans chapiteaux et sans tailloirs, étaient encore supportées verticalement par six façons de bûches qu'on avait substituées aux piédestaux. Les feuillages d'or, dont les spirales donnaient un faux air de colonnes torsées, avaient déjà disparu, laissant une trace noire sur les six fûts dorés. Les ouvriers perchés çà et là dans l'intérieur de l'échafaudage avaient l'air de grands oiseaux dans une cage énorme.

ancien grena
rachée du

pas lents

it l'autel et
is Louis
ns tailloirs,
ient un faux
lage avaient

D'autres, en bas, arrachaient le pavé. D'autres allaient et venaient dans l'église, portant leurs échelles, sifflant et causant.

A ma droite, la chapelle de Saint-Augustin était pleine de décombres. De larges pans brisés et amoncelés de cette belle mosaïque où Louis XIV avait enraciné ses fleurs de lys et ses soleils cachaient les pieds de sainte Monique et de sainte Alipe, stupéfaites et comme scandalisées dans leurs niches. La Religion de Girardon, debout entre les deux fenêtres, regardait gravement ce désordre.

Au delà de la chapelle Saint-Augustin, de grandes lames de marbre, qui avaient été le dallage du dôme, posées verticalement les unes contre les autres, masquaient à demi un guerrier blanc couché au bas d'une assez haute pyramide de marbre noir engagée dans le mur. Au-dessous du guerrier un écartement des dalles permettait de lire ces trois lettres :

UBA

C'était le tombeau de *VaUBAn*.

De l'autre côté de l'église, vis-à-vis le tombeau de Vauban, était le tombeau de Turenne. Celui-ci avait été plus respecté que l'autre.

Aucun entassement de ruines ne s'appuyait à cette grande machine de sculpture, plutôt pompeuse que funèbre, plutôt faite pour l'opéra que pour l'église, selon la froide et noble étiquette qui régissait l'art de Louis XIV. Aucune palissade, aucun déblai n'empêchait le passant de voir Turenne vêtu en empereur romain

mourir là d'un boulet autrichien, au-dessus du bas-relief en bronze de la bataille de Turheim, et de lire cette date mémorable : 1675, année où Turenne mourut, où le duc de Saint-Simon naquit et où Louis XIV posa la première pierre de l'hôtel des Invalides.

A droite, contre l'échafaudage du dôme et le tombeau de Turenne, entre le silence de ce sépulcre et le tapage des ouvriers, dans une petite chapelle barricadée et déserte, j'entrevois, derrière une balustrade, par l'ouverture d'une arcade blanche, un groupe de statues dorées, posées là, pêle-mêle, et sans doute arrachées du baldaquin, qui semblaient s'entretenir à voix basse de toute cette dévastation. Elles étaient six, six anges ailés et lumineux, six fantômes d'or sinistrement éclairés d'un pâle rayon de soleil. L'une de ces statues montrait du doigt aux autres la chapelle de Saint-Jérôme sombre et tendue de deuil et semblait prononcer avec terreur ce mot : Napoléon. Au-dessus de ces six spectres, sur la corniche du petit dôme de la chapelle, un grand ange de bois doré jouait de la basse, les yeux levés au ciel, presque avec l'attitude que le Véronèse donne au Tintoret dans les Noces de Cana.

Cependant j'étais arrivé au seuil de la chapelle de Saint-Jérôme.

—

Une grande archivolté avec une haute portière de drap violet assez chétif *imprimé* de grecques et de

ne mourut,
 : bar
 et sans
 ntômes d'or
 euil et sem
 doré jouait

palmettes d'or; au sommet de la portière, l'écusson impérial en bois peint; à gauche, deux faisceaux de drapeaux tricolores surmontés d'aigles qui avaient l'air de coqs retouchés pour la circonstance; des invalides décorés de la Légion d'honneur, la pique à la main; la foule silencieuse et recueillie entrant sous la voûte; au fond, à une profondeur de huit à dix pas, une grille de fer peinte en bronze; sur la grille, qui est d'une ornementation lourde et molle, des têtes de lion, des N dorées qui ont l'air de clinquant appliqué, les armes de l'empire, la main de justice et le sceptre surmonté d'une figurine de Charlemagne assis, la couronne en tête et le globe à la main; au delà de la grille, l'intérieur de la chapelle, je ne sais quoi d'auguste, de formidable et de saisissant, un lampadaire allumé, un grand aigle d'or, largement éployé, dont le ventre brillait d'un reflet de lampe funèbre et les ailes d'un reflet de soleil; au-dessous de l'aigle, sous une vaste et éblouissante gerbe de drapeaux ennemis, le cercueil, dont on voyait les pieds d'ébène et les anneaux d'airain; sur le cercueil, la grande couronne impériale pareille à celle de Charlemagne, le diadème de laurier d'or pareil à celui de César, le poêle de velours violet semé d'abeilles; en avant du cercueil, sur une crédence, le chapeau de Sainte-Hélène et l'épée d'Eylau; sur le mur, à droite du cercueil, au milieu d'une rondache argentée ce mot : *Wagram*; à gauche au milieu d'une autre rondache, cet autre mot : *Austerlitz*; tout autour, sur la muraille, une tenture de velours violet brodée d'abeilles et d'aigles; tout en haut, à la nais-

vaient l'air
sous la
têtes de
assis, la
padaire
e, sous une
ronne
cercueil,
gram; à
es; tout en

sance de la voûte, au-dessus de la lampe, de l'aigle, de la couronne, de l'épée et du cercueil, une fresque et dans cette fresque l'ange du jugement sonnait de la trompette sur saint Jérôme endormi, — voilà ce que j'ai vu d'un coup d'œil, et voilà ce qu'une minute a gravé dans ma mémoire pour ma vie.

Le chapeau, bas, large des bouts, peu usé, orné d'une ganse noire, de dessous laquelle sortait une très petite cocarde tricolore, était posé sur l'épée, dont la poignée d'or ciselé était tournée vers l'entrée de la chapelle et la pointe vers le cercueil.

Il y avait de la mesquinerie mêlée à cette grandeur. Cela était mesquin par le drap violet imprimé et non brodé, par le carton peint en pierre, par ce fer creux peint en bronze, par cet écusson de bois, par ces N de paillon, par ce cippe de toile badigeonné en granit, par ces aigles quasi-coqs. Cela était grand par le lieu, par l'homme, par la réalité, par cette épée, par ce chapeau, par cet aigle, par ces soldats, par ce peuple, par ce cercueil d'ébène, par ce rayon de soleil.

La foule était là comme devant un autel où le Dieu serait visible. Mais en sortant de la chapelle, après avoir fait cent pas, elle entraient voir la cuisine et la grande marmite. La foule est ainsi faite.

—

C'est avec une profonde émotion que je regardais ce cercueil. Je me rappelais qu'il n'y a pas encore un an, au mois de juillet, un M. *** s'était présenté

té

chez moi et, après m'avoir dit qu'il était maître ébéniste dans la rue des Tournelles et mon voisin, m'avait prié de lui donner mon avis sur un objet important et précieux qu'il était chargé de « confectionner » en ce moment. Comme je m'intéresse fort aux progrès que peut faire cette petite architecture intérieure qu'on appelle l'ameublement, j'avais accueilli cette demande et j'avais suivi M. *** rue des Tournelles. Là, après m'avoir fait traverser plusieurs grandes salles encombrées et m'avoir montré une foule immense de meubles en chêne et en acajou, chaises gothiques, secrétaires à galerie estampée, tables à pieds tors, parmi lesquels j'avais admiré une vraie vieille armoire de la renaissance incrustée de nacre et de marbre, fort délabrée et fort charmante, l'ébéniste m'avait introduit dans un grand atelier plein d'activité, de hâte et de bruit, où une vingtaine d'ouvriers travaillaient avec je ne sais quels morceaux de bois noirs entre les mains. J'avais aperçu dans un coin de l'atelier une sorte de grande boîte noire en ébène longue d'environ huit pieds, large de trois, garnie à ses extrémités de gros anneaux de cuivre. Je m'étais approché. — C'est là précisément, m'avait dit le maître, ce que je voulais vous montrer. — Cette boîte noire, c'était le cercueil de l'empereur. Je l'avais vue alors, je la revoyais aujourd'hui. Je l'avais vue vide, creuse, toute grande ouverte. Je la revoyais pleine, habitée par un grand souvenir, à jamais fermée.

Je me souviens que j'en considérai longtemps l'intérieur. Je regardai surtout une grande veine blan-

portant et
sure qu'on
es
ds tors,
n'avait
irs entre les
é mités de
était le
e par un

châtre dans la planche d'ébène qui forme la paroi latérale gauche, et je me disais : — Dans quelques mois le couvercle sera scellé sur cette bière, et mes yeux seront peut-être fermés depuis trois ou quatre mille ans avant qu'il soit donné à d'autres yeux humains de voir ce que je vois en ce moment, le dedans du cercueil de Napoléon.

Je pris alors tous les morceaux de cercueil qui n'étaient pas encore ajustés, je les soulevai et je les pesai dans mes mains. Cette ébène était fort belle et fort lourde. Le maître, voulant me donner une idée de l'ensemble, fit poser par six hommes le couvercle sur le cercueil. Je n'approuvai pas cette forme banale qu'on a donnée à cette bière, forme qu'on donne aujourd'hui à tous les cercueils, à tous les autels et à toutes les corbeilles de noces. J'eusse mieux aimé que Napoléon dormit dans une gaine égyptienne comme Sésostris ou dans un sarcophage roman comme Mérovée. Le simple est aussi du grand.

Sur le couvercle brillait en assez grandes lettres ce nom : *Napoléon*. — En quel métal sont ces lettres ? dis-je au maître. Il me répondit : — En cuivre, mais on les dorera. — Il faut, repris-je, que ces lettres soient en or. Avant cent ans, les lettres de cuivre seront oxydées et auront rongé le bois du cercueil. Combien les lettres en or coûteraient-elles à l'état ? — Environ vingt mille francs, monsieur. — Le soir même j'allai chez M. Thiers, alors président du conseil, et je lui dis la chose. — Vous avez raison, me dit M. Thiers, les lettres seront en or, je vais en donner

et mes yeux
ns du cer
ébène était
pas cette
J'eusse
i du grand.

lettres

tat?—
e dit M.

l'ordre. — Trois jours après, le traité du 15 juillet a éclaté; je ne sais si M. Thiers a donné les ordres, si on les a exécutés, et si les lettres qui sont aujourd'hui sur le cercueil sont des lettres d'or.

Je sortais de la chapelle de Saint-Jérôme comme quatre heures sonnaient et je me disais en m'en allant :

— En apparence, voici un N de clinquant qui brise, éclipse et remplace les L de marbre couronnées et fleurdelysées de Louis XIV; mais en réalité cela n'est pas. Si ce dôme est étroit, l'histoire est large. Un jour viendra où l'on rendra son dôme à Louis XIV et où l'on donnera un sépulcre à Napoléon.

Aujourd'hui, 11 mars 1841, après trois mois, j'ai revu l'esplanade des Invalides.

J'étais allé visiter un vieil officier malade. Il faisait le plus beau temps du monde, un soleil chaud et jeune, une journée plutôt de la fin que du commencement du printemps.

Toute l'esplanade est bouleversée. Elle est encombrée par la ruine des funérailles. On a enlevé l'échafaudage des estrades. Les carrés de gazon qu'elles couvraient ont reparu, hideusement rayés en tous sens par l'ornière profonde des charrettes à plâtras. Des statues qui bordaient l'avenue triomphale, deux seulement sont encore debout : *Marceau* et *Duguesclin*. Ça et là, des tas de pierres, restes des piédestaux. Des soldats, des invalides, des marchandes de pommes errent au milieu de toute cette poésie tombée.

Une foule joyeuse passait rapidement devant les Invalides, allant voir le puits artésien. Dans un coin silencieux de l'esplanade stationnaient deux omnibus de couleur chocolat (Béarnaises), portant cette affiche en grosses lettres :

PUITS DE L'ABATTOIR DE GRENELLE

Il y a trois mois, ils portaient celle-ci :

FUNÉRAILLES DE NAPOLEON AUX INVALIDES

Dans la cour de l'Hôtel, le soleil égayait et réchauffait une cohue de marmots et de vieillards, la plus charmante du monde. C'était jour de visite publique. Les curieux affluaient. Les jardiniers taillaient les charmes. Les lilas bourgeonnaient dans les petits jardins des invalides. Un jeune garçon de quatorze ans chantait à tue-tête, grimpé sur l'affût du dernier canon à droite, celui-là même qui a tué un gendarme en tirant la première salve funèbre, le 15 décembre.

Je note en passant que depuis trois mois on a juché ces admirables pièces du seizième et du dix-septième siècle sur de hideux petits affûts en fonte qui sont de l'effet le plus misérable et le plus mesquin. Les anciens affûts de bois, énormes, trapus, massifs; supportaient dignement ces bronzes magnifiques et monstrueux.

Une nuée d'enfants, paresseusement surveillés par leurs bonnes, penchées chacune vers leur soldat, s'ébattait parmi les vingt-quatre grosses coulevrines apportées de Constantine et d'Alger.

On a du moins épargné à ces engins gigantesques l'affront des affûts d'*uniforme*. Elles gisent couchées à terre des deux côtés de la porte d'entrée. Le temps en a peint le bronze d'un vert clair et charmant, et elles sont couvertes d'arabesques par larges plaques. Quelques-unes, les moins belles, il faut en convenir, sont de fabrique française. On lit sur la culasse :

4

olique. Les
ans chan
. Je note en
l'effet le
eux. Une
apportées
ôtés de la
s moins

François Durand, fondateur du roi de France à Alger.

Pendant que je copiais l'inscription, une toute petite fille, jolie et fraîche, vouée au blanc, s'amusait à remplir de sable avec ses petits doigts roses la lumière de l'un de ces gros canons turcs. Un invalide, le sabre nu, debout sur ses deux jambes de bois, et chargé sans doute de garder cette artillerie, la regardait faire en souriant.

Au moment où je quittais l'esplanade, vers trois heures, un petit groupe, marchant lentement, la traversait. C'était un homme, vêtu de noir, un crêpe au bras et au chapeau, suivi de trois autres, dont l'un, couvert d'une blouse bleue, tenait un jeune garçon par la main. L'homme au crêpe avait sous le bras une espèce de boîte blanchâtre à demi cachée par un drap noir, qu'il portait comme un musicien porte l'étui dans lequel est renfermé son instrument. Je me suis approché. L'homme noir, c'était un croque-mort; la boîte, c'était la bière d'un enfant.

Le trajet que faisait le convoi parallèlement à la façade des Invalides coupait en croix la ligne qu'avait suivie. il y a trois mois, le corbillard de Napoléon.

sait à
ois, et
marchant
tenait un
un
un enfant.
éon.

1841

ORIGINE DE *FANTINE*

V. H. fut nommé à l'Académie un mardi. Deux jours après, M^{me} de Girardin, qui demeurait alors rue Laffitte, l'invita à diner.

A ce diner était Bugeaud, qui n'était encore que général, qui venait d'être nommé gouverneur général de l'Algérie et qui allait partir pour son poste.

Bugeaud était alors un homme de soixante-cinq ans, vigoureux, très coloré de visage, marqué de petite vérole. Il avait une certaine brusquerie qui n'était jamais de la grossièreté. C'était un paysan mélangé de l'homme du monde, fruste et rempli d'aisance, — n'ayant rien de la lourdeur de la culotte de peau, — spirituel et galant.

M^{me} de Girardin mit le général à sa droite et V. H. à sa gauche. La conversation s'établit entre le poète et le troupiier, M^{me} de Girardin servant de truchement.

ien n'était
une
staté qu'il y

nouvelle
. Nous
i, c'est tout

Le général était en grande humeur contre l'Algérie. Il prétendait que cette conquête empêchait la France de parler haut à l'Europe; que, du reste, rien n'était plus facile à conquérir que l'Algérie, qu'on y pouvait sans peine bloquer les troupes, qu'elles seraient prises aiusi que des rats et qu'on n'en ferait qu'une bouchée; — qu'en outre, il était très difficile de coloniser l'Algérie; que le sol était improductif : il avait inspecté les terrains lui-même, et il avait constaté qu'il y avait un pied et demi de distance entre chaque tige de blé.

parler dans
qu'il avait
une colonie
sans se

— Comment ! dit V. H., voilà ce qu'est devenu ce que l'on appelait le grenier des romains ! Mais, en serait-il ce que vous dites, je crois que notre nouvelle conquête est chose heureuse et grande. C'est la civilisation qui marche sur la barbarie. C'est un peuple éclairé qui va trouver un peuple dans la nuit. Nous sommes les grecs du monde, c'est à nous d'illuminer le monde. Notre mission s'accomplit, je ne chante qu'hosanna. Vous pensez autrement que moi, c'est tout simple. Vous parlez en soldat, en homme d'action. Moi je parle en philosophe et en penseur*.

V. H. quitta d'assez bonne heure M^{me} de Girardin.

* En 1846 — cinq ans après — l'opinion de Bugeaud était entièrement changée. Il vint trouver Victor Hugo, alors pair de France, pour le prier de parler dans la question du budget. Bugeaud dit qu'après expérience il avait acquis la conviction que l'annexion de l'Algérie à la France avait d'excellents côtés, qu'il avait trouvé un système de colonisation applicable, qu'il peuplerait la Mitidja, grand plateau au milieu de l'Afrique, de colons civils, qu'à côté il élèverait une colonie de troupes. Il prit pour comparaison une lance : — le manche serait le civil, la flèche la troupe; de façon à ce que les deux colonies se touchassent sans se mêler, etc., etc. — En résumé, le général Bugeaud, que l'Afrique avait fait maréchal et duc d'Isly, était devenu très favorable à l'Afrique.

C'était le 9 janvier. Il neigeait à flocons. Il avait des souliers minces, et, quand il fut dans la rue, il vit l'impossibilité de revenir à pied chez lui. Il descendit la rue Taitbout, sachant qu'il y avait une place de cabriolets sur le boulevard au coin de cette rue. Il n'y en avait aucun. Il attendit qu'il en vint.

Il faisait ainsi le planton, quand il vit un jeune homme, ficelé et cossu dans sa mise, se baisser, ramasser une grosse poignée de neige et la planter dans le dos d'une fille qui stationnait au coin du boulevard et qui était en robe décolletée. Cette fille jeta un cri perçant, tomba sur le fashionable, et le battit. Le jeune homme rendit les coups, la fille riposta, la bataille alla crescendo, si fort et si loin que les sergents de ville accoururent.

Ils empoignèrent la fille et ne touchèrent pas à l'homme.

En voyant les sergents de ville mettre la main sur elle, la malheureuse se débattit. Mais, quand elle fut bien empoignée, elle témoigna la plus profonde douleur. Pendant que deux sergents de ville la faisaient marcher de force, la tenant chacun par le bras, elle s'écriait : — Je n'ai rien fait de mal, je vous assure, c'est le monsieur qui m'en a fait. Je ne suis pas coupable ; je vous en supplie, laissez-moi. Je n'ai rien fait de mal, bien sûr, bien sûr ! — Les sergents de ville lui répliquaient sans l'écouter : — Allons, marche ; tu en as pour tes six mois. — La pauvre fille à ces mots : *Tu en as pour tes six mois*, recommençait à se justifier et redoublait ses suppliques et ses prières. Les

endit la rue
i le planton,
stationnait
coups, la
En voyant
Pendant
monsieur
uaient sans
loublait ses

sergents de ville, peu touchés de ses larmes, la traînèrent à un poste rue Chauchat, derrière l'Opéra.

V. H., intéressé malgré lui à la malheureuse, les suivait, au milieu de cette cohue de monde qui ne manque jamais en pareille circonstance.

Arrivé près du poste, V. H. eut la pensée d'entrer et de prendre parti pour la fille. Mais il se dit qu'il était bien connu, que justement les journaux étaient pleins de son nom depuis deux jours et que se mêler à une semblable affaire c'était prêter le flanc à toutes sortes de mauvaises plaisanteries. Bref, il n'entra pas.

La salle où l'on avait déposé la fille était au rez-de-chaussée et donnait sur la rue. Il regarda ce qui se passait, à travers les vitres. Il vit la pauvre femme se traîner de désespoir par terre, s'arracher les cheveux; la compassion le gagna, il se mit à réfléchir, et le résultat de ses réflexions fut qu'il se décida à entrer.

Quand il mit le pied dans la salle, un homme qui était assis devant une table éclairée par une chandelle et qui écrivait, se retourna et lui dit d'une voix brève et péremptoire : — Que voulez-vous, monsieur? — Monsieur, j'ai été témoin de ce qui vient de se passer; je viens déposer de ce que j'ai vu et vous parler en faveur de cette femme. — A ces mots, la femme regarda V. H., muette d'étonnement, et comme étourdie. — Monsieur, votre déposition, plus ou moins intéressée, ne sera d'aucune valeur. Cette fille est coupable de voies de fait sur la place publique, elle a battu un monsieur. Elle en a pour ses six mois de prison.

suivait, au
rti pour la
aire c'était
sur la rue.
gna, il se
éclairée
n de ce qui
mement, et
lace

La fille recommençait à sangloter, à crier, à se rouler. D'autres filles qui l'avaient rejointe lui disaient : « Nous irons te voir. Calme-toi. Nous te porterons du linge. Prends cela en attendant. » Et en même temps elles lui donnaient de l'argent et des bonbons.

— Monsieur, dit V. H., lorsque vous saurez qui je suis, vous changerez peut-être de ton et de langage et vous m'écoutez.

— Qui êtes-vous donc, monsieur ?

V. H. ne vit aucune raison pour ne pas se nommer. Il se nomma. Le commissaire de police, car c'était un commissaire de police, se répandit en excuses, devint aussi poli et aussi déférent qu'il avait été arrogant, lui offrit une chaise et le pria de vouloir bien prendre la peine de s'asseoir.

V. H. lui raconta qu'il avait vu, de ses yeux vu, un monsieur ramasser un paquet de neige et le jeter dans le dos de cette fille ; que celle-ci, qui ne voyait même pas ce monsieur, avait poussé un cri témoignant d'une vive souffrance ; qu'en effet elle s'était jetée sur le monsieur, mais qu'elle était dans son droit ; qu'outre la grossièreté du fait, le froid violent et subit causé par cette neige pouvait, en certain cas, lui faire le plus grand mal ; que, loin d'ôter à cette fille — qui avait peut-être une mère ou un enfant — le pain gagné si misérablement, ce serait plutôt l'homme coupable de cette tentative envers elle qu'il faudrait condamner à des dommages-intérêts ; enfin que ce n'était pas la fille qu'on aurait dû arrêter, mais l'homme.

ou ses,

yait même
qu'outre la
ui avait
ndamner à

d'il est bon !
ce,
fais il faut
- vérité
qu'un cas,
la signa
nes ne sont

Pendant ce plaidoyer, la fille, de plus en plus surprise, rayonnait de joie et d'attendrissement. — Que ce monsieur est bon ! disait-elle. Mon Dieu, qu'il est bon ! Mais c'est que je ne l'ai jamais vu, c'est que je ne le connais pas du tout !

Le commissaire de police dit à V. H. : — Je crois tout ce que vous avancez, monsieur ; mais les sergents de ville ont déposé, il y a un procès-verbal commencé. Votre déposition entrera dans ce procès-verbal, soyez-en sûr. Mais il faut que la justice ait son cours et je ne puis mettre cette fille en liberté.

— Comment ! monsieur, après ce que je viens de vous dire et qui est la vérité — vérité dont vous ne pouvez pas douter, dont vous ne doutez pas, — vous allez retenir cette fille ? Mais cette justice est une horrible injustice !

— Il n'y a qu'un cas, monsieur, où je pourrais arrêter la chose, ce serait celui où vous signeriez votre déposition ; le voulez-vous ?

— Si la liberté de cette femme tient à ma signature, la voici.

Et V. H. signa.

La femme ne cessait de dire : Dieu ! que ce monsieur est bon ! Mon Dieu, qu'il est donc bon !

Ces malheureuses femmes ne sont pas seulement étonnées et reconnaissantes quand on est compatissant envers elles ; elles ne le sont pas moins quand on est juste.

sis lais sent
rent tant de
n planches.
l'un petit
gement

1842

FIESCHI

14 avril.

On démolit en ce moment, boulevard du Temple, la maison Fieschi. La charpente du toit est dégarnie de tuiles. Les fenêtres sans vitres et sans châssis laissent voir l'intérieur des chambres. Au fond, par les croisées du coin de la cour, on aperçoit l'escalier que Fieschi, Pepin et Morey montèrent et descendirent tant de fois avec leur hideux projet dans l'esprit. La cour est encombrée d'échelles et de charpentes, et le rez-de-chaussée est enveloppé d'une palissade en planches.

Ce qu'on distingue de la chambre de Fieschi semble avoir été orné et enjolivé par les différents locataires qui l'ont habitée depuis. Un papier semé d'un petit dessin verdâtre tapisse les murs et le plafond, sur lequel une cordelière, aussi en papier, dessine un Y. Ce plafond est, du reste, déjà entamé et largement lézardé par la pioche des maçons.

Sur le procès Fieschi, je tiens de M. le chancelier Pasquier lui-même plusieurs détails ignorés.

Tant que Fieschi, après son arrestation, crut que ses complices lui portaient intérêt, il garda le silence. Un jour, il apprit par sa maîtresse, Nini Lassave, la fille borgne, que Morey avait dit : *Quel malheur que l'explosion ne l'ait pas tué!* A dater de ce moment, la haine s'empara de Fieschi; il dénonça Pepin et Morey et mit à les perdre autant d'acharnement qu'il avait mis jusque-là de volonté à les sauver. Morey et Pepin furent arrêtés. Fieschi devint l'auxiliaire dévoué de l'accusation. Il entra dans les plus minutieux détails, révéla tout, éclaircit tout, traqua, expliqua, dévoila, démasqua, et ne faillit en rien, et ne mentit jamais, se souciant peu de mettre sa tête sous le couteau, pourvu que les deux autres têtes tombassent.

Un jour, il dit à M. Pasquier : — « Pepin est si bête qu'il inscrivait sur son livre l'argent qu'il me donnait pour la machine en en indiquant l'emploi. Faites une perquisition chez lui. Prenez son livre des six premiers mois de 1835. Vous trouverez au haut d'une page une mention de cette nature faite de sa main. » — On suit ses instructions, la perquisition est ordonnée, le livre est saisi. M. Pasquier examine le livre, le procureur général examine le livre, on n'y trouve rien. Cela paraît étrange. Pour la première fois, Fieschi était en défaut. On le lui dit : « — Cherchez mieux. » Inutiles recherches, peines perdues. On adjoint aux commissaires de la chambre un ancien juge

ve, la fille
et Morey et
ué de
mais, se

ites une
in. » — On
: rien. Cela
ux

d'instruction que cette affaire fait conseiller à la cour royale de Paris. (M. Gaschon, que le chancelier Pasquier, en me contant tout cela, appelait Gâcon ou Cachon). Ce juge, homme expert, prend le registre, l'ouvre, et, en deux minutes, trouve en haut d'une page, en effet, la mention dénoncée par Fieschi. Pepin s'était borné à la barrer négligemment, mais elle était restée fort lisible. Le président de la cour des pairs et le procureur général, par une sorte d'habitude facile à comprendre, n'avaient pas lu les passages barrés, et cette mention leur avait échappé.

La chose trouvée, on amène Fieschi, on amène Pepin, et on les confronte devant le livre. Consternation de Pepin, joie de Fieschi. Pepin bredouille, se trouble, pleure, parle de sa femme et de ses trois enfants. Fieschi triomphe. L'interrogatoire fut décisif et perdit Pepin. La séance avait été longue; M. Pasquier renvoie Pepin, tire sa montre et dit à Fieschi : — Cinq heures! Allons! en voilà assez pour aujourd'hui. Il est temps que vous alliez dîner. — Fieschi fait un bond : — Dîner! oh! j'ai dîné aujourd'hui. J'ai coupé le cou à Pepin.

Fieschi était exact dans les moindres détails. Il dit un jour qu'au moment de son arrestation il avait un poignard sur lui. Il n'était resté aucune trace de ce poignard dans aucun procès-verbal. — Fieschi, lui dit M. Pasquier, à quoi bon mentir? Vous n'aviez pas de poignard. Hé! monsieur le président, dit Fieschi, en arrivant au corps de garde, j'ai profité du moment où les sergents de ville avaient le

con ou
chi. Pepin
bitude
in, et on les
ieschi
q heures!
e cou à
trace de ce
dit Fieschi,

dos tourné pour jeter le poignard sous le lit de camp où l'on m'avait couché. Il y doit être encore. Faites chercher. Ces gendarmes sont des cochons. Ils ne balayaient pas sous leur lit. — On alla au corps de garde, on déplaça le lit de camp, et l'on trouva le poignard.

J'étais à la cour des pairs la veille de sa condamnation. Morey était pâle et immobile. Pepin faisait semblant de lire un journal. Fieschi gesticulait, déclamant, riant. A un certain moment, il se leva et dit : — Messieurs les pairs, dans quelques jours, ma tête sera séparée de mon corps, je serai mort et je pourrirai dans la terre. J'ai commis un crime et je rends un service. Mon crime, je vais l'expier. Mon service, vous en recueillerez les fruits. Après moi, plus d'émeutes, plus d'assassinats, plus de troubles. J'aurai essayé de tuer le roi, j'aurai abouti à le sauver. — Ces paroles, le geste, le son de voix, l'heure, le lieu, me frappèrent. Cet homme me parut courageux et résolu. Je disais la chose à M. Pasquier, qui me répondit : — Il ne croyait pas mourir.

C'était un bravo, un condottiere, rien autre chose. Il avait servi et mêlait à son crime je ne sais quelles idées militaires. — Votre action est bien horrible, lui disait M. Pasquier; mitrailler des inconnus, des gens qui ne vous ont fait aucun mal, des passants! — Fieschi répliqua froidement : — C'est ce que font des soldats en embuscade.

LA MORT DU DUC D'ORLÉANS

Hier, 13 juillet, M. le duc d'Orléans est mort par accident.

A ce sujet, quand on médite l'histoire des cent cinquante dernières années, une remarque vient à l'esprit. Louis XIV a régné, son fils n'a pas régné; Louis XV a régné, son fils n'a pas régné; Louis XVI a régné, son fils n'a pas régné; Napoléon a régné, son fils n'a pas régné; Charles X a régné, son fils n'a pas régné; Louis-Philippe règne, son fils ne règnera pas. Fait extraordinaire! Six fois de suite la prévoyance humaine désigne dans tout un peuple une tête qui devra régner, et c'est précisément celle-là qui ne règne pas. Six fois de suite la prévoyance humaine est en défaut. Le fait persiste avec une redoutable et mystérieuse obstination. Une révolution survient, un universel tremblement d'idées qui engloutit en quelques années un passé de dix siècles et toute la vie sociale d'une grande nation; cette commotion formidable renverse tout, excepté le fait que nous venons de signaler; elle le fait jaillir au contraire du milieu de tout ce

qu'elle fait crouler; un grand empire s'établit, un Charlemagne apparaît, un monde nouveau surgit, le fait persiste; il semble être du monde nouveau comme il était du monde ancien. L'empire tombe, les vieilles races reviennent, le Charlemagne se dissout, l'exil prend le conquérant et rend les proscrits; les révolutions se reforment et éclatent, les dynasties changent trois fois, les événements passent sur les événements, les flots passent sur les flots, — toujours le fait surnage, tout entier, sans discontinuité, sans modification, sans rupture. Depuis que les monarchies existent, le droit dit : *Le fils aîné du roi règne toujours*, et voilà que, depuis cent quarante ans, le fait répond : *Le fils aîné du roi ne règne jamais*. Ne semble-t-il pas que c'est une loi qui se révèle; et qui se révèle, dans l'ordre inexplicable des faits humains, avec ce degré de persistance et de précision qui jusqu'à présent n'avait appartenu qu'aux faits matériels? Ne serait-il pas effrayant que certaines lois de l'histoire se manifestassent aux hommes avec la même exactitude, la même rigidité, et pour ainsi dire la même dureté, que les grandes lois de la nature?

comme il
évolu tions
t surnage,
voilà que,
l'ordre
l pas
, que les

Pour le duc d'Orléans mourant, on jeta en hâte quelques matelas à terre et on fit le chevet d'une vieille chaise-fauteuil de paille qu'on renversa.

Un poêle délabré était derrière la tête du prince. Des casseroles et des marmites et des poteries grossières garnissaient quelques planches le long du mur. De grandes cisailles, un fusil de chasse, quelques images coloriées à deux sous, clouées à quatre clous, représentaient Mazagran, le Juif Errant, et l'attentat de Fieschi. Un portrait de Napoléon et un portrait du duc d'Orléans (Louis-Philippe) en colonel-général de hussards, complétaient la décoration de la muraille. Le pavé était un carreau de briques rouges non peintes. Deux vieux bahuts-armoires étayaient à gauche le lit de mort du prince.

Le chapelain de la reine, qui assistait le curé de Neuilly au moment de l'extrême-onction, est un fils naturel de Napoléon, l'abbé..., qui ressemble beaucoup à l'empereur, moins l'air de génie.

Le maréchal Gérard assistait à cette agonie en uniforme, le maréchal Soult en habit noir avec sa figure de vieil évêque, M. Guizot en habit noir, le roi avec un pantalon noir et un habit marron. La reine était en robe de soie violette garnie de dentelles noires.

20 juillet.

Dieu a fait deux dons à l'homme : l'espérance et l'ignorance. L'ignorance est le meilleur des deux.

Chaque fois que M. le duc d'Orléans, prince royal, allait à Villiers, son palais d'été, il passait devant une maison d'aspect chétif, n'ayant que deux étages et une seule fenêtre à chacun de ses deux étages, avec une pauvre boutique peinte en vert à son rez-de-chaussée. Cette boutique, sans fenêtre sur la route, n'avait qu'une porte qui laissait entrevoir dans l'ombre un comptoir, des balances, quelques marchandises vulgaires étalées sur le carreau, au-dessus de laquelle était peinte en lettres jaune sale cette inscription : COMMERCE D'ÉPICERIE. Il n'est pas bien sûr que M. le duc d'Orléans, jeune, insouciant, joyeux, heureux, ait jamais remarqué cette porte ; ou, s'il y a parfois jeté les yeux en courant rapidement sur ce chemin de plaisance, il l'aura regardée comme la porte d'une boutique

misérable, d'un bouge quelconque, d'une mesure. C'était la porte de son tombeau.

Aujourd'hui mercredi, j'ai visité le lieu où le prince est tombé ; il y a précisément à cette heure une semaine. C'est à l'endroit de la chaussée qui est compris entre le vingt-sixième et le vingt-septième arbre à gauche, en comptant les arbres à partir de l'angle que fait le chemin avec le rond-point de la porte Maillot. Le dos d'âne de la chaussée a vingt et un pavés de largeur. Le prince s'est brisé le front sur le troisième et le quatrième pavé à gauche, près du bord. S'il eût été lancé dix-huit pouces plus loin, il serait tombé sur la terre.

Le roi a fait enlever les deux pavés tachés de sang, et l'on distinguait encore aujourd'hui, malgré la boue d'une journée pluvieuse, les deux pavés nouveaux fraîchement posés.

En face, sur le mur, entre les deux arbres, les passants ont tracé sur le plâtre une croix avec cette date : *13 juillet 1842* ; à côté est écrit ce mot : *martir (sic)*.

Du lieu où le prince est tombé on aperçoit à droite, dans une éclaircie, entre les maisons et les arbres, l'arc de l'Étoile. Du même côté, et à une portée de pistolet, apparaît un grand mur blanc entouré de hangars et de gravois, bordé d'un fossé et surmonté d'un enchevêtrement de grues, de cabestans et d'échafaudages. Ce sont les fortifications de Paris.

Pendant que je considérais les deux pavés et la croix tracée sur le mur, une bande d'écoliers, tous coiffés de chapeaux de paille, m'a entouré subitement, et ces jeunes, fraîches et riantes figures se sont groupées avec une curiosité insouciantes autour du lieu fatal. A quelques pas plus loin, une jeune servante embrassait et caressait un tout petit enfant avec de grands éclats de rire.

La maison où le prince a expiré porte le n° 4 bis et est située entre une fabrique de savon et un gargotier-marchand de vin. La boutique du rez-de-chaussée est fermée. Au mur, à droite de la porte, est adossé un banc de bois grossier sur lequel deux ou trois vieilles femmes se réchauffaient au soleil. Au-dessus de leur tête était collée, sur le fond vert du badigeon, une grande affiche blanche portant ces mots : *Eau minérale de Esprit Putot*. Des rideaux de calicot blanc à la fenêtre du premier semblent indiquer que la maison est encore habitée. Force buveurs, attablés chez le marchand de vin voisin, riaient et causaient bruyamment. Deux portes au delà, sur la maison n° 6, presque vis-à-vis l'endroit où le prince s'est tué, est peinte cette enseigne en lettres noires : *Chanudet, paveur*.

Chose singulière ; le prince est tombé à gauche, et l'autopsie a constaté que le corps était contus et le crâne brisé du côté droit.

M. Villemain (c'est lui-même qui me le disait avant-hier) est arrivé près du prince une demi-heure à peine après l'accident. Toute la famille royale y était déjà.

ment, et ces
embrassait
von et un
l deux ou
s mots :
urs, attablés
st tué, est
contus et le
Toute la

En voyant entrer M. Villemain, le roi vint à lui vivement et lui dit : C'est une chute cruelle; il est encore évanoui, mais il n'a aucune fracture, tous les membres sont souples et en bon état. Le roi avait raison; tout le corps du prince était sain et intact, excepté la tête, laquelle, sans déchirure ni lésion extérieure, était brisée sous la peau *comme une assiette*, me dit Villemain.

Quoi qu'on en ait dit, le prince n'a ni pleuré ni parlé. Le crâne étant fracassé et le cerveau déchiré, cela était impossible. Il n'y avait plus qu'un reste de vie organique. Le mourant ne voyait pas, ne sentait pas, ne souffrait pas. M. Villemain l'a vu seulement remuer les jambes deux fois.

Le côté gauche du chemin est occupé par des jardins et des maisons de plaisance; du côté droit, il n'y a que des masures.

Le 13 juillet, quand le prince sortit des Tuileries pour la dernière fois, il rencontra d'abord le monument humain qui éveille le plus puissamment l'idée de la durée, l'obélisque de Rhamsès, mais il put songer qu'à cette même place avait été dressé l'échafaud de Louis XVI. Il rencontra ensuite le monument qui éveille le plus splendidement l'idée de la gloire, l'arc de triomphe de l'Étoile, mais il put se souvenir que sous cette même voûte avait passé le cercueil de Napoléon. Cinq cents pas plus loin, il rencontra un chemin qui doit son nom sinistre à l'insurrection du

6 octobre fomentée par Philippe-Égalité contre Louis XVI. Ce chemin s'appelle la route de la *Révolution*. Au moment où ils y entrèrent, les chevaux qui conduisaient le petit-fils d'Égalité s'emportèrent, *se révoltèrent*, pour ainsi dire, et aux deux tiers de cette route fatale, le prince tomba.

Le duc d'Orléans s'appelait Ferdinand comme son aïeul de Naples, Philippe comme son père et son aïeul de France, Louis comme Louis XVI, Charles comme Charles X, et Henri comme Henri V. Dans son acte mortuaire, on a omis (est-ce à dessein?) son nom sicilien de Rosolino. J'avoue que j'ai regretté ce nom gracieux qui rappelait Palerme et sainte Rosalie. On a craint je ne sais quel ridicule. Rosolino est charmant pour les poètes et bizarre pour les bourgeois.

Comme je m'en revenais vers six heures du soir, j'ai remarqué cette affiche en grosses lettres, collée çà et là sur les murailles : *Fête de Neuilly, le 3 juillet.*

UN RÊVE

14 novembre.

Voici un rêve que j'ai fait cette nuit. Je l'écris uniquement à cause de la date.

J'étais chez moi, mais dans un chez-moi qui n'est pas le mien, et que je ne connais pas. Il y avait plusieurs vastes salons, très beaux et très éclairés. C'était le soir. Une soirée d'été. J'étais dans l'un de ces salons près d'une table avec quelques amis qui étaient mes amis en rêve, mais dont je ne connais pas un. On causait gaiement et l'on riait aux éclats. Les fenêtres étaient toutes grandes ouvertes. Tout à coup j'entends une rumeur derrière moi. Je me retourne et je vois venir à moi, au milieu d'un groupe de personnes que je ne connaissais pas, M. le duc d'Orléans.

J'allai au prince avec un mouvement de joie, et sans aucune surprise d'ailleurs. Le prince paraissait fort gai et en belle humeur. Je ne me souviens plus du vêtement qu'il portait.

Je lui tendis la main en le remerciant d'être ainsi venu chez moi cordialement et sans s'être fait annoncer. Je me rappelle lui avoir dit très distinctement : Merci, prince. Il me répondit par un serrement de main.

En ce moment, je tournai la tête et je vis trois ou quatre hommes qui posaient sur la cheminée un buste de M. le duc d'Orléans en marbre blanc. Je m'aperçus

ne connais
quelques
ouvertes.
M. le duc
souviens
le lui avoir
posaient

alors qu'il y avait déjà sur cette même cheminée un autre buste du prince en bronze. Les hommes mirent le buste de marbre à la place du buste de bronze et se retirèrent en silence. Le prince m'entraîna vers l'une des fenêtres qui, comme je l'ai dit, étaient ouvertes. Il me semble que, dans ce mouvement-là, nous passâmes d'un salon dans l'autre. Cela est vague dans mon esprit. Nous nous assîmes, le prince et moi, près de la fenêtre, qui avait vue sur une admirable perspective. C'était l'intérieur d'une ville. Dans mon rêve je connaissais fort bien cette ville, mais, en réalité, c'est un lieu que je n'ai jamais vu.

Au-dessous de la fenêtre s'étendait et se prolongeait, entre deux masses noires d'édifices, un large fleuve que le clair de lune faisait éclatant par endroit. Au fond, dans la brume, s'élevaient les deux clochers aigus et gigantesques d'une espèce de cathédrale extraordinaire; à gauche, tout près de la fenêtre, l'œil se perdait dans une petite ruelle sombre. Je ne me rappelle pas qu'il y eût dans cette ville des lumières aux fenêtres et des habitants dans les rues.

Cet endroit m'était connu, je le répète, et j'en parlais au prince comme d'une ville où j'aurais voyagé, en le félicitant d'être venu la voir, lui aussi.

Le ciel était d'un bleu tendre et d'une mollesse charmante. Un vent tiède agitait dans un coin des arbres à peine distincts. Le fleuve bruissait doucement. Tout cet ensemble avait je ne sais quelle sérénité inexprimable. Il semblait qu'on y sentit l'âme des choses. J'invitais le prince à contempler cette belle

bronze et se
tous
mirable
essous de
dans la
daît dans
ait connu, je
d'une
s quelle

nuît, et je me souviens que je lui disais distinctement ces paroles : — Vous êtes prince, on vous apprendra à admirer la politique humaine; apprenez aussi à admirer la nature.

Comme je causais avec M. le duc d'Orléans, je me suis senti pris d'un saignement de nez; je me suis retourné et j'ai reconnu, parmi des personnes qui s'entretenaient derrière nous à voix basse à quelque distance, M. Mélesville et M. Blanqui. Le sang que je sentais couler sur ma bouche et sur mes joues était très noir et très épais. Le prince le regardait couler et continuait de me parler sans témoigner d'étonnement. J'essayais vainement d'arrêter ce saignement avec mon mouchoir. Enfin je m'adressai à M. Blanqui et je lui dis : Vous qui êtes médecin, arrêtez donc ce sang, et expliquez-moi ce que cela veut dire. M. Blanqui, qui n'était médecin que dans mon rêve, et qui dans la réalité est économiste, ne me répondit pas. Je continuai de causer avec le prince, et le sang continua de couler.

Je ne sais au juste comment il se fait que j'aie cessé de m'occuper de ce sang qui m'inondait le visage. Il y a ici un moment de trouble et de brume dans lequel je ne distingue plus que très confusément les formes de ce rêve. Ce que je sais, c'est que j'entendis tout à coup dans le salon que nous venions de quitter un nouveau brouhaha pareil à celui qui avait annoncé la venue de M. le duc d'Orléans. Un de mes amis entra et me dit : C'est le général Lafayette qui vient vous voir. Je me levai vivement et je rentrai dans le premier salon. Le général Lafayette y était

aussi à ad
des
che et sur
arrêter ce
e cela veut
ince, et le
de trouble
lon que
st le

en effet, je le reconnus parfaitement et je trouvai sa visite toute simple et toute naturelle. Il était appuyé sur son fils Georges, qui avait une grosse figure rouge et réjouie, et qui me prit les mains en me les secouant très fort. Le général était très pâle. Beaucoup de personnes inconnues l'entouraient.

Il m'est impossible de me rappeler ce que je dis au général et ce qu'il me répondit. Au bout de très peu d'instants, il me dit : Je suis pressé, il faut que je parte, donnez-moi le bras jusqu'à votre porte. Alors il appuya son coude gauche sur mon épaule droite et son coude droit sur l'épaule gauche de son fils Georges et nous nous dirigeâmes à pas très lents vers la porte.

Au moment où j'arrivais à l'escalier et où j'allais descendre avec le général, je me retournai et je jetai un coup d'œil derrière moi. Mon regard évidemment perçait en ce moment-là les épaisseurs de toutes les murailles, car je vis en entier plusieurs grands salons. Il n'y avait plus personne ; tout était toujours éclairé, mais tout était désert. Seulement, je vis, seul et toujours assis à la même place dans l'embrasure de la même fenêtre, M. le duc d'Orléans qui me regardait tristement. En ce moment, je m'éveillai.

J'ai eu ce rêve dans la nuit du 13 au 14 novembre 1842, précisément quatre mois après la mort de M. le duc d'Orléans, tué le 13 juillet, et dans la nuit même du jour où expirait le deuil porté pour la mort du prince.

1843

—

ROYER-COLLARD

—

16 juin.

Hier, à l'Académie, la séance n'était pas encore ouverte, M. Royer-Collard et M. Ballanche sont venus s'asseoir auprès de moi. Nous nous sommes mis à causer. C'était pourtant plutôt une conversation à deux qu'à trois. J'écoutais plus que je ne parlais.

— Voici enfin la chaleur qui vient, a dit M. Royer-Collard.

— Oui, a répondu M. Ballanche, mais il en vient trop. C'est déjà trop pour moi.

— Comment! vous n'êtes donc pas méridional?

— Non. Cette chaleur m'accable. Je la subis. Je me résigne.

— Il faut se résigner aux saisons comme aux hommes, a dit M. Royer-Collard.

— La résignation est le fond de tout.

— Si l'on ne savait pas se résigner, a poursuivi

M. Royer-Collard, on mourrait de colère. Puis, après un moment de silence, et en appuyant sur les mots de la façon qui lui est particulière : — Je ne dis pas qu'on mourrait *en* colère, je dis qu'on mourrait *de* colère.

— Moi, la colère n'est plus dans mon tempérament. Je n'en ai plus.

— Je n'ai plus de colère, a reparti M. Royer-Collard, parce que je réfléchis qu'une demi-heure après je ne serai plus en colère.

— Et moi, a répliqué M. Ballanche, je n'ai plus de colère parce que j'ai l'esprit troublé.

Après un moment de silence, il a ajouté en souriant : — La dernière fois que je me suis mis en colère, c'est à l'époque de la coalition. La coalition, oui, oui, la coalition a été ma dernière colère.

— Je ne me mettais déjà plus en colère dans ce temps-là, a répondu M. Royer-Collard, je regardais faire. J'ai protesté beaucoup plus en dedans qu'au dehors de moi, comme proteste un homme qui ne parle plus. Depuis lors je suis resté trois ans encore à la Chambre. Je le regrette. C'est trois ans de trop. Je suis resté trop longtemps à la Chambre; j'aurais dû me retirer plus tôt. Pourtant pas à l'époque de la révolution de Juillet, pas à l'époque du refus de serment; on se serait mépris sur ma pensée.

J'ai dit : — Vous avez raison, monsieur, il y avait dans la révolution de Juillet un fond de droit que vous ne pouviez méconnaître; vous n'étiez pas de ceux qui pouvaient protester contre elle.

Je ne dis pas
de colère, a
répartit M.
Royer-Collard,
parce que je
réfléchis qu'une
demi-heure après
je ne serai plus
en colère.

— Aussi ne l'ai-je point fait, m'a répondu M. Royer-Collard en souriant. Je ne blâme pas ceux qui ont agi autrement que moi. Chacun a sa conscience, et dans les choses politiques il y a beaucoup de manières d'être honnête. On a l'honnêteté qui résulte de la lumière qu'on a.

Il a gardé un moment le silence, comme s'il recueillait ses souvenirs, puis il a repris :

— Eh! mon Dieu! Charles X aussi était honnête. Puis il s'est tu.

Je l'ai laissé rêver un instant, et, voulant connaître le fond de sa pensée, j'ai repris :

— Quoi qu'on en ait dit, c'était un roi honnête homme, et, quoi qu'on en ait dit encore, il n'est tombé que par sa faute. Les historiens arrangeront cela comme ils voudront, mais cela est. C'est Charles X qui a renversé Charles X.

— Oui, a répondu M. Royer-Collard en me faisant de la tête un grave signe d'assentiment, il s'est précipité, il l'a voulu, c'est vrai. On a dit qu'il était mal conseillé. Erreur! erreur! Personne ne le conseillait. On a prétendu qu'il consultait le cardinal de la Farre, M. de Latil, M. de Polignac, son entourage. Plût au ciel qu'il l'eût fait! Aucun de ceux qui l'entouraient n'était aussi avant que lui dans le vertige; aucun ne lui eût donné d'aussi mauvais conseils que ceux qu'il se donnait à lui-même. Tous ceux qui entouraient le roi — ce qu'on appelait les courtisans — étaient plus sages que lui.

M. Royer-Collard a gardé un moment le silence,

ce, et dans
, comme s'il
maître le
. Les
ne faisant
illait. On a
ent n'était
roi — ce

puis a repris avec un sourire triste qu'il a eu souvent pendant cette conversation :

— Plus sages, c'est-à-dire moins fous.

Encore un silence ; puis il a ajouté :

— Non, personne ne le conseillait.

Et après un autre silence :

— Et rien ne le conseillait ! Il était depuis sa jeunesse resté identique à lui-même. C'était toujours le comte d'Artois, il n'avait pas changé. N'avoir pas changé, eût-on vécu quatrevingts ans, c'était la seule qualité qu'il estimât. Il appelait cela avoir *un caractère*. Il disait que, depuis la Révolution, il n'y avait en France et dans le siècle que deux hommes, M. de La Fayette et lui. Il estimait M. de La Fayette.

— En effet, ai-je dit, c'étaient deux cerveaux faits à peu près de la même façon. Seulement ils logeaient une idée différente, voilà tout.

— Et ils étaient organisés, a repris M. Royer-Colard, pour aller l'un et l'autre au bout de leur idée. Charles X devait faire ce qu'il a fait. C'était fatal. Je le savais, je connaissais le roi, je le voyais de temps en temps ; comme j'avais été royaliste, il m'accueillait bien, il me traitait avec bonté. J'avais prévu sans peine le coup qu'il méditait. M. de Chateaubriand pourtant n'y croyait point. Il vint me voir à son retour de son ambassade de Rome et me demanda ce que j'en pensais. Je lui dis la chose. Les avis étaient partagés. Les meilleurs esprits doutaient que tant de démesure fût possible. Mais moi, je ne doutais pas. Le jour où je portai au roi l'adresse des deux cent vingt et un,

ajouté : —
 toujours le
 caractère.
 — En effet,
 , a repris
 je le voyais

choses. Les
 choses des

c'était vers la fin de février 1830, je pourrais dire que je lus l'événement de Juillet dans ses regards.

— Comment vous reçut-il? demandai-je.

— Bien froidement. Avec gravité. Avec douceur. Je lui lus l'adresse simplement, avec fermeté pourtant, sans appuyer sur les passages et sans les dissimuler. Le roi écouta cela comme autre chose. Quand j'eus fini... — Ici M. Royer-Collard s'est interrompu et il a ajouté, toujours avec le même triste sourire : — Ce que je vais vous dire là est peu royal... Quand j'eus fini de parler, — le roi était assis sur ce qu'on appelait le trône, — il tira de dessous sa cuisse un papier qu'il déploya et qu'il nous lut. C'était sa réponse à notre adresse. D'ailleurs, il ne manifesta pas de colère. Il en avait montré beaucoup, deux ans auparavant, à l'époque de l'autre adresse, — vous savez, monsieur Ballanche, — de celle qu'avait rédigée M. Delalot. L'usage était de communiquer l'adresse de la Chambre la veille au soir afin que le roi pût préparer sa réponse. Quand le roi reçut l'adresse Delalot, les ministres présents, il entra dans une telle colère qu'on l'entendit crier du Carrousel. Il déclara tout net qu'il ne recevrait pas l'adresse, qu'il casserait la Chambre. C'était une vraie fureur, et qui était au comble. Le moment était périlleux. M. de Portalis, qui était alors garde des sceaux, se risqua. Vous connaissez M. de Portalis, monsieur Victor Hugo, je ne vous le donne pas pour un héros, mais voyez ce que peut une parole honnête sur un esprit obstiné. M. de Portalis, debout devant Charles X, se borna à lui dire : — Si telles

ien
Le roi
Ce que je
er qu'il
nt, à
: la
colère
au comble.
vous le
i dire : —

sont les intentions du roi pour demain, il faut que le roi nous donne dès à présent ses ordres pour après-demain. — Chose remarquable, ce peu de paroles fit tomber la colère de Charles X, *exigui pulveris jactu*. Il se tourna avec dépit vers M. de Martignac et lui dit : — Eh bien, Martignac, je les recevrai, mais mettez-vous là à cette table, prenez une plume, et faites-moi une réponse verte et dure et digne d'un roi de France. — M. de Martignac obéit. Pendant qu'il écrivait, la colère du roi tomba encore; et quand M. de Martignac eut fini et qu'il lut au roi le projet de réponse, déjà fort amorti par l'esprit conciliant de Martignac, Charles X prit vivement la plume pour en biffer la moitié et adoucir le reste. Voilà comme passe la colère, même la colère d'un roi, même la colère d'un obstiné, même la colère de Charles X.

En ce moment, comme la séance était ouverte depuis quelques instants, le directeur de l'Académie (M. Flourens) a agité la sonnette, et un huissier a crié : A vos places, messieurs. M. Royer-Collard s'est levé et m'a dit : — Au reste, tous ces détails-là ne seront pas recueillis et ne seront jamais de l'histoire.

— Peut-être, ai-je répondu.

1844

LE ROI LOUIS-PHILIPPE

Septembre.

Le roi Louis-Philippe me disait l'autre jour :

— Je n'ai jamais été amoureux qu'une fois dans ma vie. — Et de qui, sire? — De Madame de Genlis.
— Bah! mais elle était votre précepteur.

Le roi se mit à rire et reprit :

— Comme vous dites. Et un rude précepteur, je vous jure. Elle nous avait élevés avec férocité, ma sœur et moi. Levés à six heures du matin, hiver comme été, nourris de lait, de viandes rôties et de pain; jamais une friandise, jamais une sucrerie; force travail, pas de plaisir. C'est elle qui m'a habitué à coucher sur des planches. Elle m'a fait apprendre une foule de choses manuelles; je sais, grâce à elle, un peu faire tous les métiers, y compris le métier de frater. Je saigne mon homme comme Figaro. Je suis menuisier, palefrenier, maçon, forgeron. Elle était systématique et sévère. Tout petit j'en avais peur;

j'étais un garçon faible, paresseux et poltron ; j'avais peur des souris ! elle fit de moi un homme assez hardi et qui a du cœur. En grandissant, je m'aperçus qu'elle était fort jolie. Je ne savais pas ce que j'avais près d'elle. J'étais amoureux, mais je ne m'en doutais pas. Elle, qui s'y connaissait, comprit et devina tout de suite. Elle me traita fort mal. C'était le temps où elle couchait avec Mirabeau. Elle me disait à chaque instant : — Mais, monsieur de Chartres, grand dadais que vous êtes, qu'avez-vous donc à vous fourrer toujours dans mes jupons ! — Elle avait trente-six ans, j'en avais dix-sept.

Le roi, qui vit que cela m'intéressait, continua :

— On a beaucoup parlé de M^{me} de Genlis, on l'a peu connue. On lui a attribué des enfants qu'elle n'avait point faits, Paméla, Casimir. Voici : elle aimait ce qui était beau et joli, elle avait le goût des gracieux visages autour d'elle. Paméla était une orpheline qu'elle recueillit à cause de sa beauté ; Casimir était le fils de son portier. Elle trouvait cet enfant charmant ; le père battait le fils : — Donnez-le-moi, dit-elle un jour. — Le portier consentit, et cela lui fit Casimir. En peu de temps, Casimir devint le maître de la maison. Elle était vieille, alors. Paméla est de sa jeunesse, de notre temps à nous. M^{me} de Genlis adorait Paméla. Quand il fallut émigrer, M^{me} de Genlis partit pour Londres avec ma sœur, et une somme de cent louis. Elle emmena Paméla à Londres. Ces dames étaient misérables et vivaient chichement en hôtel garni. C'était l'hiver. Vraiment, monsieur Hugo, on ne dînait pas

erçus qu'elle
out de
l dadais
t
, Casimir.
le sa
onsentit, et
i. M" de
t Londres.

tous les jours. Les bons morceaux étaient pour Paméla. Ma pauvre sœur soupirait, et était le souffredouleurs, la Cendrillon. C'est comme je vous le dis. Ma sœur et Paméla, pour économiser les malheureux cent louis, couchaient dans la même chambre. Il y avait deux lits, mais rien qu'une couverture de laine. Ma sœur l'eut d'abord; mais un soir M^{me} de Genlis lui dit : « Vous êtes robuste et de bonne santé; Paméla a bien froid, j'ai mis la couverture à son lit. » Ma sœur fut outrée, mais n'osa s'insurger; elle se contenta de grelotter toutes les nuits. Du reste, ma sœur et moi nous aimions M^{me} de Genlis.

M^{me} de Genlis mourut trois mois après la révolution de juillet. Elle eut juste le temps de voir son élève roi. Louis-Philippe était vraiment bien un peu son ouvrage; elle avait fait cette éducation comme un homme et non comme une femme. Elle n'avait absolument pas voulu compléter son œuvre par la suprême éducation de l'amour. Chose bizarre dans cette femme si peu scrupuleuse, qu'elle ait ébauché le cœur et qu'elle ait dédaigné de l'achever!

Quand elle vit le duc d'Orléans roi, elle se borna à dire : — J'en suis bien aise. — Ses dernières années furent pauvres et presque misérables. Il est vrai qu'elle n'avait aucun ordre et semait l'argent sur les pavés. Le roi la venait voir souvent; il la visita jusqu'aux derniers jours de sa vie. Sa sœur, Madame Adélaïde, et lui ne cessèrent de témoigner à M^{me} de Genlis toute sorte de respect et de déférence.

M^{me} de Genlis se plaignait seulement un peu de ce

qu'elle appelait la ladrerie du roi. Elle disait : — Il était prince, j'en ai fait un homme ; il était lourd, j'en ai fait un homme habile ; il était ennuyeux, j'en ai fait un homme amusant ; il était poltron, j'en ai fait un homme brave ; il était ladre, je n'ai pu en faire un homme généreux. Libéral, tant qu'on voudra ; généreux, non.

Septembre.

M. Guizot sort tous les jours après son déjeuner, à midi, et va passer une heure chez M^{me} la princesse de Liéven, rue Saint-Florentin. Le soir il y retourne, et, excepté les jours officiels, il y passe toutes ses soirées.

M. Guizot a cinquante-sept ans, la princesse en a cinquante-huit. A ce sujet, le roi disait un soir à M. Duchâtel, ministre de l'intérieur : — Guizot n'a donc pas un ami qui le conseille ? Qu'il prenne garde à ces femmes du nord. Il ne se connaît pas en femmes du nord. Quand une femme du nord est vieille et a affaire à un homme plus jeune qu'elle, elle le suce jusqu'à la moelle ! — Puis le roi de rire. M. Duchâtel, qui est gros et gras, qui a des favoris et quarante-cinq ans, rougit très fort.

Octobre.

Le roi, chez lui, le soir, ne porte habituellement aucune décoration. Il est vêtu d'un habit marron, d'un pantalon noir et d'un gilet de satin noir ou de piqué blanc. Il a une cravate blanche, des bas de soie à jour et des souliers vernis. Il porte un toupet gris, peu dissimulé, et coiffé à la mode de la restauration. Point de gants. Il est gai, bon, affable et causeur.

Son voyage en Angleterre l'a charmé. Il m'en a parlé une heure et demie avec force gestes et imitations de l'accent anglais et des pantomimes anglaises.

— J'ai été fort bien accueilli, me disait-il. La foule, les acclamations, les salves d'artillerie, les banquets, cérémonies, fêtes, visites des corps de ville, harangue de la cité de Londres, rien n'a manqué. Dans tout cela, deux choses surtout m'ont touché. Près de Windsor, à un relais, un homme qui avait suivi ma voiture en courant, s'est arrêté près de moi à la portière, en criant : — Vive le roi ! vive le roi ! vive le roi ! — en français. Puis il a ajouté, toujours en français : — Sire, soyez le bienvenu chez ce vieux peuple d'Angleterre ; vous êtes dans un pays qui sait vous apprécier. — Cet homme ne m'avait jamais vu et ne me reverra jamais. Il n'attend rien de moi. Il m'a semblé que c'était la voix du peuple. Cela m'a ému plus que tous les compliments. — En France, au relais après Eu, un ivrogne me voyant passer a dit à haute voix : — Voilà le roi de

piqué blanc.
oint de

ises.

harangue
a voiture
is : — Sire,
reverra
rès Eu, un

retour; tout est bien : les anglais sont contents, les français seront tranquilles. — Paix et satisfaction des deux peuples, c'était, en effet, mon but. — Oui, j'ai été bien reçu en Angleterre. Et, si l'empereur de Russie a comparé son accueil au mien, il a dû souffrir, lui qui est vaniteux. Il est venu en Angleterre avant moi pour m'empêcher de faire mon voyage. C'est une sottise. Il eût mieux fait de venir après moi. On eût été obligé de le traiter de la même façon. Par exemple, il n'est pas aimé à Londres. Je ne sais pas si l'on eût pu obtenir que le corps de ville se dérangeât pour l'aller voir. Ces aldermen sont des blocs.

Louis-Philippe s'amusait fort de M. Dupin aîné, qui, croyant exagérer les raffinements du langage de cour, appelle Madame Adélaïde, sœur du roi, *ma belle demoiselle*.

SAINT-CLOUD

Novembre.

Le roi était hier soucieux et paraissait fatigué. Quand il m'a aperçu, il m'a conduit dans le salon qui est derrière le salon de la reine, et il m'a dit en me

montrant un grand canapé de tapisserie où sont figurés des perroquets dans des médaillons : — Asseyons-nous sur ces oiseaux. — Puis il m'a pris la main, et s'est plaint assez amèrement :

— Monsieur Hugo, on me juge mal. On dit que je suis fier, on dit que je suis habile. Cela veut dire que je suis traître. Cela me blesse. Je suis un honnête homme, tout bonnement; je vais droit devant moi. Ceux qui me connaissent savent que j'ai de l'ouverture de cœur. Thiers, en travaillant avec moi, me dit, un jour que nous n'étions pas d'accord : — Sire, vous êtes fier, mais je suis plus fier que vous. — La preuve que non, lui répondis-je, c'est que vous me le dites. — M. de Talleyrand me disait un jour : « Vous ne ferez jamais rien de Thiers, qui serait pourtant un excellent instrument. Mais c'est un de ces hommes dont on ne peut se servir qu'à la condition de les satisfaire. Or il ne sera jamais satisfait. Le malheur pour lui comme pour vous, c'est qu'il ne puisse plus être cardinal. » — Thiers, du reste, a de l'esprit, mais il a trop l'orgueil d'être un parvenu. Guizot vaut mieux. C'est un homme solide, un point d'appui; espèce rare et que j'estime. Il est supérieur même à Casimir Perier, qui avait l'esprit étroit. C'était une âme de banquier scellée à la terre comme un coffre-fort. Oh ! que c'est rare, un vrai ministre ! Ils sont tous comme des écoliers. Les heures de conseil les gênent, les plus grandes affaires se traitent en courant. Ils ont hâte d'être à leurs ministères, à leurs commissions, à leurs bureaux, à leurs bavardages. Dans les temps qui ont suivi 1830, ils avaient

la main, et
Cela me
, en
ui répondis-
ent. Mais
ous, c'est
ide, un
erre comme
trai tent en
nt

l'air humiliés et inquiets quand je les présidais. Et puis, aucun sentiment vrai du pouvoir, peu de grandeur au fond, pas de suite dans les projets, pas de persistance dans les volontés. On quitte le conseil comme un enfant sort de classe. Le jour de sa sortie du ministère, le duc de Broglie dansait de joie dans la salle du conseil. Le maréchal Soult arrive. — Qu'avez-vous, mon cher duc? — Maréchal, nous quittons le ministère! — Vous y êtes entré comme un sage, dit le maréchal qui avait de l'esprit, et vous en sortez comme un fou. — Le comte Molé, lui, avait une manière de me céder et de me résister tout à la fois. — Je suis de l'avis du roi quant au fond, disait-il, je n'en suis pas quant à l'opportunité. — Monsieur Hugo, si vous saviez comme les choses se passent quelquefois au conseil! Le traité du droit de visite, ce fameux droit de visite! croiriez-vous cela? n'a pas même été lu en conseil. Le maréchal Sébastiani, alors ministre, disait : — Mais, messieurs, lisez donc le traité. Je disais : — Mes chers ministres, mais lisez donc le traité. — Bah! nous n'avons pas le temps, nous savons ce que c'est; que le roi signe! disaient-ils. — Et j'ai signé.

1845

—

VILLEMAIN

—

7 décembre.

Dans les premiers jours de décembre 1845 j'allai voir Villemain. Je ne l'avais pas vu depuis le 3 juillet ; il y avait précisément cinq mois. Villemain avait été atteint dans les derniers jours de décembre 1844 de cette cruelle maladie qui a marqué la fin de sa carrière politique.

Il faisait froid, le temps était sombre, j'étais triste moi-même ; c'était le cas d'aller consoler quelqu'un. Je montai donc chez Villemain.

Il demeurait alors dans le logement attribué au secrétaire perpétuel de l'académie française, au second étage de l'escalier à droite, au fond de la deuxième cour de l'Institut. Je montai cet escalier ; je sonnai à la porte, qui est à droite, on ne vint pas ; je sonnai une seconde fois ; la porte s'ouvrit. C'était Villemain lui-même. Il était pâle, défait, vêtu d'une longue redingote noire boutonnée en haut d'un seul bouton, ses

cheveux gris en désordre. Il me regarda d'un air grave et me dit sans me sourire : — Tiens, c'est vous, ah ! bonjour.

Puis il ajouta : — Je suis seul, je ne sais où sont mes domestiques, entrez donc.

Il me conduisit par un long corridor dans une chambre, et de là dans sa chambre à coucher. Tout ce logement est triste et a quelque chose qui sent le grenier de couvent. La chambre à coucher, éclairée de deux fenêtres sur la cour, avait pour tout meuble un lit d'acajou sans rideaux et sans couvrepied ; sur le lit une feuille de papier blanc posé négligemment ; quelques fauteuils de crin ; une commode entre les deux fenêtres et un bureau chargé de papiers, de livres, de journaux et de lettres ouvertes. Presque toutes ces lettres avaient des têtes imprimées comme : *Chambre des pairs, Institut de France, Conseil d'État, Journal des savants*, etc. Sur la cheminée, le *Moniteur* du jour, quelques lettres et quelques livres, parmi lesquels l'*Histoire du consulat et de l'empire* par M. de Lacretelle, qui vient de paraître.

Près du lit il y avait un petit lit d'enfant à balustrade d'acajou avec un couvrepied vert. Sur le mur, vis-à-vis le lit, trois cadres accrochés, contenant le portrait de Villemain lithographié et les portraits des deux aînées de ses petites filles, peints à l'huile et assez ressemblants. Sur la cheminée une pendule dérangée et qui marquait une autre heure que l'heure qu'il était réellement ; dans la cheminée un feu presque éteint.

le grenier
r le lit une
es, de
at, Journal
. de

le portrait
ingée et qui

Villemain me fit asseoir et me prit les mains. Il avait quelque chose d'égaré, mais de doux et de grave. Il me demanda des nouvelles de mon été, me dit qu'il avait voyagé, me parla de quelques amis communs, des uns avec affection, des autres avec défiance. Puis son air devint plus calme, et il causa pendant un quart d'heure de choses littéraires avec une grande élévation d'esprit, clair, simple, élégant, spirituel, quoique toujours triste et sans sourire une seule fois.

Tout à coup il me dit en me regardant fixement :

— J'ai dans la tête un point douloureux, je souffre, j'ai des préoccupations pénibles. Si vous saviez quelles machinations il y a contre moi !

— Villemain, lui dis-je, calmez-vous.

— Non, reprit-il, cela est vraiment affreux ! — Après un silence, il ajouta, comme se parlant à lui-même : — Ils ont commencé par me séparer de ma femme ; je l'aimais, je l'aime toujours ; elle avait quelque chose dans l'imagination ; cela a pu engendrer des fantômes. Mais ce qui est bien plus certain, c'est qu'on a réussi à créer en elle une antipathie contre moi ; et puis, voilà, on m'a séparé d'elle, ensuite on m'a séparé de mes enfants. Ces pauvres petites filles, elles sont charmantes, vous les avez vues, c'est ma passion. Eh bien ! je n'ose pas aller les voir, et, quand je les vois, je me borne à m'assurer qu'elles se portent bien et qu'elles sont roses, gaies et fraîches, et j'ai peur de leur donner même un baiser sur le front. Grand Dieu ! on se servirait peut-être de mon contact pour leur faire du mal ! Est-ce que je sais les inven-

dit qu'il
lant un
fois. Tout
les
nme se
cela a pu
é d'elle,
aller les
un baiser

tions qu'ils auraient? Ainsi on m'a séparé de ma femme, on m'a séparé de mes enfants, maintenant je suis seul.

Après une pause, il continua : — Non, je ne suis pas seul! je ne suis pas même seul! j'ai des ennemis, j'en ai partout, ici, dehors, autour de moi, chez moi! Tenez, mon ami, j'ai fait une faute, je n'aurais pas dû entrer dans les choses politiques. Pour y réussir, pour y être fort et solide, il m'eût fallu de l'appui; un appui intérieur, le bonheur; un appui extérieur... quelqu'un. (Il voulait sans doute désigner le roi.) Ces deux appuis m'ont manqué tous les deux. Je me suis jeté au milieu des haines, ainsi follement; j'étais désarmé et nu; elles se sont acharnées sur moi; aujourd'hui j'ai fini de toute chose.

Puis tout à coup me regardant avec une sorte d'angoisse : — Mon ami, quoi qu'on vous dise, quoi qu'on vous raconte, quoi qu'on vous affirme sur moi, mon ami, promettez-moi que vous n'ajouterez foi à aucune calomnie. C'est qu'ils sont si infâmes! Pourtant ma vie est bien sombre, mais elle est bien pure. Si vous saviez ce qu'ils inventent, on ne peut se figurer cela. Oh! quelles indignités! Il y a de quoi devenir fou. Si je n'avais pas mes petites filles, je me tuerais. Savez-vous ce qu'ils ont dit? Oh! je ne veux pas répéter cela!... Ils disent que, la nuit, des maçons montent par cette fenêtre pour coucher avec moi.

J'éclatai de rire. — Et cela vous tourmente! mais cela est niais et bête!

— Oui, me dit-il, je suis au second étage, mais

1, je ne suis
rais pas dû
. quelqu'un.
rmé et nu ;
on vous
nt si
s ! Il y a de
a nuit, des
je suis au

ils ont tant de malice qu'ils mettent la nuit de grandes échelles contre mon mur pour le faire croire. — Et quand je songe que ces choses-là, ces turpitudes-là, on les dit en bas et on les croit en haut, et personne pour me défendre. Les uns me font un visage froid, les autres un visage faux. Victor Hugo, jurez-moi que vous ne croirez à aucune calomnie.

Il s'était levé, j'étais profondément ému, je lui dis toutes les paroles douces et cordiales qui peuvent apaiser.

Il poursuivit :

— Oh ! les abominables haines ! Voici comment ils ont commencé. Quand je sortais, ils s'arrangeaient de façon à ce que tout ce je voyais eût un aspect sinistre, je ne rencontrais que des hommes boutonnés jusqu'au menton, des gens habillés de rouge, des toilettes extraordinaires, des femmes vêtues moitié en noir, moitié en violet, qui me regardaient avec des cris de joie, et partout des corbillards de petits enfants suivis d'autres petits enfants, les uns en noir, les autres en blanc. Vous me direz : Mais ce ne sont là que des présages, et un esprit sérieux ne se trouble pas pour des présages. Mon Dieu, je le sais bien ; ce ne sont pas les présages qui m'effrayaient, c'est la pensée qu'on me haïssait au point de se donner tant de peine pour rassembler tant de spectacles lugubres autour de moi. Si un homme me hait assez pour m'envelopper sans cesse d'une volée de corbeaux, ce qui m'épouvante, ce ne sont pas les corbeaux, c'est sa haine.

Ici encore je l'interrompis. — Vous avez des

itudes-là,
z-moi que
oursuivit :
pect
s moitié en
ir, les
bien; ce ne
ubres
x, c'est sa

ennemis, lui dis-je, mais vous avez aussi des amis, songez-y.

Il retira vivement ses mains des miennes : — Tenez, me dit-il, écoutez bien ce que je vais vous dire, Victor Hugo, et vous jugerez ce que j'ai dans l'âme. Vous verrez si je souffre et si mes ennemis ont réussi à ébranler toute confiance et à éteindre toute lumière en moi. Je ne sais plus où j'en suis, ni ce qu'on me veut. Tenez, vous ! vous êtes un homme noble entre tous, vous êtes de sang vendéen, de sang militaire, je dis plus, de sang guerrier, il n'y a rien en vous que de pur et de loyal, vous n'avez besoin de rien ni de personne, je vous connais depuis vingt ans et je ne vous ai jamais vu faire une action qui ne fût honorable et digne. Eh bien, jugez de ma misère, en mon âme et conscience je ne suis pas sûr que vous ne soyez pas envoyé ici par mes ennemis pour m'espionner.

Il souffrait tant que je ne pouvais que le plaindre. Je lui repris la main. Il me regardait d'un air égaré.

— Villemain, lui dis-je, doutez que le ciel soit bleu, mais ne doutez pas que l'ami qui vous parle ici soit loyal.

— Pardon, reprit-il, pardon, oh ! je le sais bien, je disais là des choses folles ; vous ne m'avez jamais manqué, vous, quoique vous ayez eu quelquefois à vous plaindre de moi. Mais j'ai tant d'ennemis ! Si vous saviez ! cette maison en est pleine. Ils sont partout cachés, invisibles, ils m'obsèdent, je sens leurs oreilles qui m'écourent, je sens leurs regards qui me voient. Quelle anxiété que de vivre ainsi !

En ce moment, par un de ces hasards étranges qui

ais vous
 lire toute
 sang
 vingt ans et
 vous ne
 air égaré.
 sais bien, je
 ! Si vous
 me voient.

arrivent parfois comme à point nommé, une petite porte masquée dans la boiserie près de la cheminée s'ouvrit brusquement. Il se retourna au bruit.

— Qu'est-ce? — Il alla à la porte, elle donnait sur un petit corridor. Il regarda dans le corridor.

— Y a-t-il quelqu'un là? demanda-t-il.

Il n'y avait personne.

— C'est le vent, lui dis-je.

Il revint près de moi, mit le doigt sur sa bouche, me regarda fixement et me dit à voix basse avec un accent de terreur inexprimable : — Oh! non!

Puis il resta quelques instants immobile, silencieux, le doigt sur sa bouche comme quelqu'un qui écoute, et les yeux à demi tournés vers cette porte, qu'il laissa ouverte.

Je sentis qu'il était temps d'essayer de lui parler efficacement. Je le fis rasseoir, je lui pris la main.

— Écoutez, Villemain, lui dis-je, vous avez vos ennemis, des ennemis nombreux, j'en conviens...

Il m'interrompit, son visage s'illumina d'un éclair de triste joie.

— Ah! me dit-il, au moins vous en convenez, vous! tous ces imbéciles me disent que je n'ai pas d'ennemis et que je suis visionnaire.

— Si, repris-je, vous avez vos ennemis, mais qui n'a pas les siens? Guizot a ses ennemis, Thiers a ses ennemis, Lamartine a ses ennemis. Moi qui vous parle, est-ce que je ne lutte pas depuis vingt ans? Est-ce que je ne suis pas depuis vingt ans haï, déchiré, vendu, trahi, conspué, sifflé, raillé, insulté,

— Qu'est-
— C'est le
— Oh!
orte, qu'il
vous avez
; en
i n'a pas les
e que je ne

calomnié? Est-ce qu'on n'a pas parodié mes livres et travesti mes actions? Moi aussi, on m'obsède, on m'espionne, on me tend des pièges, on m'y fait même tomber; qui sait si on ne m'a pas suivi aujourd'hui même pendant que j'allais de chez moi chez vous? Mais qu'est-ce que tout cela me fait? Je dédaigne. C'est une des choses les plus difficiles et les plus nécessaires de la vie que d'apprendre à dédaigner. Le dédain protège et écrase. C'est une cuirasse et une massue. Vous avez des ennemis? Mais c'est l'histoire de tout homme qui a fait une action grande ou créé une idée neuve. C'est la nuée qui bruit autour de tout ce qui brille. Il faut que la renommée ait des ennemis comme il faut que la lumière ait des moucherons. Ne vous en inquiétez pas; dédaignez! Ayez la sérénité dans votre esprit comme vous avez la limpidité dans votre vie. Ne donnez pas à vos ennemis cette joie de penser qu'ils vous affligent et qu'ils vous troublent. Soyez content, soyez joyeux, soyez dédaigneux, soyez fort.

Il hocha la tête tristement: — Cela vous est facile à dire à vous, Victor Hugo! Moi je suis faible. Oh! je me connais bien. Je sais mes limites. J'ai un certain talent pour écrire, mais je sais jusqu'où il va; j'ai une certaine justesse dans l'esprit, mais je sais jusqu'où elle va. Je me fatigue vite. Je n'ai pas d'haleine. Je suis mou, irrésolu, hésitant. Je n'ai pas fait tout ce que j'aurais pu faire. Dans les régions de la pensée, je n'ai pas tout ce qu'il faut pour créer. Dans la sphère de l'action, je n'ai pas tout ce qu'il faut pour lutter. La force! mais c'est précisément ce qui me

ait même
gne. C'est
e massue.
it ce qui
té dans
nt. Soyez
e. Oh! je
qu'ou elle
e n'ai pas

manque ! Or le dédain est une des formes de la force.

Il resta un moment pensif, puis ajouta, cette fois avec un sourire : — C'est égal, vous m'avez fait du bien, vous m'avez calmé, je me sens mieux. La sérénité est contagieuse. Oh ! si je pouvais en venir à porter mes ennemis comme vous portez les vôtres !

En ce moment la porte s'ouvrit, deux personnes entrèrent, un M. Fortoul, je crois, et un neveu de Villemain. Je me levai.

— Vous vous en allez déjà ? me dit-il.

Il me conduisit par le corridor jusqu'à l'escalier. Là il me dit : — Mon ami, je crois en vous.

— Eh bien, lui dis-je, je vous ai dit de dédaigner vos ennemis ; faites-le. Mais vous en avez deux dont il faut vous occuper et dont il faut vous défaire. Ces deux ennemis sont la solitude et la rêverie. La solitude amène la tristesse ; la rêverie produit le trouble. Ne soyez pas seul et ne rêvez pas. Allez, sortez, marchez, mêlez vos idées à l'air ambiant, respirez librement et à pleine poitrine, visitez vos amis, venez me voir.

— Mais me recevrez-vous ? me dit-il.

— Avec joie.

— Quand ?

— Tous les soirs si vous voulez.

Il hésita, puis il dit : — Eh bien ! je viendrai. J'ai besoin de vous voir souvent. Vous m'avez fait du bien. A bientôt.

Il hésita encore, puis il reprit :

— Mais si je ne viens pas ?

— Alors, lui dis-je, ce sera moi qui viendrai.

ait du
tres ! En
ne dit-il. Il
nis ; faites-
tristesse ;
poitrine,
: — Eh
Alors, lui

Je lui serrai la main et je descendis l'escalier.

Comme j'étais en bas près de sortir dans la cour, j'entendis sa voix qui disait : — A bientôt, n'est-ce pas ? Je levai les yeux. Il avait descendu un étage, et il me disait doucement adieu avec un sourire.

1846

ATTENTAT DE LECOMTE

31 mai.

La cour des pairs est convoquée pour juger un nouvel attentat sur la personne du roi.

Le 16 avril dernier, le roi faisait dans la forêt de Fontainebleau une promenade en char à bancs. Il avait à côté de lui M. de Montalivet, et, derrière lui, la reine et plusieurs de leurs enfants. On rentrait, vers six heures, et on longeait les murs du parquet d'Avon quand deux coups de fusil partirent à gauche. Personne n'avait été atteint. Gardes forestiers, gendarmes, des officiers de hussards qui escortaient le roi, tous se précipitèrent. Un palefrenier escalada le mur et saisit un homme dont le visage était à demi masqué d'un mouchoir. C'était un ex-garde général des forêts de la couronne, destitué de son emploi dix-huit mois auparavant, pour grave manquement au service.

1^{er} juin, midi.

La tribune et le fauteuil du président ont été enlevés.

L'accusé est assis à la place où est habituellement la tribune, et il est adossé à une draperie de serge verte mise là pour le procès, entre quatre gendarmes à bonnets de grenadiers, buffleteries jaunes, plumets rouges. Devant lui sont assis cinq avocats, rabats blancs et robes noires. Celui du milieu a le ruban de la légion d'honneur et les cheveux gris. C'est M^e Duvergier, le bâtonnier. Derrière l'accusé, des banquettes rouges occupées par des spectateurs remplissent l'hémicycle où siège d'ordinaire le chancelier.

L'accusé a quarante-huit ans, il n'en paraît guère que trente-six. Il n'a rien sur sa physionomie qui annonce ce qu'il a fait. C'est un de ces visages calmes et presque insignifiants qui disposent plutôt bien que mal. Le général Voirol, mon voisin, me dit : — Il a l'air d'un bon diable. — Cependant, l'expression sombre gagne peu à peu cette figure assez belle, quoique d'un type vulgaire, et il prend l'air d'un mauvais diable. De la place où je suis, ses cheveux et ses moustaches paraissent noirs. Il a le visage allongé, les joues colorées. Il baisse presque toujours les yeux ; quand, par moments, il les relève, c'est jusqu'au plafond. Si c'était un fanatique, je dirais jusqu'au ciel. Il a une cravate noire, une chemise blanche, et une vieille redingote

rmes à
n de la
lissent l'hé

nes et
1 sombre
oustaches
nd. Si

noire à un seul rang de boutons, sans ruban, quoiqu'il soit légionnaire.

Le général Berthuzène se penche vers moi et me conte qu'hier Lecomte avait été tranquille tout le jour, mais qu'il devint furieux quand on lui refusa un habit noir neuf qu'il avait demandé *pour paraître devant la haute cour*. Ceci est un trait de caractère.

Pendant l'appel des pairs, il a promené ses yeux çà et là. Aux questions préliminaires du chancelier, il a répondu à voix basse. Quelques pairs ont crié : Plus haut. Le chancelier lui a dit de se tourner vers la cour.

On a introduit les témoins, parmi lesquels quelques femmes fort parées et des paysannes. Ils sont à ma droite, dans le couloir à gauche de la tribune. M. Decazes va et vient parmi les témoins. On introduit M. de Montalivet, premier témoin, avec le cordon rouge et deux plaques, dont une étrangère. Il arrive en boitant à cause de sa goutte. Un valet, en livrée feuille morte à collet rouge, le soutient.

J'ai examiné les pièces à conviction qui sont dans le couloir de droite. Le fusil est à deux coups, à canons rubannés, la batterie ornée d'arabesques renaissance ; presque une arme de luxe. La blouse que portait l'assassin est bleue, assez usée. Le foulard dont il s'est caché le visage pour tirer est un foulard de coton, fond café, à raies blanchâtres. A toutes ces pièces pend un petit carton portant les signatures des agents de l'instruction et la signature de *Pierre Lecomte*.

i habit

é : Plus

M. De
ve ennaissance
coton,
onte.

5 juin.

Pendant une suspension d'audience, j'ai vu cet homme de près. Il paraît son âge. Il a le visage brûlé d'un chasseur, et flétri d'un prisonnier. Quand il parle, quand il s'anime, quand il se lève debout, son aspect devient étrange. C'est un geste brusque, une attitude farouche. Son sourcil droit se dresse vers l'angle du front et lui donne je ne sais quel air égaré et diabolique. Il parle d'une voix sourde, mais ferme.

Il y a eu un moment où, expliquant son crime, il disait :

— Je m'étais arrêté, le 15 avril, sur la place du Carrousel; il pleuvait, j'étais sous un auvent; je regardais machinalement des estampes. On causait dans la boutique à côté, — trois hommes et une femme, — j'écoutais; machinalement aussi. J'étais triste. Tout à coup, le nom du roi m'a frappé; on parlait du roi. J'ai regardé ces hommes. Je les ai reconnus pour des domestiques du château. Ils disaient que le roi partirait le lendemain pour Fontainebleau. En ce moment-là, mon idée m'est apparue. Elle m'est apparue clairement, affreusement. La pluie a cessé. J'ai étendu la main en dehors de l'auvent, j'ai vu qu'il ne pleuvait plus, je m'en suis allé. Je suis rentré chez moi, dans ma chambre, dans ma petite chambre démeublée et misérable, J'y suis resté seul trois heures. J'ai songé, j'ai rêvé. J'étais bien malheureux. Mon projet me revenait toujours. Et puis

la pluie a recommencé. Le temps était sombre, il faisait grand vent; un ciel presque noir. Je me suis senti comme fou. Tout à coup, je me suis levé. C'était fini. Je venais de prendre mon parti. — Voilà comment la chose m'est venue.

Dans un autre moment, et sur l'observation de M. le chancelier que le crime était sans motif, il a dit :

— Comment! j'ai écrit au roi. Une fois, deux fois, trois fois. Le roi ne m'a pas répondu. Oh! alors...

Il n'a pas achevé sa pensée; mais son poing s'est crispé sur la barre. En ce moment, il était effrayant. C'est vraiment un homme fauve. Il se rassied. Le voilà au repos. Calme et farouche.

Pendant que le procureur général parlait, il s'agitait comme un loup, et paraissait furieux. Quand son défenseur (Duvergier) a parlé, il lui est venu des larmes aux yeux. Elles coulaient sur ses joues, grosses et visibles.

6 juin.

Voici comment cela se passe. A l'appel de son nom fait à haute voix par le greffier, chaque pair se lève et prononce la sentence, également à haute voix.

Les trente-deux pairs qui ont voté avant moi ont tous prononcé la peine des parricides; quelques-uns, par adoucissement, la peine capitale.

Quand mon tour est venu, je me suis levé. J'ai dit :

— En présence de l'énormité du crime et de la futilité du motif, il m'est impossible de croire que le

'était fini.
: était sans
son poing
it que le
x. Elles

ix. Les
tour est

coupable ait agi dans la pleine possession de sa liberté morale, de sa volonté. Je ne pense pas que ce soit là une créature humaine ayant une perception nette de ses idées et une conscience claire de ses actions. Je ne puis prononcer contre cet homme d'autre peine que la détention perpétuelle.

J'ai dit ces paroles à très haute voix. Dès les premiers mots tous les pairs se sont retournés et m'ont écouté dans un silence qui semblait m'inviter à poursuivre. Je me suis cependant arrêté là et je me suis rassis.

L'appel nominal a continué.

M. le marquis de Boissy a dit :

— Nous venons d'entendre des paroles graves. M. le vicomte Victor Hugo a émis une opinion qui me frappe profondément et à laquelle je me rallie. Je pense, comme lui, que le coupable n'a pas la plénitude de sa raison. Je prononce la détention perpétuelle.

L'appel nominal a repris avec cette lugubre monotonie : *la peine capitale, la peine des parricides.*

On est arrivé, suivant l'ordre des dates de prise de séance, jusqu'aux plus anciens pairs. Le vicomte Dubouchage, appelé à son tour, a dit :

— Déjà inquiété pendant le débat par l'attitude de l'accusé, mais pleinement éclairé par les observations de M. Victor Hugo, je déclare que, dans mon opinion, le coupable n'est pas sain d'esprit. M. le vicomte Hugo en a indiqué les motifs en peu de mots, mais d'une façon qui me paraît victorieuse. Je me rallie à son

ion nette
aroles à
s
M. le
tude de sa
st arrivé,
nt le
pas sain

vote et je prononce comme lui la détention perpétuelle.

Les autres pairs, il n'en restait plus qu'un très petit nombre, ont voté tous la peine des parricides.

M. le chancelier, appelé le dernier, s'est levé et a dit :

— Je prononce la peine des parricides. Maintenant, un second tour d'opinions va commencer. Le premier vote n'est que provisoire; le deuxième seul est définitif. Chacun est donc libre de se rétracter ou de persister. Une opinion digne d'une profonde attention en elle-même, non moins digne de considération par la bouche dont elle émane, s'est produite avec autorité, quoiqu'en minorité imperceptible, pendant le cours du vote. Je crois devoir déclarer ici que pendant la durée de cette longue instruction, pendant sept semaines, j'ai vu l'accusé tous les jours, je l'ai interrogé, pressé, questionné, et, comme disaient les anciens parlementaires, « retourné » dans tous les sens. Jamais, jamais un seul instant sa lucidité d'esprit ne s'est troublée. Je l'ai toujours trouvé raisonnant juste avec l'affreuse logique de son action, mais sans déraison comme sans repentir. Ce n'est donc pas un fou. C'est un homme qui sait ce qu'il a voulu et qui accepte ce qu'il a fait. Qu'il en subisse les conséquences.

On a commencé le second appel nominal. Le nombre des pairs votant la peine des parricides s'est encore accru. A l'appel de mon nom, je me suis levé. J'ai dit :

— La cour comprendra les scrupules d'une

des. M. le
emier vote
en elle-
ours du
gé, pressé,
roublée.
t un
bre des

conscience effrayée qui, pour la première fois, sent s'agiter en elle d'aussi redoutables questions. Ce moment, messieurs les pairs, est solennel pour tous; il ne l'est ici pour personne autant que pour moi. J'ai sur les peines irréparables des idées arrêtées et complètes depuis dix-huit années. Ces idées, vous les connaissez. Simple écrivain, je les ai publiées; homme politique, si Dieu m'aide, je les appliquerai. Au point de vue général, je répugne aux peines irréparables; dans le cas particulier, je ne les admet pas. J'ai écouté avec recueillement les observations présentées par M. le chancelier. Elles sont graves, venant d'un si éminent esprit. Je suis frappé de l'unanimité imposante de cette imposante assemblée. Mais l'opinion de M. le chancelier, l'unanimité de la cour, cela est beaucoup en présence du raisonnement, cela n'est rien devant la conscience. Avant les débats, j'ai lu, relu, étudié toutes les pièces du procès; pendant les débats, j'ai considéré l'attitude, la physionomie, les gestes, j'ai scruté l'âme de l'accusé. Eh bien, je le dis à cette cour composée d'hommes justes, je le dis à M. le chancelier dont l'opinion a tant de poids, je persiste dans mon vote. L'accusé est un homme solitaire. La solitude est bonne aux grands esprits et mauvaise aux petits. La solitude trouble les cerveaux qu'elle n'illumine pas. Pierre Lecomte, homme solitaire, esprit chétif, devait de toute nécessité devenir un homme farouche et un esprit troublé. L'attentat sur le roi, l'attentat sur un père, et à quelle heure! lorsqu'il est entouré de sa famille! l'attentat sur un groupe

ous; il ne
es
parables ;
: d'un si
est beau
dé bats,
M. le
uaise aux
me

de femmes et d'enfants, la mort jetée au hasard, vingt crimes possibles ajoutés et mêlés à un crime voulu, voilà l'action. Elle est monstrueuse. Maintenant, examinons le motif, le voici : Une retenue de vingt francs sur une gratification annuelle, une démission acceptée, trois lettres restées sans réponse. Comment ne pas être frappé d'un tel rapprochement et d'un tel abîme? Je le répète en terminant, en présence de ces deux extrêmes, le crime le plus grand, le motif le plus futile, il est évident pour moi, que la raison manque, que la pensée qui a fait un tel rapprochement et franchi un tel abîme n'est pas une pensée lucide, et que ce coupable, cet assassin, cet homme sauvage et solitaire, cet être elfaré et féroce, est un fou. Ce n'est pas un fou pour un médecin peut-être, c'est un fou à coup sûr pour un moraliste. J'ajoute que la politique est ici d'accord avec la justice, et qu'il est toujours bon de retirer la raison humaine d'un crime qui révolte la nature et qui ébranle la société. Je persiste dans mon vote.

Les pairs m'ont écouté avec une attention profonde et sympathique. MM. de Boissy et Dubouchage ont persisté comme moi.

Il y avait 232 votants. Voici comment se sont réparties les voix :

- 196 pour la peine du parricide ;
- 33 pour la peine capitale ;
- 3 pour la détention perpétuelle.

rant, exa
ment ne
if le plus
et que ce
ou à coup
olte la

eine

On peut dire que la chambre des pairs tout entière fut froissée de la mise à mort de Lecomte. Elle avait condamné pour qu'on fit grâce. C'était une occasion de clémence qu'elle offrait au roi. Le roi saisissait volontiers ces occasions, la chambre le savait. Quand elle apprit que l'exécution venait d'avoir lieu, elle fut surprise, presque blessée.

Immédiatement après la condamnation, M. le chancelier et M. le premier président Franck-Carré avaient été appelés chez le roi. M. Franck-Carré était le pair commissaire qui avait été chargé du rapport de l'instruction. Ils allèrent chez le roi dans la voiture du chancelier. M. Franck-Carré, quoique ayant voté la peine des parricides, était ouvertement favorable à la grâce. M. le chancelier y inclinait également, mais sans vouloir se prononcer. Chemin faisant, il dit au président Franck-Carré : — J'ai dirigé l'information, j'ai dirigé l'instruction, j'ai dirigé les débats. Je n'ai pas été sans influence sur le vote. Je ne veux pas m'expliquer sur la grâce. Assez de responsabilité comme cela. Ils feront ce qu'ils voudront.

Dans le cabinet du roi, il tint respectueusement le même langage. Il déclina tout parti pris d'opinion sur la question de la grâce. M. le président Franck-Carré fut explicite. Le roi entrevoyait l'opinion du chancelier.

M^e Duvergier avait pris son client à gré comme fait toujours l'avocat qui le défend. C'est un effet nor-

ccasion
elle fut
z le roi.
anck-

ans
oi, il tint
ntrevoyait

mal; le procureur général finit par haïr l'accusé, et l'avocat par l'aimer. Lecomte fut condamné le vendredi. Le samedi, M. Duvergier alla chez le roi. Le roi le reçut bien, mais il lui dit : — Je verrai, j'examinerai, le cas est grave. Mon danger est le danger de tous. Ma vie importe à la France, c'est pour cela que je dois la défendre. C'est égal, je réfléchirai. Vous savez que je déteste la peine de mort. Chaque fois qu'il faut signer un rejet de grâce, le supplice commence par moi. Tous mes penchants, tous mes instincts, tous mes principes sont de l'autre côté. Cependant je suis le roi constitutionnel, j'ai des ministres qui décident. Et puis, que voulez-vous? il faut bien que je songe aussi un peu à moi.

M. Duvergier sortit navré. Il comprit que le roi ne ferait pas grâce.

Le conseil des ministres fut unanime pour l'exécution de l'arrêt de la cour des pairs.

Le lendemain dimanche, M. Duvergier reçut par exprès une lettre de M. le garde des sceaux, Martin du Nord, lui annonçant que *le roi avait cru devoir décider que la loi aurait son cours*. Il était encore dans la première émotion de l'espérance définitivement perdue lorsqu'un nouvel exprès arriva. Nouvelle lettre. Le garde des sceaux informait le bâtonnier que « le roi, voulant donner au condamné Pierre Lecomte un *nouveau* gage de sa bonté, avait décidé que la pension dudit Lecomte serait réversible sur la tête de sa sœur, la vie de cette sœur durant, et que dès à présent sa majesté mettait à la disposition de cette sœur une

Le roi le
que je dois
ce par
cident. Et
s
le des
pérance
lammé
r durant,

somme de trois mille francs comme secours. — J'ai pensé, monsieur le bâtonnier, disait le garde des sceaux en terminant, qu'il vous serait agréable de transmettre vous-même à cette malheureuse femme cette marque de la bienveillance royale. »

M. Duvergier crut avoir mal lu la première lettre. — *Nouveau gage!* dit-il à un de ses amis présent. Je me suis donc trompé. Le roi fait donc grâce. — Mais il relut la lettre et vit qu'il n'avait que trop bien lu. *Nouveau gage* demeura inexplicable pour lui. Il refusa la commission dont le garde des sceaux le chargeait.

Quant à la sœur de Lecomte, elle refusa les trois mille francs et la pension; — elle les refusa avec quelque amertume et aussi avec quelque dignité. — Dites au roi, dit-elle, que je le remercie. Je l'eusse mieux remercié d'autre chose. Dites-lui que je n'oublie pas mon frère assez vite pour prendre sa dépouille. Ce n'est pas là le bienfait que j'attendais du roi. Je n'ai besoin de rien. Je suis bien malheureuse et bien misérable, je meurs de faim à peu près, mais il me convient de mourir ainsi puisque mon frère meurt comme cela. Qui fait mourir le frère n'a pas le droit de nourrir la sœur.

M. Marilhae joue dans toute cette affaire un rôle lugubrement actif. Il était l'un des pairs commissaires, pendant l'instruction. Il voulait retirer du dossier la lettre du docteur Gallois qui parlait de Lecomte comme d'un fou. Il fut un instant question de supprimer cette lettre.

Lecomte fut assez courageux. Au dernier moment

ouveau
veau gage
ancs et la
cié d'autre
rien. Je
fait
aires,
ri mer

cependant, la nuit qui précéda l'exécution, il demanda, vers deux heures du matin, le procureur général, M. Hébert; et M. Hébert, en le quittant après un quart d'heure d'entretien, dit : *Il est battu de l'oiseau; il n'y a plus personne.*

12 juin.

J'ai diné hier chez M. Decazes avec lord Palmerston et lord Landsdowne.

Lord Palmerston est un homme replet, petit, blond, qu'on dit spirituel. Il a la figure pleine, ronde, large, colorée, réjouie et fine, un peu vulgaire. Il avait un cordon rouge et une plaque que je crois celle du Bain.

Le marquis de Landsdowne fait un contraste frappant avec lord Palmerston. Il est grand, brun, sec, grave et gracieux, l'air distingué; un gentleman. Il avait une plaque à l'habit, et, au cou, un ruban bleu sombre, auquel pendait une décoration d'or émaillé en forme de roue surmontée de la harpe d'Irlande.

M. Decazes m'a amené ces deux messieurs. Nous avons causé quelques instants de l'Irlande, des céréales et de la maladie des pommes de terre.

— La maladie de l'Irlande est plus grave encore, ai-je dit à lord Palmerston.

— Oui, m'a-t-il répondu. Les campagnards irlandais sont bien misérables. Vos paysans à vous sont

la figure
owne fait
cou, un
messieurs.
re, ai-je

heureux. Ah! vous êtes bien favorisés par le ciel! Quel climat que la France!

— Oui, milord, ai-je repris, mais vous êtes, vous, favorisés par la mer. Quelle citadelle que l'Angleterre!

Lady Palmerston est gracieuse et cause bien. Elle a dû être charmante. Elle n'est plus jeune. Lord Palmerston l'a épousée il y a quatre ans, après un amour mutuel qui durait depuis trente ans. Je conclus de la chose que lord Palmerston appartient un peu à l'histoire et beaucoup au roman.

A table, j'étais entre M. de Montalivet et Alexandre Dumas. M. de Montalivet avait la plaque de la légion d'honneur et Alexandre Dumas la plaque d'un ordre qu'il m'a dit être de Saint-Jean et que je crois piémontais.

J'ai mis M. de Montalivet sur l'événement du 16 avril. Il était, comme on sait, dans le char à bancs à côté du roi.

— De quoi causiez-vous avec le roi au moment de l'explosion? lui ai-je dit.

— Je ne puis m'en souvenir, m'a-t-il répondu. Je me suis permis de questionner le roi à ce sujet. Il ne put également se le rappeler. La balle de Lecomte a tué quelque chose dans notre mémoire. Tout ce que je sais, c'est que notre conversation, sans être importante, nous occupait fort. Si elle n'eût pas absorbé notre attention, nous aurions certainement aperçu Lecomte quand il s'est dressé au-dessus de nous pour tirer; le roi du moins, car, moi, je tournais un peu le

Quelle
e il y a
p au
plaque
ans le
. Je me
que je
qu Le

dos pour parler au roi. Tout ce que je me rappelle, c'est que je gesticulais très fort dans ce moment-là. Quand le premier coup est parti, quelqu'un de l'escorte a crié : C'est un chasseur qui décharge son fusil. — J'ai dit au roi : Singulier chasseur qui tire le reste de sa poudre sur les rois ! Comme j'achevais, le second coup a parti. Je me suis écrié : — C'est un assassin ! — Oh ! a dit le roi, pas si vite ! ne jugeons pas comme cela ! Attendons ! cela va s'expliquer. — Vous reconnaissez bien là le roi, n'est-ce pas ? Calme, serein, devant l'homme qui vient de tirer sur lui, presque bienveillant. En ce moment, la reine m'a touché doucement l'épaule, je me suis retourné, elle m'a montré sans rien dire la bourre du fusil qui était tombée sur ses genoux et qu'elle venait de ramasser. Ce silence avait quelque chose de paisible qui était solennel et touchant. La reine, quand la voiture penche un peu, tremble de verser ; elle se signe lorsqu'il tonne, elle a peur d'un feu d'artifice ; elle met pied à terre quand il faut passer un pont. Lorsqu'on tire sur le roi et qu'elle est là, elle est tranquille.

e l'es
rais, le
liquer. —
m'a
amasser.
squ'il

ATTENTAT DE JOSEPH HENRI

29 juillet, minuit.

Suzanne, la femme de chambre, vient de rentrer. Elle est allée à la fête pour voir le feu d'artifice. Elle a dit en entrant — elle était radieuse : — Ah! madame, quel bonheur! C'est mon cousin qui a arrêté l'homme qui a tiré sur le roi. — Comment! quoi! on a tiré sur le roi? — Oui, et mon cousin a arrêté l'homme! quel bonheur! C'est ce soir, tout à l'heure. Le roi était au balcon. L'homme a tiré deux coups de deux pistolets à la fois et a manqué le roi. Oh! on a applaudi, applaudi! Le roi était content. C'est lui qui a désigné d'où est partie la fumée. Mais mon cousin, qui est sergent de ville en bourgeois, était là, tout près de l'homme. Il n'a eu qu'à se tourner. C'est lui qui a arrêté l'homme. — Comment s'appelle-t-il? — Joseph Legros. — L'assassin? — Non, mon cousin. C'est un grand. L'homme est un petit. Je ne sais pas comment il s'appelle, j'ai oublié. Il avait l'air triste, il faisait semblant de pleurer. Quand on l'a

ent !

ué le roi.
ois, était
on, mon
n l'a

emmené, il disait comme ça : — Ah ! mon Dieu ! il faudra donc que je meure ! — Il a cinquante ans. On a trouvé de l'or sur lui. Il va passer une mauvaise nuit tout de même. Mon cousin est bien content, et monsieur le curé aussi est bien content. (C'est un chanoine de Notre-Dame qui loge sur le même carré que le cousin sergent de ville.) Quel bonheur ! hein, madame, quel bonheur !

30 juillet.

Il y a ici près, rue de Limoges, une maison à porte cochère de grave et morne apparence, quelque ancienne maison parlementaire, avec une petite cour carrée. A gauche de la porte est un grand écriteau noir au centre duquel sont les armes de France. Sur cet écriteau sont des inscriptions en lettres de bois, jadis dorées, et ainsi disposées :

SOUVENIRS et NÉCESSAIRES de Dames		FOURNITURES de BUREAU en tous genres
MANUFACTURE D'OBJETS DE FANTAISIE EN ACIER DAMASQUINÉ ET AUTRES MATIÈRES		
8 — JOSEPH HENRI — 8		

Joseph Henri est l'assassin. Il a une femme et trois enfants.

Dans la cour à droite, au coin, il y a une porte bâtarde, au-dessus de laquelle on lit :

JOSEPH HENRI

Le Magasin est au premier.

Toute la maison est d'un aspect déchu et lugubre.

1^{er} août.

Avant-hier, je suis allé m'écrire chez le roi qui est parti pour Eu. Cela se fait sur des façons de registres à dos de parchemin vert comme nos livres de blanchisseuse. Il y a cinq registres, un pour chaque membre de la famille royale. On envoie chaque soir les registres au roi, et la reine les lit avec soin.

Je ne suppose pas qu'on s'écrivit chez Louis XIV ou chez Napoléon.

* Cela me rappelle la première fois que je dinai aux Tuileries. Un mois après, je rencontre M. de Rémusat qui était du nombre des convives et qui me dit : — Avez-vous fait votre visite de digestion?

Les manières bourgeoises ont du charme et de la grâce, cependant elles vont un peu loin quelquefois. — Je comprends à merveille la royauté vivant de la vie de famille; mais, cela posé, j'aime mieux la façon patriarcale que la façon bourgeoise. La vie patriarcale est simple comme la vie bourgeoise et majestueuse comme la vie royale.

M. Lebrun, qui est venu s'écrire avec moi, me

blan
ne
ontre M.
de la
la façon
venu

contait qu'il y a quelques années le roi des Belges était aux Tuileries. M. Lebrun va le voir. Il parle au portier. — Le roi des Belges, s'il vous plaît? — Le roi des Belges? Ah! tenez, monsieur, dans la seconde cour; la petite porte; vous monterez au troisième; vous prendrez le corridor à gauche. Le roi des Belges, c'est le n° 9.

M. le prince de Joinville habite une mansarde des Tuileries. M. le duc de Saxe-Cobourg est logé au Louvre, dans un corridor. Comme le roi des Belges, il a sur la porte sa carte clouée : *Duc de Saxe-Cobourg*.

25 août.

La cour des pairs commence aujourd'hui à juger Joseph Henri.

L'accusé a été introduit, après la cour, par quatre gendarmes dont deux le tenaient par les bras. Il y en avait six à Lecomte. Joseph Henri est un petit homme qui paraît avoir passé cinquante ans. Il est vêtu d'une redingote noire; il a un gilet de soie noire et une cravate noire, des favoris, les cheveux noirs, le nez long. Il a des besicles.

Il entre, salue la cour trois fois comme un acteur salue le parterre, et s'assied. Pendant l'appel nominal, il prend du tabac avec un air de profonde tranquillité.

M. le chancelier lui dit de se lever et l'interroge sur ses nom et prénoms. Il répond à voix basse, d'une

our geois
de l'ordre
L'accusé
choir
ependant
t le

façon sourde et timide. — Élevez la voix, lui dit le chancelier. — L'accusé répète ses réponses à haute voix et très intelligiblement. Il a l'air d'un bon bourgeois qui prend un passeport et que l'employé du bureau questionne. Il se rassied et dit quelques mots à l'oreille de son défenseur, M. Baroche, bâtonnier de l'ordre des avocats. Il y a cinq avocats à la barre. Un prêtre est dans la foule qui encombre l'hémicycle derrière l'accusé. Non loin du prêtre, il y a un ture.

rs une
à

L'accusé est tellement petit que, debout, il ne dépasse pas la tête des gendarmes assis à côté de lui. Il se mouche de temps en temps avec bruit dans un mouchoir blanc à carreaux bleus. Il a la mine d'un greffier de campagne. Toute sa personne respire je ne sais quoi de doux, de triste et d'apaisé. Par moment cependant il prend sa tête de ses deux mains, un air désespéré perce sous l'air indifférent. Il est en effet à la fois désespéré et indifférent. Le procureur général et le chancelier lui disant qu'il joue une comédie, il les regarde sans colère et comme un homme qui ne comprend pas.

Il parle beaucoup, assez vite, quelquefois bas, souvent très haut. Il semble ne rien voir qu'à travers un voile et ne rien entendre qu'à travers une cloison. On dirait qu'il y a un mur à peine transparent entre le monde réel et lui. Il regarde fixement, tout comme s'il cherchait à démêler les choses et à distinguer les visages derrière un obstacle. Il dit paisiblement des paroles égarées. Cela pourtant a un sens pour qui médite.

Il finit une longue explication ainsi : — Mon crime est sans tache. Maintenant mon âme est comme dans un labyrinthe.

Le procureur général lui dit : — Je ne suis pas votre dupe. Vous avez un but, c'est d'éviter la peine de mort en paraissant l'invoquer et d'obtenir quelque autre peine moins grave.

— Bah! s'écrie-t-il, pouvez-vous dire cela? Les autres peines sont une punition, la peine de mort est un anéantissement.

Puis il rêve un instant, et il ajoute :

— Mon esprit! voilà dix-huit ans qu'il souffre. Je ne sais pas dans quel état se trouve mon esprit. Je l'ignore; mais vous voyez que je ne tâche pas de faire le fou.

— Vous aviez, dit le chancelier, des pensées sauvages.

Il répond : — Je n'avais pas de pensées sauvages, je n'avais que des pensées... (Ici il figure avec le geste un essaim d'oiseaux qui volerait autour de sa tête)... que je croyais qui me venaient de Dieu.

Puis il se tait un instant, et reprend presque violemment : — J'ai beaucoup souffert, beaucoup! (en croisant les bras) et croyez-vous que je ne souffre plus?

On lui objecte certains passages de ce qu'il a écrit, il dit : — Comme vous voudrez. Tout ce que j'ai écrit, je l'ai écrit, écrit, écrit; mais je ne l'ai pas lu.

Dans un autre moment, il jette ceci à travers l'interrogatoire, et d'une manière tout à fait inattendue :

— Je ne
s'écrie-t-
esprit!
Vous
geste un
— J'ai
:—
s, et d'une

— J'ai des croyances. Ma principale croyance est qu'il y a là-haut des récompenses et des punitions.

On lui parle de tous les régicides, de Fieschi, d'Alibaud, de Lecomte; son visage devient sombre, et il s'écrie : — A quel propos me parlez-vous de tous ceux-là dont vous venez de prononcer les noms?

En ce moment Viennet passe derrière moi et me dit : — Ce n'est pas un fou, c'est un sot.

J'aurais dit, moi, tout le contraire.

On lui demande : — Pourquoi avez-vous écrit à M. de Lamartine et à M. Raspail?

Il répond : — Parce que j'avais lu quelque chose de leurs écrits, et qu'ils m'avaient paru philanthropes, et parce que je croyais que la philanthropie n'était pas qu'au bec de la plume.

Il termine souvent ses réponses par ce mot adressé à la cour, et dit presque à voix basse : *Appré-
ciez.*

Le procureur général résume et accumule toutes les charges et conclut en lui disant : — Que répondez-vous?

— Je ne réponds rien.

Et il passe la main à son front comme s'il avait une douleur là.

Au milieu d'une longue divagation, mêlée çà et là d'éclairs d'intelligence et même de pensée, il s'interrompt et demande une soupe, et fait une foule de recommandations au valet qui la lui apporte. Il a un tremblement très visible. Il a bu plusieurs fois des verres d'eau pendant l'interrogatoire. Son tremblement

est si fort qu'il ne peut porter le verre à sa bouche qu'en le soutenant des deux mains.

Il appelle le procureur général *Monsieur le procureur*. Quand il parle du roi, il dit *Sa majesté*.

Pendant le réquisitoire très violent du procureur général, il fait des signes approbatifs. Pendant la plaidoirie de son avocat, il fait des signes négatifs. Du reste il les écoute avec une profonde attention. A un moment, M. Hébert dit : — L'accusé n'a aucune haine politique. Il proteste même de son respect et de son admiration pour le roi. — Joseph Henri baisse deux fois la tête en signe d'assentiment. A un autre endroit, le procureur général affirme que *l'accusé veut un châtiement dérisoire*. Il dit non de la tête et prend du tabac.

Pendant la suspension de l'audience, Villemain m'a abordé dans la salle de lecture et m'a dit : — Que pensez-vous de tout cela ? Je trouve que personne ici n'est naturel, ni l'accusé, ni le procureur général, ni le chancelier. Ils m'ont l'air d'être tous de mauvaise foi et qu'aucun ne dit ce qu'il pense. Il y a je ne sais quoi de faux, de louche et de trouble dans cette affaire.

Durant l'audience, Villemain regardait Joseph Henri avec une attention triste et fixe.

27 août.

La délibération a commencé à onze heures vingt minutes. Les pairs, sans épée et sans chapeau, à huis clos ; les seuls greffiers présents. En prenant séance,

ance,

les pairs ont crié de toutes parts : Faites ouvrir les ventilateurs, donnez du jour, donnez de l'air. — Il faisait une chaleur accablante dans une salle hermétiquement fermée.

Deux questions ont été posées par M. le chancelier : — L'accusé Henri est-il coupable d'attentat à la vie du roi ? — Est-il coupable d'attentat à la personne du roi ?

Je ne dois pas omettre de dire que, pendant l'appel, Lagrenée m'a dit : — Je serai le seul du corps diplomatique qui ne votera pas la mort. — Je l'en ai félicité, puis il est allé se rasseoir derrière le banc de Bussière.

Un autre pair, un des nouveaux, que je ne connaissais pas, a quitté sa place, s'est dirigé vers moi, et s'est assis sur le fauteuil à côté qui était vide, en me disant : — Vous ne me connaissez pas ? — Non. — Eh bien, je vous ai tenu tout petit, haut comme ça, sur mes genoux. Je suis l'ami de votre père. Je suis le général Rapatel — Je me suis rappelé ce nom, que mon père citait souvent. J'ai serré la main au général. Nous avons causé avec effusion. Il m'a parlé de mon enfance, je lui ai parlé de ses grandes guerres, ce qui nous rajeunissait l'un et l'autre. Puis le silence s'est fait. Le tour d'opinion commençait.

Les votes se sont suivis, se rattachant tous à l'attentat contre la vie ou à l'attentat contre la personne, sans qu'on distinguât d'abord si cette différence dans le crime apportait une différence dans la pénalité. Cependant il fut bientôt visible que les pairs, qui dé-

méti
le
i ne votera
quitté sa
ous ai tenu
souvent.
ssait l'un
ontre la
les pairs,

claraient l'attentat à la personne, ne voulaient pas la mort; et la majorité en ce sens s'est prononcée de plus en plus.

Au second tour, j'ai dit :

— Il résulte de l'ensemble de la délibération et des opinions graves qui se sont produites, que, dans la pensée de tous les juges, le mot « personne du roi » a un double sens, et qu'il signifie personne physique et personne morale. Ce double sens se distingue pourtant dans la conscience, quoiqu'il se confonde dans le vote. La personne physique n'a pas été atteinte, n'a pas été sérieusement menacée, presque tous mes nobles collègues en conviennent. La personne morale seule a été non seulement menacée, mais même atteinte. Cette explication donnée, et sous cette réserve qu'il est bien entendu que c'est la personne morale seule qui a été offensée, je me rallie à l'immense majorité de mes collègues qui déclarent l'accusé Joseph Henri coupable d'attentat contre la personne du roi.

Le greffier a proclamé le résultat :

122 pairs ont déclaré l'attentat à la personne, 38 l'attentat à la vie, 4 l'offense.

La séance a été suspendue pour un quart d'heure. Les pairs ont quitté la salle des délibérations, et se sont répandus en groupes dans le palais. Je causais avec M. de la Redorte, et je lui disais que j'admettais à la rigueur la raison d'état en même temps que la justice, mais à la condition que j'écouterais la raison d'état comme la voix humaine et la justice comme la voix divine. M. de Mornay m'a abordé et m'a dit que les

ulte de
le sens,
La
eule a été
qui a été
effier a
Les
tais à la
la voix

anciens renonçaient à la peine de mort, qu'ils voyaient le sentiment de la chambre et s'y rendaient, mais que d'accord avec la majorité ils voteraient les travaux forcés à perpétuité ; qu'on me demandait de me rallier à ce vote. J'ai dit que cela m'était impossible, que je félicitais nos anciens d'abandonner la peine capitale, mais que je ne voterais pas les travaux forcés ; que dans mon opinion cette peine dépassait l'offense ; que du reste elle était antipathique à la dignité de la chambre et à ses précédents.

On est rentré en séance, il était quatre heures et demie.

Quand mon tour est venu, je me suis borné à dire : La détention perpétuelle.

Plusieurs pairs ont émis le même vote. Treize en tout. Quatorze ont voté la peine de mort ; cent trente-trois les travaux forcés à perpétuité.

Plusieurs pairs m'ont dit : — Vous devez être content ; il n'y a pas de condamnation à mort. Voilà un bon arrêt. — J'ai répondu : — Il pouvait être meilleur.

On a introduit le procureur général et l'avocat général en robes rouges ; puis le public, qui s'est précipité en tumulte. Il y avait beaucoup de gens en blouse. On a fait sortir deux femmes qui étaient avec la foule. On a fait l'appel des pairs ; puis M. le chancelier a lu l'arrêt au milieu d'un profond silence.

P. S. 12 septembre.

La peine n'a pas été commuée, l'arrêt sera exécuté.

Joseph Henri, qui avait été transféré du Luxembourg à la Conciergerie et de la Conciergerie à la Roquette, est parti avant-hier pour Toulon dans une voiture cellulaire, avec huit voleurs. Pendant l'opération du ferrement, il était faible et tremblait convulsivement ; il faisait pitié à tout le monde. Il ne pouvait croire qu'il fût en effet forçat. Il murmurait à demi-voix : — Ah ! mon Dieu ! si j'avais su !

VISITE A LA CONCIERGERIE

Je me rappelle que le jeudi 10 septembre 1846, jour de la Saint-Patient, je me déterminai à aller à l'Académie. Il y avait séance publique pour le prix Montyon et discours de M. Viennet. Arrivé à l'Institut, je montai l'escalier assez perplexe. Devant moi, grim-pait résolument et gaïment, avec une prestesse d'éco-lier, un membre de l'Institut en costume, habit bou-tonné, serré et pincé à la taille, maigre, sec, la démarche vive, la tournure jeune. Il se retourna. C'était Horace Vernet. Il avait d'immenses moustaches et trois croix de commandeur au cou. En 1846, Horace Vernet avait certainement plus de soixante ans.

Arrivé au haut de l'escalier, il entra. Je ne me sentis ni aussi jeune, ni aussi hardi que lui, et je n'entrai pas.

Sur la place de l'Institut, je rencontrai le marquis de B. — Vous sortez de l'Académie, me dit-il. — Non, répondis-je, on ne sort pas quand on n'est pas entré. Et vous, comment êtes-vous à Paris? — J'arrive de

« Montyon
co lier, un
race

pas entré.

Bourges. — Le marquis, légitimiste très vif, avait été voir don Carlos, le fils de celui qui prenait le titre de Charles V. Don Carlos, que les fidèles appelaient le prince des Asturies, puis le roi d'Espagne, et qui était, pour la diplomatie européenne, le comte de Montemolin, voyait avec quelque dépit le mariage de sa cousine doña Isabelle avec l'infant don François d'Assises, duc de Cadix, lequel venait de se conclure en ce même moment. Il avait témoigné toute sa surprise au marquis, et lui avait même montré une lettre de l'infant adressée à lui, comte de Montemolin, et où se trouvait cette phrase textuelle : Je ne songerai pas à ma cousine tant que tu seras entre elle et moi.

Nous échangeâmes une poignée de main, et M. de B. me quitta.

Comme je m'en revenais par le quai des Morfondus, passant devant les grosses vieilles tours de Saint-Louis, il me prit velléité de visiter la Conciergerie du palais. Il me serait impossible de dire à quel propos cette idée me vint, si ce n'est peut-être que j'eus envie de voir comment les hommes s'y étaient pris pour rendre hideux au dedans ce qui est si magnifique au dehors. Je tournai donc à droite dans la petite cour, je sonnai à la grille du guichet, on m'ouvrit, je me nommai. J'avais sur moi ma médaille de pair. On me donna un guichetier pour me guider partout où je voudrais aller.

La première impression qui frappe lorsqu'on entre dans une prison, c'est un sentiment d'obscurité et d'oppression, une diminution de respiration et de clarté, je ne sais quoi de nauséabond et de fade qui

étaient le
de sa
sa surprise
si pas à
les
lire à quel
si
aille de
t un

se mêle au lugubre et au funèbre. La prison a son odeur comme elle a son clair-obscur. L'air n'y est plus de l'air, le jour n'y est plus du jour. Des barreaux de fer ont donc quelque pouvoir sur ces deux choses libres et divines, l'air et la lumière!

La salle où l'on entrait d'abord n'était autre chose que l'ancienne salle des gardes de saint Louis, halle immense, divisée par des cloisons en une foule de compartiments pour les besoins de la prison. Partout des ogives, des cintres surbaissés et des piliers à chapiteaux; le tout raclé, ratissé, aplani et abâtardi par l'horrible goût des architectes de l'empire et de la restauration. Je fais cette remarque une fois pour toutes, tout l'édifice ayant été arrangé de cette façon. On voyait encore dans cette salle des gardes à droite le coin à mettre des piques, marqué par une ogive-imposte à demi engagée dans l'angle des deux murs.

L'avant-greffe où je me trouvais est le lieu où se faisait autrefois la *toilette* des condamnés. Le greffe était à gauche. Il y avait dans ce greffe un bonhomme fort poli, enfoui dans des cartons, entouré d'armoires, qui se leva à mon entrée, ôta son bonnet, fit allumer une chandelle, et me dit :

— Monsieur veut sans doute voir Héloïse et Abéilard? — Pardieu, dis-je, je ne demande pas mieux.

Le bonhomme prit la chandelle, déranger un carton vert qui portait cette inscription : *Sortie du mois*, et me montra dans un coin obscur, derrière une grande armoire, un pilier avec un chapiteau représentant un moine et une nonne adossés, la nonne tenait dans sa

eaux de
e salle des
cintres
is cette
les piques,
des
entrée,
ieux. Le
ande

main un énorme phallus. Cela était peint en jaune et s'appelait Héloïse et Abeilard.

Mon bonhomme reprit :

— Maintenant que monsieur a vu Héloïse et Abeilard, il veut, sans doute, voir le cachot des condamnés à mort ?

— Sans doute, répondis-je.

— Conduisez monsieur, dit le bonhomme au guichetier.

Puis il se replongea dans ses cartons. Cet être paisible est chargé des écrous.

Je rentrai dans l'avant-greffe, où j'admirai en passant une vaste et superbe table rocaille du goût Louis XV le plus vif et le plus joli, avec marbre contourné; du reste sale, hideuse, engluée de badigeon jadis blanc, et rencognée dans l'obscurité. Puis, je traversai une chambre sombre, encombrée de bois de lits, d'échelles, de vieux tessons et de vieux châssis. Dans cette chambre, le guichetier m'ouvrit une porte avec un affreux bruit de grosses clefs et de verrous tirés, et me dit : — Voilà, monsieur.

Je pénétrai dans le cachot des condamnés à mort.

C'était une pièce assez vaste, voûtée, basse, pavée de l'antique pavage de saint Louis, pierres de liais carrées alternant avec des carreaux d'ardoises. Des pavés manquaient çà et là. Un soupirail assez large, cintré, armé de ses barreaux et de sa hotte, y jetait une sorte de jour blanc et blafard. Point d'autres meubles qu'un ancien poêle en fonte du temps de Louis XV, orné de panneaux en relief que la rouille empêchait de distin-

et Abei
Puis il se
rocaille
urité.
m'ouvrit
C'était
pavés
ubles

guer, et devant la lucarne un grand fauteuil à bras en bois de chêne qui était une chaise percée. Le fauteuil était du temps de Louis XIV, et garni de cuir qui se déchirait et laissait passer le crin. Le poêle était à droite de la porte. Mon guide m'expliqua que, lorsque le cachot était occupé, on y dressait au fond un lit de sangle. Un gendarme et un gardien, relevés de trois heures en trois heures, veillaient nuit et jour près du condamné, toujours debout, sans chaises et sans lits, pour qu'ils ne pussent s'endormir.

Nous revînmes à l'avant-grefte sur lequel s'ouvraient encore deux salles ; — le parloir des prisonniers privilégiés qui obtenaient de recevoir leurs visites autrement que derrière une double grille, et le « salon de MM. les avocats » qui avaient le droit de communiquer librement et tête à tête avec leurs clients. Ce « salon », ainsi qualifié par l'inscription placée sur la porte, était une longue salle éclairée d'un soupirail, garnie de longs bancs de bois et pareille à l'autre parloir. Il paraît que quelques jeunes avocats avaient en certains cas abusé du tête à tête légal. Les voleuses et les empoisonneuses sont quelquefois fort jolies. On s'était aperçu de l'abus et l'on avait adapté au « salon » une porte vitrée. De cette façon, on ne pouvait pas entendre, mais on pouvait voir.

En ce moment survint le directeur de la Conciergerie, qui s'appelait M. Lebel. C'était un vieillard à l'air respectable, avec quelque finesse dans le regard. Il avait une longue redingote et le ruban de la légion d'honneur à sa boutonnière. Il s'excusa près de moi

ir qui se
un lit de
sans lits,
si
librement
ongs

ait pas en
c quelque

de n'avoir pas été averti plus tôt de ma présence, et me pria de lui permettre de m'accompagner lui-même dans la visite que je voulais faire.

L'avant-greffe communiquait par une grille avec une vaste, longue et large galerie voûtée.

— Qu'est cela? dis-je à M. Lebel.

— Monsieur, me dit-il, c'était jadis une dépendance des cuisines de saint Louis. Cela nous a été bien utile dans les émeutes. Je ne savais que faire de mes prisonniers. M. le préfet de police m'envoie demander : — Avez-vous beaucoup de place en ce moment? Combien pouvez-vous loger de détenus? — Je réponds : — J'en puis loger deux cents. — On m'en envoie trois cent cinquante, et l'on me dit : — Combien pouvez-vous en loger encore? — Je crus qu'on se moquait. Cependant je fis de la place en employant l'infirmerie des femmes. — Vous pouvez, dis-je, m'envoyer cent détenus. — On m'en envoie trois cents. Pour le coup, j'étais mécontent, et l'on me dit : — Combien pouvez-vous en caser encore? — Maintenant, ai-je répondu, tant que vous voudrez. — Monsieur, on m'en a envoyé six cents! Je les ai mis ici, ils couchaient à terre sur des bottes de paille. Ils étaient fort exaltés. L'un d'eux, Lagrange, le républicain de Lyon, me dit : Monsieur Lebel, si vous voulez me laisser voir ma sœur, je vous promets de faire faire silence dans la chambrée. — Je lui laissai voir sa sœur, il tint parole, et ma chambrée de six cents diables devint comme un petit paradis. — Mes gens de Lyon furent sages ainsi et charmants, jusqu'au jour où, la cour des pairs ayant évoqué l'affaire, on les mit

en contact dans l'instruction avec les émeutiers de Paris qui étaient à Sainte-Pélagie. Ceux-ci leur dirent : Êtes-vous fous d'être tranquilles comme cela ? Mais il faut se plaindre, il faut crier, il faut être furieux ! — Voilà mes lyonnais furieux, grâce aux parisiens. Des satans ! Ah ! j'ai eu bien de la peine ! — Ils me disaient : — Monsieur Lebel, ce n'est pas à cause de vous, mais à cause du gouvernement. Nous voulons montrer les dents au gouvernement. — Et Reverchon se déshabillait et se mettait tout nu.

— Il appelait cela montrer les dents ? dis-je à M. Lebel.

Cependant le guichetier avait ouvert la grande grille du fond de la voûte, puis d'autres grilles et de lourdes portes, et je me trouvais au cœur de la prison.

Je voyais, à travers des ogives grillées, le préau des hommes. C'était une assez grande cour oblongue dominée de toutes parts par les hautes bâtisses de saint Louis, aujourd'hui plâtrées et déformées. Des hommes s'y promenaient par groupes de deux ou de trois ; d'autres étaient assis dans des coins, sur des bancs de pierre qui font le tour de la cour. Presque tous avaient des habits de prison, grosses vestes, pantalons de toile ; deux ou trois pourtant étaient en redingote. L'un de ces derniers était encore propre et grave, et avait je ne sais quel air de ville. C'était la ruine d'un monsieur.

Ce préau n'avait rien de sinistre. Il est vrai qu'il faisait un beau soleil, et que tout rit au soleil, même la prison. Il y avait deux carrés de fleurs avec des

la ? Mais
ne

le grille du
s hommes.
es s'y
avaient
e, et avait
même la

arbres petits, mais bien verts, et, entre les deux carrés, au milieu de la cour, une fontaine jaillissante avec bassin de pierre.

Ce préau était l'ancien cloître du palais. L'architecte gothique l'avait entouré des quatre côtés d'une galerie à arches ogives. Les architectes modernes avaient rempli ces ogives de maçonnerie ; ils y avaient installé des planchers et des cloisons, et pratiqué deux étages. Chaque arcade donnait une cellule au rez-de-chaussée et une au premier. Ces cellules, planchées et propres, n'avaient rien de très repoussant. Neuf pieds de long sur six de large, une porte sur le corridor, une fenêtre sur le préau, des verrous, une grosse serrure et un vasistas grillé à la porte, des barreaux à la fenêtre, une chaise, un lit dans l'angle à gauche de la porte, ce lit garni de grosse toile et de gros lainage, mais très soigneusement et très carrément fait, voilà ce que c'était que ces cellules. On était à l'heure de la récréation ; presque toutes étaient ouvertes, les hommes étant au préau. Deux ou trois cependant restaient fermées, et des détenus, de jeunes ouvriers, cordonniers ou chapeliers pour la plupart, y travaillaient, faisant grand bruit de marteaux. C'étaient, me dit-on, des prisonniers laborieux et de bonne conduite qui avaient préféré le travail à la promenade.

La pistole était au-dessus. Les cellules étaient un peu plus grandes et un peu moins propres, grâce à la liberté dont on y jouissait, moyennant *seize centimes* par jour. En général, dans une prison, plus il y a de propreté, moins il y a de liberté. Ces malheureux

sont ainsi faits que leur propreté est le signe de leur servitude. Ils n'étaient pas seuls dans leurs cellules à la pistole ; ils étaient quelquefois deux ou trois ensemble ; il y avait une grande chambre où ils étaient six. Un vieillard lisait dans cette chambre, honnête et paisible figure. Il leva les yeux de dessus son livre quand j'entrai, et me regarda de l'air d'un curé de campagne qui lit son bréviaire assis sur l'herbe avec le ciel au-dessus de sa tête. Je questionnai, mais je ne pus savoir de quoi ce *goodman* était accusé. Sur le mur blanchi à la chaux, près de la porte, ces quatre vers étaient écrits au crayon :

Dans la gendarmerie,
Quand un gendarme rit,
Tous les gendarmes rient
Dans la gendarmerie.

Au-dessous, un parodiste avait ajouté :

Dans la Conciergerie,
Quand un concierge rit,
Tous les concierges rient
Dans la Conciergerie.

M. Lebel me fit remarquer, dans le préau, l'endroit par où s'était évadé un détenu quelques années auparavant. Il avait suffi à cet homme de l'angle droit que formaient les deux murs du préau au coin le plus septentrional. Il s'était adossé à cet angle et s'était hissé, avec la seule force musculaire des épaules, des coudes et des talons, jusqu'au toit, où il avait saisi un tuyau

de poêle. Que ce tuyau fléchit sous son poids, il était mort. Parvenu sur le toit, il était redescendu dans les cours extérieures et s'était enfui. Tout cela en plein jour. On le reprit dans le palais de Justice. Il s'appelait Bottemolle. — Une pareille évasion méritait plus de succès, me dit M. Lebel. J'ai eu presque du regret en le voyant revenir.

A l'entrée du préau des hommes, il y avait, à gauche, un petit greffe réservé au gardien en chef, avec une table disposée en équerre devant la fenêtre, un fauteuil de cuir et toutes sortes de cartons et de paperasses sur cette table. Derrière cette table et ce fauteuil, il y avait un espace oblong de huit pieds environ sur quatre. C'était l'emplacement de l'ancien cachot de Louvel. Le mur qui le séparait du greffe avait été démoli. A une hauteur d'environ sept pieds, le mur s'interrompait et était remplacé par un grillage en barreaux de fer qui montait jusqu'au plafond. Le cachot ne recevait de jour que par là et par le vasistas de la porte, jour de souffrance qui venait du corridor et du greffe et non du préau. Par ce grillage et par le vasistas, on observait, nuit et jour, Louvel, dont le lit était dans l'angle au fond. Cela n'empêchait pas la présence de deux surveillants dans le cachot même. Lorsqu'on démolit le mur, l'architecte fit conserver la porte, porte basse, armée d'une grosse serrure carrée à verrou rond, et fit sceller cette porte dans la muraille extérieure. C'est là que je la vis.

Je me rappelle que, dans mon extrême jeunesse, je vis Louvel passer sur le Pont-au-Change le jour où

en plein
du regret
rre devant
g de huit
on sept
et par le
Louvel,
e fit
la vis. Je

on le mena à la place de Grève. C'était, il me semble, au mois de juin. Il faisait un beau soleil. Louvel était dans une charrette, les bras liés derrière le dos, une redingote bleue jetée sur les épaules, un chapeau rond sur la tête. Il était pâle. Je le vis de profil. Toute sa physionomie respirait une sorte de férocité grave et de fermeté violente. Il avait quelque chose de sévère et de froid.

Avant de quitter le quartier des hommes, M. Lebel me dit : — Voici un endroit curieux. Et il me fit entrer dans une salle ronde, voûtée, assez haute, d'environ quinze pieds de diamètre, sans aucune baie ni fenêtre, et ne recevant de jour que par la porte. Autour de cette salle régnait un banc de pierre circulaire.

— Savez-vous où vous êtes ici ? me demanda M. Lebel.

— Oui, lui répondis-je.

J'avais reconnu la fameuse chambre de la question.

Cette chambre occupe le rez-de-chaussée de la tour crénelée, la plus petite des trois tours rondes qui sont sur le quai.

Au milieu, il y avait une chose sinistre et singulière. C'était une sorte de longue et étroite table en pierre de liais, rejointoyée avec du plomb coulé dans les fentes, très épaisse, et portée sur trois piliers de pierre. Cette table était haute d'environ deux pieds et demi, longue de huit et large de vingt pouces. En levant les yeux, je vis un gros crochet de fer

dos, une
grave et
aux. Et il
ur la porte.
econnu la
quai. Au
s fentes,
nt les

rouillé scellé dans la clef de la voûte, qui est une pierre ronde.

Cette chose était le lit de la question. On posait dessus un matelas de cuir sur lequel on étendait le patient. Ravailac a passé six semaines couché sur cette table, les pieds et les mains liés, bouclé à la ceinture par une courroie à laquelle se rattachait une longue chaîne qui pendait de la voûte. Le dernier anneau de cette chaîne était passé dans le crochet que je voyais encore fixé au-dessus de ma tête. Six gardes gentilshommes et six gardes de la prévôté le veillaient nuit et jour. Damiens a été gardé, comme Ravailac, dans cette chambre, et garrotté sur ce lit pendant tout le temps que dura l'instruction et le jugement de son procès. Desrues, Cartouche, la Voisin ont été questionnés sur cette table. La marquise de Brinvilliers y fut étendue toute nue, attachée et, pour ainsi dire, écartelée par quatre chaînes aux quatre membres, et subit là cette affreuse question extraordinaire par l'eau qui lui fit dire : — Comment allez-vous faire pour mettre ce gros tonneau d'eau dans ce petit corps ?

Toute une sombre histoire est là, qui s'est infiltrée, pour ainsi dire, goutte à goutte, dans les pores de ces pierres, dans ces murailles, dans cette voûte, dans ce banc, dans cette table, dans ce pavé, dans cette porte. Elle est là tout entière ; elle n'en est jamais sortie ; elle y a été enfermée, elle est restée sous les verrous ; rien n'en a transpiré, rien ne s'en est évaporé au dehors ; personne n'en a jamais rien dit, rien conté, rien trahi, rien révélé. Cette crypte, qui ressemble à

1 étendait
 it une
 Six gardes
 endant
 Brinvilliers
 e par l'eau
 e, pour
 te porte.
 à au

l'intérieur d'un entonnoir renversé, cette caverne faite de main d'homme, cette boîte de pierre, a gardé le secret de tout le sang qu'elle a bu, de tous les hurlements qu'elle a étouffés. Les effroyables choses qui se sont accomplies dans cet antre de juges y palpitent et y vivent encore, et y dégagent on ne sait quels miasmes hideux. Étrange horreur que cette chambre ! étrange horreur que cette tour posée au beau milieu du quai, sans fossé et sans muraille qui la sépare des passants ! Au dedans, les scies, les brodequins, les chevaux, les roues, les tenailles, le marteau qui enfonce les coins, le grincement de la chair touchée par le fer rouge, le pétilllement du sang sur la braise, les interrogations froides des juges, les rugissements désespérés du torturé ; au dehors, à quatre pas, les bourgeois qui vont et viennent, les femmes qui jasant, les enfants qui jouent, les marchands qui vendent, les voitures qui roulent, les bateaux sur la rivière, le tumulte de la ville, l'air, le ciel, le soleil, la liberté !

Chose sinistre à penser, cette tour sans fenêtres a toujours paru silencieuse au passant ; elle ne faisait pas plus de bruit alors qu'à présent. Quelle est donc l'épaisseur de ces murailles, pour que de la tour on n'entendit pas le bruit de la rue, et pour que de la rue on n'entendit pas le bruit de la tour !

Je considérais cette table surtout, avec une curiosité pleine d'effroi. Des prisonniers y avaient gravé leurs noms. Vers le milieu, huit ou dix lettres commençant par une M et formant un mot illisible, y étaient assez

es hurle
t quels
sépare des
hée par le
es bour
le tumulte
us de
n'entendît
, huit ou

profondément entaillées. A l'une des extrémités avait été écrit avec un poinçon ce nom : *Merel*. (Je cite de mémoire et je puis me tromper, mais je crois que c'est le nom.)

Le mur était d'une nudité hideuse. Il semblait qu'on en sentit toute l'effroyable et impitoyable épaisseur. Le pavage était le même que le pavage de la chambre des condamnés à mort, c'est-à-dire l'ancien pavé blanc et noir de saint Louis à carreaux alternés. Un grand poêle carré en briques avait remplacé l'ancien réchaud de la torture. Cette chambre sert, l'hiver, de chauffoir aux prisonniers.

De là nous pénétrâmes dans le bâtiment des femmes. Après une heure de séjour dans la prison, j'étais déjà si accoutumé aux grilles et aux verrous que je n'y faisais plus attention, non plus qu'à cet air particulier aux prisons qui m'avait suffoqué en entrant. Il me serait donc impossible de dire ce qu'on ouvrit de portes pour nous faire passer du quartier des hommes dans le quartier des femmes. Je ne m'en souviens plus. Je me rappelle seulement qu'une vieille au nez d'oiseau de proie apparut à une grille et nous ouvrit, en nous demandant si nous désirions faire le tour du préau. Nous acceptâmes.

Le préau des femmes était beaucoup plus petit et beaucoup plus triste que le préau des hommes. Il n'y avait qu'un carré de verdure et de fleurs fort étroit, et je ne crois pas qu'il y eût d'arbres. Au lieu de fontaine jaillissante, un lavoir dans un coin. Une prisonnière, bras nus, y lavait son linge. Huit ou dix femmes

ois que
: pavage
ait
s. Après
aux
: dans le
1 nous
préau des
s un coin.

étaient assises dans le préau, groupées ensemble, parlant, cousant et travaillant. J'ôtai mon chapeau. Elles se levèrent en me regardant avec curiosité. C'étaient, la plupart, des espèces de demi-bourgeoises ayant des encolures de marchandes de quarante ans. Cela me parut être l'âge moyen. Il y avait pourtant deux ou trois jeunes filles.

A côté du préau, il y avait une petite salle où nous entrâmes. Deux jeunes filles y étaient, l'une assise, l'autre debout. Celle qui était assise paraissait malade, l'autre la soignait.

Je demandai : — Qu'a donc cette jeune fille ?

— Oh ! ce n'est rien, dit l'autre, grande et assez jolie brune aux yeux bleus, elle est sujette à cela. Elle se trouve un peu mal. Cela la prenait souvent à Saint-Lazare. Nous y étions ensemble. J'ai soin d'elle.

— De quoi est-elle accusée ? repris-je.

— C'est une bonne. Elle a pris six paires de bas à ses maîtres.

Cependant la malade pâlisait et perdait tout à fait connaissance. C'était une pauvre fille de seize ou dix-sept ans.

— Donnez-lui de l'air, dis-je.

La grande la prit dans ses bras comme un enfant et l'emporta dans la cour. M. Lebel envoya chercher de l'éther.

— Elle a pris six paires de bas, me dit-il, mais c'est la troisième fois.

Nous rentrâmes dans la cour. La petite était couchée sur le pavé. Toutes les prisonnières s'empres-

C'étaient,
t deux ou
assise
aux bleus,
accusée ?
pauvre
oya
pavé.

saient autour d'elle et lui faisaient respirer de l'éther. La vieille surveillante lui ôtait ses jarretières pendant que la grande brune la délaçait. Tout en lui défaisant le corset, elle disait :

— Ça lui prend chaque fois qu'elle met un corset. Je t'en donnerai, des corsets! Petite bête, va!

Dans ces mots : *petite bête, va!* il y avait je ne sais quel accent tendre et compatissant.

Nous passâmes outre.

Une des particularités de la Conciergerie, c'est que toutes les cellules occupées par les régicides depuis 1830 étaient dans le quartier des femmes.

J'entrai d'abord dans la cellule qui avait été occupée par Lecomte et qui venait d'être habitée par Joseph Henri. C'était une chambre assez grande, presque vaste, claire, n'ayant d'un cachot que le pavé, la porte armée de la plus grosse serrure qu'il y eût à la Conciergerie, et la fenêtre, large ouverture grillée, vis-à-vis de la porte. Cette chambre, du reste, était ainsi meublée : dans l'angle, près de la fenêtre, lit de quatre pieds et demi de large en acajou, forme bateau, grande mode de la restauration ; de l'autre côté de la fenêtre, secrétaire en acajou ; près du lit, commode en acajou avec mains et poignées en cuivre doré ; sur la commode, une glace, et, devant la glace, une pendule en acajou en forme de lyre avec cadran doré et ciselé ; petit tapis carré au pied du lit ; quatre fauteuils en acajou et en velours d'Utrecht ; entre le lit et le secrétaire, un poêle en faïence. Cet ameublement, à l'exception du poêle, qui choque le goût des

léfaisant le
il y avait
par les
bitée par
l y eût à la
lit de
lit,
avec
. Cet

bourgeois, est l'idéal d'un boutiquier enrichi. Joseph Henri en fut ébloui. Je demandai ce que ce pauvre fou était devenu. Après avoir été transféré de la Conciergerie à la Roquette, il venait de partir, le matin même, en compagnie de huit voleurs, pour le bagne de Toulon.

La fenêtre de cette cellule donnait sur le préau des femmes. Elle était garnie d'une vieille hotte vermoulue et percée de trous. Par ces trous on pouvait voir ce qui se passait dans le préau, distraction pour le prisonnier qui n'était peut-être pas sans inconvénient pour les femmes, lesquelles se croyaient seules dans cette cour et à l'abri de tout regard.

A côté, était la cellule jadis occupée par Fieschi et Alibaud. Ouvrard, qui l'avait le premier habitée, y avait fait mettre une cheminée en marbre (marbre Sainte-Anne, noir veiné de blanc) et une grande boiserie formant alcôve et cabinet de toilette. L'ameublement était tout en acajou et à peu près pareil au mobilier de la chambre de Joseph Henri. Après Fieschi et Alibaud, cette cellule avait eu pour habitants l'abbé de Lamennais et M^{me} la marquise de Larochejaquelein, puis le prince Louis-Napoléon, puis enfin ce « bêta de prince de Berghes », comme disait M. Lebel.

Vis-à-vis les deux portes de ces deux cellules s'ouvrait l'infirmerie des femmes, longue et large halle trop basse pour sa grandeur. Il y avait là une vingtaine de lits; personne dans les lits. Je m'en étonnais.

— Je n'ai presque jamais de malades, me dit M. Lebel. D'abord les prisonniers ne font que passer

ici. Ils viennent pour être jugés, et s'en vont tout de suite; acquittés, en liberté; condamnés, à leur destination. Tant qu'ils sont ici, l'attente de leur jugement les tient dans une surexcitation qui ne laisse place à rien autre chose. Ah bien, oui! ils ont bien le temps d'être malades! ils ont bien une autre fièvre que la fièvre! A l'époque du choléra, qui était aussi la grande époque des émeutes, j'avais ici sept cents prisonniers. Il y en avait partout, dans les guichets, dans les greffes, dans les avant-greffes, dans les cours, sur les lits, sur la paille, sur le pavé. Je disais : Bon Dieu! pourvu que le choléra ne se mette pas dans tout ça! Monsieur, je n'ai pas eu un malade!

Il y a certainement un enseignement dans ces faits, il est prouvé qu'une préoccupation énergique préserve de toute maladie. Dans les temps de peste, sans négliger les procédés d'assainissement et d'hygiène, il faudrait distraire le peuple par de grandes fêtes, de grands spectacles, de grandes émotions. Personne ne s'occupant de l'épidémie, elle s'évanouirait.

Quand il y avait dans les cellules d'en face quelque coupable d'attentat à la personne du roi, l'infirmierie des femmes se transformait en corps de garde. On installait là quinze ou vingt gardiens, qui y étaient au secret comme le prisonnier lui-même, ne pouvant voir personne, pas même leurs femmes, et cela tout le temps que durait l'instruction, quelquefois six semaines, quelquefois deux mois. — Voilà ce que je fais, ajouta M. Lebel qui me donnait ces détails, quand j'ai des régicides.

ement les
fièvre! A
reffès,
!

, sans né
onne ne

de. On
tout le
and j'ai

Cette phrase lui vint le plus naturellement du monde ; c'était pour lui une sorte d'habitude *d'avoir des régicides*.

— Vous avez, lui dis-je, parlé du prince de Berghes d'une façon assez *dédaigneuse*. Qu'en pensez-vous donc ?

Il essuya ses besicles avec sa manche et me répondit :

— Oh ! mon Dieu, je n'en pense rien ; c'était un pauvre grand niais, bien élevé, ayant de fort bonnes manières, l'air très doux ; mais un imbécile. Quand il arriva ici, je le mis d'abord dans cette salle, dans cette infirmerie, qui est grande, pour qu'il eût de l'air et de l'espace. Il me fit appeler. — Monsieur, me dit-il, est-ce que mon affaire est grave ? — Je balbutiai quelques paroles embarrassées. — Pensez-vous, reprit-il, que je pourrai sortir ce soir ? — Oh ! non, lui dis-je. — En ce cas, demain ? — Ni demain, repris-je. — Ah ! çà, vraiment ! mais est-ce que vous croyez qu'on va me tenir huit jours ici ? — Peut-être davantage. — Plus de huit jours ! plus de huit jours ! Décidément mon affaire est donc grave ? Est-ce que vous pensez que mon affaire est grave ? — Il se promenait de long en large, me répétant toujours cette question, à laquelle je ne répondais jamais. Du reste, sa famille ne l'abandonna pas. La duchesse, sa mère, et la princesse, sa femme, venaient le voir tous les jours. La princesse, une très jolie petite femme, demanda à partager sa prison. Je lui fis entendre que cela ne se pouvait. — Au reste, qu'était-ce que son affaire ? Un

ce de Ber
nse rien;
ette salle,

s, reprit-il,

oyez qu'on
us pensez
àmille ne
à par

faux, oui, mais pas de motif. C'était un acte stupide, rien de plus. Les jurés l'ont condamné parce qu'il était prince. Si c'eût été quelque fils de riche marchand, on l'eût acquitté. — Après sa condamnation à trois ans de prison, on me l'a laissé quelque temps ici, puis on l'a transféré dans une maison de santé dont on a loué un pavillon pour lui seul. Il est là depuis bientôt un an, on l'y laissera encore six mois, puis on le graciera. Par exemple, d'être prince, ça lui a nui dans son procès, mais cela le sert dans sa prison.

Comme nous traversions un couloir, mon guide m'arrêta et me fit remarquer une porte basse d'environ quatre pieds et demi de haut, armée d'une énorme serrure carrée et d'un gros verrou, à peu près pareille à la porte du cachot de Louvel. C'était la porte du cachot de Marie-Antoinette, la seule chose qu'on eût conservée telle qu'elle était, Louis XVIII ayant fait de sa cellule une chapelle. C'est par cette porte que sortait la reine pour aller au tribunal révolutionnaire; c'est par là qu'elle sortit pour aller à l'échafaud. Cette porte ne tournait plus sur ses gonds. Depuis 1814 elle était scellée dans le mur.

J'ai dit qu'on l'avait conservée telle qu'elle était, je me trompais. On l'avait barbouillée d'une affreuse peinture couleur nankin, mais cela ne compte pas. Quel est le souvenir sanglant qu'on n'a pas badigeonné en jaune ou en rose ?

Un moment après, j'étais dans la chapelle qui a été le cachot. Si l'on eût vu là le pavé nu, la muraille nue, les barreaux au soupirail, le lit de sangle de la

ar chand,
ont on a
dans son
re pieds et
le Marie-
reine pour
ellée dans
npte pas.
t vu là le

reine et le lit de camp du gendarme et le paravent historique qui les séparait, c'eût été une émotion profonde et une impression inexprimable. On y voyait un petit autel de bois qui eût fait honte à une église de village, un mur badigeonné (en jaune, bien entendu), des vitraux de café turc, un plancher exhaussé faisant estrade et sur le mur deux ou trois abominables tableaux où le mauvais style de l'empire luttait avec le mauvais goût de la restauration. L'entrée du cachot avait été remplacée par une archivolte percée dans le mur. Le passage voûté par où la reine montait au tribunal avait été muré. Il y a un vandalisme respectueux plus révoltant encore que le vandalisme haineux, parce qu'il est niais.

On ne voyait plus rien là de ce qui était sous les yeux de la reine, si ce n'est un peu de pavé que le plancher heureusement ne couvrait pas tout entier. Ce pavé était un antique carrelage chevronné de briques scellées de champ et montrant le petit côté.

Une chaise de paille posée sur l'estrade marquait la place où avait été le lit de la reine.

En sortant de ce lieu vénérable profané par une piété bête, j'entrai dans une grande salle à côté qui avait été la prison des prêtres pendant la Terreur et dont on avait fait la chapelle de la Conciergerie. C'était fort mesquin et fort laid, comme la chapelle-prison de la reine. Le tribunal révolutionnaire tenait ses séances au-dessus de cette salle.

Tout en circulant dans les profondeurs du vieil

oyait un
é faisant
chot avait
: tueux
peu de
ant le petit
te, j'entrai
quin et
ndeurs du

édifice, j'apercevais çà et là, par des soupiraux, d'immenses caves, des halles mystérieuses et désertes, avec des herses s'ouvrant sur la rivière, des galetas effrayants, des passages noirs. Dans ces cryptes abondaient les toiles d'araignée, les pierres moussues, les lueurs livides, les choses vagues et difformes. Je demandais à M. Lebel : — Qu'est-ce que ceci ? Il me répondait : — Cela ne sert plus. — A quoi cela avait-il servi ?

Nous dûmes repasser par le préau des hommes. En le traversant, M. Lebel me fit remarquer un escalier près des latrines. C'est là que s'était pendu peu de jours auparavant, aux barreaux de la rampe, un assassin, nommé Savoye, qu'on venait de condamner aux galères. — Les jurés se sont trompés, avait dit cet homme ; je devrais être condamné à mort, j'arrangerai cela. — Il « arrangea cela » en se pendant. Il était particulièrement confié à un détenu qu'on avait élevé à la fonction de gardien pour le surveiller, et que M. Lebel cassa.

Pendant que le directeur de la Conciergerie me donnait ces détails, un prisonnier assez bien vêtu s'approcha de nous. Il paraissait désirer qu'on lui parlât ; je lui fis quelques questions. C'était un garçon qui avait été ouvrier brodeur et passementier, puis aide de l'exécuteur des hautes œuvres de Paris, ce qu'on appelait jadis « valet de bourreau », puis enfin, disait-il, palefrenier dans les écuries du roi.

— Monsieur, me dit-il, je vous prie de demander à M. le directeur qu'on ne me mette pas l'habit de la prison et qu'on me laisse mon fainéant.

Ce mot, qu'il faut prononcer *faignant*, signifie paletot dans le nouvel argot. Il avait en effet un paletot assez propre. J'obtins qu'on le lui laissât et je le fis causer.

Il faisait beaucoup d'éloges de *Monsieur Sanson*, le bourreau, son ancien maître. M. Sanson habitait rue du Marais-du-Temple, dans une maison isolée dont les persiennes sont toujours fermées. Il recevait beaucoup de visites. Force anglais l'allaient voir. Quand des visiteurs se présentaient chez M. Sanson, on les introduisait dans un joli salon au rez-de-chaussée, *tout meublé en acajou*, au milieu duquel il y avait un excellent piano, habituellement ouvert et chargé de musique. Peu après, M. Sanson arrivait, et faisait asseoir les visiteurs. On devisait de choses et d'autres. En général les anglais demandaient à voir la guillotine. M. Sanson satisfaisait ce désir, sans doute moyennant quelque paraguante, et menait les ladies et les gentlemen dans la rue voisine (la rue Albouy, je crois), chez le charpentier des hautes œuvres. Il y avait là un hangar où la guillotine était toujours dressée. Les étrangers se rangeaient autour et on la faisait *travailler*. On guillotinaient des bottes de foin.

Un jour, une famille anglaise, composée du père, de la mère et de trois belles filles toutes roses et toutes blondes, se présenta chez Sanson. C'était pour voir la guillotine. Sanson les mena chez le charpentier et fit jouer l'instrument. Le couteau s'abaissa et se releva plusieurs fois à la demande des jeunes filles. L'une d'elles cependant, la plus jeune, la plus jolie, n'était

fis

lée dont
n, on les
gé de
guil lotine.
crois),
travailler.

our voir la
L'une

pas satisfaite. Elle se fit expliquer par le bourreau, dans les moindres détails, ce qu'on appelle *la toilette des condamnés*. Elle n'était pas contente encore. Enfin elle se tourna timidement vers le bourreau.

— Monsieur Sanson ? dit-elle.

— Mademoiselle ? dit le bourreau.

— Comment fait-on quand l'homme est sur l'échafaud ? Comment l'attache-t-on ?

Le bourreau lui expliqua cette chose affreuse, et lui dit : Nous appelons cela *ensourner*.

— Eh bien, monsieur Sanson, dit la jeune fille, je désire que vous m'ensourniez.

Le bourreau tressaillit. Il se récria. La jeune fille persista. — C'est une idée que j'ai, dit-elle, de pouvoir dire que j'ai été attachée là-dessus.

Sanson s'adressa au père, à la mère. Ils lui répondirent : Puisque c'est son envie, faites.

Il fallut céder. Le bourreau fit asseoir la jeune miss, lui lia les jambes d'une ficelle, les bras d'une corde derrière le dos, l'attacha sur la bascule et l'y *boucla* avec la ceinture de cuir. Il voulut s'en tenir là. — Non, non, il y a encore quelque chose, dit-elle. — Sanson alors coucha la bascule, plaça la tête de la jeune fille dans l'horrible lunette et referma sur elle le capuchon de cette lunette. — Alors elle se déclara satisfaite.

Plus tard, en contant la chose, Sanson disait : — J'ai vu le moment où elle allait me dire : *Il y a encore quelque chose. Laissez tomber le couteau.*

Presque tous les visiteurs anglais demandent à voir le couteau qui a coupé la tête de Louis XVI. Ce

ore. Enfin
st sur
anson, dit
ir dire que
soir la
'en tenir
na sur elle
re : Il y a
Ce

couteau a été vendu comme vieille ferraille, de même que tous les autres couteaux de la guillotine quand ils sont hors de service. Les anglais ne peuvent le croire, et offrent à Sanson de le lui acheter. S'il eût voulu faire ce commerce, on aurait vendu autant de *couteaux de Louis XVI* que de cannes de Voltaire.

Des anecdotes sur Sanson, mon homme, qui se disait ancien palefrenier des Tuileries, voulut passer aux anecdotes sur le roi. Il avait entendu les causeries du roi avec les ambassadeurs, etc. — Je l'en tins quitte. Je me rappelai sa qualité de gascon et son état de brodeur, et ses révélations politiques me parurent être de la haute passementerie.

Jusqu'en 1826, la Conciergerie n'avait eu d'autre entrée et d'autre issue qu'un guichet sur la cour du palais de Justice. C'est par là que sortaient les condamnés à mort. En 1826, fut pratiquée la porte qu'on voit sur le quai entre les deux grosses tours rondes. Ces deux tours avaient au rez-de-chaussée, comme la tour de la question, une chambre sans fenêtre. Les deux grotesques ogives, sans voussures et sans triangle équilatéral pour base, qu'on y admire encore en ce moment et qui sont des chefs-d'œuvre d'ignorance, ont été ouvertes dans ces magnifiques murailles par une sorte de maçon nommé Peyre, qui avait la fonction d'architecte du palais de Justice et qui l'a mutilé, déshonoré et défiguré comme on le peut voir. Ces deux chambres, désormais éclairées, ont donné deux belles salles circulaires. Les murs en sont ornés d'arcades ogives engagées, d'une pureté admirable, qui

ent le
taire. Des
; du roi
nt être de
ar là que
rez-de-
, qu'on y
nmé
mais

s'appuient sur des consoles exquises. Ces charmantes merveilles d'architecture et de sculpture étaient destinées à ne jamais voir le jour et étaient faites, chose étrange, pour l'horreur et les ténèbres.

La première des deux chambres, la plus voisine du préau des hommes, avait été assignée pour dortoir aux gardiens. Il y avait là une douzaine de lits faisant comme les rayons d'une étoile autour d'un poêle placé au centre. Au-dessus de chaque lit, une planche scellée dans le mur à travers les meneaux délicats de l'architecture supportait les « effets » des gardiens, représentés en général par une brosse, une valise et une vieille paire de bottes. Au-dessus d'un des lits pourtant, à côté de la paire de bottes qui ne manquait à aucun, il y avait un monceau de livres. Je le remarquai; on me l'expliqua. C'était la bibliothèque d'un gardien nommé Peiset, duquel Lacenaire avait fait un lettré. Cet homme, voyant Lacenaire lire et écrire sans cesse, l'avait admiré, puis consulté. Il n'était pas sans idées; Lacenaire lui avait conseillé de s'instruire; quelques-uns des livres qui étaient là étaient des livres de Lacenaire; Lacenaire les lui avait donnés, Peiset avait acheté quelques autres bouquins sur les quais; il prenait l'avis de Lacenaire, qui lui disait : Lisez ceci, ne lisez pas cela. Peu à peu le geôlier était devenu un penseur, et c'est ainsi qu'une intelligence s'était éveillée et ouverte à ce souffle hideux.

On ne pouvait entrer dans l'autre chambre que par une porte sur laquelle on lisait cette inscription : *Passage réservé à M. le directeur.* M. Lebel me l'ouvrit fort

es, chose
diens. Il y
ns le mur
paire de
l'ex
, l'avait
acenaire;
sez pas
er dans

gracieusement, et nous nous trouvâmes dans son « salon ». Cette chambre était, en effet, transformée en *salon du directeur*. Elle était presque identiquement pareille à l'autre, mais autrement *décorée*. C'était une chose bizarre que ce salon avec son arrangement. L'architecture de saint Louis, un lustre qui venait d'Ouvrard, d'affreux papier peint dans les ogives, un bureau d'acajou, des meubles à housse de toile écrue, un vieux portrait de magistrat sans châssis et sans cadre cloué à même sur le mur et de travers, des gravures, des paperasses, une table qui ressemblait à un comptoir ; toute cette chambre ainsi meublée tenait du palais, du cachot et de l'arrière-boutique. Cela était patibulaire, magnifique, laid, bête, sinistre, royal et bourgeois.

C'était dans cette chambre qu'étaient admis les visiteurs des prisonniers privilégiés. Du temps de sa détention, qui avait laissé beaucoup de traces à la Conciergerie, M. Ouvrard y recevait ses amis. Le prince de Berghes y recevait sa femme et sa mère. — Qu'est-ce que cela me fait qu'ils aient leurs visites ici ? me dit M. Lebel. Ils se croient dans un salon et ils n'en sont pas moins en prison. — Le brave homme avait l'air profondément convaincu que M^{me} la duchesse et M^{me} la princesse de Berghes devaient se croire là dans un salon.

C'était là aussi que M. le chancelier duc Pasquier avait coutume de faire les premiers actes des instructions qui lui étaient confiées, pour les procès devant la cour des pairs.

uement
naît
is et sans
lée tenait

a ·
visites ici?
luchesse

levant la

L'appartement du directeur communiquait avec ce salon. C'était fort chétif et fort laid. L'espèce de bouge qui lui servait de chambre à coucher ne recevait de jour et d'air, à ce qu'il me semble, car je passai rapidement, que par les portes. C'était propre, mais de cette propreté qui sent la vétusté, avec toutes sortes d'encadrements dans les coins, et de vieux petits meubles, et toutes ces minuties qui caractérisent les chambres de vieillards. La salle à manger était plus grande et avait des fenêtres. Deux ou trois jolies jeunes filles y étaient assises sur des chaises de paille et travaillaient sous l'œil d'une matrone d'environ cinquante ans. Elles se levèrent d'un air modeste et doux à mon passage, et leur père, M. Lebel, les baisa au front. Rien de plus étrange que cet intérieur de presbytère anglican ayant pour enveloppe le dedans infâme d'une prison, et muré, pour ainsi dire, et chaste-ment conservé, au centre de tous les vices, de tous les crimes, de tous les opprobres et de toutes les hontes.

— Mais, dis-je à M. Lebel, qu'est devenue la salle des cheminées? où donc est-elle?

Il parut chercher comme quelqu'un qui ne comprend pas.

— La salle des cheminées? Vous dites, monsieur, la salle des cheminées?

— Oui, repris-je, une grande salle qui était sous la salle des pas perdus et où il y avait aux quatre coins quatre immenses cheminées bâties au treizième siècle. Pardieu! je me rappelle fort bien l'avoir visitée il y a

cevait de
s sortes
t plus
on cin
r de pres
e tous les
chercher
e qui était
avoir

quelque vingt ans, en compagnie de Rossini, de Meyerbeer et de David d'Angers.

— Ah! dit M. Lebel, je sais ce que vous voulez dire. C'est ce que nous appelons les cuisines de saint Louis.

— Cuisines de saint Louis, si bon vous semble. Mais qu'est devenue cette salle? Outre les quatre cheminées, elle avait de beaux piliers qui supportaient la voûte. Je ne l'ai point vue dans tout cela. Est-ce que votre architecte, M. Peyre, l'a escamotée?

— Oh! non! Seulement il nous l'a arrangée.

Ce mot, dit tranquillement, me fit frissonner. La salle des cheminées était un des plus admirables monuments de l'architecture royale et domestique du moyen âge. Qu'est-ce qu'un être comme l'architecte Peyre avait pu en faire? M. Lebel continua :

— Nous ne savions trop où mettre nos détenus pendant les heures où ils « passent à l'instruction ». M. Peyre a pris la salle des cuisines de saint Louis, et nous en a fait une magnifique souricière à trois compartiments, un pour les hommes, un pour les femmes, un pour les enfants. Du reste, il a accommodé cela le mieux possible, et il n'a pas trop démoli la vieille salle, je vous assure.

— Voulez-vous m'y conduire? dis-je à M. Lebel.

— Volontiers.

Nous traversâmes des corridors, des passages longs, larges, bas, étroits. De temps en temps nous rencontrions un escalier encombré de gendarmes, et nous voyions passer, au milieu d'un remue-ménage

le nous
elle avait
lement il
e et
e nos
cière à
démoli la
ges, bas,

d'agents et d'argousins, quelque pauvre diable que les huissiers se transmettaient en disant à voix haute ce mot : Disponible.

— Que signifie ce mot? dis-je à mon guide.

— Cela veut dire que voilà un homme dont le juge d'instruction a fini et dont le gendarme peut disposer.

— Pour le mettre en liberté?

— Non, pour le ramener en prison.

Enfin une dernière porte s'ouvrit.

— Vous voici, me dit le directeur, dans la salle que vous cherchez.

Je regardai.

J'étais dans les ténèbres.

J'avais un mur devant les yeux.

Cependant ma prunelle s'accoutuma à l'obscurité, et au bout de quelques instants je distinguai à ma droite, dans un enfoncement, une haute et magnifique cheminée en entonnoir renversé, bâtie en pierre et appuyée par un arc-boutant à jour du plus beau style à un pilier qui lui faisait face.

— Ah! dis-je! voici une des cheminées. Mais où sont les trois autres?

— Il n'y a plus, me répondit M. Lebel, que celle-ci qui soit intacte. Sur les trois autres, deux sont entièrement démolies, la troisième est mutilée, cela était nécessaire pour notre souricière. C'est comme il a été nécessaire de remplir avec de la maçonnerie les intervalles des piliers. Il a fallu faire des cloisons. L'architecte a conservé cette cheminée comme spécimen du style de l'architecture de ce temps-là.

? dis-je à
Non,
ms les
dans un
ilier qui lui
. Sur les
: remplir
rchitecture

— Et, ajoutai-je, de l'ineptie des architectes de notre temps. Ainsi, plus de salle, des cloisons ; et, sur quatre cheminées, trois détruites. On a arrangé cela sous Charles X. Voilà ce que les fils de saint Louis ont fait des souvenirs de saint Louis.

— Il est vrai, reprit M. Lebel, qu'on eût bien pu installer cette souricière ailleurs. Mais que voulez-vous, monsieur ? on n'a pas songé à tout cela, et on avait cette salle sous la main. Du reste, on l'a fort bien disposée. Elle est divisée par des murs de pierre en trois compartiments longitudinaux éclairés chacun par une des fenêtres de l'ancienne salle. Le premier est celui des enfants. Voulez-vous y entrer ?

Un porte-clefs nous ouvrit une lourde porte percée d'un judas qui permettait de surveiller l'intérieur de la souricière, et nous entrâmes.

La souricière des enfants était une salle oblongue, un parallélogramme garni de deux bancs de pierre sur ses deux principaux côtés. Il y avait là trois enfants. Le plus grand était assez grand. Il pouvait avoir dix-sept ans, et était vêtu d'affreuses guenilles jaunâtres.

Je parlai au plus petit, qui avait une figure assez intelligente, quoique énervée et abrutie.

— Petit, quel âge as-tu ? — Douze ans, monsieur. — Qu'est-ce que tu as fait pour être ici ? — J'ai pris des pêches. — Où ça ? — Dans un jardin, à Montreuil. — Tout seul ? — Non, avec mon camarade. — Où est ton camarade ?

Il me désigna l'autre, vêtu comme lui de la bure des prisons, et un peu plus grand, et me dit :

: cela sous
ricière
t divisée
. Voulez-
. La
ants. Le

ches. —
i de la

— C'est lui. — Vous avez donc escaladé un mur ?
— Non, monsieur, les pêches étaient par terre, sur le chemin. — Vous n'avez fait que vous baisser ? — Oui, monsieur. — Et les ramasser ? — Oui, monsieur.

Ici, M. Lebel se pencha à mon oreille et me dit :
— On lui a déjà fait la leçon.

Il était du reste évident que l'enfant mentait. Son regard n'avait ni fermeté, ni candeur. Il me considérait en dessous, comme un fripon examine une dupe, et ayant de plus cet air charmé d'un enfant qui fait sa dupe d'un homme.

— Petit, repris-je, tu ne dis pas la vérité.

— Si, monsieur.

Ce *si, monsieur* fut dit avec cette impudence dans laquelle on sent que tout manque, même l'assurance ; il ajouta hardiment :

— Et pour cela, on m'a condamné à trois ans, mais *j'en rappelle*.

— Tes parents ne t'ont donc pas réclamé ? — Non, monsieur. — Et ton camarade, est-il condamné ? — Non, ses parents l'ont réclamé. — Il est donc meilleur que toi ?

L'enfant baissa la tête.

M. Lebel me dit : — Il est condamné à passer trois ans dans une maison de correction pour y être élevé ; — acquitté, du reste, comme n'ayant pas agi avec discernement. Le malheur et le regret de tous les petits vauriens, c'est de n'avoir pas seize ans. Ils font mille efforts pour persuader à la justice qu'ils ont seize ans, et qu'ils sont coupables *avec discernement*. En effet, seize

agi avec
ont seize

ans et un jour, leurs fredaines sont punies de quelques mois de prison; un jour moins de seize ans, ils ont trois ans de clôture à la Roquette.

Je donnai quelque argent à ces pauvres petits diables, auxquels peut-être l'éducation seule avait manqué.

A tout prendre et à tout peser, la société est plus coupable envers eux qu'ils ne sont coupables envers elle. Nous pouvions leur demander : qu'as-tu fait de nos pêches? soit. Mais ils pouvaient nous répondre : Qu'avez-vous fait de notre intelligence?

— Merci, monsieur, me dit le petit en mettant l'argent dans sa poche.

— Je t'aurais donné le double, lui dis-je, si tu n'avais pas menti.

— Monsieur, répliqua l'enfant, on m'a condamné, mais j'en rappelle.

— Que tu aies pris des pêches, c'est mal; mais c'est plus mal encore d'avoir menti.

L'enfant ne parut pas comprendre.

— J'en rappelle, dit-il.

Nous sortîmes de la cellule, et, comme la porte se refermait, l'enfant nous suivait du regard en répétant encore : — J'en rappelle.

Les deux autres n'avaient pas soufflé une parole.

Le geôlier verrouilla la porte en grommelant :

— Tenez-vous tranquilles, mes petits rats.

Ce mot me rappela que nous étions dans une sou-ricière.

Le second compartiment était destiné aux hommes

et absolument semblable au premier. Je n'y entrai pas, et je me bornai à regarder par le judas. Il était plein de détenus, parmi lesquels le porte-clefs me désigna un tout jeune homme à figure douce, assez bien mis et l'air pensif. C'était un nommé Pichery, chef d'une bande de voleurs qu'on allait juger dans quelques jours.

La troisième tranche, coupée dans les cuisines de saint Louis, était la geôle des femmes. On nous l'ouvrit. Je n'y vis que sept ou huit prisonnières qui avaient toutes passé leurs quarante ans, à l'exception d'une femme assez jeune et ayant encore quelque reste de beauté. Cette pauvre créature se cachait derrière les autres. Je compris cette pudeur, et je ne fis ni ne permis aucune question. Toutes sortes de petits bagages de femmes, des paniers, des cabas, des sacs à ouvrage, des tricots commencés, encombraient les bancs de pierre. Il y avait aussi de gros morceaux de pain bis. Je pris ce pain. Il était couleur fumier, sentait fort mauvais et s'attachait aux doigts comme une glu.

— Qu'est-ce que c'est ça? dis-je à M. Lebel. — C'est le pain de la prison. — Mais il est abominable! — Vous trouvez, monsieur? — Voyez vous même. — C'est un entrepreneur qui le fournit. — Et qui fait sa fortune, n'est-ce pas?

— M. Chayet, secrétaire de la préfecture, est chargé de recevoir ce pain; il le trouve fort bon, si bon qu'il n'en mange pas d'autre à sa table.

— M. Chayet, dis-je, a tort de conclure du pain qu'il reçoit au pain que les détenus mangent. Parce

ne dé
s quel
omnières
cachait
abas, des
eur fumier,
st
M.
et, dis-je,

que le spéculateur lui envoie tous les jours une friandise, cela ne prouve pas qu'il n'envoie point une pourriture aux prisonniers.

— Vous avez raison, monsieur; j'en parlerai.

J'ai su depuis que le pain avait été vérifié et amélioré.

Rien de remarquable, du reste, dans cette cellule, si ce n'est que les murs étaient chargés d'inscriptions charbonnées de toutes parts. Voici les trois qui se détachaient en plus gros caractères que les autres : — *Corset. — Je suis codanée à six mois pour vacabonage. — Amour pour la vie.*

Les trois portes des compartiments donnaient sur le même couloir, long corridor obscur, aux deux extrémités duquel s'arrondissaient, comme deux tiaras de pierre, les deux cheminées conservées, sur lesquelles, comme je l'ai déjà dit, il n'y en avait qu'une qui fût entière. La seconde avait perdu sa principale beauté, son arc-boutant. On ne voyait plus que la place des deux autres dans les encoignures du compartiment des enfants et du compartiment des femmes.

C'est sur la plus orientale de ces deux dernières cheminées qu'était sculptée la curieuse figure du démon Mahidis. Le démon Mahidis était un diable persan que saint Louis avait rapporté de la croisade. On le voyait sur cette cheminée avec ses cinq têtes, car il avait cinq têtes, et chacune de ces cinq têtes avait composé un de ces chants qu'on appelle *rangs* dans l'Inde, et qui sont la plus ancienne musique connue. Ces rangs sont encore célèbres et redoutés dans tout l'Hindous-

rs étaient
danée à
:
qu'une
i comparti
lémon
car il
connue.

tan, à cause de leur pouvoir magique. Il n'est pas un jongleur assez hardi pour les chanter. L'un de ces rangs, chanté en plein midi, fait venir la nuit tout à coup, et fait sortir de terre un immense cercle d'ombre qui s'étend aussi loin que la voix du chanteur peut porter. Un autre rang s'appelle le rang Ihupuck. Qui-conque le chante périt par le feu. Une tradition conte que l'empereur Akbar eut un jour la fantaisie d'entendre chanter ce rang. Il fit venir un fameux musicien appelé Naik-Gopaul, et lui dit : — Chante-moi le rang Ihupuck. Voilà le pauvre ténor qui tremble de la tête aux pieds et se jette aux genoux de l'empereur. L'empereur avait sa fantaisie et fut inflexible. Tout ce que put obtenir le ténor, ce fut la permission d'aller revoir une dernière fois sa famille. Il part, retourne dans sa ville, fait son testament, embrasse son vieux père et sa vieille mère, dit adieu à tout ce qu'il aimait dans ce monde, et revient près de l'empereur. Six mois s'étaient écoulés. Les rois d'orient ont des caprices mélancoliques et tenaces. — Ah ! te voilà, musicien, dit Shah-Akbar d'un air doux et triste, sois le bienvenu. Tu vas me chanter le rang Ihupuck. Nouveaux tremblements et nouvelles supplications de Naik-Gopaul. Mais l'empereur tint bon. C'était l'hiver. La Jumne était gelée, on y patinait. Naik-Gopaul fait casser la glace et se met dans l'eau jusqu'au cou. Il commence à chanter. Au deuxième vers, l'eau était chaude ; à la deuxième strophe, la glace était fondue ; à la troisième strophe, la rivière se mit à bouillir. Naik-Gopaul cuisait, il était couvert d'ampoules. Au

it à coup,
qui conque
appelé

ourne
ur. Six
, sois le
l'hiver. La
tait
s. Au

lieu de chanter, il se mit à crier : — Grâce, sire! — Continue, dit Akbar, qui n'aimait pas médiocrement la musique. Le pauvre diable se remit à chanter; sa face était cramoisie, les yeux lui sortaient de la tête, il chantait toujours, l'empereur écoutait avec volupté; enfin, quelques étincelles pétillèrent dans les cheveux hérissés du ténor. — Grâce! cria-t-il une dernière fois. — Chante, dit l'empereur. — Il commença la dernière strophe en hurlant. Tout à coup les flammes jaillirent de sa bouche, puis de tout son corps, et le feu le dévora au milieu de l'eau. — Voilà un des effets habituels de la musique de ce démon Mahidis qui était représenté sur la cheminée démolie. Il avait une femme appelée Parbutta, qui est l'auteur de ce que les Indous appellent le *sixième rang*. Trente *rangines*, musique d'un ordre femelle et inférieur, ont été dictées par Boimha. Ce sont ces trois diables ou dieux qui ont inventé la gamme composée de vingt et une notes qui forme la base de la musique de l'Inde.

Comme nous nous retirions, trois hommes en habit noir, conduits par un porte-clefs, passaient près de nous; c'étaient des visiteurs. — Trois nouveaux députés, me dit tout bas M. Lebel. Ils avaient des favoris, de hautes cravates et parlaient comme des académiciens de province. Ils admiraient beaucoup, ils s'extasiaient surtout devant les travaux faits pour embellir la prison et l'approprier aux besoins de la justice. L'un d'eux soutenait que Paris s'embellissait prodigieusement, *grâce aux architectes de bon goût qui modernisaient (sic) les anciens édifices*; et il affirmait

ter; sa
s cheveux
mmes
idis qui
rangines,
t une
le nous ;
émi ciens
L'un

que l'académie française devrait faire de ces embellissements de Paris le sujet d'un concours de poésie. Cela me fit songer qu'en effet M. Peyre a fait au palais de Justice ce que M. Godde a fait à Saint-Germain-des-Prés et ce que M. Debret a fait à Saint-Denis; et, pendant que M. Lebel donnait quelques ordres aux gardiens, j'écrivis au crayon, sur un pilier de la salle des cheminées, ces vers, qui pourraient concourir, si jamais l'académie ouvre le concours désiré par ces messieurs, et qui, j'espère, auront le prix :

Un sixain vaut une longue ode
 Pour chanter Debret, Peyre et Godde;
 L'oison gloussant, l'âne qui brait,
 Fêtent Godde, Peyre et Debret;
 Et le dindon, digne compère,
 Admire Debret, Godde et Peyre.

Au moment où M. Lebel se retournait, j'avais fini. Il me reconduisit jusqu'à la porte extérieure, et je sortis. Comme je m'en allais, un groupe d'hommes en blouse, qui semblait attendre sur le quai, dit derrière moi : — En voilà un qu'on met en liberté. Est-il heureux, celui-là!

Il paraît que j'étais fait comme un voleur. Du reste, j'avais passé deux heures à la Conciergerie, la séance de l'académie ne devait pas être encore finie, et je songeai, avec un grand contentement d'âme, que, si j'y étais allé, je n'aurais pas été « mis en liberté » d'aussi bonne heure.

LE COMTE MORTIER

11 novembre.

Hier, M. le chancelier Pasquier arrive chez M^{me} de Boignes et la trouve bouleversée, tenant une lettre à la main. — Qu'avez-vous, madame? — Mon Dieu! cette lettre que je reçois! lisez. — Le chancelier prend la lettre, elle était signée *Mortier* et disait en substance : « Madame, quand vous lirez cette lettre, mes deux enfants et moi nous ne serons plus en vie. »

C'était M. le comte Mortier, pair de France et ancien ambassadeur je ne sais plus où, qui écrivait. M. Pasquier s'émut très fort. M. Mortier était connu pour un hypocondriaque parfait. Il y a quatre ans, à Bruges, il poursuivait sa femme, son rasoir à la main, voulant la tuer. Il y a un mois, il avait fait la même tentative; ce qui avait amené une séparation, dans laquelle M. Mortier avait gardé ses enfants, un petit garçon de sept ans et une petite fille de cinq. Hypocondrie née, à ce qu'il paraît, de la jalousie et dégénéralisant aisément en fureur.

Le chancelier demande sa voiture et ne s'assied pas. — Où demeure M. Mortier? — Rue Neuve-Saint-Augustin, hôtel Chatham, dit M^{me} de Boignes.

Dieu !
re, mesmu pour
tentative;
drie née,

M. Pasquier arrive à l'hôtel Chatham, il trouve l'escalier encombré, un commissaire de police, un serrurier avec sa trousse, la porte barricadée. L'éveil avait été donné. On avait sommé M. Mortier d'ouvrir, il refusait. On allait enfoncer la porte.

— Je vous le défends, dit le chancelier. Vous l'exaspèreriez, et, si le malheur n'est pas encore fait, il le ferait.

Du reste, depuis quelque temps M. Mortier ne répondait plus. Il n'y avait derrière cette porte fermée qu'un silence profond; silence effrayant, car il semblait que, si les enfants étaient encore vivants, ils devaient crier. — On eût dit, me disait le chancelier en me contant cela aujourd'hui, que c'était la porte d'une tombe.

Cependant le chancelier se nomma :

— Monsieur le comte Mortier, c'est moi, monsieur Pasquier, le chancelier, votre collègue. Vous reconnaissez ma voix, n'est-ce pas?

Ici une voix répond : — Oui.

C'était la voix de M. Mortier.

Les assistants respirèrent.

— Eh bien, reprend M. Pasquier, vous me connaissez, ouvrez-moi.

— Non, répond la même voix.

Insistance de M. Pasquier.

— Non, répète la voix. Puis elle se tait obstinément. Le silence recommence.

Ceci à plusieurs reprises. Il répondait, le dialogue reprenait, il refusait d'ouvrir, puis se taisait. On

veil avait
t, si le
silence
tant cela
ancelier,
Eh bien,
se tait

tremblait que, dans ces moments de silence, il ne fit cette affreuse chose.

Cependant le préfet de police était arrivé.

— C'est moi, votre collègue, Delessert, — et votre ancien camarade. — (Ils ont été camarades de collège, je crois.)

On parle ainsi pendant plus d'une heure. Enfin il consent à entr'ouvrir la porte, pourvu qu'on lui donne parole de ne point entrer. Parole lui est donnée; il entr'ouvre la porte; on entre.

Il était dans l'antichambre, un rasoir ouvert à la main; derrière lui, la porte de communication de ses appartements fermée et la clef ôtée. Il paraissait en frénésie.

— Si quelqu'un approche, dit-il, c'en est fait de lui et de moi, je veux rester seul avec Delessert, et causer avec lui; j'y consens.

Conversation chanceuse avec un furieux armé d'un rasoir. M. Delessert, qui s'est bravement comporté, a fait retirer tout le monde, est resté seul avec M. Mortier, et après une résistance de vingt minutes l'a déterminé à quitter son rasoir.

Une fois désarmé, on l'a saisi.

Mais les enfants étaient-ils morts ou vivants? On tremblait d'y songer. Aux questions, il avait toujours répondu :

— Cela ne vous regarde pas.

On enfonce la porte de communication, et que trouve-t-on au fond de l'appartement? les deux enfants blottis sous des meubles.

lessert, —
la porte,
à main ;
fait de lui
qui s'est
rasoir.
ela ne

Voici ce qui s'était passé :

Le matin, M. Mortier avait dit à ses enfants : — Je suis bien malheureux, vous m'aimez bien et je vous aime bien, je vais mourir. Voulez-vous mourir avec moi?

Le petit garçon dit résolument :

— Non, papa.

Quant à la petite fille, elle hésitait. Pour la décider, le père lui passe le dos du rasoir doucement sur le cou, et lui dit :

— Tiens, chère enfant, cela ne te fera pas plus de mal que cela.

— Eh bien, papa, dit l'enfant, je veux bien mourir.

Le père sort, probablement pour aller chercher un second rasoir. Dès qu'il est sorti, le petit garçon se jette sur la clef, la prend, tire la porte, et la ferme en dedans à double tour.

Puis il emmène sa sœur au fond de l'appartement et se fourre avec elle sous des meubles.

Les médecins ont déclaré que M. le comte Mortier était fou mélancolique et furieux. On l'a conduit à une maison de santé.

Le rasoir était du reste sa manie. Quand on l'a eu saisi, on l'a fouillé; outre celui qu'il avait à la main, on lui en a trouvé un dans chaque poche.

Le même jour arrivait à Paris la nouvelle que mon collègue le comte Bresson s'était coupé la gorge à Naples où il était nouvellement ambassadeur. C'est une tristesse pour nous tous, et une stupeur.

Au simple point de vue humain, le comte Bresson

mourir.
dos du
mourir. Le
en dedans
Mortier
ui qu'il
a gorge à

avait tout; il était pair de France, ambassadeur, grand'-croix. Son fils, dernièrement, venait d'être fait duc en Espagne. Comme ambassadeur, il avait deux cent mille francs de traitement. C'était un homme grave, bon, doux, intelligent, sensé, très raisonnable en tout, de haute taille avec de larges épaules, une bonne face carrée, et à cinquante-cinq ans l'air d'en avoir quarante; il avait la fortune, la grandeur, la dignité, l'intelligence, la santé, le bonheur dans la vie et aux affaires. Il se tua.

Nourrit aussi est allé se tuer à Naples.

Est-ce le climat? est-ce cet admirable ciel?

Le spleen naît aussi bien du ciel bleu que du ciel sombre. Mieux peut-être.

Comme la vie de l'homme, même la plus prospère, est toujours au fond plus triste que gaie, le ciel sombre nous est harmonieux. Le ciel éclatant et joyeux nous est ironique. La nature triste nous ressemble et nous console; la nature rayonnante, magnifique, impassible, sereine, splendide, éblouissante, jeune tandis que nous vieillissons, souriante pendant que nous soupçons, superbe, inaccessible, éternelle, satisfaite, calme dans sa joie, a quelque chose d'accablant.

A force de regarder le ciel impitoyable, indifférent et sublime, on prend un rasoir et l'on en finit.

1^{er} décembre.

Dans la nouvelle salle des séances privées de l'Académie, la statue de Racine a été mise dans un coin et la statue de Corneille au centre, derrière le fauteuil du président.

Autrefois, c'était Racine qui était au centre, et Corneille dans le coin. C'est un pas de fait. Encore une démolition, encore une reconstruction, encore un pas, et ce sera Molière qu'on mettra à la place d'honneur.

18 décembre.

Réception chez M. Guizot.

La vieille mère de M. Guizot a quatrevingt-quatre ou cinq ans. Elle assiste aux soirées, assise au coin de la cheminée, en guimpe et en coiffe noire, parmi les broderies, les plaques et les grands cordons. On croit voir au milieu de ce salon de velours et d'or une apparition des Cévennes. M. Guizot lui disait un jour : — Vous rappelez-vous, ma mère, le temps où votre grand'mère nous parlait des dragons qui la poursuivaient dans la montagne et des balles qui venaient trouer ses jupes ?

A l'époque de la naissance de M. Guizot, 89 n'avait pas encore refait l'état civil des protestants. Ils étaient hors la loi. Ce qui fait que M. Guizot est né légalement bâtard. Il n'a été inscrit, en venant au monde, sur aucun registre, et ne pourrait prouver sa qualité de français.

M. Guizot s'est approché, dans la soirée, d'un groupe où je me trouvais et m'a dit :

M. GUIZOT. — Eh bien, nous allons recommencer les luttes.

MOI. — Vous ne craignez rien à notre Chambre?

M. GUIZOT. — Non. L'opposition me fait dire qu'elle me harcèlera peu. Excepté M. de Boissy, qui ne m'a prévenu de rien de ce qu'il fera. — M. de Montalembert parlera sur Cracovie. Mais nous aurons un paragraphe dans le discours du trône qui, je l'espère, ne laissera rien à dire.

MOI. — Et vous ferez bien. Quant à moi, voici mon sentiment. Si la Chambre eût été en session à l'époque de l'événement de Cracovie, j'eusse pris la parole, et j'eusse dit : — Je demande la permission de féliciter la France. Supprimer Cracovie, c'est nous rendre le Rhin. Les traités de 1815 ne sont plus. Ces traités ont été faits contre nous, on les viole contre nous, on les violera encore contre nous ; la dernière violation sera pour nous. Je félicite la France et je glorifie la Pologne.

M. LE VICOMTE DE FLAVIGNY. — Soit. Mais n'est-ce pas un malheur que des gouvernements...

M. DE LAGRENÉE. — Des gouvernements monarchiques !...

M. DE FLAVIGNY. — ... donnent l'exemple de l'infraction des traités et de la violation du droit des gens?...

Moi. — Cela n'a rien de nouveau. M. Guizot, qui est un grand historien, sait mieux que nous que rien n'est plus fréquent dans l'histoire de l'Europe. Tous les gouvernements ont de temps en temps violé tous les droits, à commencer par le droit des gens. Les canons s'appelaient l'*ultima ratio*. Qui a force a droit ; voilà quelle était la maxime. Les petits étaient dévorés par les grands, les poules mangées par les renards, les renards mangés par les loups, les loups mangés par les lions ; voilà quelle était la pratique. Ce qui est une nouveauté, c'est le respect du droit. Ceci est l'honneur de la civilisation du dix-neuvième siècle de vouloir que le faible soit respecté par le fort, et que la morale éternelle soit au-dessus des piques et des mousquets. Les trois puissances qui ont détruit Cracovie ont fait une faute, non en ce qu'elles auraient violé la tradition des siècles passés, mais parce qu'elles ont outragé l'esprit du temps présent.

M. GUIZOT. — C'est juste.

M. DE FLAVIGNY. — Mais l'histoire des papes, pourtant...

Moi. — L'histoire des papes vaut mieux que l'histoire des rois, mais elle a aussi des ombres. Les papes ont, eux aussi, manqué à leur parole et enfreint la foi jurée.

Tous les
droit ;
s mangés
e de
uit

int la foi

M. GUIZOT, *riant*. — Ah! ne disons point de mal de la papauté en ce moment. Il y a un pape que j'aime et que je porte dans mon cœur.

MOI. — D'accord. Mais le précédent! mais Grégoire XVI! — Quant à Pie IX, je suis aussi de ceux qui espèrent.

M. GUIZOT. — Je l'estime parce qu'il aime et appelle les conseils, parce qu'il demande à chacun un avis, sauf à se décider sainement après, parce qu'il veut le bien, le cherche toujours et le trouve souvent. Je l'estime parce qu'il concède avec grâce et affection ce qui est juste. Je l'estime parce qu'il sait dire aussi : *Je ne ferai jamais cela*. Il a la douceur et la fermeté.

MOI. — Si Pie IX veut, il sera le souverain le plus puissant de l'Europe. On ne sait pas ce que peut être un pape. Un pape qui marcherait selon son temps devrait dominer et pourrait soulever le monde. Il a un levier si énorme, — la foi, la conscience, l'esprit! Toutes les âmes sont des mines toujours chargées pour l'étincelle qui jaillirait d'un pareil pape. Quel incendie, s'il lui plaît! Quel rayonnement, s'il le veut!

l'il veut le
ussi : Je

emps
rgées

1847

6 janvier.

Le marquis de Normanby, ambassadeur d'Angleterre, me disait hier : — Quand on saura le côté secret de l'affaire de Cracovie, on saura ceci : c'est que la Russie a dit à l'Autriche : « Prenez Cracovie. Voulez-vous? Non? Eh bien, je la prends. » L'Autriche a cédé. — Alors, ai-je dit, son audace est de l'obéissance; sa violence est une lâcheté; son usurpation est une abdication!

Lord Normanby est un homme d'une cinquantaine d'années, de haute taille, blond, l'air anglais, — on l'aurait à moins, — élégant, gracieux, grand seigneur, bon garçon et dandy. Il a été vice-roi d'Irlande et ministre de l'intérieur en Angleterre. Il est auteur de deux ou trois romans de *high-life*. Il a un ruban bleu sur sa cravate blanche, une plaque en diamant sur son habit noir. Il parle français avec difficulté et avec esprit.

Lord Normanby m'a entretenu d'O'Connell, qui, en 1847, commence à se casser. Ses soixante-treize ans lui pèsent, malgré sa haute stature et ses larges

épaules. Cet homme d'une éloquence si violente et si âpre est, dans un salon, obséquieux, complimenteur, modeste jusqu'à être humble, doux jusqu'à être doux. Lord Normanby me disait : *O'Connell est maniéré.*

O'Connell a dans le comté de Kerry un ancien château patrimonial où il chasse deux mois de l'année, recevant les visiteurs et les traitant en vieux lord campagnard, exerçant, me disait encore le marquis de Normanby, *une hospitalité sauvage.*

Son éloquence, faite pour la foule et pour l'Irlande, avait peu d'action sur les communes d'Angleterre. Cependant il eut dans sa vie deux ou trois grands succès au parlement. Mais le tréteau lui allait mieux que la tribune.

14 janvier.

Hier jeudi, j'ai dîné chez M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique. Il y avait le marquis de Normanby, ambassadeur d'Angleterre; le duc de Caraman, jeune grand seigneur intelligent et simple, très occupé d'études philosophiques; Dupin aîné, avec son air de bourgeois brusque; M. de Rémusat, l'académicien d'il y a huit jours, esprit fin, intelligence impartiale; M. Gay-Lussac, le chimiste, que la renommée a fait pair de France et à qui la nature a donné une figure de bon paysan; l'autre chimiste, M. Dumas,

Caraman,
adémi
une

homme de talent, un peu trop frisé, et montrant beaucoup le ruban de commandeur de la légion d'honneur; Sainte-Beuve, chauve et petit; Alfred de Musset, avec son air jeune, sa barbe blonde, ses opinions équivoques et son visage spirituel; M. Ponsard, homme de trente-deux ans, aux traits réguliers, aux yeux grands et ternes, au front médiocre, le tout encadré d'une barbe noire et d'une chevelure noire, beau garçon pour les boutiquières, grand poète pour les bourgeois; M. Michel Chevalier, avec sa tête tondue, son front fuyant, son profil d'oiseau et sa taille mince; Alfred de Vigny, autre blond à profil d'oiseau, mais à longs cheveux; Viennet, avec sa grimace; Scribe, avec son air placide, un peu préoccupé d'une pièce qu'on lui jouait le soir même au Gymnase et qui est tombée; Dupaty, triste de sa chute du 7 en pleine académie; Montalembert, avec ses cheveux longs et son air anglais, doux et dédaigneux; Philippe de Ségur, causeur familier et gai, au nez aquilin, aux yeux enfoncés, aux cheveux gris imitant la coiffure de l'empereur; les généraux Fabvier et Rapatel, en grand uniforme, Rapatel avec sa bonne figure ronde, Fabvier avec sa face de lion camard; Mignet, souriant et froid; Gustave de Beaumont, tête brune, vive et ferme; Halévy, toujours timide; l'astronome Leverrier, un peu rougeaud; Vitet, avec sa grande taille et son sourire aimable quoiqu'il lui déchausse les dents; M. Victor Leclerc, le candidat académique qui avait échoué le matin; Ingres, à qui la table venait au menton, si bien que sa cravate blanche

: Musset,
x yeux
les
seau, mais
t qui est
de Ségur,
d
ve et
s dents;

et son cordon de commandeur semblaient sortir de la nappe; Pradier, avec ses longs cheveux et son air d'avoir quarante ans quoiqu'il en ait soixante; Auber, avec sa tête en torticolis, ses façons polies et ses deux croix d'officier à sa boutonnière.

J'étais à côté de lord Normanby, qui est un fort aimable homme, quoiqu'il soit l'ambassadeur de la mauvaise humeur; je lui ai fait remarquer le bout de la table ainsi composé : Ingres, Pradier, Auber; la peinture, la sculpture et la musique.

M^{me} de Salvandy avait lord Normanby à sa droite et M. Gay-Lussac à sa gauche; M. de Salvandy avait à sa droite M. Dupin et à sa gauche M. de Rémusat.

5 février.

Hier, j'étais aux Tuileries. Il y avait spectacle. Après l'opéra, tout le monde alla dans les galeries où était dressé le buffet, et l'on se mit à causer.

M. Guizot avait fait dans la journée à la Chambre des députés un discours très noble, très beau et très fier sur notre commencement de querelle avec l'Angleterre. On parlait beaucoup de ce discours. Les uns approuvaient, les autres blâmaient. M. le baron de Billing passa auprès de moi, donnant le bras à une femme que je ne voyais pas.

— Bonjour, me dit-il. Que pensez-vous du discours? Je répondis : — J'en suis content. J'aime à voir qu'on se relève enfin dans ce pays-ci. On dit que cette fierté

; Auber,
me,
sculpture
gauche M.

: l'An
s à une

ue cette

est imprudente, je ne le pense pas. Le meilleur moyen de n'avoir pas la guerre, c'est de montrer qu'on ne la craint pas. Voyez, l'Angleterre a plié devant les États-Unis il y a deux ans; elle pliera de même devant la France. Soyons fermes, on sera doux; si nous sommes doux, on sera insolent.

En ce moment, la femme à laquelle il donnait le bras s'est tournée vers moi, et j'ai reconnu l'ambassadrice d'Angleterre. Elle avait l'air très fâché; elle m'a dit :

— Oh! monsieur!...

J'ai répondu :

— Ah! madame!...

Et la guerre a fini là. Plaise à Dieu que ce soit là aussi tout le dialogue entre la reine d'Angleterre et le roi de France!

Samedi 20 février.

Ouverture du Théâtre-Historique. J'en suis sorti à trois heures et demie du matin.

21 mars.

M^{lle} Mars était la seule personne qui figurât dans les statues du porche du Théâtre-Historique.

M^{me} d'A..., en entendant dire cela, a dit :

— Ceci range M^{lle} Mars parmi les morts; elle n'a pas longtemps à vivre.

M^{lle} Mars est morte le 20 mars, un mois jour pour jour après l'ouverture du Théâtre-Historique.

Elle avait soixante-neuf ans; deux ans de plus que M^{lle} Georges. M^{lle} Mars avait cinquante-deux ans lorsqu'elle créa doña Sol, personnage de dix-sept ans.

Elle laisse un fils, caissier chez le banquier Edward. On n'a pas envoyé de billets de faire part à cause de l'embarras de mettre : « Mademoiselle Mars est morte. Son fils a l'honneur de vous en faire part. »

26 mars.

J'ai été à l'enterrement de M^{lle} Mars.

Je suis arrivé à midi. Le corbillard était déjà à la Madeleine. Il y avait une foule immense et le plus beau soleil du monde. C'était jour de marché aux fleurs sur la place. J'ai pénétré avec assez de peine jusque sur le perron; mais, là, impossible d'aller plus loin, l'unique porte était encombrée; personne ne pouvait plus entrer. J'apercevais dans l'ombre de l'église, à travers la clarté éblouissante de midi, les étoiles rougeâtres des cierges rangés autour d'un haut catafalque noir. Les peintures du dôme faisaient un fond mystérieux.

J'entendais les chants des morts qui venaient jusqu'à moi, et tout autour de moi les propos et les cris de la foule. Rien n'est triste comme un enterrement;

fleurs sur
vait plus
l que noir.

ent ;

on ne voit que des gens qui rient. Chacun accoste gaiement son voisin et cause de ses affaires.

L'église et le portail étaient tendus de noir, avec un écusson en galons d'argent contenant la lettre M. Je me suis approché du corbillard qui était en velours noir galonné d'argent avec cette lettre M. Quelques touffes de plumes noires avaient été jetées à l'endroit où l'on met le cercueil.

Le peuple de Paris est comme le peuple d'Athènes, léger, mais intelligent. Il y avait là des gens en blouse et en manches retroussées qui disaient des choses vraies et vives sur le théâtre, sur l'art, sur les poètes. Ils cherchaient et trouvaient dans la foule les noms célèbres. Il faut à ce peuple de la gloire. Quand il n'a pas de Marengo ni d'Austerlitz, il veut et il aime les Dumas et les Lamartine. Cela est lumineux et les yeux y courent.

Je suis resté sous le péristyle, abrité du soleil par une colonne. Quelques poètes m'avaient rejoint et m'entouraient, Joseph Autran, Adolphe Dumas, Auguste Maquet. — Alexandre Dumas est venu à nous avec son fils. La foule le reconnaissait à sa tête chevelue, et le nommait.

Vers une heure, le corps est sorti de l'église, et tout le monde. Les propos éclataient parmi les assistants : — Ah! voilà Bouffé! — Où est donc Arnal? — Le voici. — Tiens, ceux-ci en noir sont les sociétaires du Théâtre-Français. — Le Théâtre-Français assiste à son propre enterrement. — Regarde Frédérick-Lemaître; il donne le bras à Clarisse Miroy. — Oui, et

Rachel, là-bas, donne le bras à M^{me} Doche. — Voilà des femmes, M^{me} Volnys, M^{me} Guyon, Rose Chéri. — Celle-ci, c'est Déjazet; elle n'est plus très jeune; cela doit lui donner à réfléchir. Etc., etc.

Le corbillard s'est mis en mouvement, et nous avons tous suivi à pied. Derrière nous, venaient une dizaine de voitures de deuil, et quelques calèches où il y avait des actrices. Il y avait bien dix mille personnes à pied. Cela faisait un flot sombre qui avait l'air de pousser devant lui le corbillard cahotant ses immenses panaches noirs.

Des deux côtés du boulevard il y avait une autre foule qui faisait la haie. Des femmes en chapeaux roses étaient assises souriantes sur les espèces de degrés que font les trottoirs; les balcons étaient encombrés de monde. Vers la porte Saint-Martin, j'ai quitté le convoi, et je m'en suis allé pensif.

FÊTE CHEZ LE DUC DE MONTPENSIER

6 juillet.

M. de Montpensier a donné cette nuit une fête dans le parc des Minimes, au bois de Vincennes.

C'était beau et charmant. La fête a coûté au prince deux cent mille francs. On avait dressé dans le bois une foule de tentes, empruntées au garde-meuble et au trésor d'armes de France, quelques-unes historiques.

Cela seul a coûté dix mille francs. Il y avait la tente de l'empereur du Maroc, prise à la bataille d'Isly, et exposée il y a trois ans aux Tuileries, sur un plancher construit dans le grand bassin; la tente d'Abd-el-Kader, prise avec la Smala, fort belle, avec des arabesques rouges et jaunes brodées en soie; une autre tente du bey de Constantine, d'une forme admirablement élégante; enfin la tente donnée à Napoléon par le sultan Sélim.

Celle-là effaçait toutes les autres. De dehors c'était une tente ordinaire, remarquable seulement par de petites fenêtres dans la toile, dont le châssis était indiqué avec de la corde; trois fenêtres de chaque côté. On y entrait, c'était superbe. On était comme dans un immense coffret de brocart d'or; sur ce brocart des fleurs et mille caprices d'ornement; on regardait de près les cordes des fenêtres, c'était de la plus magnifique passementerie d'or et d'argent; chaque fenêtre avait sa banne de brocart; la chemise de la tente était de soie à larges raies rouges et bleues. Si j'avais été Napoléon, j'aurais aimé mettre mon lit de fer dans cette tente d'or et de fleurs, et y dormir la veille de Wagram, d'Iéna et de Friedland.

Ces admirables tentes étaient fort déparées par d'affreux meubles en acajou qu'on y avait assez pauvrement installés.

M. de Montpensier faisait les honneurs avec beaucoup de bonne grâce.

On dansait sous une immense marquise où se tenaient les princesses. Elles y étaient toutes, excepté

lan cher
autre tente
De
êtres de
ement; on
hemise de
dormir la
ent
es. Elles y

M^{me} la duchesse d'Orléans. M. le duc d'Aumale était revenu exprès de Bruxelles pour assister à la fête.

La reine Marie-Christine y était près de sa fille, M^{me} de Montpensier. La reyna gobernadora a des restes de beauté, mais elle est trop grasse et a les cheveux tout gris.

Les tables étaient dressées sous d'autres tentes ; il y avait profusion de rafraichissements, et des buffets partout. Les invités, quoiqu'ils fussent plus de quatre mille, n'étaient ni rares ni nombreux. Nulle part ce n'était cohue. Il n'y avait pas assez de femmes.

La fête avait un bel aspect militaire. Deux énormes canons de bronze du temps de Louis XIV faisaient les colonnes de la porte d'entrée. Les artilleurs de Vincennes avaient construit çà et là des colonnades de piques avec des chapiteaux de pistolets.

L'allée principale du parc était éclairée en verres de couleurs ; on croyait voir au milieu des arbres les colliers d'émeraudes et de rubis des nymphes.

Des mèches à sape brûlaient dans les taillis et jetaient des lueurs à travers le bois. Il y avait trois grands peupliers éclairés sur le ciel sombre d'une manière fantastique qui surprenait. Les branches et les feuilles remuaient au vent parmi des clartés d'opéra.

Des deux côtés de la grande allée, on avait dressé les panoplies gothiques du musée d'artillerie ; les unes adossées aux chênes et aux tilleuls ; les autres droites, la lance au poing, visière baissée, sur des simulacres de chevaux caparaçonnés, armoriés, enharnachés, et revêtus de chanfreins éclatants. Les statues d'acier,

e, M^{de} de
tres tentes
lle part ce
t les
ée
ches à
ue qui
gothiques

stre. On
les
es qui
s
e la
rs
out cela
omte
esse de

1847. — FÊTE CHEZ LE DUC DE MONTPENSIER. 481

masquées et immobiles au milieu de cette fête, toutes couvertes d'éclairs et de ruissellements lumineux, avaient quelque chose d'éblouissant et de sinistre.

On dansait des contredanses chantées. Rien de charmant comme ces voix d'enfants chantant dans les arbres des mélodies tendres et graves; on eût dit des chevaliers enchantés, arrêtés à jamais dans ce bois en écoutant la chanson des fées.

Partout dans les arbres on avait suspendu des lanternes chinoises qui ressemblaient à de grosses oranges lumineuses. Rien de plus étrange que ces fruits de feu éclos tout à coup sur ces branches.

De temps en temps des sonneries de trompettes coupaient triomphalement le bourdonnement de la fête.

Au fond de l'allée, les artilleurs avaient suspendu une grande étoile de la Légion d'honneur faite avec des baguettes de fusil. Ils avaient disposé dans le taillis, en guise de bancs et de chaises, des piles de boulets, des mortiers Paixhans et des obusiers. Deux monstrueux canons de siège gardaient la croix d'honneur. Au-dessous, les bustes du roi et de la reine.

Au milieu de tout cela allait et venait une foule où j'ai vu Auber, Alfred de Vigny, Alexandre Dumas avec son fils, Taylor, Théophile Gautier, Thiers, Guizot, Rothschild, le comte Daru, le président Franck-Carré, les généraux Gourgaud, Lagrange, Saint-Yon, le duc de Fézensac, le garde des sceaux Hébert, le prince et la princesse de Craon, lord Normanby, Narvaez, duc de Valence, force pairs et ambassadeurs, etc., etc. — Il y avait une affreuse poussière.

Il y avait deux arabes en burnous blancs, le cadi de Constantine et Bou-Maza. Bou-Maza a de beaux yeux, mais un vilain regard, une jolie bouche et un affreux sourire; cela est traître et féroce; il y a dans cet homme du renard et du tigre. Je lui ai cependant trouvé une assez belle expression dans un moment où, se croyant seul dans le bois, il s'était approché de la tente d'Abd-el-Kader et la considérait. Il avait l'air de lui dire: — Que fais-tu ici? — Bou-Maza est jeune; il paraît vingt-cinq ans.

Vers une heure du matin on a tiré un feu d'artifice et l'on a éclairé le bois avec des feux de Bengale. Puis on a servi la table des princesses; toutes les femmes ont soupé assises, les hommes debout. Après, on s'est remis à danser.

Je regrette de n'avoir pu rester jusqu'à la fin, j'aurais voulu voir apparaître à travers les branches noires, au milieu de cette fête prête à s'éteindre, de ces girandoles ternies, de ces illuminations mourantes, de ces danseurs fatigués, de ces femmes couvertes de fleurs, de diamants et de poussière, de ces visages pâles, de ces yeux endormis, de ces toilettes défaites, cette première lueur du jour si blanche et si triste.

Du reste, je crois, je ne sais pourquoi, que le souvenir de cette fête restera; elle m'a laissé quelque chose d'inquiet dans l'esprit. Depuis quinze jours on en parlait, et le peuple de Paris s'en occupait beaucoup. Hier, depuis les Tuileries jusqu'à la barrière du Trône, une triple haie de spectateurs garnissait les quais, les rues et le faubourg Saint-Antoine, pour voir

t un
moment où,
za est
able des
au rais
tes, de ces
ites, cette
se
u Trône,

ombres.
r et
Gautier,
et ne
nt de
andes
cence
l faut y
ite une

4847. — FÊTE CHEZ LE DUC DE MONTPENSIER. 483

défiler les voitures des invités. A chaque instant, cette foule jetait à ces passants brodés et chamarrés dans leurs carrosses des paroles haineuses et sombres. C'était comme un nuage de haine autour de cet éblouissement d'un moment.

Chacun en arrivant racontait son aventure. On avait hué Louis Boulanger et Achard ; on avait craché dans la voiture de Tony Johannot ; on avait jeté de la boue et de la poussière dans la calèche du général Narvaez. Théophile Gautier, si calme et si impassible, si ture dans sa tranquillité, en était tout pensif et tout sombre.

Il semblerait pourtant que cette féerie n'eût rien d'impolitique et ne pouvait rien avoir d'impopulaire ; au contraire, M. de Montpensier en dépensant deux cent mille francs a fait dépenser un million. Voilà dans cet instant de misère douze cent mille francs en circulation au profit du peuple ; il devrait être content. Eh bien, non. Le luxe est un besoin des grands états et des grandes civilisations ; cependant il y a des heures où il ne faut pas que le peuple le voie.

Mais qu'est-ce qu'un luxe qu'on ne voit pas ? Problème. Une magnificence dans l'ombre, une profusion dans l'obscurité, un faste qui ne se montre pas, une splendeur qui ne fait mal aux yeux à personne, cela est-il possible ? Il faut y songer pourtant. Quand on montre le luxe au peuple dans des jours de disette et de détresse, son esprit, qui est un esprit d'enfant, franchit tout de suite une foule de degrés ; il ne se dit pas que ce luxe le fait vivre, que ce luxe lui est

le toutes
là : Eh
des
resplen
s rien, plus
r veaux,
u la peine,
galité de
ontrera le

utile, que ce luxe lui est nécessaire; il se dit qu'il souffre, et que voilà des gens qui jouissent; il se demande pourquoi tout cela n'est pas à lui, il examine toutes ces choses, non avec sa pauvreté, qui a besoin de travail et par conséquent besoin des riches, mais avec son envie. Ne croyez pas qu'il conclura de là : Eh bien! cela va me donner des semaines de salaires et de bonnes journées. Non, il veut, lui aussi, non le travail, non le salaire, mais du loisir, du plaisir, des voitures, des chevaux, des laquais, des duchesses. Ce n'est pas du pain qu'il veut, c'est du luxe. Il étend la main en frémissant vers toutes ces réalités resplendissantes qui ne seraient plus que des ombres s'il y touchait. Le jour où la misère de tous saisit la richesse de quelques-uns, la nuit se fait, il n'y a plus rien, plus rien pour personne. Ceci est plein de périls. Quand la foule regarde les riches avec ces yeux-là, ce ne sont pas des pensées qu'il y a dans tous les cerveaux, ce sont des événements.

Ce qui irrite surtout le peuple, c'est le luxe des princes et des jeunes gens; il est en effet trop évident que les uns n'ont pas eu la peine, et que les autres n'ont pas eu le temps de le gagner. Cela lui semble injuste et l'exaspère; il ne réfléchit pas que les inégalités de cette vie prouvent l'égalité de l'autre.

Équilibre, équité, voilà les deux aspects de la loi de Dieu. Il nous montre le premier aspect dans le monde de la matière et du corps; il nous montrera le second dans le monde des âmes.

PROCÈS TESTE ET CUBIÈRES

Juillet.

Le soir du jour où les pairs instructeurs se déterminèrent à mettre M. Teste en prévention, le hasard voulut que le chancelier dût se rendre à Neuilly avec le bureau de la chambre pour porter au roi une loi votée.

Le chancelier et les pairs du bureau (parmi lesquels était le comte Daru) trouvèrent le roi furieux. Il savait la mise en prévention de M. Teste. Du plus loin qu'il les aperçut, il marcha vivement à eux :

— Comment, monsieur le chancelier, s'écria-t-il, vous n'aviez pas assez d'un de mes anciens ministres ! il vous en a fallu un second ! Vous prenez Teste à présent ! Ainsi, j'ai passé dix-sept ans à relever le pouvoir en France ; en un jour, en une heure, vous le faites retomber ! Vous détruisez l'ouvrage de tout mon règne ! Vous avilissez l'autorité, la puissance, le gouvernement ! Et vous faites cela, vous, chancelier des pairs ! Etc.

La bourrasque fut violente. Le chancelier fut très ferme. Il tint résolument tête au roi. Il dit que sans doute il fallait consulter la politique, mais qu'il fallait

aussi écouter la justice; que la chambre des pairs avait, elle aussi, son indépendance comme pouvoir législatif, et sa souveraineté comme pouvoir judiciaire; que cette indépendance et cette souveraineté devaient être respectées, et au besoin se feraient respecter; que d'ailleurs, dans l'état où était l'opinion, il eût été fort grave de lui refuser satisfaction; que ce serait mal servir le pays, mal servir le roi, que de ne pas faire ce que l'opinion demande et ce que la justice exige; qu'il y avait des moments où il était plus prudent d'avancer que de reculer, et qu'enfin ce qui était fait était fait. — Et bien fait, ajouta Daru. — Nous verrons, dit le roi.

Et de furieux il devint soucieux.

8 juillet.

Midi et demi. — La cour entre. Foule dans les tribunes. Personne dans les tribunes réservées, excepté le colonel Poizat, commandant du palais. Dans les tribunes diplomatiques, deux personnes seulement, lord Normanby, ambassadeur d'Angleterre, et le comte de Lœvenhoelm, ministre de Suède.

On introduit les accusés. Trois tables revêtues de serge verte ont été dressées vis-à-vis la cour; à chacune de ces tables, il y a une chaise; des bancs derrière pour les avocats. Le président Teste s'assied à la table du milieu, le général Cubières à la table de droite,

Parmentier à la table de gauche. Tous trois sont en noir.

Parmentier est entré assez longtemps après les deux pairs. Teste, qui est commandeur de la légion d'honneur, en a la rosette à la boutonnière ; Cubières, qui est grand officier, le simple ruban. Avant de s'asseoir, le général cause un moment avec son avocat, puis feuillette d'un air très occupé le volume des pièces. Il a son visage ordinaire. Teste est pâle et calme. Il se frotte les mains comme lorsqu'on est satisfait. Parmentier est gras, chauve, les cheveux gris blanc, la face rouge, le nez en bec, la bouche faite d'un coup de sabre, les lèvres minces ; l'air d'un coquin. Il a une cravate blanche, ainsi que le président Teste. Le général a une cravate noire. Les trois accusés ne se regardent pas. Parmentier baisse les yeux et affecte de jouer avec la chaîne d'or de sa montre qu'il étale avec une affectation de provincial sur son gilet noir. Un jeune homme à petites moustaches noires, qu'on dit être son fils, s'assied à sa gauche.

Interrogé sur ses qualités, Teste se lève et dit : — J'ai pensé qu'il n'était pas convenable d'apporter sur ce banc les dignités dont j'avais été revêtu (mouvement) ; je les ai déposées hier dans les mains du roi. (Mouvement très bon.)

On lit l'acte d'accusation, d'où il résulte les faits suivants :

Parmentier, directeur des mines de Gouhenans, affirme avoir remis au général Cubières 94,000 francs, à l'effet d'obtenir de M. Teste, ministre des travaux

publics, la concession d'une mine de sel gemme. M. Teste nie énergiquement avoir reçu cette somme. Parmentier ne demande pas mieux que de croire qu'elle est restée en chemin et qu'elle aurait été alors escroquée, soit par M. Cubières, soit par un autre actionnaire des mines, M. Pellapra, qui aurait servi d'intermédiaire entre le général et M. Teste. Parmentier est accusé de corruption; Cubières et Pellapra de corruption et d'escroquerie; Teste « d'avoir reçu des dons et présents pour faire un acte de ses fonctions non sujet à salaire ».

Pellapra est en fuite. Cubières, Teste et Parmentier comparaissent.

Pendant qu'on lit l'acte d'accusation, Cubières tient son visage et son front cachés dans sa main gauche et suit la lecture sur le volume distribué. Teste la suit également, et annote son exemplaire avec une plume de fer. Il a mis des besicles. De temps en temps, il prend du tabac dans une grande tabatière en buis, et cause avec son avocat, M. Paillet. Parmentier semble très attentif.

10 juillet.

Voici où j'en suis après les deux premières journées :

J'ai parlé à M. le général Cubières quatre ou cinq

fois dans ma vie, à M. le président Teste une fois seulement, et pourtant, dans cette affaire, je m'intéresse à leur sort comme s'ils étaient pour moi des amis de vingt ans. Pourquoi? Je le dis tout de suite : C'est que je les crois innocents.

Je les crois est trop faible; en ce moment, je les vois innocents. Cela se modifiera peut-être, car cette affaire remue comme une onde et change d'aspect à chaque instant; mais à cette heure, après bien des perplexités, après bien des transitions, après bien des passages douloureux, où ma conscience a plus d'une fois frémi et frissonné, dans ma conviction M. le général Cubières est innocent du fait de l'escroquerie, M. le président Teste est innocent du fait de la corruption.

Qu'est-ce donc que cette affaire? Pour moi, elle se résume en deux mots : courtage et chantage : courtage prélevé par Pellapra, chantage exercé par Parmentier. Le courtage, entaché de dol et d'escroquerie, a produit le fait incriminé; le chantage a produit le scandale. De là tout le procès.

Je n'ai nul goût pour la culpabilité qui ne m'est pas invinciblement démontrée. Mon penchant est de croire à l'innocence. Tant qu'il reste dans les probabilités de la cause un refuge possible à l'innocence des accusés, toutes mes hypothèses, je ne dis pas y inclinent, mais s'y précipitent.

Dimanche 11 juillet.

Il y a suspension aujourd'hui. La seconde et la troisième audience ont été consacrées à l'interrogatoire des accusés.

Au commencement de l'audience de vendredi, ont été lues des lettres communiquées inopinément par MM. Léon de Malleville et Marrast et qui semblent jeter une vive lueur sur ce procès. Les accusés sont arrivés à l'audience pâles, défaits; Parmentier, pourtant, l'air plus assuré que les deux autres. M. Teste a écouté la lecture des nouvelles pièces, le coude sur sa table et se cachant à demi le visage dans sa main; le général Cubières les yeux baissés; Parmentier avec un embarras visible.

L'interrogatoire a commencé par le général.

M. Cubières a une figure pouparde, le regard indécis, la parole hésitante, les joues colorées; je le crois innocent de l'escroquerie; cependant aucun cri du cœur. Pendant l'interrogatoire, il était debout, et frappait la table avec la pointe d'un couteau de bois, très doucement et comme en cadence, geste de profonde tranquillité. Le procureur général, M. Delangle, avocat assez médiocre, a été insolent avec lui deux ou trois fois; Cubières, soldat de Waterloo, n'a pas trouvé une parole pour le souffleter. J'en souffrais pour lui. Dans l'opinion de la cour, il est déjà condamné.

La première partie de l'interrogatoire a été mal

e de
ès. Les
pièces, le
atoire a
querie;
me en
es, soldat
le

conduite. Il n'y avait qu'un cri à la buvette. Le chancelier est un vieillard remarquable et rare, mais enfin il a quatrevingt-deux ans ; à quatrevingt-deux ans, on n'affronte ni une femme ni une foule.

Parmentier, interrogé après le général, a parlé avec aisance et une sorte de faconde vulgaire qui était quelquefois l'esprit, souvent la logique, toujours l'adresse, jamais l'éloquence. C'est un homme qui est naïvement un gueux. Il ne s'en doute pas. C'est une âme difforme que cet impudique, et qui étale ses nudités comme ferait Vénus. Repoussant spectacle qu'un crapaud qui se croit beau. On le huait. D'abord il n'entendait ou ne comprenait pas ; il a cependant fini par comprendre ; alors la sueur a perlé sur son visage ; par instants, au milieu des marques de dégoût de l'assemblée, il essuyait avec anxiété son front chauve et ruisselant, il regardait autour de lui avec une sorte de supplication et d'égarement, se sentant perdu et cherchant à se raccrocher ; et cependant il continuait de parler et d'exposer ses laideurs, et les murmures couvraient ses paroles, et son angoisse croissait. En ce moment-là, le misérable m'a fait pitié.

M. Teste, interrogé hier, a parlé comme un homme innocent ; il a été souvent et grandement éloquent. Ce n'était pas un avocat ; c'était un homme vrai qui souffrait, qui arrachait ses entrailles, et qui les jetait là, sous les yeux de ses juges, en disant : Voyez ! Il m'a ému profondément. Pendant qu'il parlait, il m'est apparu cette lueur que toute l'affaire pouvait s'expliquer par une escroquerie de Pellapra.

x ans, on
; l'esprit,
que cet
i ne
olée, il
hant à se
ment-là, le
t; c'était
ndant qu'il

Teste a soixante-sept ans, l'accent méridional, la bouche grande et expressive, un pli profond de douleur à la joue droite, le front chauve et intelligent, l'œil profondément enfoncé et par instants lumineux ; toute l'habitude du corps affaissée, accablée et pourtant énergique. Il s'agitait, se démenait, haussait les épaules, souriait amèrement, prenait du tabac, feuilletait son dossier, l'annotait rapidement, tenait en échec le procureur général ou le chancelier, protégeait Cubières, qui l'a perdu, méprisait Parmentier, qui le défend, jetait des mots, des répliques, des soupirs, des plaintes, des rugissements. Il était tumultueux et pourtant simple, bouleversé et pourtant digne. Il était clair, rapide, persuasif, suppliant, menaçant, plein d'angoisse sans aucun trouble, modéré et violent, fier et attendri. A un certain moment, il m'a fait mal. C'étaient des cris de l'âme qui sortaient de sa poitrine. J'ai été tenté de me lever et de lui dire : — Vous m'avez convaincu ; je quitte mon siège et je vais prendre place sur le banc à côté de vous ; me voulez-vous pour défenseur ? — Et puis je me suis arrêté, pensant que, si son innocence continue de m'apparaître, je lui serai peut-être plus utile comme juge parmi ses juges.

Pellapra est le nœud du procès. Son évasion semble désoler sincèrement Teste. Si Pellapra reparait, le jour se fera. Je souhaite ardemment que Teste soit innocent, et, innocent, qu'il soit sauvé.

Après l'audience, je l'ai suivi des yeux, comme il s'en allait. Il a traversé lentement et tristement les bancs de la pairie, regardant à droite et à gauche ces

t, l'œil
es
té geait
tueux et
lent, fier et
m'a vez
sant que,

te soit

ces

fauteuils sur lesquels peut-être il ne s'assoira plus. Deux huissiers qui le gardent marchaient, l'un devant, l'autre derrière lui.

12 juillet.

Brusquement, la face de l'affaire est changée.

De nouvelles pièces* chargent Teste terriblement. Cubières se lève et ajoute foi et force à ces pièces. — Teste répond avec énergie et hauteur, mais il faiblit pourtant. Sa bouche se contracte; il me fait mal. Je commence à trembler qu'il ne nous ait tous trompés. Parmentier écoute, presque avec un sourire, les deux mains croisées négligemment sur ses bras. — Teste se rassied et prend force prises de tabac dans sa grande tabatière de buis, puis s'essuie la sueur du front avec un foulard rouge. La cour est profondément émue.

— Je juge de ce qu'il souffre par ce que je souffre moi-même, me dit M. de Pontécoulant. — Quel supplice! dit le général Neigre. — C'est un coup de guillotine qui tombe lentement, dit Bertin de Vaux. — L'anxiété est au comble dans la cour et le public. On ne veut pas perdre un mot. Les pairs crient à tous ceux qui prennent la parole : Plus haut! plus haut! on n'entend pas! — Le chancelier prie la cour de considérer ses quatrevingts ans.

* Lettre de M^{me} Pellapra signée *Émilie Pellapra*. — Six billets de Teste, reconnus par lui (il les a pris dans sa main tremblante et a dit : C'est de moi). — Extrait du bordereau de Pellapra paraissant constater la remise des 94,000 francs à Teste.

Il fait une chaleur insupportable.

L'agent de change Goupil est entendu. Teste se débat.

M. Charles Dupin interroge l'agent de change. Teste le suit et l'applaudit du sourire. Rien n'est plus douloureux que ce sourire.

Cette fois, on a tenu la chambre du conseil avant l'audience, dans l'ancienne salle. Les pairs bourdonnaient comme une ruche. Le chancelier est venu à mon banc et m'a parlé académie; puis du procès, de sa fatigue et de sa douleur; disant combien une séance de l'académie était une douce chose auprès d'une audience de la cour des pairs.

Dans sa déposition, M. Legrand, sous-secrétaire d'état aux travaux publics, a qualifié Teste : *une personne qui est assise derrière moi*. Teste a haussé les épaules.

Après la déposition grave du notaire Roquebert, le visage de Teste prend l'expression de l'agonie.

A la production de la pièce venue du Trésor, il a rougi, s'est essuyé le front avec angoisse et s'est tourné vers son fils. Ils ont échangé quelques mots, puis Teste s'est remis à feuilleter son dossier, et le fils a laissé tomber sa tête sur ses deux mains.

Depuis une heure, Teste a vieilli de dix ans; sa tête branle, sa lèvre inférieure tombe. C'était hier un lion, aujourd'hui c'est une ganache.

Tout dans cette affaire marche par secousses violentes. Hier, je voyais Teste innocent, aujourd'hui je le vois coupable. Hier, je l'admirais, aujourd'hui je

et
es pairs
combien
aux
ert, le
né vers
heure,
ar

serais tenté de le mépriser, s'il n'était pas si malheureux. Mais je n'ai plus que de la pitié.

Cette séance est un des plus terribles spectacles auxquels j'aie assisté dans ma vie. C'est un écartèlement moral. Ce que nos pères ont vu il y a quatre-vingts ans, en place de Grève, le jour de l'exécution de Damiens, nous l'avons vu aujourd'hui, jour de l'exécution du président Teste en cour des pairs. Nous avons vu tenailler et écarteler une personne morale. D'heure en heure, d'instant en instant, on lui arrachait quelque chose ; à midi, sa considération de magistrat ; à une heure, sa renommée de ministre intègre ; à deux heures, sa conscience d'honnête homme ; une demi-heure plus tard, le respect des autres ; un quart d'heure après, le respect de lui-même. A la fin, ce n'était plus qu'un cadavre. Cela a duré six heures.

Quant à moi, je le disais au premier président Legagneur, je doute que je puisse jamais avoir la force, même Teste convaincu et coupable, d'ajouter une peine quelconque à ce châtement inouï, à cet effroyable supplice.

13 juillet.

Comme j'arrivais au vestiaire, M. le vicomte Lemerrier, qui y était aussi, m'a dit : — Savez-vous la nouvelle ? — Non. — Teste a voulu se tuer ; il s'est manqué.

re vingts
us avons
trat ; à
urt d'heure

une peine

s'est

Le fait est vrai. M. Teste s'est tiré hier à neuf heures du soir deux coups de pistolet; il a tiré, des deux mains, les deux coups à la fois; l'un dans la bouche, l'amorce a raté; l'autre sur le cœur; la balle a fait coup de poing, le coup étant tiré de trop près.

Le chancelier a fait donner lecture, en chambre du conseil, des pièces qui constatent l'événement; elles ont été relues ensuite en séance publique. Les pistolets ont été déposés sur le bureau de la cour. Ce sont deux très petits pistolets, tout neufs, à crosse d'ivoire.

Teste, n'ayant pu parvenir à se tuer, refuse de paraître désormais devant la cour. Il a écrit au chancelier une lettre où il dit qu'il renonce à sa défense, *les pièces produites hier ne laissant plus de place à la contradiction*. C'est un avocat qui parle, ce n'est pas un homme; un homme eût dit: Je suis coupable.

Quand nous sommes entrés en séance, M. Dupin l'ainé, qui était assis derrière moi au banc des députés, m'a dit: Devinez quel est le livre que Teste a fait demander pour se désennuyer? — Je ne sais. — *Monte-Cristo!* « Pas les quatre premiers volumes, a-t-il dit, je les ai lus. » On n'avait pas *Monte-Cristo* à la bibliothèque de la chambre des pairs. On l'a fait louer dans un cabinet de lecture qui ne l'avait que par liasses de feuilletons. Teste passe son temps à lire ces liasses.

Mon voisin, M. le duc de Brancas, qui est un bon et noble vieillard, me dit: — Ne vous opposez plus à la condamnation. C'est la justice de Dieu qui se fait.

Hier soir, au moment où l'on est venu dire au

uche,
m
seil, des
ix très
une lettre
me; un
Devinez
i lus. » On
tons.

général Cubières que Teste s'était tiré deux coups de pistolet, le général a pleuré amèrement.

Je remarque que c'est aujourd'hui une date fatale, 13 juillet. La place de Teste est vide à l'audience. Le greffier La Chauvinière lit les pièces. M. Cubières écoute avec un air de profonde tristesse, puis se couvre les yeux de sa main. Parmentier tient la tête constamment baissée. Les faits d'hier, la tentative de suicide de Teste et sa lettre au chancelier détruisent radicalement l'abominable système de Parmentier.

A une heure dix minutes, le procureur général Delangle prend la parole. Il dit à deux reprises, au milieu de l'émotion : *Messieurs les pairs...* puis s'arrête et reprend : *Le procès est fini*. Le procureur général n'a parlé que dix minutes.

Une particularité, c'est que Teste et Delangle se sont toute leur vie côtoyés ; Delangle, suivant Teste, et, à la fin, le poursuivant. Teste a été bâtonnier des avocats, Delangle l'a été immédiatement après lui. Teste est nommé président de chambre à la cour de cassation, Delangle entre à la même chambre comme avocat général. Teste est accusé, Delangle est procureur général.

Le mouvement du père et du fils, que je notais hier au moment de la production des pièces du Trésor, m'est maintenant expliqué ; le père disait au fils : *Donne-moi les pistolets*. Le fils les a tendus, puis a laissé tomber sa tête dans ses mains. Il me semble que cette sombre tragédie a dû se passer ainsi.

illet. La
es yeux de
nt
tion :
: Delangle
près lui.
le est
le père
e passer

14 juillet.

A l'ouverture de la séance, le chancelier lit une lettre par laquelle Cubières donne sa démission de pair.

La question de la culpabilité des accusés est posée. Cubières est-il coupable d'escroquerie? — A l'unanimité : *Non*.

Sur la question de corruption :

— Teste est-il coupable? — A l'unanimité : *Oui*.

Cubières est-il coupable? — A l'unanimité moins trois voix : *Oui*.

Parmentier est-il coupable? — A l'unanimité : *Oui*.

Application des peines :

La dégradation civique est prononcée contre Teste à l'unanimité moins une voix.

Sur la question de l'amende, je me suis levé à mon tour et j'ai dit :

— Je veux frapper un coupable, je ne veux pas ruiner une famille, c'est-à-dire frapper des innocents. La restitution de la somme reçue me suffit. Point d'amende. Messieurs les pairs, l'exemple n'est pas dans l'amende, l'exemple est dans les choses terribles que vous avez vues, l'exemple est dans la chose terrible que vous venez de faire. L'amende diminue l'exemple. Il met une question d'argent à la place d'une question d'honneur.

Teste a été condamné à 94,000 francs d'amende.

A six heures et demie, lecture d'une nouvelle lettre du général Cubières, disant qu'il vient de demander sa retraite. Le malheureux jette à chaque instant quelque chose à la mer.

15 juillet.

A midi et demi, appel nominal. La cour est profondément et douloureusement agitée. Les magistrats veulent toute la loi, toute la peine pour Cubières ; les ducs sont plus hommes.

La cour passe à l'application des peines.

Sur la question de la prison pour Teste, j'ai dit :

— Messieurs, le coupable est déjà bien puni. A l'heure qu'il est, il a soixante-sept ans, dans cinq ans il aura soixante-douze ans. Je n'ajoute pas un mot. Point de prison !

Teste est condamné à trois ans de prison.

En ce qui touche Cubières, sur la dégradation civique, mon tour venu, j'ai dit :

— Je sens la cour fatiguée, je suis moi-même en proie à une émotion qui me trouble ; je me lève cependant. J'ai étudié comme vous tous, messieurs, avec tout ce que je puis avoir d'intelligence et de force d'attention, toutes les pièces de ce déplorable procès. J'ai examiné les faits, j'ai confronté les personnages. J'ai tâché de pénétrer, non seulement au fond de la cause, mais au fond du cœur de ces hommes que vous jugez en ce moment. Eh bien, pour moi,

s ; les
bien
é à trois
à une
tention,
ause, mais

voici où je suis arrivé : Dans ma conviction, le général Cubières a été entraîné. Entraîné par Pellapra, escroqué par Parmentier. Dans cette situation, il y a eu, je le reconnais, place pour une faiblesse, pour une faiblesse reprochable, inexcusable, gravement coupable même, mais ce n'est enfin qu'une faiblesse, et une faiblesse n'est pas une bassesse, et je ne veux pas punir une faiblesse par l'infamie. — Je l'avouerai, et la cour me pardonnera cet aveu, depuis tant d'heures que cette désastreuse affaire nous préoccupe, je m'étais figuré autrement l'arrêt que vous allez rendre dans votre toute-puissante et souveraine justice. J'aurais voulu laisser dans son isolement terrible cette grande et douloureuse figure du principal accusé. Cet homme qui, à force de talent, a su — miracle que pour ma part j'aurais toujours cru impossible — être grand dans l'abaissement et touchant dans la honte, cet homme-là, j'aurais voulu le frapper seul de la dégradation civique. Et j'aurais voulu ne rien ajouter à cette peine effrayante; en pareil cas, ce qui ajoute diminue. — Pour le faible et infortuné général Cubières, j'aurais voulu l'interdiction correctionnelle, pour un temps donné, des droits civiques et civils mentionnés en l'article 401. — Et enfin, pour les hommes d'argent, j'aurais voulu les peines d'argent, pour les misérables les peines humiliantes, pour Parmentier l'amende et la prison. — Pour ces coupables si divers, j'eusse voulu des peines diverses, que votre omnipotence vous permettait d'arbitrer, et cette proportion gardée entre les fautes et les châtements me semblait d'accord avec la

il y a eu,
 2, et une
 d'heures
 2. J'aurais
 e pour ma
 gra dation
 j'aurais
 ent, j'au
 sse voulu
 cord avec

conscience, et j'ajoute, quoique cela me touche moins, d'accord avec l'opinion. Vous en avez jugé autrement dans votre sagesse; je m'incline devant elle, mais je vous prie cependant de trouver bon que je persiste dans mon sentiment. — Dans une assemblée où siègent tant d'hommes considérables qui ont occupé ou qui occupent encore les plus hautes fonctions de l'état ou du gouvernement, je comprends, j'honore, je respecte cette pudeur si noble qui vous porte à exagérer les peines en cette grave conjoncture et à donner, non seulement les plus justes, mais les plus cruelles satisfactions à l'opinion publique indignée. Moi, messieurs, je ne suis point magistrat, je ne suis point militaire, je ne suis point fonctionnaire public, je suis un simple contribuable, je suis un membre quelconque de cette foule d'où sort cette opinion publique que vous consultez; et c'est pour cela, c'est parce que je ne suis que cela, que j'ai peut-être qualité pour vous dire : C'est assez! arrêtez-vous! Atteignez la limite de la justice, ne la dépassez pas. L'exemple est fait. Ne détruisez pas cet isolement du condamné Teste qui est le grand aspect, qui est la grande leçon morale du procès. Tant qu'il ne s'est agi que de ce malheureux, je vous ai parlé le langage de la pitié, je vous parle maintenant le langage de l'équité, de la triste et sévère équité. Tenez compte, je vous en conjure, tenez compte au général Cubières de soixante années d'honneur, tenez-lui compte du supplice qu'il a subi, de cette torture de quatre ans dans les mains hideuses de Parmentier, de cette exposition publique sur ce

où
honore, je
us cruelles
e suis un
que je ne
t fait. Ne
lheureux,
enez

banc pendant quatre jours ; tenez-lui compte de cette injuste accusation d'escroquerie, qui a été aussi un supplice ; tenez-lui compte de son hésitation généreuse à perdre Teste en se sauvant ; tenez-lui compte enfin de sa conduite héroïque sur le champ de bataille de Waterloo, où je regrette qu'il ne soit pas resté ! — Je propose formellement d'appliquer à M. Cubières les dispositions de l'article 404, combiné avec l'article 42, c'est-à-dire l'interdiction des droits civils et civiques pendant dix ans. Je vote contre la dégradation civique.

A sept heures, il reste encore quatrevingts pairs qui n'ont pas voté. Le chancelier propose le renvoi à demain. On se récrie : — Le renvoi au milieu d'un tour d'opinion ! M. Cauchy lit un précédent du procès Quénisset. Tumulte. Le renvoi est ordonné.

16 juillet.

Continuation du tour d'opinion sur l'application de la peine au général Cubières.

La dégradation civique est prononcée contre lui par 130 voix contre 48.

Il est condamné, en outre, à 10,000 francs d'amende.

Pas de prison.

Il paraît que la condamnation de Cubières à la

dégradation civique qui vient d'être prononcée a déjà transpiré et est arrivée jusqu'à la prison. Tout à l'heure, on entendait de la rue les cris affreux de M^{me} de Cubières et de M^{me} de Sampayo, sa sœur, qui étaient avec le général au moment où la nouvelle lui a été donnée.

e
ocier le
d'être
'appliquer

uer,

17 juillet.

Application de la peine à Parmentier.

Sur la dégradation civique, j'ai dit :

— J'aurais voulu, la cour le sait, pour que l'exemple fût plus grand, laisser le président Teste dans son isolement infamant, seul sous le poids de la dégradation civique. La cour ne nous a pas cru; elle a jugé à propos de lui associer le général Cubières. Je ne peux faire autrement que de lui associer aujourd'hui Parmentier. Je vote la dégradation civique, en regrettant profondément d'être obligé, après que cette grande peine sociale et publique a été appliquée à deux anciens ministres, à deux pairs de France, pour qui elle est tout, de l'appliquer à ce misérable, pour qui elle n'est rien.

Parmentier est condamné à la dégradation civique et à 10,000 francs d'amende. Pas de prison.

Comme nous sortions, et que nous étions au vestiaire, Anatole de Montesquiou, qui a constamment voté dans le sens le plus humain, m'a fait remarquer,

dans le deuxième compartiment du vestiaire près de celui où je m'habille, un vieil habit de pair suspendu à côté de l'habit du ministre de l'instruction publique. Cet habit était usé aux coudes, les boutons dédorés, les broderies fanées ; un vieux ruban de la légion d'honneur était à la boutonnière, plus jaune que rouge et à demi dénoué. Au-dessus de cet habit était inscrit, selon l'usage, le nom de celui auquel il appartenait : M. TESTE.

Mon opinion est que le public trouvera l'arrêt de la cour des pairs juste pour Teste, dur pour Cubières, doux pour Parmentier.

A quatre heures et demie, les portes ont été ouvertes au public. Une foule immense attendait depuis le matin. En un instant, les tribunes ont été tumultueusement remplies. C'était comme un flot. Puis un profond silence quand l'appel nominal a commencé. Les pairs répondaient en général d'une voix éteinte et fatiguée.

Puis le chancelier s'est couvert de son mortier de velours noir doublé d'hermine et a lu l'arrêt. Le procureur général était à son poste. Le chancelier a lu l'arrêt d'un accent ferme, bien remarquable dans un vieillard de quatrevingts ans. Quoi qu'en aient dit quelques journaux, il n'a pas versé de « larmes silencieuses ».

L'arrêt va être lu immédiatement par le greffier en chef, Cauchy, aux condamnés.

Il y aura, demain 18, juste un mois que Teste fut

ublique.
e rouge et

mie, les
comme un
st couvert
en
lu

1847. — PROCÈS TESTE ET CUBIÈRES. 205

mis en prévention par les pairs instructeurs, et qu'il leur dit : Je vous remercie de me placer dans cette position qui me rend le droit précieux de défense.

21 juillet.

Une particularité, c'est que c'est M. Teste qui a fait construire, étant ministre des travaux publics, cette prison du Luxembourg; il a été le premier ministre qu'on y ait enfermé. Cela a fait songer au gibet de Montfaucon et à Enguerrand de Marigny.

M. Teste occupe dans cette prison une chambre séparée seulement par une cloison de la chambre du général Cubières. La cloison est si mince que, comme M. Teste parle haut, M^{me} de Cubières, dès le premier jour, fut obligée de frapper à la cloison pour avertir M. Teste qu'elle entendait tout ce qu'il disait. Aussi le coup de pistolet fit-il tressaillir le général Cubières comme s'il avait été tiré dans la chambre même.

La séance du 12 avait été tellement décisive qu'on pressentait quelque acte de désespoir possible. Pendant l'audience même, M. le duc Decazes avait fait mettre des barreaux aux fenêtres des prisonniers. Ils trouvèrent ces barreaux en rentrant et ne s'en étonnèrent pas. On leur retira également leurs rasoirs et leurs canifs, et ils durent diner sans couteaux.

Des agents devaient ne plus les quitter un instant et passer la nuit auprès d'eux. Cependant on crut pouvoir laisser M. Teste seul avec son fils et ses avocats.

Il dina avec eux, presque silencieusement; chose remarquable, car il parlait volontiers et beaucoup. Le peu qu'il dit, il causa de choses étrangères à l'affaire. A neuf heures, le fils et les avocats se retirèrent. L'agent qui devait surveiller M. Teste reçut l'ordre de monter immédiatement; ce fut pendant les quelques minutes qui s'écoulèrent entre le départ de son fils et l'entrée de l'agent que M. Teste exécuta sa tentative de suicide.

Beaucoup de personnes ont douté que cette tentative fût sérieuse. A la chambre on en parlait ainsi. M. Delessert, le préfet de police, que j'ai questionné à ce sujet, m'a dit qu'il ne pouvait y avoir de doute; que M. Teste *avait bel et bien voulu se tuer*. Seulement il ne croit qu'à un coup de pistolet.

Après sa condamnation, M. le général Cubières a reçu beaucoup de visites; l'arrêt de la cour a manqué le but par trop de sévérité. Les visiteurs du général passaient, pour arriver jusqu'à sa cellule, devant la cellule de Parmentier, fermée seulement d'une porte vitrée avec un rideau blanc, au travers duquel on l'apercevait. Tous en passant accablaient Parmentier de paroles de mépris, ce qui a obligé cet homme à se cacher dans un coin où on ne le voyait plus.

Pendant le procès, la chaleur était extrême. A chaque instant, le chancelier était obligé de rappeler les pairs, qui s'en allaient à la buvette ou dans les couloirs.

Lord Normanby n'a pas manqué une seule audience.

l'affaire. A
ues
uté que
r avoir de
reçu
la cellule
le paroles
le

22 juillet.

Le nom de Teste est déjà enlevé de sa place à la chambre des pairs. C'est le général Achard qui occupe maintenant son fauteuil.

Hier, mardi 21 juillet, comme j'allais de l'académie à la chambre des pairs, vers quatre heures, j'ai rencontré près de la porte de sortie de l'Institut, dans la partie la plus déserte de la rue Mazarine, Parmentier qui sortait de prison. Il se dirigeait vers le quai. Son fils l'accompagnait. Parmentier, vêtu de noir, portait son chapeau à la main, derrière le dos ; de l'autre bras, il s'appuyait sur son fils. Le fils était triste. Parmentier paraissait profondément accablé. Il avait l'air épuisé d'un homme qui vient de faire une longue marche. Cette tête chauve semblait plier sous la honte. Ils allaient lentement.

On disait aujourd'hui à la chambre que M^{me} Cubières a donné une soirée le surlendemain de la condamnation. Il paraît simplement qu'elle s'est bornée à ne pas fermer sa porte. Elle vient d'écrire aux journaux une lettre, peu utile à son mari, où il y a pourtant ceci qui est beau : « On lui a ôté sa pairie, son grade, tout, jusqu'à sa dignité de citoyen... Il conserve ses cicatrices. »

M. le chancelier avait fait offrir à M. de Cubières de sortir de prison par une des grilles du Luxembourg particulières au palais du chancelier. Un fiacre y eût attendu M. de Cubières, et il y fût monté sans qu'aucun passant le pût voir. M. de Cubières a refusé. Une calèche découverte, attelée de deux chevaux, est venue stationner à la grille de la rue de Vaugirard, au milieu de la foule. M. de Cubières y est monté accompagné de sa femme et de M^{me} de Sampayo, et c'est ainsi qu'il est sorti de prison. Depuis ce jour-là, il reçoit tous les soirs plus de cent personnes. Il y a toujours une quarantaine de voitures à sa porte.

LA PRISON DES CONDAMNÉS A MORT

La prison des condamnés à mort, placée à côté et bâtie en pendant de la prison des jeunes détenus, est une vivante et saisissante antithèse. Ce n'est pas seulement le commencement et la fin du malfaiteur qui se regardent ; c'est aussi la confrontation perpétuelle des deux systèmes pénitentiaires, la claustration cellulaire et l'emprisonnement en commun. Il suffit presque de ce vis-à-vis pour juger la question. C'est un duel sombre et silencieux entre le cachot et la cellule, entre la vieille prison et la prison nouvelle.

D'un côté, tous les condamnés pêle-mêle, l'enfant de dix-sept ans avec le vieillard de soixante-dix, le prisonnier de treize mois avec le forçat à vie, le gamin imberbe qui a chipé des pommes et l'assassin des grandes routes sauvé de la place Saint-Jacques et jeté à Toulon par les circonstances atténuantes, des presque innocents et des quasi-condamnés, des yeux bleus et des barbes grises, de hideux ateliers infects où se coudoient et travaillent, dans des espèces de ténèbres, à des choses sordides et fétides, sans air, sans jour,

sans parole, sans regard, sans intérêt, d'affreux spectres mornes, dont les uns épouvantent par leur vieillesse, les autres par leur jeunesse.

De l'autre côté, un cloître, une ruche ; chaque travailleur dans sa cellule, chaque âme dans son alvéole ; un immense édifice à trois étages remplis de voisins qui ne se sont jamais vus ; une ville composée d'une foule de petites solitudes ; rien que des enfants, et des enfants qui ne se connaissent pas, qui vivent des années, l'un près de l'autre, sans jamais entendre ni le bruit de leurs pas, ni le son de leur voix, séparés par un mur et par un abîme ; le travail, l'étude, les outils, les livres, huit heures de sommeil, une heure de repos, une heure de jeu dans une petite cour à quatre murs, la prière soir et matin, la pensée toujours.

D'un côté un cloaque ; de l'autre une culture.

Vous entrez dans une cellule, vous trouvez un enfant debout devant un établi qu'éclaire une fenêtre à vitres dépolies dont un carreau du haut peut s'ouvrir. L'enfant est vêtu de grosse bure grise, propre, grave, paisible. Il s'interrompt, car il travaillait, et il salue. Vous l'interrogez, il répond avec un regard sérieux et une parole douce. Les uns font des serrures, douze par jour ; les autres des sculptures pour meubles ; etc., etc. Il y a autant d'états que d'ateliers, autant d'ateliers que de corridors. L'enfant en outre sait lire et écrire. Il a dans sa prison un maître pour l'esprit comme pour le corps.

Il ne faut pas croire cependant qu'à force de douceur cette prison soit insuffisante comme châtement.

côté, un
ont jamais
près de
huit heures
ie ; de
au du haut
c un
que
faut pas

1847. — LA PRISON DES CONDAMNÉS A MORT. 211

Non, elle est profondément triste. Tous les détenus ont un air puni qui est particulier.

Il y a du reste encore beaucoup de critiques à faire ; le système cellulaire commence. Il a presque tous ses perfectionnements devant lui ; mais déjà, tel qu'il est, incomplet et insuffisant, il est admirable à côté du système de l'emprisonnement en commun.

Le prisonnier, captif de tous les côtés et libre seulement du côté du travail, s'intéresse à ce qu'il fait, quoi qu'il fasse. Tel enfant joueur, qui haïssait toute occupation, devient un ouvrier acharné. Quand on est séquestré, on parvient à trouver de la lumière dans la cave la plus noire.

5 août.

L'autre jour, je visitais la prison des condamnés, je dis au directeur qui m'accompagnait :

— Vous avez un condamné à mort ici en ce moment ?

— Oui, monsieur, le nommé Marquis, qui a essayé de tuer à coups de couteau une fille Térissette pour la voler.

— Je voudrais, dis-je, parler à cet homme.

— Monsieur, dit le directeur, je suis ici pour prendre vos ordres, mais je ne puis vous introduire près du condamné.

— Parce que ?

— Monsieur, les règlements de police nous défendent de laisser pénétrer qui que ce soit dans la cellule des condamnés à mort.

Je repris :

— J'ignore, monsieur le directeur de la prison, ce que prescrivent les règlements de police ; mais je sais ce que prescrit la loi. La loi place les prisons sous la surveillance des chambres et les ministres en particulier sous la surveillance des pairs de France, qui peuvent être appelés à les juger. Partout où il peut y avoir un abus, le législateur doit entrer et regarder. Il peut y avoir des choses mauvaises dans le cachot d'un condamné à mort. Il est de mon devoir d'entrer et de votre devoir d'ouvrir.

Le directeur ne répliqua point et me conduisit.

Nous côtoyâmes une petite cour où il y a quelques fleurs et qu'entoure une galerie. C'est le promenoir spécial des condamnés à mort. Quatre hauts bâtiments l'entourent. Au milieu d'un des côtés de la galerie, il y a une grosse porte bardée de fer. Un guichetier l'ouvrit, et je me trouvai dans une sorte d'antichambre obscure et dallée de pierres. Je vis devant moi trois portes, une en face, les deux autres à droite et à gauche ; trois lourdes portes percées d'un guichet à grille et chargées d'une énorme armature de fer. Ces trois portes donnent sur trois cellules destinées à des condamnés à mort qui attendent leur sort après leur double pourvoi en grâce et en cassation. C'est en général un répit de deux mois.

; sous la
il peut y
l'entrer et

bâti ments
ichambre
et à grille
; leur

— Il n'y a encore eu, me dit le directeur, que deux de ces cellules occupées à la fois.

On m'ouvrit la porte du milieu. C'était celle du cachot habité en ce moment.

J'entrai.

Au moment où j'entrai, un homme se leva vivement et resta debout.

Cet homme était au fond de la chambre. Ce fut lui que je vis d'abord. Un jour blafard qui tombait d'une large fenêtre à hotte placée au-dessus de sa tête l'éclairait par derrière. Il avait la tête nue, le col nu, des chaussures aux pieds, un pantalon de laine brune et la camisole. Les manches de cette camisole de grosse toile grise étaient nouées par devant. A travers cette toile on distinguait sa main qui tenait une pipe toute bourrée. Il allait allumer cette pipe à l'instant où la porte s'était ouverte. C'était le condamné.

On ne voyait par la fenêtre qu'un peu de ciel pluvieux.

Il y eut un moment de silence. J'éprouvais trop d'émotions à la fois pour pouvoir parler.

C'était un jeune homme, il n'avait évidemment pas plus de vingt-deux ou vingt-trois ans. Ses cheveux, châains et naturellement frisés, étaient coupés courts; sa barbe n'était pas faite. Il avait les yeux grands et beaux, mais le regard petit et vilain, le nez écrasé, les tempes proéminentes, les os de derrière l'oreille larges, ce qui est mauvais signe, le front bas, la bouche laide, et, à gauche, au bas de la joue, ce gonflement particulier que donne l'angoisse. Il était pâle. Toute cette

ce
l'abord.
es aux
on
it par la
il n'avait
Il avait
gne, le

figure était bouleversée ; cependant, à notre entrée, il s'efforça de sourire.

Il était debout, il avait à sa gauche son lit, une espèce de grabat en désordre sur lequel il était probablement étendu le moment d'auparavant, et à sa droite une petite table de bois barbouillée en jaune ayant pour dessus une planche peinte en marbre Sainte-Anne. Sur cette table il y avait des écuelles de grosse terre vernie contenant des légumes cuits à l'eau et un peu de viande, un morceau de pain et une blague de cuir pleine de tabac à fumer et ouverte. Une chaise de paille était à côté de la table.

Ce n'était plus ici l'effrayant cabanon des condamnés de la Conciergerie. C'est une chambre assez vaste, assez claire, badigeonnée en jaune, meublée de ce lit, de cette chaise, de cette table, d'un poêle en faïence qui était à notre gauche, d'une planche ajustée à un angle du mur vis-à-vis la fenêtre et chargée de vieilles hardes et de vieux tessons. Dans un autre angle il y avait une chaise carrée qui remplaçait l'ignoble baquet classique des anciens cachots. Tout cela était propre ou à peu près, rangé, aéré, balayé, et avait ce je ne sais quoi de bourgeois qui ôte aux choses leur horreur aussi bien que leur beauté. La fenêtre, garnie de doubles barreaux, était ouverte. Deux petites chaînes, destinées à en retenir les châssis, pendaient à deux clous au-dessus de la tête du condamné. Près du poêle, deux hommes se tenaient debout, un soldat sans autre arme que son sabre, et un gardien. Les condamnés ont toujours ainsi autour

re sur
le peinte
eau de
on
n poêle en
n autre
yé, et
. Deux
it debout,

ue je pus
le silence
je suis ici
ici. Ces
ent êtes-
blanc. Je
umer. A

d'eux deux hommes qui ne les quittent ni jour ni nuit. On relève ces hommes de trois heures en trois heures.

Ce ne fut pas dans le premier moment que je pus considérer tout cet ensemble. Le condamné absorbait toute mon attention.

M. Paillard de Villeneuve m'accompagnait. Ce fut le directeur qui rompit le silence le premier.

— Marquis, dit-il en me montrant, monsieur vient dans votre intérêt.

— Monsieur, dis-je alors, si vous avez quelque réclamation à faire, je suis ici pour l'entendre.

Le condamné s'inclina et me répondit en souriant d'un sourire qui faisait mal :

— Je n'ai à me plaindre de rien, monsieur ; je suis bien ici. Ces messieurs (il montrait les deux gardiens) sont très bons et veulent bien causer avec moi. M. le directeur vient me voir de temps en temps.

— Comment êtes-vous nourri ? repris-je.

— Très bien, monsieur, j'ai double ration.

Il ajouta après un silence :

— *Nous* avons droit à double ration, et puis j'ai du pain blanc.

Je regardai le morceau de pain qui était très blanc en effet.

Il ajouta :

— Le pain de la prison, c'est la seule chose à laquelle je n'aurais pas pu m'accoutumer. A Sainte-Pélagie où j'ai été en prévention, nous avons formé une société de jeunes gens pour être entre nous et

n'être pas mêlés avec les autres, et pour avoir du pain blanc.

Je repris :

— Étiez-vous mieux à Sainte-Pélagie qu'ici?

— J'étais bien à Sainte-Pélagie, et je suis bien ici.

Je poursuivis :

— Vous disiez que vous ne vouliez pas être *mêlé avec les autres*. Qu'entendiez-vous par ce mot, *les autres*?

— C'était, répondit-il, beaucoup de gens du commun qu'il y avait.

Le condamné était fils d'un portier de la rue Chabonais.

— Votre lit est-il bon? lui demandai-je.

Le directeur souleva les couvertures et me dit :

— Voyez, monsieur, un sommier, deux matelas et deux couvertures.

— Et deux traversins, ajouta Marquis.

— Dormez-vous bien? lui dis-je.

Il répondit sans hésiter :

— Très bien.

Il y avait sur le lit un livre dépareillé tout ouvert.

— Vous lisiez?

— Oui, monsieur.

Je pris le livre; c'était un *Abrégé de géographie et d'histoire* imprimé au dernier siècle. Les pages du commencement et une moitié de la reliure manquaient. Le livre était ouvert à l'endroit du lac de Constance.

— Monsieur, me dit le directeur, c'est moi qui lui ai prêté ce livre.

et je suis
ndit-il,
cteur
rmez-
s le livre;
était

Je me tournai vers Marquis.

— Ce livre vous intéresse-t-il ?

— Oui, monsieur, répondit-il ; M. le directeur m'a prêté aussi les voyages de Lapeyrouse et du capitaine Cook. J'aime les aventures de nos grands navigateurs. Je les ai déjà lus, mais je les relis volontiers, et je les relirai avec plaisir dans un an ou dans dix ans.

Il ne dit pas *je relirais*, mais *je relirai*. Du reste, le pauvre jeune homme était beau parleur et s'écoutait avec un certain plaisir. *Nos grands navigateurs* est textuel. Il parlait en style de journal. Dans tout le reste de la conversation, je remarquai cette absence de naturel. Tout s'efface devant la mort, excepté l'affectation. La bonté s'évanouit, la méchanceté s'en va, l'homme bienveillant devient amer, l'homme rude devient doux ; l'homme affecté reste affecté. Chose étrange que la mort vous touche et ne vous rende pas simple !

C'était un pauvre ouvrier vaniteux, un peu artiste, trop et trop peu, que la vanité avait perdu. Il avait le goût de paraître et de jouir. Il avait dérobé un matin cent francs dans la commode de son père et le lendemain, après une journée de plaisir, de bons repas, de spectacle, de débauches, etc., il avait assassiné une fille pour la voler. Cette affreuse échelle qui a tant d'échelons, qui va du vol domestique à l'assassinat, de la réprimande paternelle à l'échafaud, les scélérats comme Lacenaire et Poulmann mettent vingt ans à la descendre ; lui, ce jeune homme, qui n'était qu'un enfant hier, l'avait enjambée en vingt-quatre heures ;

et du
dans dix
teurs est
té l'affec
ose
perdu. Il
de bons
e à
me, qui

il avait, comme disait dans la cour un vieux forçat ancien maître d'école, *pris tous ses grades*.

Quel abîme qu'une telle destinée!

Il feuilleta le livre quelques instants et je repris :

— Est-ce que vous n'aviez aucun moyen d'existence?

Il releva la tête et répondit avec une sorte de fierté :

— Si fait, monsieur.

Puis il continua, je ne l'interrompais pas :

— J'étais dessinateur pour meubles, j'ai même étudié pour être architecte. Je m'appelle Marquis, je suis élève de M. Le Duc.

Il voulait parler de M. Viollet-le-Duc, architecte du Louvre. Je remarquai dans la suite de ses paroles qu'il prononçait avec quelque complaisance ces mots *Marquis, M. Le Duc*. Cependant il ne s'était point arrêté.

— J'avais commencé la fondation d'un journal de dessins pour les ébénistes. J'avais fait déjà quelques planches, je voulais donner aux tapissiers des dessins dans le goût renaissance faits selon les règles du métier, ce qu'ils n'ont jamais. Ils sont forcés de se contenter de gravures de modes fort incorrectes.

— Vous aviez une bonne idée. Pourquoi ne l'avoir point mise à exécution?

— Cela a manqué, monsieur.

Il dit ce mot d'un ton paisible et ajouta :

— Pourtant je ne peux pas dire que j'ai manqué d'argent. J'avais du talent; je vendais mes dessins; j'aurais, bien sûr, fini par les vendre ce que j'aurais voulu.

elques
Puis il
M. Le
ce ces
ait déjà
t forcés
ué,
j'au rais,

Je ne pus m'empêcher de lui dire :

— Alors, pourquoi?...

Il me comprit, et répondit :

— Je ne sais vraiment pas. C'est une idée qui m'a traversé l'esprit. Je ne me serais vraiment pas cru capable de cela jusqu'à ce jour néfaste.

Sur ce mot, *jour néfaste*, il s'interrompit, puis reprit avec une sorte d'insouciance :

— Je regrette de n'avoir point là quelques dessins, je vous montrerais. Je faisais aussi le paysage. M. Le Duc m'avait appris l'aquarelle. Je réussissais le genre Cicéri. J'ai fait des choses qu'on aurait juré qu'elles étaient de M. Cicéri. J'aime beaucoup le dessin. A Sainte-Pélagie, j'ai dessiné les portraits de plusieurs de mes compagnons, mais au crayon seulement. On n'a pas voulu laisser entrer ma boîte d'aquarelle.

— Pourquoi? dis-je sans réflexion.

Il hésita, je regrettai ma question, car j'entrevois le motif.

— Monsieur, reprit-il, c'est qu'on se figurait qu'il pouvait y avoir du poison dans les couleurs. On avait tort. Ce sont des couleurs à l'eau.

— Mais, observa le directeur, il y a du minium dans le vermillon?

— C'est possible, dit-il; le fait est qu'on n'a pas voulu, et j'ai dû me contenter du crayon. Les portraits étaient tout de même ressemblants.

— Et ici, que faites-vous?

— Je m'occupe.

Il resta rêveur sur cette réponse, puis ajouta :

— Je dessinerais bien. Ceci (en montrant la chemise) ne me gênerait pas. A la rigueur, on dessinera (il agitait sa main sous sa manche en parlant ainsi). Et puis ces messieurs (montrant les gardiens) sont très bons. Ils m'ont déjà offert de me laisser lever les manches. Mais je fais autre chose, je lis.

— Vous voyez, sans doute, l'aumônier?

— Oui, monsieur, il vient.

Ici, il se tourna vers le directeur.

— Mais je n'ai pas encore vu l'abbé Montès.

Ce nom dans cette bouche me fit un effet sinistre. J'ai vu une fois dans ma vie l'abbé Montès, un jour d'été, par un beau soleil, sur le pont au Change, dans la charrette qui menait Louvel à l'échafaud.

Cependant le directeur avait répondu :

— Ah! dame! c'est qu'il est vieux, il a près de quatrevingt-six ans; le pauvre bonhomme fait son service comme il peut.

— Quatrevingt-six ans! dis-je. C'est ce qu'il faut, pourvu qu'il ait un peu de force. A cet âge on est si près de Dieu qu'on doit avoir de bien belles paroles.

— Je le verrai avec plaisir, dit Marquis tranquillement.

— Monsieur, lui dis-je, il faut espérer.

— Oh! reprit-il, je ne me décourage pas. D'abord j'ai mon pourvoi en cassation, et puis j'ai ma demande en grâce. La sentence qui me condamne peut être cassée, je ne dis pas qu'elle ne soit pas juste, mais elle est un peu sévère, on aurait pu considérer mon âge et admettre des circonstances atténuantes. Et puis j'ai

nsi). Et
ous voyez,
bouche
it Louvel à
service
le bien
ts.
it pas

signé mon placet au roi. Mon père, qui vient me voir, m'a dit d'être tranquille. C'est M. Le Duc qui remettra lui-même le placet à sa majesté. M. Le Duc me connaît bien, il connaît bien son élève Marquis. Le roi est accoutumé à ne lui rien refuser. Il est impossible qu'on ne me fasse pas grâce, je ne dis pas de tout, mais...

Il se tut.

— Oui, lui dis-je, avez bon espoir, vous avez ici-bas vos juges d'un côté et votre père de l'autre. Mais là-haut, vous avez aussi votre père et votre juge, qui est Dieu, et qui ne peut pas sentir la nécessité de vous condamner sans éprouver en même temps le besoin de vous pardonner. Espérez donc !

— Merci, monsieur, répondit Marquis.

Il y eut encore un silence.

Je lui demandai :

— Désirez-vous quelque chose ?

— Je voudrais sortir et me promener dans la cour un peu plus souvent. Voilà tout, monsieur ; je ne sors guère qu'un quart d'heure par jour.

— C'est trop peu, dis-je au directeur. Pourquoi cela ?

— C'est que nous avons une telle responsabilité ! reprit le directeur.

— Comment ! dis-je, mettez quatre gardiens si deux ne suffisent pas. Mais ne refusez pas à ce jeune homme un peu d'air et de soleil. Une cour au centre de la prison, des verrous et des grilles partout, quatre hautes murailles tout autour, quatre gardiens toujours là, la camisole de force, des sentinelles à chaque

guichet, deux chemins de ronde et deux enceintes de soixante pieds de haut, que craignez-vous? Il faut que le prisonnier soit libre de se promener dans la cour quand il le demande.

Le directeur s'inclina et dit :

— C'est juste, monsieur, je remplirai vos intentions.

Le condamné me remercia avec une sorte d'effusion.

— Il est temps que je vous quitte, lui dis-je ; tournez-vous du côté de Dieu et ayez bon courage.

— J'aurai bon courage, monsieur.

Il m'accompagna jusqu'au seuil, et la porte se referma.

Le directeur me fit entrer à droite dans le cabanon voisin.

Celui-là était d'une forme plus allongée que l'autre, il n'y avait qu'un lit et un vase de terre grossier sous le lit.

— C'est ici, me dit le directeur, qu'a été enfermé Poulmann ; dans les six semaines qu'il a passées ici, il a usé trois paires de souliers à marcher sur ce plancher ; il avait même usé les planches ; il marchait sans cesse, et trouvait moyen de faire quinze lieues par jour dans son cabanon. C'était un terrible homme.

— Vous avez eu Joseph Henri ? lui dis-je.

— Oui, monsieur, mais à l'infirmerie. Il était malade. Celui-là écrivait toujours, à M. le garde des sceaux, à M. le procureur général, à M. le chancelier, à M. le grand référendaire ; des lettres, des lettres de

ans la
e d'effu
npagna
n'y avait
il a usé
jour dans
ivait

quatre pages à tout le monde, et d'une petite écriture serrée. Je lui dis un jour en riant : — Heureusement que vous n'êtes pas obligé de lire ce que vous écrivez ! — Évidemment personne ne les lisait, ces lettres-là ; c'était un fou.

Comme je sortais de la prison, le directeur me fit remarquer les deux chemins de ronde. De hautes murailles, une herbe rare, une guérite de trente en trente pas, cela glace. Il me fit remarquer, sous la fenêtre même des condamnés à mort, une place où deux soldats en faction se sont brûlé la cervelle l'an dernier. Ils se sont mis le canon de leur fusil dans la bouche et se sont fait sauter le crâne. On voit encore la guérite trouée par les deux balles. Les pluies de l'hiver ont lavé les taches de sang sur le mur. L'un s'est tué parce que l'officier de ronde, le voyant sans son fusil qu'il avait déposé dans la guérite, lui avait dit en passant : *Quinze jours de salle de police.* — L'autre, on n'a jamais su pourquoi.

LE DUC DE PRASLIN

18 août, 4 heures de l'après-midi.

J'apprends à l'instant que madame la duchesse de Praslin a été assassinée cette nuit dans son hôtel, faubourg Saint-Honoré, 55.

20 août.

La cour des pairs est convoquée pour demain afin de mettre en prévention M. de Praslin.

Samedi, 21 août. Écrit en séance.

A deux heures sept minutes, la séance publique est ouverte. Le garde des sceaux Hébert monte à la tribune et donne lecture de l'ordonnance qui constitue la cour des pairs.

Il y a des femmes dans les tribunes; un homme gras, chauve et blanc, rouge de visage, ressemblant singulièrement à Parmentier, est dans la tribune de l'ouest et attire un moment l'attention des pairs.

Le chancelier fait évacuer les tribunes, on introduit le procureur général Delangle et l'avocat général Bresson, en robes rouges. Le chancelier remarque que les tribunes ne sont pas complètement évacuées, celle des journalistes entre autres; il se fâche et donne des ordres aux huissiers. Les tribunes s'évacuent avec quelque peine.

M. de Praslin a été arrêté hier et transféré à la geôle de la Chambre sur mandat du chancelier. Il a été écroué ce matin au point du jour. Il est dans la chambre où a été M. Teste.

C'est M. de Praslin qui, le 17 juillet, me passa la plume pour signer l'arrêt de MM. Teste et de Cubières. Un mois après, jour pour jour, le 17 août, il signait son propre arrêt avec un poignard.

Le duc de Praslin est un homme de taille médiocre et de mine médiocre. Il a l'air très doux, mais faux. Il a une vilaine bouche et un affreux sourire contraint. C'est un blond blafard, pâle, blême, l'air anglais. Il n'est ni gras ni maigre, ni beau ni laid. Il n'y a pas de race dans ses mains, qui sont grosses et laides. Il a toujours l'air d'être prêt à dire quelque chose qu'il ne dit pas.

Je ne lui ai parlé que trois ou quatre fois dans ma vie. La dernière fois, nous avons monté le grand escalier ensemble; je l'ai prévenu que j'interpellerai le ministre de la guerre si l'on ne graciait pas Dubois de Gennes, dont le frère avait été secrétaire du duc; il me dit qu'il m'appuierait.

Il s'était assez mal conduit avec ce Dubois de

Gennes. Il l'avait congédié assez légèrement. Le duc se chargeait de ses suppliques, disant qu'il les remettrait au roi en mains propres, et il les jetait à la poste.

M. de Praslin ne parlait pas à la Chambre. Il votait sévèrement dans les procès. Il a opiné très durement dans l'affaire Teste.

En 1830, je le voyais quelquefois chez le marquis de Marmier, depuis duc. Il n'était encore que marquis de Praslin; son frère vivait. J'avais remarqué la marquise, belle grasse personne, contrastant avec le marquis, alors très maigre.

La pauvre duchesse était, à la lettre, déchiquetée, tailladée par le couteau, assommée par la crosse du pistolet. Allard, le successeur de Vidocq à la police de sûreté, a dit : C'est mal fait ; les assassins dont c'est l'état travaillent mieux ; c'est un homme du monde qui a fait ça.

Le comte de Nocé m'a abordé au vestiaire en me disant : — Comprenez-vous ? il a fait du feu pour brûler sa robe de chambre !

Je lui ai dit : — Il avait quelque chose à brûler : ce n'était pas sa robe de chambre, c'était sa cervelle.

L'autre mois, l'armée a reçu son coup dans le général Cubières, la magistrature dans le président Teste; maintenant, l'ancienne noblesse reçoit le sien dans le duc de Praslin.

Il faut pourtant que cela s'arrête.

à la poste.

isse
a crosse
: du
! Je lui ai
Cubières,

Dimanche 22.

A l'heure qu'il est, on voit encore à la fenêtre de M^{lle} de Luzzy, chez M^{me} Lemaire, rue du Harlay, dans la cour, le melon, le bouquet et le panier de fruits que le duc avait apportés de la campagne à M^{lle} de Luzzy, le soir même qui a précédé l'assassinat.

Le duc est gravement malade. On le dit empoisonné. Tout à l'heure, j'entendais une bouquetière qui disait : Mon Dieu, pourvu qu'on ne me le tue pas ! cela m'amuse tant de lire tout ça tous les matins dans le journal !

Dans son allocution à la cour en séance secrète, le chancelier a dit que « le devoir à remplir par la cour n'avait jamais été plus triste pour MM. les pairs ni plus pénible pour lui ». Il avait la voix véritablement altérée en prononçant ces paroles. Avant la séance, il était venu au cabinet de lecture, je lui avais dit bonjour et donné la main. Le vieux chancelier était accablé.

Le chancelier nous a dit en outre : — Des bruits de suicide ou d'évasion ont couru. Messieurs les pairs peuvent être tranquilles. Aucune précaution ne sera épargnée pour que l'inculpé, s'il est reconnu coupable, ne puisse se soustraire d'une façon quelconque au châtement public et légal qu'il aurait encouru et mérité.

On dit que le procureur général Delangle récite déjà aux intimes son morceau d'effet, la description de la chambre après l'attentat; ici les meubles somptueux, les franges d'or, les tentures de soie, etc.; là, une mare de sang; ici, la fenêtre ouverte, le jour levant, les arbres, le jardin à perte de vue, le chant des oiseaux, les rayons de soleil, etc.; là, le cadavre de la duchesse assassinée. Contraste. Le Delangle est d'avance émerveillé de la chose et s'éblouit de lui-même.

Le 17, M^{lle} de Luzzy avait diné chez M^{me} Lemaire, à la table des sous-maîtresses. Elle était pâle et paraissait souffrante. — Qu'avez-vous? lui dit une de ses compagnes, M^{lle} Julie Rivière. — M^{lle} de Luzzy répondit qu'elle ne se portait pas bien, qu'elle s'était trouvée mal dans la journée, rue Saint-Jacques, que cependant le médecin n'avait pas songé à la saigner.

Le docteur Louis est le médecin de toute la famille de Praslin. On l'a appelé près du duc. Le préfet de police a fait promettre à M. Louis qu'il ne parlerait absolument au duc que de sa santé. La précaution était du reste absolument inutile. C'est à peine si le duc a répondu par des signes de tête aux questions du médecin. Il était dans un état de torpeur étrange. M. Louis a reconnu qu'il avait voulu s'empoisonner en avalant un narcotique.

Du reste, M. Louis ne le trouvait pas transportable le 20. Il pensait que, si le chancelier l'avait fait traîner au Luxembourg nonobstant son avis, c'était dans

mp tueux,
oiseaux,
ne.

e de ses
ue cepen

de rait
tions du

dans

l'espérance que le duc mourrait en route. Je ne le pense pas.

Le peuple est exaspéré contre le duc ; la famille est plus exaspérée encore que le peuple. Si on le donnait à juger à sa famille, il serait plus sévèrement condamné que par la cour des pairs et plus cruellement supplicié que par le peuple.

21 août.

Jeudi, en sortant de l'Académie avec Cousin et le comte de Saint-Aulaire, Cousin me disait :

— Vous verrez cette M^{lle} de Luzzy, c'est une femme rare. Ses lettres sont des chefs-d'œuvre d'esprit et d'excellent langage. Son interrogatoire est admirable ; encore vous ne le lirez que traduit par Cauchy ; si vous l'aviez entendue, vous seriez émerveillé. On n'a pas plus de grâce, plus de tact, plus de raison. Si elle veut bien écrire quelque jour pour nous, nous lui donnerons, pardieu, le prix Montyon. Dominatrice, du reste, et impérieuse ; c'est une femme méchante et charmante.

J'ai dit à Cousin : — Ah ! ça, est-ce que vous en êtes amoureux ?

Il m'a répondu : — Hée !

— Que pensez-vous de l'affaire ? me demanda M. de Saint-Aulaire.

— Qu'il faut qu'il y ait un motif. Autrement le duc est fou. La cause est dans la duchesse, ou dans la maîtresse, mais elle est quelque part ; sans quoi le

mirable ;
. Si elle
ante et

e

fait est impossible. Il y a au fond d'un pareil crime ou une grande raison ou une grande folie.

C'est mon opinion en effet. Quant à la férocité du duc, elle s'explique par sa stupidité. C'était une bête; ajoutez féroce.

Le peuple a déjà fait le mot *prasliner*. Prasliner sa femme.

Les pairs instructeurs ont visité avant-hier l'hôtel Praslin. La chambre à coucher est encore comme elle était le matin du crime. Le sang, de rouge, est devenu noir. Voilà la seule différence. Cette chambre fait horreur. On y voit toute palpitante et comme vivante la lutte et la résistance de la duchesse. Partout des mains sanglantes allant d'un mur à l'autre, d'une porte à l'autre, d'une sonnette à l'autre. La malheureuse femme, comme les bêtes fauves prises au piège, a fait le tour de la chambre en hurlant et en cherchant une issue sous le coup de couteau de l'assassin.

De la grille de la rue de Vaugirard, on voit à la prison trois fenêtres qui ont des hottes. Ce sont les seules. Il y a trois mois, elles n'avaient ni barreaux ni hottes. On a mis les barreaux pour le président Teste et les hottes pour le duc de Praslin.

Le docteur Louis me disait :

— Le lendemain du crime, à dix heures et demie du matin, j'étais appelé et j'arrivais chez M. de Praslin. Je ne savais rien. Jugez de mon saisissement. Je trouve le duc couché, il était déjà gardé à vue. Huit personnes, qui se relevaient d'heure en heure, ne le

lle
: avant-
e. Cette
r à l'autre,
: et en
: sont les
cteur
mon

quittaient pas des yeux. Quatre agents de la police étaient assis sur des fauteuils dans un coin. J'ai observé son état qui était horrible; les symptômes parlaient; c'était le choléra, ou le poison. On m'accuse de ne pas avoir dit tout de suite : Il s'est empoisonné. C'était le dénoncer, c'était le perdre. Un empoisonnement est un aveu tacite. « Vous deviez le déclarer », m'a dit le chancelier. J'ai répondu : « Monsieur le chancelier, quand déclarer est dénoncer, un médecin ne déclare pas. »

— Du reste, ajoutait M. Louis, le duc était très doux, il adorait ses enfants, et passait sa vie à en avoir un sur les genoux et quelquefois en même temps un autre sur le dos. La duchesse était belle et intelligente; elle était devenue énorme. Le duc a souffert affreusement, mais avec le plus grand courage. Pas un mot, pas une plainte au milieu des tortures de l'arsenic.

Il paraît que M. de Praslin était admirablement bien fait. Quand on l'a déposé sur la table de l'autopsie, les médecins ont été frappés. L'un d'eux s'est écrié : Quel beau cadavre! — C'était un magnifique athlète, me disait le docteur Louis.

Le cercueil dans lequel on l'a inhumé porte une plaque de plomb sur laquelle est le n° 1054. Un numéro après sa mort, comme les forçats pendant leur vie; voilà toute l'építaphe du duc de Choiseul-Praslin.

M^{lle} Deluzy, et non de Luzzy, est toujours à la Conciergerie. Elle se promène tous les jours à deux

parlaient ;
me ment
i ne
s en même
ou rage.
able de
cercueil
toute

heures dans la cour. Elle porte tantôt une robe de nankin, tantôt une robe de soie à larges raies. Elle sait que beaucoup de regards sont fixés sur elle de toutes les fenêtres. Les gens qui l'ont vue disent qu'elle *prend des poses*. Elle fait la distraction de M. Teste, dont la fenêtre donne sur cette cour. Elle était encore au secret le 31.

Granier de Cassagnac, qui l'a vue, m'en faisait ce portrait : — Elle a le front trop bas, le nez trop retroussé, les cheveux trop *blonds*. Cependant, somme toute, elle est jolie. Elle regarde fixement tous ceux qui passent, cherchant à observer et peut-être aussi à fasciner.

C'est une de ces femmes auxquelles il manque du cœur pour avoir de l'esprit. Elle est capable de sottises, non par passion, mais par égoïsme.

30 août.

Séance dans laquelle la cour s'est dessaisie.

A une heure un quart, j'entre dans la salle, il n'y a encore que peu de pairs. M. Villemain, M. Cousin, M. Thénard, quelques généraux, entre autres le général Fabvier, quelques premiers présidents, entre autres M. Barthe; il y a aussi M. le comte de Bondy, qui a une ressemblance singulière, en beaucoup mieux, avec le duc de Praslin.

Je cause avec le général Fabvier, puis longuement avec M. Barthe, de tout, et de la chambre des pairs

: gé méral
ieux, avec

en particulier. — Il faut la relever, lui rendre le peuple sympathique en la rendant sympathique au peuple. — Nous parlons du suicide d'Alfred de Montesquiou. Au vestiaire, c'était la conversation de tous; et aussi cet autre incident triste : le prince d'Eckmuhl a été arrêté dans la nuit, la nuit passée, comme vagabond et mis dans une prison de fous, après avoir donné des coups de couteau à sa maîtresse.

A deux heures, le chancelier s'est levé; il avait à sa droite le duc Decazes et à sa gauche le vicomte de Pontécoulant. Il a parlé vingt minutes. On introduit le procureur général.

Il y a une soixantaine de pairs environ. Le duc de Brancas et le marquis de Portes sont à côté de moi.

M. Delangle a déposé son réquisitoire tendant à ce que la cour se déclare dessaisie par la mort du duc.

Le procureur général sorti, le chancelier dit : — Quelqu'un demande-t-il la parole?

M. de Boissy se lève. Il approuve une partie de ce qu'a dit le chancelier : Le poison a été pris avant que la cour des pairs ait été saisie; par conséquent, aucune responsabilité pour la cour. L'opinion générale accuse les pairs chargés de l'instruction d'avoir favorisé l'empoisonnement (Réclamations).

COMTE LANJUINAIS. — Opinion mal fondée!...

BOISSY. — Mais universelle. (Non! non!) J'insiste pour qu'il soit établi qu'aucune responsabilité de l'empoisonnement ne revient à M. le chancelier, ni aux pairs instructeurs, ni à la cour.

e, comme
à droite le
iron. Le
la mort du
e
cuse les
is
cteurs, ni

M. LE CHANCELIER. — Le doute ne peut exister dans l'esprit de personne, le procès-verbal d'autopsie éclaircit complètement la question.

M. Cousin se joint au chancelier et, tout en partageant la sollicitude de M. de Boissy, croit qu'elle n'est point fondée.

M. de Boissy insiste. Il croit à une *aide coupable*. Mais il n'accuse personne dans les officiers de la cour.

M. Barthe se lève et cède la parole à M. le duc Decazes, qui raconte une entrevue avec M. de Praslin le mardi de la mort à dix heures du matin.

Voici cette entrevue :

— Vous souffrez beaucoup, mon cher ami? aurait dit M. Decazes.

— Oui.

— C'est votre faute. Pourquoi vous êtes-vous empoisonné?

Silence.

— Vous avez pris du laudanum?

— Non.

— Alors vous avez pris de l'arsenic?

Le malade lève la tête et dit : Oui.

— Qui vous a procuré cet arsenic?

— Personne.

— Comment cela? Vous l'avez acheté vous-même chez un pharmacien?

— Je l'ai apporté de Praslin.

Silence. Le duc Decazes reprend :

— Ce serait le moment pour vous, pour votre nom, pour votre famille, pour votre mémoire, pour vos

enfants, de parler. S'empoisonner, c'est avouer. Il ne tombe pas sous le sens qu'un innocent, au moment où ses neuf enfants sont privés de leur mère, songe à les priver aussi de leur père. Vous êtes donc coupable?

Silence.

— Au moins déplorez-vous votre crime? Je vous en conjure, dites si vous le déplorez.

L'accusé lève les yeux et les mains au ciel et dit avec une expression d'angoisse: — Si je le déplore!

— Alors, avouez! — Est-ce que vous ne voulez pas voir le chancelier?

L'accusé a fait un effort et a dit: — Je suis prêt.

— Eh bien, a repris le duc, je vais le prévenir.

— Non, a répondu le malade après un silence, je suis trop faible aujourd'hui. Demain. Dites-lui de venir demain.

Le soir, à quatre heures et demie, il était mort. —

Ceci n'a pu être mis dans les actes, étant une conversation privée, que M. Decazes a répétée parce que la cour est en quelque sorte en famille.

M. Barthe appelle l'attention sur le fait que l'empoisonnement a eu lieu le mercredi 19 et n'a pas été renouvelé.

M. de Boissy voudrait une punition pour ceux qui ont mal surveillé le duc. Il s'est empoisonné le mercredi à 10 heures du soir.

M. le chancelier dit que M. de Boissy se trompe: c'est à quatre heures après midi. Ce sont, du reste, des faits qui arrivent fréquemment dans la justice ordinaire et dans les prisons les mieux gardées.

, songe à
ez.
ez pas voir
silence, je
étant une

poisonné
arrivent

On vote l'arrêt qui dessaisit la cour par mains levées, à l'unanimité.

Le duc de Massa, après le vote, demande qu'on mette *son épouse* dans l'arrêt. Il y a une duchesse de Praslin *mère*. On fait droit à l'observation.

On fait rentrer le procureur général et on lui lit l'arrêt. La séance est levée à trois heures moins cinq minutes.

Beaucoup de pairs restent à causer dans la salle. M. Cousin dit à M. de Boissy : Vous avez eu raison de questionner. C'était excellent.

M. Decazes ajoute à ce qu'il a dit ce détail : Quand on a transporté le duc au Luxembourg, il était vêtu d'un pantalon et d'une robe de chambre. Pendant le trajet, il n'a pas vomi. Il s'est plaint seulement d'une soif insupportable. En arrivant, à cinq heures du matin, on l'a déshabillé et couché sur-le-champ. On ne lui a remis la robe de chambre et le pantalon que le lendemain, quand on l'a transporté dans la pièce voisine, pour l'interrogatoire de M. le chancelier. Après cet interrogatoire, on lui a ôté de nouveau cette robe et ce pantalon et on l'a recouché. Il ne s'est pas relevé après. Il est donc impossible que, même eût-il eu quelque poison dans ses poches, il ait pu s'en servir. Il est vrai qu'on ne l'a pas fouillé ; mais cela était bien inutile. On ne perdait pas de vue ses mouvements.

Il y a une
s cinq
Decazes
il n'a pas
is la robe
gatoire,
poison

LES PLAISIRS DE SPA

18 septembre.

Voici quels sont, en cet an 1847, les plaisirs des baigneurs riches, nobles, élégants, intelligents, spirituels, généreux et distingués de Spa :

1° Emplir un baquet d'eau, y jeter une pièce de vingt sous, appeler un enfant pauvre, et lui dire : Je te donne cette pièce si tu la prends avec les dents. L'enfant plonge sa tête dans l'eau, y étouffe, y étrangle, sort tout mouillé et tout grelottant avec la pièce d'argent dans sa bouche, et l'on rit. C'est charmant.

2° Prendre un porc, lui graisser la queue, et parier à qui la tiendra le plus longtemps dans ses mains, le porc tirant de son côté, le gentilhomme du sien. Dix louis, vingt louis, cent louis.

On passe des journées à ces choses.

Cependant la vieille Europe s'écroule, les jacqueries germent entre les fentes et les lézardes du vieil ordre social ; demain est sombre, et les riches sont en question dans ce siècle comme les nobles au siècle dernier.

BÉRANGER

4 novembre.

Aujourd'hui s'est faite l'installation de l'École normale, rue d'Ulm. M. Dubois m'avait prié d'y assister. Comme j'en sortais, je vois venir à moi, dans le couloir qui mène à l'escalier, un homme que je ne reconnais pas d'abord. Face rouge, ronde; œil fixe et vif; longs cheveux grisonnants; soixante ans passés; bouche bonne et souriante; vieille redingote bien mal conservée; grand chapeau de quaker à bords larges; à l'embonpoint près, quelque ressemblance avec mon frère Abel.

C'était Béranger.

— Eh bonjour, Hugo!

— Eh bonjour, Béranger!

Il me prend le bras. Nous allons.

— Je vais vous conduire un bout de chemin, me dit-il; avez-vous une voiture?

— Mes jambes!

— Eh bien, moi de même.

Nous prenons, par l'Estrapade, la rue Saint-Jacques. Deux hommes vêtus de noir nous accostent.

— Diable! me dit Béranger, voilà deux cuistres!

— l'un proviseur, l'autre membre de l'académie des sciences. Les connaissez-vous?

— Non.

— Heureux homme ! Hugo, vous avez toujours été heureux !

Les deux « cuistres » nous quittent après des bonjours. Nous prenons par la rue Saint-Hyacinthe.

Béranger reprend :

— Vous avez donc été forcé, le mois passé, de faire l'éloge d'un grand homme du quart d'heure, mort entre son confesseur, sa maîtresse et son cocu ?

— Ah çà ! dis-je, vous mériteriez de ne pas être puritain. Ne parlez pas ainsi de Frédéric Soulié, qui était un talent sérieux et un cœur sans fiel.

— Au fait, répond Béranger, je disais une bêtise pour faire de l'esprit. Je ne suis pas puritain. Je hais cette engeance. Qui dit puritain dit méchant.

— Et surtout sot. La vraie vertu, la vraie morale et la vraie grandeur sont intelligentes et indulgentes.

Cependant nous passons la place Saint-Michel et nous entrons, toujours bras dessus bras dessous, rue Monsieur-le-Prince.

— Vous avez bien fait, me dit Béranger, de vous en tenir à la popularité qu'on domine. Moi j'ai beaucoup de peine à me soustraire à la popularité qui vous monte dessus. Quel esclave qu'un homme qui a le malheur d'être populaire de cette popularité-là ! Tenez, leurs banquets réformistes, cela m'assomme ; et j'ai toutes les peines du monde à n'y pas aller ! Je donne des excuses : je suis vieux, j'ai un mauvais estomac, je ne dine plus, je ne me déplace pas, etc. Bah ! —

rue Saint-
sieur, sa
t un cœur
chant. —
nous
omine.
ette
eux, j'ai un

Vous vous devez! il faut qu'un homme comme vous donne ce gage! Et cent autres *et cætera*. — Je suis outré, quoi! Et cependant il faut faire bonne mine et sourire. Ah çà! mais c'est tout simplement le métier d'ancien bouffon de cour! Amuseur de prince, amuseur de peuple, même chose. Quelle différence y a-t-il entre le poète suivant la cour et le poète suivant la foule? Marot au seizième siècle, Béranger au dix-neuvième, mais, mon cher, ce serait le même homme! Je n'y consens pas, je m'y prête le moins que je peux. Ils se trompent sur mon compte; je suis homme d'opinion, et non homme de parti. Oh! je la hais, leur popularité! J'ai bien peur que notre pauvre Lamartine ne donne dans cette popularité-là. Je le plains. Il verra ce que c'est. Hugo, j'ai du bon sens, je vous le dis, tenez-vous-en à la popularité que vous avez; c'est la vraie, c'est la bonne. Tenez, je me cite encore. En 1829, quand j'étais à la Force pour mes chansons, comme j'étais populaire, il n'était pas de bonnetier ou de gargotier ou de lecteur du *Constitutionnel* qui ne se crût le droit de venir me consoler dans mon cachot. — Allons voir Béranger! — Tiens! si j'allais voir Béranger! — On venait. Et moi qui étais en train de rêvaser à nos bêtises de poètes ou de chercher un refrain ou une rime entre les barreaux de ma fenêtre, au lieu de trouver ma rime, il me fallait recevoir mon bonnetier! Pauvre diable populaire, je n'étais pas libre dans ma prison! Oh! si c'était à recommencer! Comme ils m'ont ennuyé!

Tout en devisant, nous avons pris la rue Mazarine,

mine et
nce y a-t-il
nme ! Je
leur
vous le
chansons,
non
chercher
n'étais pas

1847. — BÉRANGER.

241 :

et nous étions à la porte de l'Institut, où j'allais. C'était jour d'académie.

— Entrez-vous? lui ai-je dit.

— Oh non, par exemple! Ça, c'est pour vous!

Et il s'est enfui.

30 décembre.

On a voulu me faire directeur de l'Académie, j'ai refusé. On a nommé Scribe. J'ai dit : — Tant que l'Académie tiendra un de ses membres en pénitence (M. de Vigny), je tiendrai compagnie à ce membre.

On ne veut nommer M. de Vigny ni directeur, ni chancelier, à cause de son démêlé avec M. Molé.

31 décembre.

Cette sombre année qui a commencé par un vendredi, finit par un vendredi.

A mon réveil, j'ai appris la mort de Madame Adélaïde.

A trois heures, la chambre des pairs est allée chez le roi apporter ses condoléances. Nous étions fort nombreux. Le chancelier y était en simarre avec l'antique tricorne des chanceliers, orné d'un énorme gland d'or. Il y avait Lagrenée, Mornay, Villemain, Barante, les généraux Sébastiani, Lagrange, etc., et le duc de Broglie et M. de Mackau, nommé d'avant-hier amiral de France.

Le roi a reçu la chambre des pairs dans la salle du trône; il était tout en noir, sans décorations, et pleurait. M. le duc de Nemours, M. de Joinville et M. de Montpensier étaient en noir, sans plaque ni cordon, comme le roi; la reine, M^{me} la duchesse d'Orléans, M^{mes} de Joinville et de Montpensier en grand deuil.

Le roi s'est approché de moi et m'a dit : — Je remercie M. Victor Hugo; il vient toujours à moi dans les occasions tristes. — Et les larmes lui ont coupé la parole.

C'est un coup pour le roi que cette perte. Sa sœur était pour lui *un ami*. C'était une femme intelligente et de bon conseil, qui abondait dans le sens du roi, sans

jamais verser. Madame Adélaïde avait quelque chose de viril et de cordial, avec beaucoup de finesse. Elle avait de la conversation; je me rappelle un soir où elle me parla longuement, et juste, du *Rancé* de M. de Chateaubriand, qui venait de paraître. Ma chère petite Didine était un jour allée la voir avec sa mère; Madame Adélaïde lui donna une poupée. Ma fille, qui avait alors sept ans, revint enthousiasmée. Quelques jours après, elle entendait dans le salon de grandes discussions sur les philippistes et les carlistes. Tout en jouant avec sa poupée, elle dit à demi-voix :

— Moi, je suis adélaïdiste.

Cela fait que j'ai été adélaïdiste aussi. La mort de cette brave vieille princesse m'a fait une vive peine.

Elle est morte en trois jours, d'une fluxion de poitrine qui est venue compliquer une grippe. Elle était mardi à la séance royale. Qui lui eût dit qu'elle ne verrait pas 1848?

Presque tous les matins, le roi avait une longue causerie, la plupart du temps politique, avec Madame Adélaïde. Il la consultait sur tout, et ne faisait rien de très grave contre son avis. Il regarde la reine comme son « ange gardien »; on pourrait dire que Madame Adélaïde était son « esprit gardien ». Quel vide pour un vieillard! Vide dans le cœur, dans la maison, dans les habitudes. Je souffrais de le voir pleurer. On sentait que c'étaient là de vrais sanglots venant du fond même de l'homme.

Sa sœur ne l'avait jamais quitté. Elle avait partagé son exil, elle partageait un peu son trône; elle vivait

n soir où
sa mère;
le grandes
délaïdiste
une
part du
e gardien
udes. Je
partagé

dévouée à son frère, absorbée en lui, ayant pour égoïsme le *moi* de Louis-Philippe.

Elle a fait M. de Joinville son héritier, Odilon Barrot et Dupin ses exécuteurs testamentaires.

Les pairs sont sortis des Tuileries consternés de toute cette douleur, et inquiets du choc qu'en recevra le roi.

Ce soir, relâche à tous les théâtres.

Ainsi a fini l'année 1847.

1848

—

FUIITE DE LOUIS-PHILIPPE

—

.
Ce fut M. Crémieux qui dit au roi Louis-Philippe ces tristes paroles : Sire, il faut partir.

Le roi déjà avait abdiqué. Cette signature fatale était donnée. Il regarda M. Crémieux fixement.

On entendait au dehors la vive fusillade de la place du Palais-Royal, c'était le moment où les gardes municipaux du Château-d'eau luttèrent contre les deux barricades de la rue de Valois et de la rue Saint-Honoré.

Par moment d'immenses clameurs montaient et couvraient la mousqueterie. Il était évident que le peuple arrivait. Du Palais-Royal aux Tuileries, c'est à peine une enjambée pour ce géant qu'on appelle l'émeute.

M. Crémieux étendit la main vers ce bruit sinistre qui venait du dehors et répéta :

— Sire, il faut partir.

Le roi, sans répondre une parole, et sans quitter M. Crémieux de son regard fixe, ôta son chapeau de général qu'il tendit à quelqu'un au hasard près de lui, puis il ôta son uniforme à grosses épaulettes d'argent, et dit, sans se lever du large fauteuil où il était comme affaissé depuis plusieurs heures :

— Un chapeau rond ! une redingote !

On lui apporta une redingote et un chapeau rond. Au bout d'un instant il n'y avait plus qu'un vieux bourgeois.

Puis il cria d'une voix qui commandait à la hâte :

— Mes clefs ! mes clefs !

Les clefs se firent attendre.

Cependant le bruit croissait, la fusillade semblait s'approcher, la rumeur terrible grandissait.

Le roi répétait : Mes clefs ! mes clefs !

Enfin on trouva les clefs et on les lui apporta. Il en ferma un portefeuille qu'il prit dans ses bras, et un plus gros portefeuille dont un valet de pied se chargea. Il avait une sorte d'agitation fébrile. Tout se hâtait autour de lui. On entendait les princes et les valets dire : Vite ! vite ! La reine seule était lente et fière.

On se mit en marche. On traversa les Tuileries. Le roi donnait le bras à la reine ou, pour mieux dire, la reine donnait le bras au roi. La duchesse de Montpensier s'appuyait sur M. Jules de Lasteyrie, le duc de Montpensier sur M. Crémieux. •

Le duc de Montpensier dit à M. Crémieux :

— Restez avec nous, monsieur Crémieux, ne nous quittez pas. Votre nom peut nous être utile.

de lui,
chapeau
voix qui
terrible
un plus
ts dire :
eine
ntpensier

On arriva ainsi à la place de la Révolution. Là, le roi pâlit.

Il chercha des yeux les quatre voitures qu'il avait fait demander à ses écuries. Elles n'y étaient pas.

Au sortir des écuries, le cocher de la première voiture avait été tué d'un coup de fusil. Et au moment où le roi les cherchait sur la place Louis XV, le peuple les brûlait sur la place du Palais-Royal.

Il y avait au pied de l'obélisque un petit fiacre à un cheval, arrêté.

Le roi y marcha rapidement, suivi de la reine.

Dans ce fiacre il y avait quatre femmes portant sur leurs genoux quatre enfants.

Les quatre femmes étaient mesdames de Nemours et de Joinville, et deux personnes de la cour. Les quatre enfants étaient les petits-fils du roi.

Le roi ouvrit vivement la portière et dit aux quatre femmes : — Descendez ! Toutes ! toutes !

Il ne prononça que ces trois mots.

Les coups de fusil devenaient de plus en plus terribles. On entendait le flot du peuple qui entrait aux Tuileries.

En un clin d'œil les quatre femmes furent sur le pavé, — le même pavé où avait été dressé l'échafaud de Louis XVI.

Le roi monta, ou pour mieux dire, se plongea dans le fiacre vide ; la reine l'y suivit. Madame de Nemours monta sur la banquette de devant. Le roi avait toujours son portefeuille sous le bras. On fit entrer l'autre grand, qui était vert, dans la voiture

ent pas.
peuple les
Dans ce
sonnes de
l ne
n d'œil les
le fiacre
e grand,

avec quelque peine. M. Crémieux l'y fit tomber d'un coup de poing.

— Pars ! cria le roi.

Le fiacre partit. On prit l'avenue de Neuilly.

Thuret, le valet de chambre du roi, monta derrière. Mais il ne put se tenir sur la barre qui tenait lieu de strapontin. Il essaya alors de monter sur le cheval, puis finit par courir à pied. La voiture le dépassa.

Thuret courut jusqu'à Saint-Cloud, pensant y retrouver le roi. Là, il apprit que le roi était reparti pour Trianon.

En ce moment, madame la princesse Clémentine et son mari, le duc de Saxe-Cobourg, arrivaient par le chemin de fer.

— Vite, madame, dit Thuret, reprenons le chemin de fer et partons pour Trianon. Le roi est là.

Ce fut ainsi que Thuret parvint à rejoindre le roi.

Cependant, à Versailles, le roi s'était procuré une berline et une espèce de voiture omnibus. Il prit la berline avec la reine. Sa suite prit l'omnibus. On mit à tout cela des chevaux de poste et l'on partit pour Dreux.

Chemin faisant, le roi ôta son faux toupet et se coiffa d'un bonnet de soie noire jusqu'aux yeux. Sa barbe n'était pas faite de la veille. Il n'avait pas dormi. Il était méconnaissable. Il se tourna vers la reine, qui lui dit : — Vous avez cent ans.

En arrivant à Dreux, il y a deux routes, l'une à droite, qui est la meilleure, bien pavée et qu'on prend toujours, l'autre à gauche, pleine de fondrières et plus longue.

de
courir à
moment,
emin de
t une
Chemin
ait
e, bien

Le roi dit : — Postillon, prenez à gauche.

Il fit bien, il était haï à Dreux. Une partie de la population l'attendait sur la route de droite avec des intentions hostiles. De cette façon il échappa au danger.

Le sous-préfet de Dreux, prévenu, le rejoignit et lui remit douze mille francs, six mille francs en billets, six mille en sacs d'argent.

La berline quitta l'omnibus, qui devint ce qu'il put, et se dirigea vers Évreux. Le roi connaissait là, à une lieue avant d'arriver à la ville, une maison de campagne appartenant à quelqu'un de dévoué, M. de ...

Il était nuit noire quand on arriva à cette maison. La voiture s'arrêta.

Thuret descendit, sonna à la porte, sonna longtemps. Enfin quelqu'un parut.

Thuret demanda : — M. de ... ?

M. de ... était absent. C'était l'hiver; M. de ... était à la ville.

Son fermier, appelé Renard, qui était venu ouvrir, expliqua cela à Thuret.

— C'est égal, dit Thuret, j'ai là un vieux monsieur et une vieille dame, de ses amis, qui sont fatigués. Ouvrez-nous toujours la maison.

— Je n'ai pas les clefs, dit Renard.

Le roi était épuisé de fatigue, de souffrance et de faim. Renard regarda ce vieillard et fut ému.

— Monsieur et madame, reprit-il, entrez toujours. Je ne puis pas vous faire ouvrir le château, mais je vous ouvre la ferme. Entrez. Pendant ce temps-là, je vais envoyer chercher mon maître à Évreux.

Le roi et la reine descendirent. Renard les introduisit dans la salle basse de la ferme. Il y avait un grand feu. Le roi était transi.

— J'ai bien froid, dit-il ; puis il reprit : J'ai bien faim.

Renard dit :

— Monsieur, aimez-vous la soupe à l'oignon ?

— Beaucoup, dit le roi.

On fit une soupe à l'oignon, on apporta les restes du déjeuner de la ferme, je ne sais quel ragoût froid, une omelette.

Le roi et la reine se mirent à table, et tout le monde avec eux, Renard le fermier, ses garçons de charrue, et Thuret, le valet de chambre.

Le roi dévora tout ce qu'on lui servit. La reine ne mangea pas.

Au milieu du repas, la porte s'ouvre. C'était M. de ... ; il arrivait en hâte d'Evreux.

Il aperçut Louis-Philippe et s'écria : — Le roi !

— Silence ! dit le roi.

Mais il était trop tard.

M. de ... rassura le roi. Renard était un brave homme. On pouvait se fier à lui. Toute la ferme était pleine de gens sûrs.

— Eh bien ! dit le roi, il faut que je reparte tout de suite. Comment faire ?

— Où voulez-vous aller ? demanda Renard.

— Quel est le port le plus proche ?

— Honfleur.

— Eh bien ! je vais à Honfleur.

— Soit, dit Renard.

— Combien y a-t-il d'ici là ?

— Vingt-deux lieues.

Le roi effrayé s'écria :

— Vingt-deux lieues !

— Vous serez demain matin à Honfleur, dit Renard.

Renard avait un tape-cul dont il se servait pour courir les marchés. Il était éleveur et marchand de chevaux. Il attela à son tape-cul deux forts chevaux.

Le roi se mit dans un coin, Thuret dans l'autre ; Renard, comme cocher, au milieu ; on mit en travers sur le tablier un grand sac d'avoine, et l'on partit.

Il était sept heures du soir.

La reine ne partit que deux heures après dans la berline avec des chevaux de poste.

Le roi avait mis les billets de banque dans sa poche. Quant aux sacs d'argent, ils gênaient.

— J'ai vu plus d'une fois le moment où le roi allait m'ordonner de les jeter sur la route, me disait plus tard Thuret en me contant ces détails.

On traversa Évreux, non sans peine. A la sortie, près l'église Saint-Taurin, il y avait un rassemblement qui arrêta la voiture.

Un homme prit le cheval par la bride et dit : — C'est qu'on dit que le roi se sauve par ici.

Un autre mit une lanterne sous les yeux du roi.

Enfin une espèce d'officier de garde nationale, qui depuis quelques instants semblait toucher aux harnais des chevaux dans une intention suspecte, s'écria :

x.

s'écria :

— Tiens! c'est le père Renard! Je le connais, citoyens!

Il ajouta à voix basse en se tournant vers Thuret :
— Je reconnais votre compagnon du coin. Partez vite.

Thuret m'a dit depuis :

— Il m'a parlé à temps, cet homme-là, car je croyais qu'il venait de couper les traits d'un cheval, et j'allais lui donner un coup de couteau. J'avais déjà mon couteau tout ouvert sous la main.

Renard fouetta et l'on quitta Évreux.

On courut toute la nuit. De temps en temps on s'arrêtait aux auberges du bord de la route, et Renard faisait manger l'avoine à ses chevaux.

Il disait à Thuret : — Descendez. Ayez l'air à votre aise. Tutoyez-moi. — Il tutoyait aussi un peu le roi.

Le roi abaissait son bonnet de soie noire jusqu'à son nez et gardait un silence profond.

A sept heures du matin on était à Honfleur. Les chevaux avaient fait vingt-deux lieues sans s'arrêter, en douze heures. Ils étaient harassés.

— Il est temps, dit le roi.

De Honfleur le roi gagna Trouville. Il espérait se cacher dans une maison autrefois louée par M. Duchâtel quand il venait prendre les bains de mer aux vacances. Mais la maison était fermée. Ils se réfugièrent chez un pêcheur.

Le général de Rumigny survint dans la matinée et faillit tout perdre. Un officier le reconnut sur la porte.

Enfin le roi parvint à s'embarquer. Le Gouvernement provisoire s'y prêtait beaucoup.

in. Partez
coup de
rétait aux
— Il
Honfleur.
ouville. Il
née. Ils se
int à

Cependant, au dernier moment, un commissaire de police voulut faire du zèle. Il se présenta sur le bâtiment où était le roi en vue de Honfleur et le visita du pont à la cale.

Dans l'entrepont, il regarda beaucoup ce vieux monsieur et cette vieille dame qui étaient là assis dans un coin et ayant l'air de veiller sur leurs sacs de nuit.

Cependant il ne s'en allait pas.

Tout à coup le capitaine tira sa montre et dit :

— Monsieur le commissaire de police, restez-vous ou partez-vous ?

— Pourquoi cette question ? dit le commissaire.

— C'est que, si vous n'êtes pas à terre en France dans un quart d'heure, demain matin vous serez en Angleterre.

— Vous partez ?

— Tout de suite.

Le commissaire prit le parti de déguerpir, fort mécontent et ayant vainement flairé une proie.

Le bâtiment partit.

En vue du Havre il faillit sombrer. Il se heurta — le temps était mauvais et la nuit noire, — dans un gros navire qui lui enleva une partie de sa mâture et de son bordage. On répara les avaries comme on put, et le lendemain matin le roi et la reine étaient en Angleterre.

isita du
r leurs
tez-vous ?
n
nent partit.
et de son

LE QUINZE MAI

L'invasion du 15 mai fut un étrange spectacle. Qu'on se figure la halle mêlée au sénat. Des flots d'hommes déguenillés descendant ou plutôt ruisselant le long des piliers des tribunes basses et même des tribunes hautes jusque dans la salle, des milliers de drapeaux agités de toutes parts, les femmes effrayées et levant les mains, les émeutiers juchés sur les pupitres des journalistes, les couloirs encombrés, partout des têtes, des épaules, des faces hurlantes, des bras tendus, des poings fermés, personne ne parlant, tout le monde criant, les représentants immobiles; cela dura trois heures.

Le bureau du président, l'estrade du secrétaire, la tribune avaient disparu et n'étaient plus qu'un monceau d'hommes. Des hommes étaient assis sur le dossier du président, à cheval sur les griffons de cuivre de son fauteuil, debout sur la table des secrétaires, debout sur les consoles des sténographes, debout sur les rampes du double escalier, debout sur le velours de la tribune; la plupart pieds nus; en revanche les têtes couvertes.

L'un d'eux prit et mit dans sa poche une des deux petites horloges qui sont des deux côtés de la tribune pour l'usage des rédacteurs du *Moniteur*.

Brouhaha effrayant. La poussière comme de la fumée, le vacarme comme le tonnerre; il fallait une demi-heure pour faire entendre une demi-phrase.

Blanqui pâle et froid, au milieu de tout cela.

Aussi ce qu'on voulait dire on l'écrivait, et on hissait à chaque instant, au-dessus des têtes, des écriteaux au bout d'une pique.

Les émeutiers des tribunes frappaient de la hampe de leurs drapeaux sur les chapeaux des femmes; la curiosité luttant avec l'effroi, les femmes tinrent bon pendant trois quarts d'heure, mais elles finirent par s'enfuir et elles disparurent toutes. Une seule resta quelque temps, jolie, parée, avec un chapeau rose, épouvantée et prête à se jeter dans la salle pour échapper à la foule qui l'étouffait.

Un représentant, M. Duchaffaut, fut pris à la gorge et menacé d'un poignard. Plusieurs autres furent maltraités.

Un chef des émeutiers, qui n'était pas du peuple, homme à face sinistre, avec des yeux injectés de sang et un nez qui ressemblait à un bec d'oiseau de proie, criait : Demain nous dresserons dans Paris autant de guillotines que nous y avons dressé d'arbres de la liberté.

ouhaha
le et froid,
Les
1 pendant
uventée et
sieurs
blait à un

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin.

Je suis allé aujourd'hui pour la première fois à l'Assemblée nationale.

La salle est d'une laideur rare. Des poutres au lieu de colonnes, des cloisons au lieu de murailles, de la détrempe au lieu de marbre, quelque chose comme la salle de spectacle de Carpentras élevée à des proportions gigantesques. La tribune, qui porte la date des journées de Février, ressemble à l'estrade des musiciens du café des Aveugles; les représentants sont assis sur une planche couverte d'une serge verte, et écrivent sur une planche nue. Au milieu de tout cela, l'ancien bureau d'acajou de la chambre des pairs avec ses quatre cariatides en cuivre doré et ses balances inscrites dans des couronnes.

Je retrouve là plusieurs huissiers de la chambre des pairs. L'un d'eux me regarde longtemps d'un air mélancolique.

Les trois premiers représentants qui m'ont fait accueil et auxquels j'ai serré la main sont MM. Boulay de la Meurthe, Edgar Quinet et Altaroche.

Je suis allé m'asseoir à la place de Dupont de l'Eure, qui est malade en ce moment.

Juillet.

Lamennais, figure de fouine, avec l'œil de l'aigle, cravate de couleur en coton mal nouée, redingote brune cirée, vaste pantalon de nankin trop court, bas bleus, gros souliers. La décoration de représentant à la boutonnière. Voix si faible qu'on vient se grouper au pied de la tribune pour l'entendre et qu'on l'entend à peine.

Après les journées de juin, Blaise, le neveu de Lamennais, s'en va voir son oncle pour lui dire : Je me porte bien. Blaise était un officier de la garde nationale. Du plus loin que Lamennais l'aperçoit, il lui crie, sans même donner à Blaise le temps d'ouvrir la bouche : — Va-t'en ! tu me fais horreur, toi qui viens de tirer sur des pauvres !

Le mot est beau.

Lamennais touche à la troisième place du troisième banc de la montagne, seconde travée à gauche du président, à côté de Jean Reynaud. Il a son chapeau devant lui et, comme il est petit, son chapeau le cache. Il passe son temps à se rogner les ongles avec un canif.

Il a longtemps demeuré quartier Beaujon, tout à côté de Théophile Gautier. Delaage allait de l'un chez l'autre. Gautier lui disait en parlant de Lamennais : Va-t'en voir ton vieux dans ses nuages.

31 juillet.

Proudhon est fils d'un tonnelier de Besançon. Il est né en 1805. Dans les derniers temps, il demeurait rue Dauphine et y faisait son journal, *le Représentant du Peuple*. Ceux qui avaient affaire au rédacteur montaient là à une espèce de châssis et y trouvaient Proudhon rédigeant, en blouse et en sabots.

L'Assemblée a entendu aujourd'hui les développements de la proposition Proudhon, présentés par l'auteur.

On vit paraître à la tribune un homme d'environ quarante-cinq ans, blond, avec peu de cheveux et beaucoup de favoris. Il était vêtu d'un gilet noir et d'une redingote noire. Il ne parla pas, il lut. Il tenait ses deux mains crispées sur le velours rouge de la tribune, son manuscrit entre elles. Il avait un son de voix vulgaire, une prononciation commune et enrouée et des besicles.

Le début fut écouté avec anxiété, puis l'Assemblée éclata en rires et en murmures, enfin chacun se mit à causer. La salle se vida et l'orateur termina au milieu de l'inattention le discours commencé au milieu d'une sorte de terreur. Proudhon n'était ni sans talent, ni sans puissance. Cependant il plia visiblement sous l'insuccès et n'eut rien de l'effronterie sublime des grands novateurs.

Lamennais a écouté la fin du discours de Proudhon, son mouchoir rouge sur les yeux, comme s'il pleurait.

SÉANCE DU 3 AOUT

Lecture du rapport de la commission d'enquête sur les journées de mai.

Caussidière, d'abord absent, arrive à deux heures et demie et se place à son banc au haut de la montagne. Gilet blanc. Redingote noire.

Louis Blanc est assis au sommet de la montagne à côté de Ferdinand Gambon et passe sa main dans ses cheveux.

Pierre Leroux est au troisième banc, au-dessous de Louis Blanc, à côté de Lamennais. Pierre Leroux et Lamennais ont des lorgnons. Leroux promène le sien sur les tribunes publiques, Lamennais baisse la tête et semble lire. De temps en temps, il épluche ses ongles et plonge son pouce dans sa tabatière.

Cavaignac arrive après le commencement et s'assied, les bras croisés, près de M. Marie, au banc des ministres. Lamartine est à sa place ordinaire, à l'extrémité du banc inférieur de la seconde travée de gauche, séparé de Garnier-Pagès par Pagnerre. Lamartine croise les bras comme Cavaignac ; il est pâle et calme, ce qui contraste avec Ledru-Rollin, qui est au-dessus de lui, rouge et agité. Ledru-Rollin est un

1 banc au
lans ses
ux
ns sa
ordinaire,
; il est

gros homme à belles dents, l'idéal d'Anne d'Autriche. Il a de grosses mains blanches dont il caresse son collier de barbe. Proudhon est assis à côté de Lagrange, à la dernière travée triangulaire de gauche, au fond de la salle. Les femmes de la tribune diplomatique, au-dessus de sa tête, le regardent avec une sorte d'horreur et disent tout haut : C'est un monstre ! Proudhon a les jambes croisées, pantalon gris et redingote brune, et est à demi couché sur son banc, de façon que sa tête n'atteint pas le haut du dossier. Lagrange, à côté de lui, se tient droit dans son habit noir boutonné. On remarque sa figure anguleuse, honnête et égarée. Il a un col rabattu et des manches blanches.

Caussidière s'est souvent agité pendant la lecture du rapport. Louis Blanc a demandé la parole d'un ton indigné. Caussidière a crié : C'est ignoble ! Au mot *stupides bourgeois* que le rapport lui attribue, il a dit : Calomnie ! Pendant la seconde partie du rapport, Ledru-Rollin a pris une plume et a écrit des notes. La lecture de la première partie a duré une heure.

Le rapporteur Bauchart, avocat à Saint-Quentin, a une voix et un geste de procureur général.

Pendant la lecture du rapport, il m'a été impossible de ne pas croire entendre Franck-Carré à la cour des pairs.

Odilon Barrot monte par l'escalier de la montagne et sort de la salle. Les tribunes remarquent son habit vert russe et sa couronne de cheveux blancs qui ressemble à la coiffure des évêques.

de
vec une
i banc, de
se,

u mot

re. Le
pas
habit vert

25 août.

SÉANCE DE NUIT

Louis Blanc et Caussidière ont-ils participé aux événements du 15 Mai et du 24 Juin? Telle est la grave question que l'Assemblée, constituée en tribunal, va juger dans cette séance de nuit.

Les tribunes regorgent de foule. Tous les représentants sont à leur banc. Les huit lampes et les sept lustres de l'Assemblée sont allumés. On parle d'une émeute qui s'avance, dit-on, sur les boulevards. Ces jours-ci il y a eu des rassemblements dans le jardin du Palais-Royal. — Que n'a-t-on fait fermer les grilles! s'écrie M. de Champvans. On dit que les troupes sont sur les dents. La tribune a un aspect sombre. Huit heures sonnent avec le bruit lugubre d'un tocsin. La salle est à peine éclairée. On distingue sous le premier lustre la tête vénérable et accablée d'Arago, et, près de lui, le profil doux, calme et sévère de Lamartine.

Comme je traversais le parquet, Lamartine m'a appelé. Il était assis, causant avec Vivien debout. Il m'a dit : — Que me conseillez-vous? Faut-il que je parle ou que je me taise?

Je lui ai dit : — Ne parlez pas. Gardez le silence.

ibunal, va

une
r les grilles
tocsin. La
Lamar

je parle

Vous êtes peu en cause. Tout cela s'agite en bas. Restez en haut.

Il a repris : — C'est bien mon avis.

— C'est aussi le mien, a dit Vivien.

— Ainsi, a reparti Lamartine, je ne dirai rien.

Il a repris, après un silence :

— A moins que la discussion ne vienne à moi et ne m'égratigne.

J'ai répondu : — Pas même dans ce cas-là, croyez-moi. Ayons des cris de douleur pour les plaies de la France et non pour nos égratignures.

— Merci, a dit Lamartine. Vous avez raison.

Et je suis retourné à mon banc.

Cavaignac est à sa place, le premier sur le banc des ministres de gauche, séparé de Goudchaux et de Marie par son chapeau posé sur le banc des ministres. Caussidière et Ledru-Rollin ne sont pas encore arrivés.

Louis Blanc prend la parole.

Pendant une interruption causée parce que Louis Blanc s'est mis en parallèle avec Lamartine, Caussidière arrive, monte au bureau du président, et cause avec Marrast. Puis il va à sa place.

On aperçoit un homme en manches de chemise, un curieux, qui s'est juché sur le plafond même de l'Assemblée, près du trou du lustre, et qui écoute et regarde de là.

L'abbé Fayet, évêque d'Orléans, et le général Lamoricière, ministre de la guerre, viennent s'asseoir au

reparti
dans ce
l. Et je suis

ministres.

cause avec

et

banc des ministres, à côté de MM. Goudchaux et Marie. Vers la fin du discours de Louis Blanc, le colonel de Ludre, qui est venu s'asseoir à côté de moi, et mon autre voisin, M. Archambaut, s'endorment profondément au milieu de l'agitation de l'Assemblée.

Louis Blanc a parlé une heure quarante minutes. Il a terminé éloquemment et par une protestation qui venait du cœur.

A dix heures, le préfet de police Ducoux est arrivé et est venu s'asseoir à côté de Cavaignac.

Il était près de minuit quand Caussidière a paru à la tribune, avec une énorme liasse de papiers qu'il a annoncé l'intention de lire. Rumeur d'effroi dans l'assemblée. En réalité, le manuscrit avait beaucoup de feuilles, mais l'écriture était si grosse que chaque feuille tenait peu de mots; ceci parce que Caussidière lit avec quelque difficulté et qu'il lui faut de grosses lettres comme à un enfant. Caussidière avait une redingote noire à un seul rang de boutons, boutonnée jusqu'à la cravate. Il y avait un singulier contraste entre sa figure de tartare, ses larges épaules, sa stature colossale, et son accent timide et son attitude embarrassée. Il y a du géant et de l'enfant dans cet homme. — Cependant, je le crois fort mêlé aux choses de mai. Quant à juin, nulle preuve.

Il a donné, entre autres pièces, lecture d'une lettre de Ledru-Rollin, à lui adressée le 23 avril; lui préfet, Ledru-Rollin ministre. Cette lettre lui donnait avis d'un complot pour l'égorger et se terminait par ceci :

e moi, et
s. Il a
avaignac.

s l'as
idière lit
née
de

avis d'un

« Bonne nuit comme à l'ordinaire, en ne dormant pas. »

Dans un autre moment, Caussidière, refusant de s'expliquer, s'est écrié : — La tribune nationale n'a pas été fondée pour bavarder sur des bavardages !

A une heure du matin, au milieu d'un profond silence qui s'est fait tout à coup au milieu du tumulte, le président Marrast a lu une demande en autorisation de poursuites du procureur général Corne contre Louis Blanc et Caussidière.

Ceci a amené à la tribune Louis Blanc, qui a vivement protesté. Sa protestation était énergique, mais sa voix était altérée.

A de certains moments les cris éclataient de toutes parts et les spectateurs se dressaient debout dans les tribunes. Les lustres se sont éteints plusieurs fois, et l'on a été obligé de les rallumer dans le cours de la séance.

A deux heures et demie du matin, Lamartine s'en est allé, baissant la tête et les deux mains dans ses goussets. Il a traversé la salle d'un côté à l'autre. Il est revenu une heure après.

Au moment où on allait voter, Caussidière, qui ne se méprenait pas sur la disposition de l'assemblée, s'est approché du banc des ministres et a dit au général Cavaignac : — C'est donc dit ? Cavaignac a répondu : — C'est mon devoir. — Général, a repris Caussidière, est ce que vous allez me faire arrêter comme cela

iale n'a

a tion de
station
bunes.
en est allé,
er,
donc dit?

ici? J'ai là ma mère et mes sœurs, que diable! — Que voulez-vous que j'y fasse? a répondu Cavaignac. — Donnez-moi quarante-huit heures. J'ai des affaires. Il me faut le temps de me retourner. — Je veux bien, a répondu Cavaignac; seulement, entendez-vous avec Marie.

(Le ministre de la justice a consenti aux quarante-huit heures et Caussidière en a profité pour s'évader.)

Quand le jour a paru, l'assemblée délibérait encore. Les lustres pâlissaient. On voyait à travers les fenêtres le ciel gris et morne du crépuscule. Les rideaux blancs des croisées s'agitaient au vent du matin. Il faisait très froid dans la salle. Je distinguais de ma place des silhouettes d'hommes juchés sur la corniche intérieure des croisées, qui se découpaient sur la clarté du ciel.

On votait par billets bleus et par billets blancs. Les billets blancs étaient pour l'accusation, les billets bleus contre. Chaque billet, selon l'usage de l'assemblée, portait le nom du député votant.

Au dernier tour, j'ai fait mettre des billets bleus à presque tous mes voisins, même à M. Isambert qui était fort animé contre les représentants inculpés.

L'urgence a été votée par 493 voix contre 292. La majorité nécessaire était 393. — 93 deux fois.

L'Assemblée a ensuite accordé l'autorisation de poursuites.

A six heures et demie du matin, tout était terminé, les femmes des tribunes descendaient en foule

par l'unique escalier, la plupart cherchant des maris représentants. Les journalistes s'appelaient dans les couloirs, les huissiers causaient affaires. On disait avoir vu des gendarmes dans la salle des pas perdus. Les yeux étaient mornes, les visages étaient pâles, et le plus beau soleil du monde emplissait la place de la Concorde.

21 septembre.

Deux évêques ont parlé aujourd'hui, l'abbé Parisis, évêque de Langres, et l'abbé Fayet, évêque d'Orléans. — Il s'agissait de la liberté d'enseignement.

L'abbé Parisis, homme au visage coloré, aux cheveux gris, aux gros yeux bleuâtres et ronds à fleur de tête, porte ses cinquante-cinq ans d'un air où il entre plus de gravité ecclésiastique et d'humilité officielle que de gravité et d'humilité simple. Il a dit, de mémoire, avec un peu de pompe, quelques phrases qui ont été accueillies par des *très bien!* A la tribune, l'effet de la soutane est divers : avec Parisis, elle porte respect ; avec l'abbé Fayet, elle fait rire. L'abbé Fayet est un bonhomme, vraie bête à bon Dieu, qui ressemble plus à un hanneton qu'à un évêque. A l'assemblée, il va de banc en banc, s'assoit sur les chaises des huissiers, rit avec les bleus, avec les

blancs, avec les rouges, rit avec tout le monde et se fait rire au nez par tout le monde. Il a une calotte de velours noir, des cheveux blancs qui sont vénérables malgré lui, un accent gascon, et il monte à la tribune en se mouchant dans un vaste mouchoir de couleur qui a toute la mine d'un mouchoir d'invalides. On rit. Il dit en gasconnant que le grand danger de l'époque c'est l'école romantique. On rit. Il propose un amendement. On rit. — Est-il appuyé? — Non! non! — Il descend de la tribune et se mouche. On rit. Voilà nos deux évêques.

Octobre.

M. Armand Marrast, qui est, du reste, un homme d'esprit et que je crois un galant homme, avant de faire *la Tribune*, puis *le National*, avait été maître d'études à un collège, je ne sais plus lequel; Louis-le-Grand, je crois. Le jour où il a été fait président de l'assemblée, on s'est dit: Ce pauvre Marrast! lui président de l'assemblée nationale! Avec sa petite voix pointue et sa mine chétive! lui, cet ancien pion! Comme ça va le couler! — Point du tout. M. Marrast a été un président remarquable.

Pourquoi? Précisément parce qu'il avait été maître d'études. Il s'est trouvé que ces habitudes de pion composaient précisément le talent de président d'une assemblée. — Silence, messieurs! — Monsieur un tel,

nérables
On rit. Il
m! — Il

d'études
sident de
été un

d'une

à votre place! — Pan! pan! pan! (Le couteau de bois sur la table.) — Monsieur de La Rochejaquelein, je n'entends que vous! — Messieurs les ministres, vous causez si haut qu'on ne s'entend pas!

Etc., etc.

Ceci, c'est tout simple. Messieurs les écoliers, messieurs les hommes, c'est la même chose. C'est qu'il y a déjà de l'homme dans l'écolier et qu'il y a toujours de l'écolier dans l'homme.

1849

D'APRÈS NATURE

Nuit du 3 au 4 février.

... Elle avait un collier de perles fines et un châle qui était un cachemire rouge d'une beauté étrange. Les palmes, au lieu d'être en couleur, étaient brodées en or et en argent, et traînaient sur ses talons; de sorte qu'elle avait le charmant à son cou et l'éblouissant à ses pieds. Symbole complet de cette femme qui volontiers introduisait un poète dans son alcôve et laissait un prince dans son antichambre.

Elle entra, jeta son châle sur un canapé et vint s'asseoir à la table qui était toute servie près du feu; — un poulet, une salade, et quelques bouteilles de vin de Champagne et de vin du Rhin.

Elle fit asseoir son peintre à sa gauche, et, me montrant une chaise à sa droite :

— Mettez-vous là, me dit-elle, près de moi, et ne me faites pas le pied; il ne faut pas trahir le bête. Si vous saviez, c'est moi qui suis bête, je l'aime. Vous le voyez. Il est très laid.

En parlant ainsi, elle regardait Serio avec des yeux enivrés.

— C'est vrai, reprit-elle, qu'il a du talent, un grand talent même, mais imaginez-vous qu'il m'a prise d'une drôle de façon. Depuis quelque temps, je le voyais dans les coulisses rôder, et je disais : Qu'est-ce que c'est donc que ce monsieur qui est si laid ? Je dis cela au prince Caprasti qui l'amena un soir souper. Quand je le vis de près, je dis : c'est un singe. Lui me regardait je ne sais pas comment. A la fin du souper, je lui pressai la main en lui présentant une assiette. En prenant congé, il me demanda tout bas :

— Quel jour voulez-vous que je revienne ?

Je lui répondis : — Quel jour ? Ne venez pas le jour, vous êtes trop laid, venez la nuit. — Il vint un soir. Je fis éteindre toutes les bougies. Il revint le lendemain, et puis encore le lendemain, comme cela pendant trois nuits. Je ne savais ce que j'avais. Le quatrième jour, je dis à ma maîtresse de piano : — Je ne sais pas ce que j'ai. Il y a un homme que je ne connais pas, — je ne savais seulement pas son nom, — qui vient tous les soirs. Il me prend la tête sur sa poitrine et puis il me parle doucement, si doucement. Il est très pauvre, il n'a pas le sou, il a deux sœurs qui n'ont rien, il est malade, il a des palpitations. J'ai une peur de chien d'être amoureuse folle de lui. — Ma maîtresse me dit : Bah ! Le cinquième jour, il me sembla que cela s'en allait. Je dis à la maîtresse de piano : Mais c'est qu'il commence à m'ennuyer beaucoup, ce monsieur ! — Je ne savais plus du tout où j'en étais. Monsieur, cela dure

m'a prise
id? Je dis
lu souper,
ondis : —
ncore le
'ai. Il y a
arle
l'être
qu'il

depuis trente-deux jours. Et figurez-vous que lui, il ne dort pas. Le matin, je le chasse à grands coups de pied.

— C'est vrai, interrompit Serio mélancoliquement, elle rue.

Elle se pencha vers lui et lui dit avec idolâtrie :

— Tu es vraiment trop laid, vois-tu, pour avoir une jolie femme comme moi. Au fait, monsieur, poursuivit-elle en se tournant de mon côté, vous ne pouvez pas me juger; ma figure est une figure chiffonnée, voilà tout; mais j'ai vraiment de bien jolies choses. Dis donc, Serio, veux-tu que je lui montre ma gorge?

— Faites, dit le peintre.

Je regardai Serio. Il était pâle. Elle, de son côté, écartait lentement, d'un mouvement plein de coquetterie et d'hésitation, sa robe entr'ouverte, et en même temps interrogeait Serio avec des yeux qui l'adoraient et un sourire qui se moquait de lui :

— Qu'est-ce que cela te fait que je lui montre ma gorge? dis, Serio. Il faut bien qu'il voie. Aussi bien, je serai à lui quelqu'un de ces jours. Je vais lui montrer. Veux-tu?

— Faites, répondit Serio.

Sa voix était gutturale. Il était vert. Il souffrait horriblement. — Elle éclata de rire.

— Tiens! dit-elle, quand il verrait ma gorge, Serio! Tout le monde l'a vue.

Et en même temps, elle saisissait résolument sa robe des deux mains, et comme elle n'avait pas de corset, sa chemise fendue par devant laissa voir une de ces admirables gorges que les poètes chantent.

oi. Au fait,
de bien
it
ent et un
qu'un de
e. —
me elle

Danaé devait avoir cette posture et cette chemise ouverte le jour où Jupiter se métamorphosa en Rothschild pour entrer chez elle.

Eh bien, en ce moment-là, je ne regardai pas Zubiri. Je regardai Serio.

Il tremblait de rage et de douleur. Tout à coup il se mit à ricaner comme un misérable qui a une agonie dans le cœur.

— Mais regardez donc ! me dit-il, la gorge d'une vierge et le sourire d'une fille !

J'ai oublié de dire que pendant que tout cela se passait, je ne sais lequel de nous avait découpé le poulet, et nous soupions.

Zubiri laissa sa robe se refermer et s'écria :

— Ah ! tu sais bien que je t'aime. Ne te fâche pas. Parce que tu n'as eu jusqu'ici que des vieilles femmes ! tu n'es pas accoutumé à nous autres, pardi ! c'est tout simple. Tes vieilles, elles n'avaient rien à montrer. C'est vrai, mon pauvre garçon, tu n'as encore eu que des vieilles femmes. Tu es si laid ! Eh bien, qu'est-ce que tu veux qu'elles montrent, ta princesse de Belle-Joyeuse, ce spectre ! ta comtesse d'Agorta, cette sorcière ! et ton grand diable de bas-bleu de quarante-cinq ans, qui a des cheveux blondasses ! Voulez-vous bien vous cacher ! — A propos, monsieur, vous n'avez pas vu ma jambe ?

Et avant que Serio eût pu faire un geste, elle avait posé son talon sur la table, et sa robe relevée laissait voir jusqu'à la jarretière la plus jolie jambe du monde, chaussée d'un bas de soie transparent.

moment-là,
dans le
sais lequel
arce que tu
est vrai,
Joyeuse,
is bien
et sa robe

Je me tournai vers Serio. Il ne parlait plus, il ne bougeait plus, sa tête s'était renversée sur sa chaise et il s'était évanoui.

Zubiri se leva ou plutôt se dressa debout. Son regard, qui la minute d'auparavant exprimait toutes les coquetteries, exprimait maintenant toutes les angoisses.

— Qu'a-t-il? cria-t-elle. Eh bien, es-tu bête?

Elle se jeta sur lui, l'appela, lui frappa dans les mains, lui jeta de l'eau au visage; en un clin d'œil, fioles, flacons, cassolettes, élixirs, vinaigres, couvrirent la table, mêlés aux verres à moitié vides et au poulet à demi mangé. Serio rouvrit lentement les yeux.

Zubiri s'affaissa sur elle-même et s'assit sur les pieds de Serio. En même temps elle prenait les mains du peintre dans ses petites mains blanches et qu'on eût dit moulées par Coustou. Tout en fixant sur les paupières de Serio qui se rouvraient des yeux éperdus, elle murmurait :

— Cette canaille! se trouver mal parce que je montre ma jambe! Ah bien! s'il me connaissait seulement depuis six mois, il en aurait eu, des évanouissements! Mais enfin tu n'es pas un crétin, cependant, Serio, tu sais bien que Zurbara a fait mon portrait toute nue!...

— Oui, interrompit languissamment Serio. Et il a fait une grosse femme lourde, une flamande, c'est bien mauvais.

— C'est un animal, reprit Zubiri, et comme je n'avais pas d'argent pour payer le portrait, il l'offre en ce moment à je ne sais plus qui pour une pendule!

Eh bien, tu vois bien, il ne faut pas te fâcher. Qu'est-ce que c'est qu'une jambe? D'ailleurs, il est certain que ton ami sera mon amant après toi, vois-tu. Oh! en ce moment-ci, monsieur, je ne pourrais pas. Vous seriez Louis XIV que je ne pourrais pas. On me donnerait cinquante mille francs que je ne pourrais pas tromper Serio. Tenez, j'ai le prince Cafrarti qui reviendra un de ces jours. Et puis, un autre encore. Vous savez, on a toujours un fonds de commerce. Et puis il y a des gens qui ont envie de moi. Il y a toujours des curieux qui ont de l'argent et qui disent : Tiens, je voudrais passer une nuit avec cette créature, avec cette fille ; avec ces yeux, avec ces épaules ; avec cette effronterie, avec ce cynisme. Ça doit être drôle à voir de près, cette Zubiri-là. — Eh bien, personne! je ne veux de personne! Je suis accoutumée à Cafrarti. Monsieur, quand Cafrarti reviendra, je ne pourrai pas le supporter plus de dix minutes. S'il reste un quart d'heure, je le tue. Voilà où j'en suis. J'adore celui-ci. Est-il canaille de s'être trouvé mal et de m'avoir fait peur comme cela! J'aurais dû réveiller Coelina. — Ma femme de chambre s'appelle Coelina. — Une femme du monde l'aurait réveillée, mais nous autres filles, nous les laissons dormir, ces filles. Nous sommes bonnes, n'ayant rien autre chose. Ah! voilà qu'il se remet tout à fait. O mon vieux pauvre! si tu savais comme je t'aime! Monsieur, il me réveille toutes les nuits à quatre heures du matin, et il me parle de sa famille, de sa pauvreté, et de son grand tableau qu'il a fait pour le Conseil d'état. Je ne sais pas ce que j'ai, cela me fait

u. Oh! en
 ais pas
 :e. Et puis
 e, avec
 ersonne!
 I reste un
 : Coelina.
 Vous
 eille toutes
 s ce que

frissonner, cela me fait pleurer. Après cela, il se fiche peut-être de moi avec ses jérémiades; c'est peut-être une balançoire qu'il avait aussi avec ses vieilles femmes. Tous ces hommes sont si gredins! Je suis bien bête de me laisser prendre à tout cela, n'est-ce pas? c'est égal, cela me prend. Je pense à lui dans le jour, c'est bizarre! Il y a des moments où je suis toute triste. Savez-vous? j'ai envie de mourir. Au fait, je vais avoir vingt-quatre ans, je vais être vieille aussi, moi. A quoi bon se rider, se faner, et se défaire peu à peu? Il vaut bien mieux s'en aller tout d'un coup. Cela fait dire au moins à quelques flâneurs qui fument leur cigare devant Tortoni: — Tiens! vous savez, cette jolie fille? elle est morte. — Tandis que plus tard on dit: — Quand donc mourra-t-elle, cette affreuse sorcière? qu'est-ce qu'elle a donc à vivre comme cela? c'est ennuyeux! — Voilà les élégies que je me fais. — Oh! mais, c'est que je suis amoureuse pour de bon. Amoureuse de ce sapajou de Serio. Oui, monsieur, de ce sapajou de Serio! Enfin, figurez-vous que je l'appelle ma mère!

Ici elle leva les yeux vers Serio. Lui levait les yeux au ciel. Elle lui demanda doucement :

— Qu'est-ce que tu fais?

Il répondit :

— Je t'écoute.

— Eh bien, qu'est-ce que tu entends?

— J'entends un hymne, dit Serio.

vieilles
i dans le
le aussi,
qui fument
affreuse
e pour de

LE CHANCELIER PASQUIER

9 février.

Hier jeudi, comme je sortais de l'Académie, où l'on avait discuté le mot *accompagner*, je me suis entendu appeler dans la cour :

— Monsieur Hugo ! Monsieur Hugo !

Je me suis retourné. C'était M. Pasquier.

— Vous allez à l'Assemblée ?

— Oui.

— Voulez-vous que je vous mène ?

— Volontiers, monsieur le chancelier.

Je suis monté dans la voiture, qui était un escargot garni de velours épinglé gris ; il a fait ranger un gros chien qu'il avait sous ses pieds, et nous avons causé.

— Comment vont vos yeux, monsieur le chancelier ?

— Mal, très mal.

— C'est une cataracte ?

— Qui s'épaissit. Que voulez-vous ? Je suis comme les gouvernements. Je deviens aveugle.

Je lui dis en riant :

— C'est peut-être à force d'avoir gouverné.

Il a fort bien pris la chose et m'a répondu avec un sourire :

— Ce n'est pas moi seulement qui m'en vais, voyez-vous, c'est tout. Vous êtes tous plus malades que moi. J'ai quatrevingt-deux ans, mais vous avez cent ans.

! Monsieur
le
nous
Je suis
endu avec
vous avez

Cette république, née en février dernier, est plus décrépite que moi qui ne suis plus qu'un vieux bonhomme et sera morte avant moi qui vais mourir. Que de choses j'ai vu tomber! Je verrai encore tomber celle-là.

Comme il était en train, je l'ai laissé aller. Je l'écoutais en rêvant. Il me semblait entendre le passé juger le présent. Il a poursuivi :

— Qui eût dit cela du suffrage universel? C'est le fléau qui a été le salut. Notre unique crainte il y a un an, notre unique espérance aujourd'hui. Dieu a ses voies. Je n'ai jamais été dévot, j'ai été un peu mordu par Voltaire; mais devant les choses qui arrivent, je me mettrais à dire mon *Credo* comme une vieille femme.

— Et, un peu aussi, votre *Confiteor*, lui dis-je.

— Oh! oui. Vous avez raison; *nostra culpa, nostra maxima culpa!* Quelle année que 1847! Comme 1847 a amené 1848! Rien que dans notre chambre des pairs, Teste et Cubières condamnés pour corruption! Le mot *escroquerie* s'attachant aux épaulettes de général et le mot *vol* à la robe de président! Et puis, le comte Bresson qui se coupe la gorge! Le prince d'Eckmuhl qui donne un coup de couteau à sa maîtresse, une vieille catin qui ne valait même pas un coup de pied! Le comte Mortier qui veut tuer ses enfants! Le duc de Praslin qui tue sa femme! N'y a-t-il pas une fatalité dans tout cela? Le haut de la société a épouvanté le bas. Tenez, le peuple, nous ne lui ôterons jamais de l'idée que nous avons empoisonné le duc de Praslin. Ainsi, l'accusé assassin et les juges empoisonneurs, voilà l'idée

Que de
passé
le
ais à dire
pa! Quelle
croquerie
ui donne
Praslin qui
dée que

qu'il s'est faite de toute l'affaire. D'autres croient que nous avons fait sauver ce misérable duc et que nous avons mis un cadavre quelconque à la place! Il y a des gens qui disent : Praslin est à Londres. Il y mange cent mille livres de rente avec M^{lle} de Luzy. C'est, avec tout cela, des propos, des commérages, des choses terribles, qu'on a sapé le vieux monde vermoulu. Maintenant, c'est par terre. On n'y a pas gagné grand'chose. Toutes les sottises ont été lâchées à la fois. C'est égal, je crois que 1847 m'a laissé une impression encore plus triste que 1848. Tous ces affreux procès! Ce procès Teste! Je n'y voyais déjà plus clair, j'étais obligé de me faire lire les pièces, d'avoir toujours derrière moi M. de la Chauvinière pour me tenir lieu de mes yeux que je n'avais plus. Se faire lire, vous ne vous figurez pas comme cela est gênant! Rien ne se grave dans l'esprit. Je ne sais pas comment j'ai fait pour présider cette affaire. Et les six dernières heures du duc de Praslin! Quel spectacle! Ah! vous, poète tragique, qui cherchez de l'horreur et de la pitié, il y en avait là! Ce malheureux auquel tout échappait en même temps, qui se tordait dans une double agonie, qui avait le poison dans le ventre et le remords dans l'esprit! C'était horrible. Il repoussait tout et il se rattachait à tout. Par moments, il se mordait les mains avec angoisse, il nous regardait, il appuyait sur nous son œil fixe, il semblait à la fois demander à vivre et demander à mourir. Je n'ai jamais vu désespoir plus frénétique. Le poison qu'il avait pris était de ceux qui doublent les forces de la

ce ! Il y a
s, des
rées à la
jà plus
Se faire
s six
ix auquel
Il
blait à la
es de la

dernière heure et qui surexcitent la vie en la dévorant. Comme il allait expirer, je lui dis : Par pitié pour vous-même, avouez ! Êtes-vous coupable ? Il me regarda avec terreur et répondit faiblement : Non. Ce fut un moment effrayant. Il avait en même temps le mensonge sur les lèvres et la vérité dans les yeux. Oh ! je vous aurais voulu là, monsieur Hugo ! Enfin, tout cela est fini. — L'autre jour j'ai eu l'idée d'aller revoir le Luxembourg.

Il s'arrêta. Je lui dis :

— Eh bien ?

— Eh bien, ils ont tout gâté, tout refait, c'est-à-dire tout défait. Je ne suis pas entré dans le palais, mais j'ai vu le jardin. Tout est bouleversé. Ils ont fait des allées anglaises dans la pépinière ! Des allées anglaises dans une pépinière ! Comprend-on cela ? C'est bête.

— Oui, lui dis-je. C'est le propre du temps que nous traversons, on mêle les petites bêtises aux grandes folies.

Nous en étions là quand la voiture s'arrêta devant le perron de l'Assemblée. Je descendis. Nous n'eûmes que le temps d'échanger nos adresses.

— Où demeurez-vous, à présent, monsieur Hugo ?

— Rue de la Tour-d'Auvergne, 37. Et vous, monsieur le chancelier ?

— Rue Royale, numéro 20.

— A propos, reprit-il en fermant la portière, cela s'appelle-t-il encore rue Royale ?

9 avril.

M^{lle} Georges est venue me voir l'autre jour et m'a dit :

— Je viens à vous. J'en suis aux dernières extrémités. Ce que vous avez dit sur Antonin Moyne m'a serré le cœur. Je vous assure qu'un de ces quatre matins il m'arrivera malheur. J'ai été voir Boulay de la Meurthe, il venait déjeuner chez moi quand j'avais Harel. Il se fait céler. Il ne m'a pas reçue. C'est un avare. Il est fort riche, figurez-vous. Eh bien, il se ferait fesser pour un écu et après cela il le couperait en quatre. J'ai été voir Jérôme. Il m'a reçue, celui-là. Il m'a dit : « Qu'est-ce que tu veux, Georgina? » Je lui ai dit : « Je ne veux rien. Je crois que je suis encore plus riche que vous, quoique je n'aie pas le sou. Mais marchez donc devant moi, tenez-vous debout; il me semble que je vois un peu l'empereur; c'est tout ce que je voulais. » Il s'est mis à rire et m'a répondu : « Tu as raison, je suis plus gueux que toi. Tu n'as pas le sou, mais tu peux manger des pommes de terre. Moi je n'ai pas le sou, et il faut que je fasse manger aux gens des truffes. Imagine-toi qu'on m'envoie des bougies par douze livres et qu'on m'en fait rendre compte. Est-ce que je sais, moi? On m'a dit : Réclamez. J'ai dit : J'ai été habitué à commander, et non à demander. » — Monsieur Hugo, voilà où en est Jérôme. Quant au président, c'est un niais, je le déteste. D'abord il est fort laid. Il monte bien à cheval et il est bon cocher, voilà tout. J'y suis allée. Il m'a

re matins il
vare. Il est
dit : «
is marchez
(Tu as
aux gens
ez. J'ai dit :
abord il est

fait répondre qu'il ne pouvait pas me recevoir. Quand il n'était que le pauvre diable de prince Louis, il me recevait place Vendôme des deux heures de suite, et il me faisait regarder la colonne, ce bêta-là! Il a une maîtresse anglaise, une blonde, très jolie, qui lui fait toutes sortes de queues. Je ne sais pas s'il le sait, mais tout le monde le sait. Il va aux Champs-Élysées dans une petite voiture russe qu'il mène lui-même. Il se fera flanquer par terre quelque jour, par ses chevaux ou par le peuple. J'ai dit à Jérôme : Je le déteste, votre soi-disant neveu! Jérôme m'a mis la main sur la bouche en disant : Tais-toi, folle! Je lui ai dit : Il joue à la bourse; Achille Fould va le voir tous les jours à midi et en reçoit les nouvelles avant tout le monde, puis il va faire de la hausse ou de la baisse. Cela est sûr pour les dernières affaires du Piémont. Je le sais. — Jérôme m'a dit : Ne dis pas des choses comme cela! C'est avec des propos comme ceux-là qu'on a perdu Louis-Philippe! — Monsieur Hugo, qu'est-ce que cela me fait, à moi, Louis-Philippe? Il n'a jamais rien fait pour Harel. Voilà la vérité. Je suis dans la misère. J'ai pris mon courage et je suis allée chez Rachel, chez M^{lle} Rachel, pour lui demander de jouer *Rodogune* avec moi à mon bénéfice. Elle ne m'a pas reçue et m'a fait dire de lui écrire. Oh! par exemple, non! Je n'en suis pas encore là. Je suis reine de théâtre comme elle, j'ai été une belle catin comme elle, et elle sera un jour une vieille pauvre comme moi. Eh bien, je ne lui écrirai pas. Je ne lui demande pas l'aumône. Je ne ferai pas anti-

de suite, et
: sait, mais
che vaux
it : Il joue à
ela est sûr
l'on a
s dans la
m'a pas
ne elle, et

chambre chez cette drôlesse ! Mais elle ne se souvient donc pas qu'elle a été mendiante ! Elle ne songe donc pas qu'elle le redeviendra ! Mendiante dans les cafés, monsieur Hugo ; elle chantait et on lui jetait deux sous ! C'est bon. Dans ce moment-ci, elle joue chez Véron le lansquenet à un louis et elle gagne ou perd dix mille francs dans la nuit ; mais dans trente ans elle n'aura pas six liards et elle ira dans la crotte avec des souliers éculés ! Dans trente ans elle ne s'appellera peut-être pas Rachel aussi bien que je m'appelle Georges ! Elle trouvera une gamine qui aura du talent à son tour et qui sera jeune et qui lui marchera sur la tête, et elle se couchera à plat ventre, voyez-vous ! Elle sera plate, et la preuve, c'est qu'elle est insolente. Non, je n'irai pas ! Non, je ne lui écrirai pas. Je n'ai pas de quoi manger, c'est vrai. Toto ne gagne rien ; il a une place chez le président qui ne paie pas ; j'ai une sœur — vous savez, Bebelles ? — à ma charge. Hostein n'a pas voulu l'engager à l'Historique, au Théâtre-Historique, pour quinze cents francs. Je suis allée chez Boulay, chez le président, chez Rachel, je ne trouve personne, excepté vous. Je dois dix francs à mon portier. J'ai été obligée de laisser vendre au Mont-de-Piété des boutons de diamant que je tenais de l'empereur. Je joue au théâtre Saint-Marcel, je joue aux Batignolles, je joue à la banlieue, je n'ai pas vingt-cinq sous pour payer mon fiacre. Eh bien, non ! je n'écrirai pas à Rachel, et je me jetterai à l'eau tout bonnement !

dans les
ne ou perd
'appellera
a sur la
as. Je n'ai
large.
chel, je ne
tenais de
, non ! je

1850

—

14 janvier.

Alfred de Vigny et moi avons fait manquer aujourd'hui l'élection à l'Académie.

D'un côté, on portait Empis; de l'autre, Victor Leclerc. Nous ne voulions ni de l'un ni de l'autre. Nous avons mis des billets blancs.

Il y avait trente-quatre votants; majorité : dix-huit voix. Il y a eu cinq tours de scrutin. M. Empis a eu jusqu'à quinze voix, M. Victor Leclerc, jusqu'à seize. Il y a eu des voix données, aux divers tours, à MM. Émile Deschamps, Lamennais, Alfred de Musset et Béranger. Avec nos deux voix, nous pouvions faire l'élection. Nous avons tenu bon. Il a fallu remettre, et l'on a remis à un mois.

Au premier tour, quand on a proclamé les deux billets blancs, M. Flourens a dit : — Voilà deux voix perdues.

Je lui ai répondu : — Perdues! dites : placées à gros intérêts! Mon intention est d'amener l'un des deux partis à s'entendre avec nous qui sommes l'appoint tout-puissant et à nommer Balzac ou Dumas en échange de nos voix. C'est de cette façon que j'ai fait nommer, il y a deux ans, Alfred de Vigny.

Justement, je chapitrais Dupin sur Balzac. Il m'a interrompu :

— Diable! diable! vous voudriez que Balzac entrât à l'Académie d'emblée, du premier coup, comme ça! Vous citez des exemples, Patin, Saint-Marc Girardin, Brifaut; mais ils ne prouvent rien. Songez donc! Balzac d'emblée à l'Académie! Vous n'avez pas réfléchi. Est-ce que cela se peut? Mais c'est que vous ne pensez pas à une chose : il le mérite!

19 mars.

A l'Académie française, on juge le concours de prose. Voici comment :

M. de Barante lit une brochure, M. Mérimée écrit, MM. Salvandy et Vitet causent à voix haute, MM. Guizot et Pasquier causent à voix basse, M. de Ségur tient un journal, MM. Mignet, Lebrun et Saint-Aulaire rient de je ne sais quels lazzi de M. Viennet, M. Scribe fait des dessins à la plume sur un couteau de bois, M. Flourens arrive et ôte son paletot, MM. Patin, de Vigny, Pongerville et Empis regardent le plafond ou le tapis. M. Sainte-Beuve s'exclame de temps en temps, M. Villemain lit le manuscrit, en se plaignant du soleil qui entre par la fenêtre d'en face, M. de Noailles est absorbé dans une manière d'almanach qu'il tient entr'ouvert. M. Tissot dort. Moi j'écris ceci. Les autres académiciens sont absents.

Le sujet du concours est l'éloge de M^{me} de Staël.

MORT DE BALZAC

Le 18 août 1850, ma femme, qui avait été dans la journée pour voir M^{me} de Balzac, me dit que M. de Balzac se mourait. J'y courus.

M. de Balzac était atteint depuis dix-huit mois d'une hypertrophie du cœur. Après la révolution de Février, il était allé en Russie et s'y était marié. Quelques jours avant son départ, je l'avais rencontré sur le boulevard ; il se plaignait déjà et respirait bruyamment. En mai 1850, il était revenu en France, marié, riche et mourant. En arrivant, il avait déjà les jambes enflées. Quatre médecins consultés l'auscultèrent. L'un d'eux, M. Louis, me dit le 6 juillet : Il n'a pas six semaines à vivre. C'était la même maladie que Frédéric Soulié.

Le 18 août, j'avais mon oncle, le général Louis Hugo, à dîner. Sitôt levé de table, je le quittai et je pris un fiacre qui me mena avenue Fortunée, n° 14, dans le quartier Beaujon. C'était là que demeurait M. de Balzac. Il avait acheté ce qui restait de l'hôtel de M. de Beaujon, quelques corps de logis bas échappés par hasard à la démolition ; il avait magnifiquement meublé ces masures et s'en était fait un charmant petit hôtel, ayant porte cochère sur l'avenue

Fortunée et pour tout jardin une cour longue et étroite où les pavés étaient coupés çà et là de plates-bandes.

Je sonnai. Il faisait un clair de lune voilé de nuages. La rue était déserte. On ne vint pas. Je sonnai une seconde fois. La porte s'ouvrit. Une servante m'apparut avec une chandelle. — Que veut monsieur? dit-elle. — Elle pleurait.

Je dis mon nom. On me fit entrer dans le salon qui était au rez-de-chaussée, et dans lequel il y avait, sur une console opposée à la cheminée, le buste colossal en marbre de Balzac par David. Une bougie brûlait sur une riche table ovale posée au milieu du salon et qui avait en guise de pieds six statuettes dorées du plus beau goût.

Une autre femme vint qui pleurait aussi et qui me dit :

— Il se meurt. Madame est rentrée chez elle. Les médecins l'ont abandonné depuis hier. Il a une plaie à la jambe gauche. La gangrène y est. Les médecins ne savent ce qu'ils font. Ils disaient que l'hydropisie de Monsieur était une hydropisie couenneuse, une infiltration, c'est leur mot, que la peau et la chair étaient comme du lard et qu'il était impossible de lui faire la ponction. Eh bien, le mois dernier, en se couchant, Monsieur s'est heurté à un meuble historié, la peau s'est déchirée, et toute l'eau qu'il avait dans le corps a coulé. Les médecins ont dit : Tiens! Cela les a étonnés et depuis ce temps-là ils lui ont fait la ponction. Ils ont dit : Imitons la nature. Mais il est venu

ilé de
ut
nsole
ui avait en
z elle. Les
dropisie
e lui faire la
corps a
u

un abcès à la jambe. C'est M. Roux qui l'a opéré. Hier on a levé l'appareil. La plaie, au lieu d'avoir suppuré, était rouge, sèche et brûlante. Alors ils ont dit : Il est perdu ! et ne sont plus revenus. On est allé chez quatre ou cinq, inutilement. Tous ont répondu : Il n'y a rien à faire. La nuit a été mauvaise. Ce matin, à neuf heures, Monsieur ne parlait plus. Madame a fait chercher un prêtre. Le prêtre est venu et a donné à Monsieur l'extrême-onction. Monsieur a fait signe qu'il comprenait. Une heure après, il a serré la main à sa sœur, M^{me} de Surville. Depuis onze heures il râle et ne voit plus rien. Il ne passera pas la nuit. Si vous voulez, monsieur, je vais aller chercher M. de Surville, qui n'est pas encore couché.

La femme me quitta. J'attendis quelques instants. La bougie éclairait à peine le splendide ameublement du salon et de magnifiques peintures de Porbus et de Holbein suspendues aux murs. Le buste de marbre se dressait vaguement dans cette ombre comme le spectre de l'homme qui allait mourir. Une odeur de cadavre emplissait la maison.

M. de Surville entra et me confirma tout ce que m'avait dit la servante. Je demandai à voir M. de Balzac.

Nous traversâmes un corridor, nous montâmes un escalier couvert d'un tapis rouge et encombré d'objets d'art, vases, statues, tableaux, crédences portant des émaux, puis un autre corridor, et j'aperçus une porte ouverte. J'entendis un râlement haut et sinistre. J'étais dans la chambre de Balzac.

ont dit : Il
atin, à
ait signe
it. Si vous
irait à
t
confirma
ouge et
râlement

Un lit était au milieu de cette chambre. Un lit d'acajou ayant au pied et à la tête des traverses et des courroies qui indiquaient un appareil de suspension destiné à mouvoir le malade. M. de Balzac était dans ce lit, la tête appuyée sur un monceau d'oreillers auxquels on avait ajouté des coussins de damas rouge empruntés au canapé de la chambre. Il avait la face violette, presque noire, inclinée à droite, la barbe non faite, les cheveux gris et coupés courts, l'œil ouvert et fixe. Je le voyais de profil, et il ressemblait ainsi à l'empereur.

Une vieille femme, la garde, et un domestique se tenaient debout des deux côtés du lit. Une bougie brûlait derrière le chevet sur une table, une autre sur une commode près de la porte. Un vase d'argent était posé sur la table de nuit. Cet homme et cette femme se taisaient avec une sorte de terreur et écoutaient le mourant râler avec bruit.

La bougie au chevet éclairait vivement un portrait d'homme jeune, rose et souriant, suspendu près de la cheminée.

Une odeur insupportable s'exhalait du lit. Je soulevai la couverture et je pris la main de Balzac. Elle était couverte de sueur. Je la pressai. Il ne répondit pas à la pression.

C'était cette même chambre où je l'étais venu voir un mois auparavant. Il était gai, plein d'espoir, ne doutant pas de sa guérison, montrant son enflure en riant. Nous avions beaucoup causé et disputé politique. Il me reprochait « ma démagogie ». Lui était

sion
nas rouge
eil ouvert
lit. Une
me et
me jeune,
était
plein
agogie ».

légitimiste. Il me disait : « Comment avez-vous pu renoncer avec tant de sérénité à ce titre de pair de France, le plus beau après le titre de roi de France ! » — Il me disait aussi : « J'ai la maison de M. de Beaujon, moins le jardin, mais avec la tribune sur la petite église du coin de la rue. J'ai là dans mon escalier une porte qui ouvre sur l'église. Un tour de clef et je suis à la messe. Je tiens plus à cette tribune qu'au jardin. » — Quand je l'avais quitté il m'avait reconduit jusqu'à cet escalier, marchant péniblement, et m'avait montré cette porte, et il avait crié à sa femme : — « Surtout, fais bien voir à Hugo tous mes tableaux. »

La garde me dit : — Il mourra au point du jour.

Je redescendis, emportant dans ma pensée cette figure livide ; en traversant le salon, je retrouvai le buste immobile, impassible, altier et rayonnant vaguement, et je comparai la mort à l'immortalité.

Rentré chez moi, c'était un dimanche, je trouvai plusieurs personnes qui m'attendaient, entre autres Riza-Bey, le chargé d'affaires de Turquie, Navarrete, le poète espagnol et le comte Arrivabene, proscrit italien. Je leur dis : Messieurs, l'Europe va perdre un grand esprit.

Il mourut dans la nuit. Il avait cinquante et un ans.

—

On l'enterra le mercredi.

Il fut d'abord exposé dans la chapelle Beaujon, et il passa par cette porte dont la clef lui était à elle seule plus précieuse que tous les jardins paradis de l'ancien fermier général.

Giraud, le jour même de sa mort, avait fait son portrait. On voulait faire mouler son masque, mais on ne le put, tant la décomposition fut rapide. Le lendemain de la mort, le matin, les ouvriers mouleurs qui vinrent trouvèrent le visage déformé et le nez tombé sur la joue. On le mit dans un cercueil de chêne doublé de plomb.

Le service se fit à Saint-Philippe-du-Roule. Je songeais, à côté de ce cercueil, que c'était là que ma seconde fille avait été baptisée, et je n'avais pas revu cette église depuis ce jour-là. Dans nos souvenirs la mort touche la naissance.

Le ministre de l'intérieur, Baroche, vint à l'enterrement. Il était assis à l'église près de moi devant le catafalque et de temps en temps il m'adressait la parole. Il me dit : C'était un homme distingué. — Je lui dis : C'était un génie.

Le convoi traversa Paris et alla par les boulevards au Père-Lachaise. Il tombait des gouttes de pluie quand nous partîmes de l'église et quand nous arrivâmes au cimetière. C'était un de ces jours où il semble que le ciel verse quelques larmes.

Nous fîmes tout le trajet à pied. Je marchais à droite en tête du cercueil, tenant un des glands d'argent du poêle. Alexandre Dumas de l'autre côté.

Quand nous parvinmes à la fosse, qui était tout en haut, sur la colline, il y avait une foule immense, la route était âpre et étroite, les chevaux avaient peine en montant à retenir le corbillard, qui recula. Je me trouvai pris entre une roue et une tombe. Je faillis être écrasé. Des spectateurs qui étaient debout sur le tombeau me hissèrent par les épaules près d'eux.

On descendit le cercueil dans la fosse, qui était voisine de Charles Nodier et de Casimir Delavigne. Le prêtre dit la dernière prière et je prononçai quelques paroles. Pendant que je parlais, le soleil baissait. Tout Paris m'apparaissait au loin dans la brume splendide du couchant. Il se faisait presque à mes pieds des éboulements dans la fosse et j'étais interrompu par le bruit sourd de cette terre qui tombait sur le cercueil.

1853

—

L'ESPION HUBERT

Jersey.

Hier, 20 octobre 1853, j'étais, contre mon habitude, allé le soir à la ville. J'avais écrit deux lettres, l'une pour Londres à Schœlcher, l'autre pour Bruxelles à Samuel, que je tenais à mettre moi-même à la poste. Je m'en revenais, il faisait clair de lune, il pouvait être neuf heures et demie, lorsqu'en passant à l'endroit que nous appelons Tap et Flac, espèce de petite place vis-à-vis l'épicier Gosset, un groupe effaré m'aborda.

C'étaient quatre proscrits; Mathé, représentant du peuple, Rattier, avocat, Hayes, dit Sans-Couture, cordonnier, et Henry, dit petit père Henry, dont j'ignore la profession.

— Qu'avez-vous? leur dis-je, les voyant tout émus.

— Nous venons d'exécuter un homme, me dit Mathé, et il agitait un rouleau de papier qu'il tenait à la main.

Alors ils me contèrent rapidement ceci : (M'étant retiré depuis le mois de mai des sociétés de proscrits, et vivant à la campagne, tous ces faits étaient nouveaux pour moi.)

Au mois d'avril dernier, un homme débarquait à Jersey, un réfugié politique. Le cabaretier Beauvais, qui est un cœur généreux, se promenait sur le quai au moment où le packet aborda. Il vit un homme pâle, défait, en haillons, portant un petit paquet misérable. — Qui êtes-vous ? dit Beauvais. — Un proscrit. — Votre nom ? — Hubert. — Où allez-vous ? — Je ne sais pas. — Vous n'avez pas d'auberge ? — Je n'ai pas de quoi payer. — Venez chez moi.

Beauvais emmena Hubert chez lui. Beauvais avait son petit établissement Don street, n° 20.

Hubert était un homme de cinquante ans, ayant les cheveux blancs et la moustache noire, le visage marqué de petite vérole, l'air robuste, l'œil intelligent. Il se disait ancien maître d'école et arpenteur-géomètre. Il était du département de l'Eure. On l'avait expulsé au 2 décembre ; il s'était rendu à Bruxelles où il était venu me voir ; chassé de Bruxelles, il était allé à Londres ; et à Londres il avait vécu plus d'un an dans les derniers échelons de misère de la proscription. Il avait habité cinq mois, cinq mois d'hiver, dans ce qu'on appelait une Sociale, espèce de grande salle délabrée, dont les portes et les fenêtres laissaient passer le vent et dont le plafond laissait passer la pluie. Il avait couché, les deux premiers mois de son arrivée, côte à côte avec un autre proscrit, Bourillon,

it nou
promenait
vais. —
ez chez
cheveux
. Il était du
res; et à
appelait
couché,

sur la dalle de pierre devant la cheminée. Ces hommes couchaient sur cette dalle, sans matelas, sans couverture, sans une poignée de paille, avec leurs haillons mouillés sur le corps. Il n'y avait pas de feu dans la cheminée. Ce n'était qu'au bout de deux mois que Louis Blanc et Ledru-Rollin avaient donné quelque argent pour acheter du charbon. Quand ces hommes avaient des pommes de terre, ils les faisaient cuire dans l'eau et ils dinaient ; quand ils n'en avaient point, ils ne mangeaient pas.

Hubert, sans argent, sans lit, presque sans souliers et sans vêtements, vivait là, dormait sur cette pierre, grelottait toujours, mangeait rarement, et ne se plaignait jamais. Il prenait sa large part de la souffrance de tous, stoïque, impassible, silencieux. Il avait fait partie de la société *la Délégation*, puis l'avait quittée en disant : Félix Pyat n'est pas socialiste. Après quoi il était entré dans la société *la Révolution*, et s'en était séparé en disant : Ledru-Rollin n'est pas républicain.

Le 14 septembre 1852, le préfet de l'Eure lui avait écrit pour l'engager à faire sa « soumission ». Hubert avait répondu à ce préfet une lettre peu ménagée, lui prodiguant, ainsi qu'à son « empereur », les mots les plus crus, *clique*, *canaille*, *misérable* ; il avait montré cette lettre datée du 24 septembre à tous les proscrits qu'il avait rencontrés, et l'avait fait afficher dans la salle où se réunissaient les sociétaires de *la Révolution*.

Le 5 février, on avait lu son nom au *Moniteur* dans la liste des « graciés ». Hubert s'était répandu en

elque
ent point,

quittée en
ublicain.
nagée, lui
es
au

indignation, et, au lieu de rentrer en France, il était allé à Jersey, en disant : Les républicains sont meilleurs là qu'à Londres. Il était donc débarqué à Saint-Hélier.

En arrivant chez Beauvais, Beauvais lui montra une chambre à lit très propre, et lui dit : — Voici votre chambre.

— Je vous ai dit que je n'avais pas de quoi payer, dit Hubert. — C'est égal, dit Beauvais. — Donnez-moi un coin et une botte de paille dans le grenier. — Je vous donnerais plutôt, reprit Beauvais, ma chambre et mon lit.

Aux heures des repas, Hubert ne voulait pas se mettre à table. Plusieurs proscrits étaient en pension chez Beauvais; ils y déjeunaient et y dinaient pour trente-cinq francs par mois.

— Je n'ai pas trente-cinq sous, disait Hubert; donnez-moi un morceau sur le pouce, je mangerai sur le coin de la table de cuisine.

Beauvais se fâchait : — Pas de ça. Vous dinerez avec nous, citoyen. — Et vous payer ? — Quand vous pourrez. — Jamais peut-être. — Eh bien, jamais.

Beauvais procura à Hubert quelques leçons de grammaire et de calcul dans la ville; et, du produit de ces leçons, il le força de s'acheter un paletot et des souliers. — Des souliers, j'en ai, disait Hubert. — Oui, vous avez des souliers, reprenait Beauvais, mais vous n'avez pas de semelles.

Les proscrits s'émurent de la situation de Hubert, et on lui assigna les secours ordinaires alloués aux nécessiteux sans femme ni enfants, sept francs par

semaine. Avec cela et ses leçons il vivait. Hors de là, il ne recevait rien. Plusieurs, entre autres Gaffney, lui offrirent de l'argent, il n'accepta point. — Non, disait-il; il y en a de plus malheureux que moi.

Il se rendait utile chez Beauvais, y tenait le moins de place possible, se levait de table avant la fin, ne buvait jamais de vin ni d'eau-de-vie, refusait de laisser remplir son verre. Du reste, communiste ardent, rejetant toute espèce de chefs, déclarant la république trahie par Louis Blanc, par Félix Pyat, par Ledru-Rollin, par moi; réclamant, à la chute de Bonaparte, qu'il appelait toujours *Badinguet*, « un massacre de six mois », *pour en finir*, disait-il; imposant, à force de souffrance et de gravité, même à ceux qui évitaient son contact, une sorte de respect; ayant en lui je ne sais quelle évidence de probité farouche. Un modéré disait de lui à un exalté: — C'est pire que Robespierre. L'exalté répondit: — C'est mieux que Marat.

C'était là le masque qui venait de tomber. Cet homme était un espion.

Voici comment la chose s'était découverte:

Hubert avait dans la proscription un ami intime, Hayes. Un jour, c'était au commencement de septembre, il prit Hayes à part et lui dit très bas et mystérieusement: — Je pars demain. — Tu pars? — Oui. — Où vas-tu? — En France. — Comment! en France! — A Paris. — A Paris! — On m'y attend. — Pourquoi? — Pour un coup. — Comment entreras-tu en France? — J'ai un passeport. — De qui? — Du consul. — Sous ton nom? — Sous mon nom. — Voilà

Non,
ouvait
que trahie
six mois »,
sais quelle
était là le
e, Hayes.
i. — Où
as-tu en

qui est drôle. — Tu oublies que je suis gracié de février. — C'est juste, dit Hayes. Et de l'argent? — J'en ai. — Combien? — Vingt francs. — Avec vingt francs tu vas faire le voyage de Paris? — Une fois à Saint-Malo, j'irai comme je pourrai. A pied s'il le faut. S'il le faut, je ne mangerai pas. J'irai droit devant moi, par le plus court. —

Au lieu de prendre le plus court, il prit le plus long. De Saint-Malo il alla à Rennes, de Rennes à Nantes, de Nantes à Angers, d'Angers à Paris, par le chemin de fer. Il mit six jours à ce voyage. Chemin faisant, il vit dans chaque ville les démocrates meneurs, Boué à Saint-Malo; Roche, le docteur Guépin et les Mangin à Nantes; Rioteau à Angers. Il se présenta partout comme envoyé en mission par les proscrits de Jersey, et il eut facilement les secours de chaque localité. Il ne cachait ni ne montrait sa misère; on la voyait. A Angers, il emprunta cinquante francs à Rioteau, n'ayant plus, disait-il, de quoi aller jusqu'à Paris.

D'Angers, il écrivit à une femme avec laquelle il vivait à Jersey, une Mélanie Simon, couturière, logée Hill Street, n° 5; et qui lui avait prêté même trente-deux francs pour son voyage. Il avait caché ces trente-deux francs à Hayes. Il dit à cette femme qu'elle pouvait lui écrire rue de l'École-de-Médecine, n° 38; qu'il ne logerait pas là, mais qu'il y avait un ami qui lui remettrait ses lettres.

Arrivé à Paris, il alla voir Goudchaux; il trouva, sans qu'on pût savoir comment, la demeure de Boisson, l'agent de la fraction Ledru-Rollin; lequel Boisson vit

ec vingt
it devant
gers,
alo ;
t il eut
ant plus,
n° 5, et
rire rue de
uava, sans

caché à Paris. Il se donna à Boisson comme envoyé par nous, les proscrits de Jersey, et entra dans toutes les combinaisons du parti dit *parti de l'action*.

Vers la fin de septembre, on le vit débarquer à Jersey, par le steamer *Rose*. Le lendemain de son arrivée, il reprit Hayes à part et lui déclara qu'un coup allait se faire ; — que s'il était, lui Hubert, arrivé quelques jours plus tôt à Paris, le coup aurait eu lieu ; — que son avis, à peu près accepté, était de faire sauter un pont de chemin de fer sous le passage de « Badinquet » ; — que tout était prêt, hommes et argent ; — mais que le peuple n'avait confiance qu'aux proscrits ; qu'il allait donc retourner à Paris pour la chose, lui Hubert ; et qu'ayant pris part à tous les coups depuis 1830, il ne voulait, certes, pas faire défaut à celui-là ; — mais que lui ne suffisait pas ; — qu'il fallait dix proscrits de bonne volonté pouvant se mettre à la tête du peuple dans l'action ; — et qu'il était venu les chercher à Jersey. Il termina en disant à Hayes : — Veux-tu être un des dix ? — Parbleu, dit Hayes.

Hubert vit d'autres proscrits et leur fit les mêmes confidences avec le même mystère, disant à chacun : « Je ne dis cela qu'à vous ». Il enrégimenta entre autres, outre Hayes, Jego, qui relevait d'une fièvre typhoïde, et Gigoux auquel il affirma que son nom, à lui, Gigoux, « remuerait les masses ». Ceux qu'il recrutait ainsi pour les emmener à Paris lui disaient : — Mais de l'argent ? — Soyez tranquilles, répondait Hubert, on en a. On vous attendra au débarcadère. Venez à Paris, le reste ira tout seul, on se chargera de vous caser. —

tion. Vers
allait se
uter un
proscrits ;
celui-là ;
u les cher
fidences
e, et
is de
vous caser.

Outre Hayes, Gigoux et Jégo, il vit Jarassé, Famot, Rondeaux, — d'autres encore.

Il y a, depuis la dissolution de la Société générale, deux sociétés de proscrits à Jersey, la *Fraternelle* et la *Fraternité*.

Hubert faisait partie de la *Fraternité*, dont Gigoux était trésorier. Il en touchait, je l'ai dit, une somme de sept francs par semaine. Il réclama à Gigoux, qui les lui paya, les quatorze francs de ses deux semaines d'absence ; — son absence, dit-il, ayant eu pour motif « le service de la république ».

Le jour du départ de Hubert et de ceux qu'il emmenait fut fixé au vendredi 21 octobre.

Cependant un proscrit, Rattier, avocat à Lorient, se trouvant un matin chez le marchand de tabac Hurel, vit entrer dans la boutique un homme auquel il n'avait jamais parlé, mais qu'il connaissait de vue. Cet homme l'apercevant, et reconnaissant en lui un français, lui dit : — Citoyen, auriez-vous la monnaie d'un billet de cent francs ? — Non, dit Rattier. — L'homme déploya un papier de couleur jaune qu'il tenait à la main, et le présenta au marchand en lui demandant la monnaie. Le marchand n'avait pas la somme. Pendant le colloque, Rattier reconnut un billet de banque français de cent francs. L'homme s'en alla. Rattier dit à Hurel : — Savez-vous le nom de cet homme ? — Oui, dit Hurel, c'est un proscrit français nommé Hubert.

A peu près au même moment, Hubert, en payant sa logeuse, tirait de sa poche des poignées de schellings et de demi-couronnes.

c, qui les lui

il n'avait
l'un billet
lant la
Rattier dit à

Mélanie Simon réclamait les trente-deux francs, il refusait de payer, et en même temps, par une sorte de contradiction bizarre, il laissait voir à Mélanie Simon un portefeuille « plein, a dit Mélanie plus tard, de papiers jaunes et bleus ». — Ce sont des billets de banque, disait Hubert à Mélanie Simon ; j'ai là dedans trois mille cinq cents francs.

Du reste, la contradiction s'explique ; Hubert, revenant en France, voulait emmener Mélanie Simon ; il refusait de la rembourser afin qu'elle le suivit, et, pour qu'elle le suivit sans inquiétude, il lui montrait qu'il était riche.

Mélanie Simon ne voulait pas quitter Jersey. Elle tint bon, et redemanda ses trente-deux francs. Des querelles éclatèrent. Hubert refusant toujours : — Écoute, dit Mélanie, si tu ne me payes pas, j'ai vu ton argent ; je devine que tu es un espion, je te dénonce aux proscrits.

Hubert se mit à rire.

— Faire croire cela de moi ! dit-il. Allons donc !

Il croyait détruire cette idée dans l'esprit de Mélanie Simon en faisant bonne contenance.

— Mes trente-deux francs, dit Mélanie.

— Pas un sou, dit Hubert.

Mélanie Simon alla trouver Jarassé et dénonça Hubert.

Il sembla au premier abord que Hubert avait raison. Ce fut parmi les proscrits à qui nierait en éclatant de rire.

— Hubert, mouchard ? disait-on. Allons donc !

Beauvais rappelait sa sobriété et Gaffney son désintéressement, Bisson son républicanisme, Seigneuret son communisme, Bourillon les cinq mois de nuits passées sur la pierre, Gigoux les secours qu'on lui donnait, Roumilhac son stoïcisme; tous sa misère.

— Je l'ai vu sans souliers, disait l'un.

— Et moi sans gîte, disait l'autre.

— Et moi sans pain, ajoutait un troisième.

— C'est mon meilleur ami, disait Hayes.

Cependant Rattier racontait le fait du billet de cent francs; les détails du voyage de Hubert perçaient peu à peu; on se demandait pourquoi ce singulier itinéraire; on apprenait qu'il avait circulé avec une facilité étrange, un habitant de Jersey affirmait l'avoir vu à Saint-Malo se promenant sur le quai parmi les douaniers et les gendarmes sans que gendarmes et douaniers parussent faire attention à lui; les soupçons s'éveillaient; Mélanie Simon criait sur les toits; le vigneron poète Claude Durand, respecté de toute la proscription, hochait la tête en parlant de Hubert.

Mélanie Simon communiqua à Jarassé la lettre de Hubert donnant pour adresse à Paris le n° 38 de la rue de l'École-de-Médecine, « où un ami se chargeait de recevoir ses lettres ». Or, le fils du représentant Mathé étant allé à Paris quelques mois auparavant avait, par une coïncidence bizarre, précisément logé rue de l'École-de-Médecine au n° 38.

Jarassé ayant montré à Mathé la lettre de Hubert à Mélanie Simon, l'adresse et l'*ami* frappèrent l'attention du fils de Mathé qui était présent et qui s'écria: — Mais

e nuits
i sans gîte,
francs; les
;trange, un
s parussent
n, hochait
:-
une
dresse et

c'est justement la maison où j'ai demeuré. Il y avait parmi les locataires de cette maison un agent de police nommé Philippi.

Une sourde rumeur commença à circuler parmi les proscrits.

Hayes et Gigoux, les deux amis de Hubert, les premiers qu'il avait enrôlés pour Paris, lui dirent :

— Décidément, on jase. — De quoi? dit Hubert. — De Mélanie Simon et de toi. — Eh bien, on dit qu'elle est ma maîtresse? — Non, on dit que tu es un mouchard. — Après? Que faire à cela? — Provoquer une enquête, dit Hayes. — Et un jugement, dit Gigoux.

Hubert ne répondit pas. Ses deux amis froncèrent le sourcil.

Le lendemain, ils le pressèrent de nouveau, il se tut; ils revinrent à la charge, il refusa presque; plus il hésitait, plus ils insistaient. Ils finirent par lui déclarer qu'il fallait tirer la chose « à clair ».

Hubert, acculé à l'enquête et voyant les soupçons grandir, consentit.

C'est chez Beauvais, Don street, n° 20, que se tient ce qu'on appelle « le cercle des proscrits ». Les proscrits désœuvrés et les proscrits sans travail se tiennent là dans une salle commune. Hubert afficha dans cette salle une déclaration adressée à tous « ses frères d'exil » dans laquelle, allant au-devant des « infâmes calomnies » répandues sur son compte, il se mettait à la disposition de tous, réclamait une enquête et demandait pour juges tous les proscrits.

mença à
 ». — De
 Que faire à
 main, ils le
 r la chose
 e « le
 ie
 la

Il voulait l'enquête *immédiate*, rappelant qu'il comptait quitter Jersey le vendredi 21 octobre, et terminait en disant : « La justice du peuple doit être prompte. »

Le dernier mot de cette affiche était : « Le jour se fera. — Signé : *Hubert*. »

La société « Fraternité » dont était Hubert se réunit; elle évoqua l'enquête, et nomma pour instruire ce procès domestique de la proscription cinq de ses membres : Mathé, Rattier, Rondeaux, Henry et Hayes. — Mathé, sur le cri de surprise échappé à son fils, était convaincu de la culpabilité de Hubert.

Cette commission fit une véritable instruction juridique, appela les témoins, entendit Gigoux et Jégo, enrôlés par Hubert pour Paris, Jarassé, Famot, auquel Hubert avait dit : — Il faut un massacre de six mois pour en finir; — recueillit les dires de Rattier et de Hayes, appela Mélanie Simon, confronta Mélanie Simon avec Hubert; se fit représenter la lettre de Hubert datée d'Angers, laquelle avait été déchirée, et en rapprocha les morceaux; dressa procès-verbal du tout. Dans la confrontation, Mélanie Simon confirma toutes ses paroles, et dit nettement à Hubert :

— Vous êtes un mouchard de Bonaparte.

Les présomptions abondaient, mais les preuves manquaient.

Mathé dit à Hubert : — Vous partez vendredi? — Oui. — Vous avez une malle? — Oui. — Qu'emportez-vous dans cette malle? — Mes quelques hardes, et des exemplaires des publications socialistes et

prompte. »
ête, et
cri de
ntendit
it les dires
: avait été
tement à
Z
ublications

républicaines. — Voulez-vous qu'on visite votre malle?
— Oui.

Rondeaux accompagna Hubert chez Beauvais où Hubert logeait et où était sa malle. La malle fut ouverte; Rondeaux y trouva des chemises, quelques mouchoirs, un vieux pantalon et un vieux paletot; rien de plus.

Cependant l'absence de preuves palpables affaiblissait les soupçons, et l'opinion des proscrits revenait à Hubert.

Hayes, Gigoux et Beauvais le défendaient vivement.

Rondeaux rendit compte de ce qu'il avait trouvé dans la malle.

— Et les écrits socialistes? demanda Mathé.

— Je n'en ai pas vu, dit Rondeaux.

Hubert garda le silence.

Cependant le bruit de la visite de cette malle s'étant répandu, un menuisier de Queen street dit à un proscrit, Jarassé, je crois: — Mais a-t-on ouvert le double fond? — Quel double fond? — Le double fond de la malle. — La malle a un double fond? — Mais oui. — Comment le savez-vous? — C'est moi qui l'ai fait.

Le propos fut répété à la commission. Mathé dit à Hubert: — Votre malle a un double fond? — Sans doute. — Pourquoi ce double fond? — Parbleu! pour cacher les écrits démocratiques que j'emporte. — Pourquoi n'avez-vous pas parlé de ce double fond à Rondeaux? — Je n'y ai pas songé. — Consentez-vous à ce qu'on le visite? — Oui.

Hubert donna ce consentement le plus tranquillement du monde, répondant le plus souvent par monosyllabes et presque sans quitter sa pipe. Ses amis concluaient de son laconisme à son innocence.

La commission décida qu'elle assisterait tout entière à la visite du double fond.

On se mit en marche. C'était le jeudi, hier, veille du jour fixé par Hubert pour son départ. En route :

— Où allons-nous? demanda Hubert.

— Chez Beauvais, dit Rondeaux, puisque votre malle est là...

Hubert reprit :

— Nous sommes nombreux ; il faudra déclouer le double fond à coups de marteau ; cela fera émotion chez Beauvais, où il y a toujours beaucoup de pros-crits ; que deux d'entre vous viennent avec moi, et portons la malle chez le menuisier ; les autres iront nous y attendre. Le menuisier a fermé le double fond, il saura mieux l'ouvrir que personne. Tout se passera toujours devant la commission, et il n'y aura pas de scandale.

On y consentit. Hubert, aidé de Hayes et de Henry, apporta la malle chez le menuisier. Le double fond fut ouvert. Il était rempli de papiers. Il y avait en effet des écrits républicains, mes discours, les *Bagnes d'Afrique*, de Ribeyrolles, la *Couronne Impériale* de Cahaigne. On y trouva les trois ou quatre passeports successifs de Hubert, le dernier délivré en France, *sur sa demande*. On y trouva une collection complète de documents relatifs à l'organisation intérieure de la Société la

mis con
était le
ue votre
où il y a
: menuisier
sentit.
rits
ccessifs de
iété la

Révolution, organisée à Londres par Ledru-Rollin ; tout cela mêlé à force lettres et à une foule de paperasses.

Parmi ces paperasses, on trouva deux lettres qui parurent singulières.

La première, datée du 24 septembre, adressée au préfet de l'Eure et repoussant l'offre d'amnistie avec une indignation prodigieuse d'épithètes ; c'était cette lettre que Hubert avait montrée aux proscrits de Londres et affichée dans leurs salles de réunions.

La seconde lettre, datée du 30 et séparée de la première par six jours seulement, était adressée au même préfet, et contenait, sous forme de réclamation d'argent, des offres fort claires de service au gouvernement bonapartiste.

Ces deux lettres se contredisant, il était évident que l'une des deux seulement avait dû être envoyée, et il semblait probable que ce n'était pas la première. Selon toute apparence, la seconde était la lettre réelle ; la première était « pour la montre ».

On représenta à Hubert les deux lettres. Hubert continuait de fumer sa pipe imperturbablement.

On mit de côté les deux lettres, et l'on poursuivit l'examen des papiers.

Une lettre de l'écriture de Hubert commençant par ces mots : « Ma chère mère », tomba dans les mains de Rattier. Il lut les premières lignes. C'était une lettre de famille, et il allait la rejeter, lorsqu'il s'aperçut que la feuille était double. Il ouvrit presque machinalement

deux
ion
lettre,
offres fort
e, et il
présenta à
iers. Une
lettre de

cette feuille, et il eut comme l'impression d'un éclair dans les yeux. Son regard venait de tomber, en tête du second feuillet, sur ces mots écrits de la main de Hubert : *A M. de Maupas, ministre de la Police. — Monsieur le ministre.*

Suivait la lettre qu'on va lire; une lettre signée *Hubert.*

A M. de Maupas, Ministre de la Police, à Paris.

« Monsieur le Ministre,

« J'ai reçu sous la date du 14 septembre dernier, dans le but de me faire rentrer en France, une lettre de M. le Préfet de l'Eure.

« J'ai écrit, les 24 et 30 du même mois, deux lettres à M. le Préfet; elles sont toutes deux restées sans réponse.

« Depuis, j'ai vu mon nom figurer au *Moniteur* dans la liste faisant l'objet du décret du 5 février présent mois, mais je n'étais pas prêt à partir à cette époque, voulant finir, à Londres, une petite brochure, intitulée : *Les Proscrits républicains, et la République impossible par ces mêmes prétendus républicains.* Cette brochure, pleine de vérités et de faits que personne ne peut nier, produira, je crois, un certain effet en France, où je désire la faire imprimer. J'ai fait viser hier mon passeport pour la France; rien d'intéressant ne me retient donc plus en Angleterre, si ce n'est qu'avant de partir, je désirerais savoir si l'on me donnera ce qui m'est dû, et que je réclame par ma lettre précitée du 30.

« M. le Préfet de l'Eure, qui était prié de communiquer cette lettre à qui de droit, a dû la faire parvenir au gouvernement; j'en attends toujours la solution; mais, voyant que, depuis tant de temps, je n'ai encore rien reçu, je me suis décidé à vous adresser cette lettre dans l'espoir d'obtenir un résultat immédiat.

« Voici mon adresse à Londres : (Angleterre, n° 17, *Church street, Soho Square*).

époque,
: Cette
viser hier
donnera ce

solution ;
immédiat.

« Et mon nom : Hubert Julien-Damascène, géomètre-arpen-
teur, à Henqueville, près les Ândelys (Eure).

« *Signé* : HUBERT. »

« Le 25 février 1853. »

Rattier leva les yeux et regarda Hubert.

Il avait quitté sa pipe ; la sueur perlait sur son front
à grosses gouttes.

— Vous êtes un mouchard, dit Rattier.

Hubert, livide, tomba sur une chaise sans répondre
un mot.

Les membres de la commission firent une liasse
des papiers, et allèrent immédiatement rendre compte
du résultat à la société la Fraternité qui tenait séance
en ce moment.

C'est dans ce trajet que je les rencontrai.

A la révélation de ces faits, une sorte de commo-
tion électrique agita la proscription dans toute la ville.
On courait dans les rues, on s'abordait ; les plus exal-
tés étaient les plus stupéfaits. — Cet Hubert auquel on
avait cru !

Un fait ajoutait à l'émotion. Le jeudi est un jour
de poste à Jersey, les journaux de France venaient
d'arriver. Or, les nouvelles qu'ils apportaient éclairai-
raient Hubert d'une sorte de lueur sinistre. Trois cents
arrestations avaient eu lieu à Paris, et une foule en
France. Hubert avait vu Rocher (de Nantes) à Saint-Malo,
Rocher était arrêté ; il avait vu Guépin et les Mangin à
Nantes, les Mangin et Guépin étaient arrêtés ; il avait
vu Rioteau à Angers et lui avait emprunté de l'argent,

ui tenait
dans toute
notion. Le
leur
il avait vu

Rioteau était arrêté; il avait vu Goudchaux et Boisson à Paris; Goudchaux et Boisson étaient arrêtés.

Les faits et les souvenirs arrivaient en foule. Gaffney, un de ceux qui avaient jusqu'au dernier moment soutenu Hubert, racontait qu'en 1852 il avait expédié en contrebande de Londres pour le Havre, un ballot contenant quatrevingts exemplaires de *Napoléon le Petit*. Hubert et un avoué de Rouen, proscrit, nommé Bachelet, étaient dans sa chambre quand il avait fermé le ballot. Il avait fait devant eux un calcul duquel il résultait que le ballot serait chez sa mère, à lui Gaffney, le jour où un ami, prévenu, pourrait venir chercher l'envoi. Hubert et Bachelet sortirent. Après leur départ, Gaffney rectifia son calcul et reconnut que le ballot arriverait chez sa mère, au Havre, un jour plus tôt. Il écrivit à sa mère et à son ami en conséquence. Le ballot arriva en effet, et fut enlevé par l'ami. Le lendemain, qui était le jour fixé précédemment par Gaffney en présence de Hubert et de Bachelet, une descente de police eut lieu chez M^{me} Gaffney, et on retourna toute la maison pour trouver des livres qui, dirent les agents, devaient *lui avoir été envoyés de Londres*.

Vers dix heures du soir, douze ou quinze proscrits étaient réunis chez Beauvais. Pierre Leroux, et un jersiais, M. Philippe Asplet, officier du connétable, étaient assis dans un coin; Pierre Leroux entretenait M. Asplet des tables tournantes.

Tout à coup Henry entre et raconte le fait, le double fond de la malle, la lettre à Maupas, les arrestations

. Gaff-
vre, un
d'ore quand
pourrait
u Havre,
xé
ion pour
chez
des tables

en France; Hayes, Gigoux et Rondeaux surviennent et confirment les dires de Henry.

En ce moment la porte s'ouvre et Hubert paraît. Il rentrait se coucher, et venait, comme d'habitude, prendre la clef pendue à un clou dans la salle commune.

— Le voilà ! crie Hayes.

Tous se précipitent sur Hubert; Gigoux le soufflette, Hayes le saisit aux cheveux, Heurtebise l'empoigne à la cravate et lui serre le cou. Beauvais lève son couteau. Asplet arrête le bras de Beauvais.

Beauvais m'a dit une heure après en me contant la chose : — Sans Asplet, Hubert était mort.

M. Asplet, en sa qualité d'officier de police, intervint et leur arracha Hubert.

Beauvais jeta son couteau ; ils laissèrent là l'espion ; deux ou trois allèrent dans des coins, cachèrent leur tête dans leurs mains et se mirent à pleurer.

Cependant j'étais rentré chez moi.

Il était près de minuit, j'allais me coucher ; j'entendis une voiture s'arrêter à la porte, puis un coup de sonnette. Un moment après, Charles entra dans ma chambre et me dit : C'est Beauvais.

Je descendis. Toute la proscription se réunissait en séance générale pour juger immédiatement Hubert. On le gardait à vue, et l'on avait envoyé Beauvais me chercher. J'hésitais. Juger cet homme, cette séance de nuit, cette Sainte-Wehmé des proscrits, tout cela me semblait étrange et répugnait à mes habitudes. Beauvais insista.

oucher, et
ix le
:auvais.
t leur
mirent à
nette. Un
juger
e-Wehmé

— Venez, me dit-il ; si vous ne venez pas, je ne répons pas de Hubert.

Il ajouta : — Je ne répons pas de moi-même. Sans Asplet, je lui ouvrais le ventre d'un coup de couteau.

Je suivis Beauvais, et j'emmenai mes deux fils. Chemin faisant, nous fûmes rejoints par Cahaigne, Ribeyrolles, Frond, Lefèvre le boiteux, Cauvet et plusieurs autres proscrits qui habitent le Havre-des-pas.

Minuit sonnait quand nous arrivâmes.

La salle où l'on allait juger Hubert, dite cercle des Proscrits, est une de ces grandes salles en équerre comme il y en a dans presque toutes les maisons anglaises. Ces salles, peu appréciées de nous autres français, prennent vue sur les deux façades de devant et de derrière.

Celle-ci, située au premier étage de la maison Beauvais, Don street, n° 20, a deux fenêtres sur une cour intérieure et trois fenêtres sur la rue, vis-à-vis la grande devanture rouge de la bâtisse destinée aux bals publics, qu'on appelle ici Hôtel de Ville. Quelques groupes d'habitants de la ville, émus des rumeurs qui circulaient, causaient à voix basse sous les fenêtres. Les proscrits arrivaient de tous les côtés.

Quand j'entrai, presque tous étaient déjà réunis. Ils étaient disséminés dans les deux compartiments de la salle et chuchotaient entre eux d'un air grave.

Hubert était venu me voir à Bruxelles et à Jersey ; mais je n'avais gardé de cet homme aucun souvenir. Quand j'entrai, je dis à Heurtebise : — Où est Hubert ?

— Derrière vous, me dit Heurtebise.

: ventre
e le
, dite
; de nous
20, a deux
ici Hôtel de
tous les
air grave.
st Hubert ?

Je me retournai, et je vis, assis à une table, adossé au mur, du côté de la rue, sous la fenêtre du milieu, une pipe devant lui, le chapeau sur la tête, un homme d'environ cinquante ans, coloré, marqué de petite vérole, aux cheveux très blancs et aux moustaches très noires. Ses yeux étaient fixes et tranquilles. De temps en temps, il soulevait son chapeau et s'essuyait le front avec un gros mouchoir bleu.

Son paletot, de couleur brune, était boutonné jusqu'au menton. Maintenant qu'on savait qui il était, on lui trouvait la mine d'un sergent de ville.

On allait et venait devant lui, auprès de lui, à côté de lui, en parlant de lui.

— C'est là ce lâche, disait l'un.

— Voilà ce bandit, disait l'autre.

Il entendait ces paroles échangées à voix haute, et regardait ceux qui parlaient, absolument comme s'ils eussent parlé d'un autre.

Quoique la salle, où survenaient sans cesse de nouveaux arrivants, fût encombrée, il y avait un vide autour de lui. Il était seul à la table et sur son banc. Quatre ou cinq proscrits, debout dans les deux angles de la fenêtre, le gardaient. L'un d'eux était Boni, qui nous montre à monter à cheval.

La proscription était à peu près au complet, quoique la convocation eût été faite à la hâte au milieu de la nuit, la plupart étant couchés et endormis. Pourtant on remarquait quelques absences. Pierre Leroux, après avoir assisté au premier choc de Hubert et des proscrits, s'en était allé et n'était pas revenu, et, de toute la

homme
. De temps
Maintenant
st là ce
e s'ils
il à la table
cheval. La
rtant on
de toute la

famille très nombreuse, — qu'on appelle ici « la tribu Leroux », — il n'y avait là qu'un seul membre, Charles Leroux. Étaient également absents, la plupart de ceux qu'on appelle parmi nous « les exaltés », et entre autres l'auteur du manifeste dit *du comité révolutionnaire*, Seigneuret.

On était allé chercher la commission qui avait fait l'enquête. Elle arriva. Mathé, qui sortait du lit, avait encore l'air très endormi.

Parmi les réfugiés présents, un ancien, vieilli dans les conspirations, avait l'habitude de ces sortes de procès sommaires entre proscrits dans les catacombes; espèces de séances de francs-juges où le mystère n'exclut pas la solennité et où il s'est plus d'une fois prononcé d'effrayants arrêts, que tous sanctionnent et que quelques-uns exécutent. Cet ancien était Cahaigne. Vieux de visage, jeune de cœur, nez camard encadré dans une barbe grise et dans des cheveux blancs, républicain à face de cosaque, démocrate à manières de gentilhomme, poète, homme du monde, homme d'action, combattant des barricades, vétéran des complots, Cahaigne est une figure.

On lui cria : Présidez. Et on lui donna pour secrétaires Jarassé, qui est de la société dite *Fraternité*, et Heurtebise, qui est de la société dite *Fraternelle*.

Cette *Fraternité* et cette *Fraternelle* ne vivent pas fraternellement.

La séance s'ouvrit.

Un grand silence se fit.

La salle en ce moment présentait un aspect étrange.

lupart de
a
lans les
ystème
tait
émocrate à
n lui cria :
aternité et

Au-dessous des plafonds des deux compartiments éclairés chacun, et très faiblement, par deux becs de gaz, s'étagaient et se groupaient, assis, debout, accroupis, accoudés, sur les bancs, sur les chaises, sur les tabourets, sur les tables, sur les appuis des fenêtres, quelques-uns bras croisés, adossés au mur, tous pâles, graves, sévères, presque sinistres, les soixante-dix proscrits de Jersey. Ils remplissaient les deux compartiments de la salle, laissant seulement dans le compartiment aux trois fenêtres donnant sur la rue un petit espace libre occupé par trois tables, la table près du mur où Hubert était seul, une table tout auprès où étaient Cahaigne, Jarassé et Heurtebise, et en face une plus petite, entourée des membres de la commission et sur laquelle Rattier, le rapporteur, avait posé le dossier. Derrière cette table, flambait une cheminée pleine de charbon de terre où chantait je ne sais quelle chaudière, qu'un garçon de taverne venait surveiller de temps en temps. Sur le manteau de la cheminée, au-dessous d'un râtelier chargé de pipes, parmi une foule d'affiches énormes émanant des proscrits, entre l'annonce de Charles Leroux recommandant son établissement de brochage et la pancarte de Ribot inaugurant la chapellerie du *Chapeau rouge*, s'étalait, collé avec quelques pains à cacheter, le placard réclamant une enquête et une « justice prompte », signé Hubert.

On voyait çà et là sur les tables des verres d'eau-de-vie et des pots de bière. Tout autour de la salle pendaient à des rangées de clous des casquettes

out,
au mur,
ment dans
le tout
porteur,
taverne
manant
Chapeau
sur les

vernies, des chapeaux de paille et des feutres mous. Un vieux damier, dont les carreaux blancs n'étaient guère plus blancs que les carreaux noirs, était accroché au mur au-dessus de la tête de Hubert.

J'étais assis, avec Ribeyrolles et mes fils, dans l'angle près de la cheminée.

Quelques-uns des proscrits fumaient, l'un une pipe, l'autre un cigare. Cela faisait dans la salle peu de lumière et beaucoup de fumée. Le haut des fenêtres, en guillotines, selon la mode anglaise, était ouvert pour laisser passer toute cette vapeur.

La séance commença par l'interrogatoire de Hubert. Dès les premiers mots, Hubert ôta son chapeau. Cahaigne l'interrogea avec une gravité un peu théâtrale; mais, quel que fût l'accent, on sentait un fond lugubre et sérieux.

Hubert dit ses deux prénoms: Julien-Damascène.

Hubert avait eu le temps de reprendre sa présence d'esprit. Il répondait avec précision et sans trouble. A un certain moment, comme on lui parlait de son retour par le département de l'Eure, il rectifia ainsi je ne sais quelle erreur de Cahaigne: — Pardon, Louviers est sur la rive droite et les Andelys sur la rive gauche. — Du reste, il n'avoua rien.

L'interrogatoire fini, on passa à la lecture des procès-verbaux de la commission, des témoignages et des pièces.

Cette lecture, commencée dans le calme le plus profond, souleva une rumeur qui allait grossissant à mesure que les faits apparaissaient plus noirs et plus

it
scrits
mode
son
ux
oment,
rive droite
émoignages
nt plus

odieux. On entendait ces murmures étouffés : — Ah! le gueux! Ah! le scélérat! Est-ce qu'on ne va pas l'étrangler sur place, ce chenapan?

Au milieu de cette basse continue d'imprécations, le lecteur était forcé d'élever la voix. C'était Rattier qui lisait. Mathé lui passait les pièces. Beauvais l'éclairait avec une chandelle de suif dans un chandelier de fer. Le suif coulait goutte à goutte sur la table.

Après les dépositions des témoins lues, Rattier annonça qu'il arrivait à la pièce décisive. Le silence revint, un silence fébrile, inquiet, absolu. Charles me dit tout bas : — On entendrait voler un mouchard.

Rattier lut la lettre de Hubert à Maupas.

Tant que la lettre dura, on se contenta ; les poings se crispaient ; quelques-uns mordaient leur mouchoir.

Quand le dernier mot fut lu :

— La signature! cria le vieux Fombertaux.

Rattier dit : — Signé Hubert.

Alors ce fut effrayant.

L'explosion éclata. Le silence n'avait été que de l'attente mêlée de je ne sais quelle hésitation à croire une telle chose ; quelques-uns avaient douté jusque-là, et dit : Pas possible! Quand cette lettre apparut, écrite par Hubert, datée par Hubert, signée par Hubert, évidente, réelle, incontestable, sous les yeux de tous, dans les mains de tous, le nom de Maupas écrit par Hubert, la conviction tomba au milieu de l'assemblée comme la foudre.

Les faces, furieuses, se tournèrent vers Hubert ; plusieurs bondirent sur leurs bancs ; des poignets

u de cette
e chandelle
pièce
ibert à
signature !
e sais
datée par
 conviction

menaçants se levèrent sur lui ; ce fut comme une frénésie de rage et de douleur ; une lueur terrible emplit tous les yeux.

On n'entendait que ces cris : — Ah ! l'infâme ! — Ah ! le misérable Hubert ! — Ah ! brigand de la rue de Jérusalem !

Fombertaux, dont le fils est à Belle-Isle, cria : — Voilà les scélérats qui nous vendent depuis vingt ans !

— Oui, reprit un autre, et c'est grâce à ces êtres-là que les jeunes sont dans les cachots et que les vieux sont dans l'exil !

Un proscrit, dont j'ignore le nom, grand jeune homme blond, monta sur une table, montra Hubert, et cria : — Citoyens, à mort !

— A mort ! à mort ! répétèrent une foule de voix.

Hubert commençait à regarder autour de lui d'un air égaré.

Le même jeune homme reprit

— Nous en tenons un ; qu'il ne nous échappe pas.

Un cria : — Jetons-le à la Seine.

Il y eut un éclat de rire sinistre.

— Tu te crois donc encore sur le Pont-Neuf !

Et l'on reprit : — A la mer le mouchard, avec une pierre au cou !

— Passons-le au bleu, dit Fombertaux.

Pendant le tumulte, Mathé m'avait remis la lettre de Hubert, et je l'examinais avec Ribeyrolles. Elle était écrite, en effet, sur le second feuillet d'une lettre de famille, d'une écriture un peu allongée, nette, lisible, avec quelques ratures, tout entière de la main

— Ah !
s qui nous
Un
épétèrent
appe pas.
rd, avec
rolles. Elle
a main

de Hubert. Aupas de ce brouillon, par une sorte d'habitude d'homme illettré, il avait signé son nom en toutes lettres.

Cahaigne réclama le silence ; mais le tumulte était indescriptible. Tous parlaient à la fois ; c'était comme une seule âme qui jetait par soixante bouches la même malédiction au misérable.

— Citoyens, cria Cahaigne, vous êtes juges !

Ce mot suffit. Tous se turent ; les mains levées s'abaissèrent, et chacun, croisant les bras ou appuyant le coude sur son genou, reprit sa place avec une sorte de dignité lugubre.

— Hubert, dit Cahaigne, reconnaissez-vous cette lettre ?

Jarassé présenta la lettre à Hubert, qui répondit :
— Oui.

Cahaigne continua : — Quelles explications avez-vous à donner ?

Hubert garda le silence.

— Ainsi, poursuivit Cahaigne, vous vous avouez mouchard ?

Hubert leva la tête, regarda Cahaigne, frappa du poing sur la table, et dit : — Cela, non !

Un murmure courut comme un frisson de colère. L'explosion, qui n'était que suspendue, faillit recommencer ; mais comme on vit que Hubert continuait de parler, le silence revint.

Hubert déclara, d'une voix sourde et saccadée, mais qui avait un certain accent ferme et, chose triste à dire, sincère : — Qu'il n'avait jamais fait de mal à

uait de

nal à

personne ; — qu'il était républicain ; — qu'il mourrait « de dix mille morts » avant de faire tomber par sa faute « un cheveu de la tête d'un républicain » ; — que, s'il y avait eu des arrestations à Paris, il en était innocent ; — qu'on n'avait pas assez fait attention à la première lettre au préfet de l'Eure ; — que, quant à la lettre à Maupas, c'était un brouillon, un projet, qu'il l'avait écrite, mais qu'il ne l'avait pas envoyée ; — qu'on reconnaîtrait la vérité plus tard ; — et qu'on aurait regret ; — que, quant à la brochure : *la République impossible à cause des républicains*, il l'avait écrite également, mais ne l'avait pas publiée.

On lui cria de toutes parts : — Où est-elle ?

Il répondit avec calme : — Je l'ai brûlée.

— Est-ce là, reprit Cahaigne, tout ce que vous avez à dire ?

Hubert fit signe de la tête que non, puis continua.

Il ne devait rien à Mélanie Simon ; — ceux qui lui avaient vu de l'argent s'étaient trompés ; — le citoyen Rattier se trompait ; — il n'était jamais, lui Hubert, entré chez le marchand de tabac Hurel ; — ses passeports étaient la chose la plus simple du monde ; — étant « gracié », il y avait droit ; — il avait rendu les cinquante francs à Rioteau d'Angers ; — il était un honnête homme ; — il n'avait jamais eu de billet de banque ; — l'argent qu'il avait dépensé, il l'avait reçu de la femme, en tout cent soixante francs, environ ; — il avait rencontré le citoyen Boisson à Paris dans un restaurant à vingt-deux sous ; c'est comme cela qu'il

in » ; —
ue, quant à
t qu'on
On lui cria
ne de la
ppait ; — il
y avait
it qu'il avait
deux sous ;

avait su son adresse; — s'il voulait emmener des proscrits à Paris, c'était pour renverser « Badinguet », non pour livrer ses amis; — si les gendarmes l'avaient laissé circuler en France, ce n'était pas sa faute; — « en définitif », il y avait une entente pour le perdre entre quelques-uns, et tous en étaient « victimes ».

Il répéta deux ou trois fois, sans qu'on pût saisir à quoi cette phrase se rapportait : — Le menuisier qui a fait le double fond est là pour le dire.

— Est-ce là tout? reprit Cahaigne.

— Oui, dit-il.

Un frémissement accueillit ce mot; on avait écouté les explications; elles n'avaient rien expliqué.

— Prenez garde, continua Cahaigne. C'est vous-même qui nous avez dit de vous juger; nous vous jugeons. Nous pouvons vous condamner.

— Et vous exécuter! cria une voix.

— Hubert, reprit Cahaigne, vous courez tous les dangers du châtement. Qui sait ce qui adviendra de vous? Prenez garde. Désarmez vos juges par un aveu. Nos amis sont dans les mains de Bonaparte, mais vous êtes dans les nôtres. Faites des révélations, éclairez-nous. Aidez-nous à sauver nos amis, ou vous êtes perdu. Parlez.

— C'est vous, dit Hubert en levant la tête, c'est vous qui perdez « nos amis » de Paris en disant leurs noms tout haut comme vous faites dans une assemblée (et il promena ses yeux sur l'assemblée) où il y a évidemment des « mouchards ». Je n'ai rien de plus à dire.

Cette fois l'explosion recommença, et avec une telle

furie, qu'on put craindre un moment qu'elle ne passât des paroles à l'action.

Les cris : **A mort!** sortirent de nouveau d'une foule de bouches irritées.

Il y a dans la proscription un cordonnier de Niort, ancien sous-officier d'artillerie appelé Guay, communiste fanatique, excellent et honnête ouvrier d'ailleurs, homme à la longue barbe noire, au teint pâle, aux yeux enfoncés, à la parole lente, au maintien grave et résolu. Il se leva et dit :

— Citoyens, il paraît qu'on voudrait juger Hubert à mort. Cela m'étonne. Vous oubliez que nous sommes dans un pays qui a des lois. Ces lois, nous ne devons pas les violer, nous ne devons rien tenter qui leur soit contraire. Cependant il faut punir Hubert, d'une part pour le passé, et, d'autre part, pour l'avenir, lui imprimer un stigmatte ineffaçable. Donc, afin de ne rien faire en dehors de ce qui est permis par les lois, voici ce que je propose : — Nous allons saisir Hubert et lui raser les cheveux et les moustaches, et, comme les cheveux et les moustaches repoussent, lui couper un centimètre de l'oreille droite. Les oreilles ne repoussent pas.

Cette proposition, énoncée du ton le plus grave et de l'accent le plus convaincu, s'acheva dans ce lugubre éclat de rire qui revenait par instants et qui se mêlait, comme une horreur de plus, à la terreur de la scène.

Près de Guay, à l'entrée du deuxième compartiment, à côté du docteur Barbier, était assis un proscrit nommé Avias. Avias, sous-officier dans l'armée d'Oudinot,

- Il y a
rs, homme
oudrait
vons rien
able. Donc,

était,
roscriit

avait déserté devant Rome, ne voulant pas, lui républicain, égorger une république. Il avait été pris, jugé par un conseil de guerre, et condamné à mort. La veille de l'exécution, il avait réussi à s'échapper. Il s'était réfugié en Piémont. Au 2 décembre, il avait franchi la frontière et s'était bravement joint aux républicains du Var, armés contre le coup d'état. Dans un engagement, une balle lui avait brisé la cheville ; ses amis l'avaient emporté à grand'peine et on lui avait coupé le pied. Expulsé du Piémont, il était allé en Angleterre, puis à Jersey. A son arrivée, il était venu me voir ; quelques amis et moi lui avions donné des secours, et il avait fini par s'établir teinturier et par vivre.

Avias paraissait avoir beaucoup connu Hubert. Tout le temps qu'avait duré la lecture des pièces, il s'était démené et écrié : — Ah ! coquin ! Ah ! j... f... ! Dire qu'il me disait : Louis Blanc est un traître ! Victor Hugo est un traître ! Ledru-Rollin est un traître !

Quand Guay se fut assis, Avias se leva et monta sur son banc, puis sur une table.

Avias est un homme de trente ans, de haute taille, à la face rouge et large, aux tempes saillantes, aux yeux à fleur de tête, à la bouche grande, à l'accent provençal. Avec son œil furieux, ses poings noirs de teinture, son pied de moins qui le faisait chanceler sur la table, rien n'était plus sauvage que cette espèce de géant aux cris rauques, dont la tête touchait au plafond.

Il cria : — Citoyens, pas de tout ça ! finissons. Comptons-nous, et tirons au sort à qui donnera le coup de grâce au gremlin. Si personne ne veut, je m'offre.

ort. La

et on lui
donné des
èces, il
traître !
t large, aux
moins qui
yens, pas

Une clameur d'adhésion s'éleva : — Tous ! tous !

Un petit jeune homme à barbe blonde, qui était assis devant moi, dit : — Je m'en charge. L'affaire du mouchard sera faite demain matin.

— Non pas, reprit un autre dans le coin opposé. Nous sommes quatre ici qui nous en chargeons.

— Oui, ajouta Fombertaux, en étendant le poing jusqu'à la tête de Hubert. Justice de ce gueux-là ! A mort !

Pas une contestation ne s'élevait. Hubert lui-même, terrifié, baissait la tête et semblait dire : — C'est juste. Je me levai.

— Citoyens, leur dis-je, dans un homme que vous nourrissiez, que vous souteniez, que vous aimiez, vous venez de trouver un traître. Dans un homme que vous preniez pour un frère, vous venez de trouver un espion. Cet homme a encore sur le dos le vêtement que vous lui avez acheté, et aux pieds les souliers que vous lui avez donnés. Vous êtes dans le frémissement de l'indignation et de la douleur. Cette indignation, je la partage ; cette douleur, je la comprends. Mais prenez garde. Qu'est-ce que c'est que ces cris de mort que j'entends ? Il y a deux êtres dans Hubert, un mouchard et un homme. Le mouchard est infâme, l'homme est sacré.

Ici une voix m'interrompit, la voix d'un brave garçon nommé Cauvet, qui est riche et quelquefois gris, et qui abuse de ce qu'il est partisan de Ledru-Rollin, pour se montrer fanatique de la guillotine. Un grand silence s'était fait. Cauvet dit à demi-voix :

— Ah oui ! c'est ça. Toujours la douceur !

— Oui, dis-je, la douceur. L'énergie d'un côté, la douceur de l'autre ; voilà les deux armes que je veux mettre dans les mains de la république.

Je repris :

— Citoyens, savez-vous ce qui vous appartient dans Hubert ? Le mouchard oui, l'homme non. Le mouchard est à vous, l'honneur du traître, le nom du traître, sa personne morale. Vous avez le droit d'en faire ce qu'il vous plaira ; vous avez le droit de broyer cela, de déchirer cela, de fouler cela aux pieds ; oui, vous avez le droit de pétrir sous vos talons le nom de Hubert, et d'en ramasser les lambeaux hideux dans la boue. Mais savez-vous à quoi vous n'avez pas le droit de toucher ? C'est à un cheveu de sa tête.

Je sentis la main de Ribeyrolles qui serrait la mienne, je continuai :

— « Ce que MM. Hubert et Maupas viennent de tenter ici est monstrueux : faire nourrir un espion par notre pauvre caisse indigente, mêler dans la même poche le billet de banque de la police et le denier fraternel des proscrits, nous jeter aux yeux notre aumône pour nous aveugler, faire arrêter les hommes qui nous servent en France par l'homme que nous nourrissons à Jersey, poursuivre la proscription par le guet-apêns, ne pas même laisser l'exil tranquille, attacher les fils d'une trame infâme aux plus saintes fibres de notre cœur, nous trahir et nous voler en même temps, nous filouter et nous vendre. Voilà le sac dans lequel nous venons de prendre la main de la police impériale !

n du traî
ls; oui,
vez pas le

même
mnes qui
e, atta

police

« Qu'avons-nous à faire ? Publier les faits, prendre la France, l'Europe, la conscience publique, la probité universelle à témoin, faire dire au monde entier : C'est infâme ! Si triste que soit la découverte, l'occasion est bonne. Dans cette affaire, tout l'avantage moral revient à la proscription, à la démocratie, à la république. La situation est excellente. Ne la gâtons pas.

« Et savez-vous comment nous la gâterions ? En nous méprenant sur notre droit, en nous comportant comme des vénitiens du seizième siècle au lieu de nous conduire comme des français du dix-neuvième, en agissant comme le conseil des Dix, en tuant l'homme.

« En principe, pas de peine de mort, je vous le rappelle, pas plus contre un espion que contre un paricide. En fait, c'est absurde.

« Touchez cet homme, blessez-le, frappez-le seulement, et demain l'opinion qui est pour vous se tourne contre vous. La loi anglaise vous cite à sa barre. De juges, c'est vous qui devenez accusés. M. Hubert disparaît, M. Maupas disparaît ; et que reste-t-il ? Vous, proscrits français, devant un jury anglais.

« Et au lieu de dire : voyez l'indignité de cette police ! on dira : Voyez la brutalité de ces démagogues !

« Citoyens, ajoutai-je en étendant le bras du côté de Hubert, je prends cet homme sous ma garantie, non pour l'homme, mais pour la république. Je m'oppose à ce qu'il lui soit fait aucun mal, ni aujourd'hui, ni demain, ni ici, ni ailleurs. Je résume votre droit en un mot : publier, ne pas tuer. Le châtement par la lumière, non par la violence. Un acte de grand jour, non un

ntier : C'est

comportant

nt

iez cet

, c'est vous

lire : voyez

cet homme

s. Je

acte de nuit. La peau de Hubert! grand Dieu! qu'est-ce donc que ça vaut? qu'est-ce que vous feriez de la peau d'un mouchard? Je le déclare, personne ne touchera à Hubert, personne ne le maltraitera. Poignarder M. Hubert, ce serait dégrader le poignard; souffleter M. Hubert, ce serait salir le soufflet. — »

Ces paroles, que je récris aujourd'hui de mémoire, furent écoutées avec une attention profonde et une adhésion croissante à chaque mot. Quand je me rassis, la question était décidée. A vrai dire, je ne pense pas que Hubert, quelles qu'eussent été les violences du début, courait, séance tenante, un danger immédiat; mais le lendemain pouvait être fatal.

Comme je me rasseyais, j'entendis derrière moi un proscrit nommé Fillion, échappé d'Afrique, dire distinctement : — Voilà ce que c'est; le mouchard est sauvé. Il fallait faire et ne pas dire. Cela nous apprendra à bavarder.

Ces paroles furent couvertes par un cri général : — Non! pas de violences. Publier les faits, parler à l'opinion, flétrir Hubert et la police de l'empire, voilà ce qu'il faut.

Claude Durand, Berlier, Rattier, Ribeyrolles, Cahaigne, me félicitèrent vivement. Hubert me regardait d'un air morne.

La séance avait été comme suspendue après mes paroles. Les proscrits de la nuance dite terroriste fixaient sur moi des yeux irrités.

Fillion m'aborda et me dit : — Vous avez raison. Du moment qu'on avait parlé, rien n'était plus possible.

sonne ne
let. — »
me rassis,
immédiat;
nt : —
général : —

proscrits
dit plus

Est-ce que, quand on vous exécute un traître, on s'en va le crier sur les toits? Nous sommes soixante ici, c'est cinquante-six de trop. Quatre suffisaient. En Afrique nous avons eu une affaire comme celle-là. On a découvert qu'un nommé Auguste Thomas était agent de police, un ancien républicain pourtant, et de la veille, et de toutes les conspirations depuis vingt ans. On a eu la preuve du fait un jour à neuf heures du soir. Le lendemain l'homme avait disparu sans qu'on ait pu jamais savoir ce qu'il était devenu. C'est comme cela que ces choses-là se font.

Comme j'allais répondre à Fillion, la séance se rouvrait. Cahaigne éleva la voix :

— Rasseyez-vous, citoyens. Vous avez entendu les paroles du citoyen Victor Hugo. Ce qu'il propose, c'est une peine morale.

— Oui, oui, bien! crièrent une multitude de voix.

Cauvet, l'homme de bonne humeur qui m'avait interrompu, s'agita sur la table où il était assis.

— Parbleu! voilà qui est beau! dit-il; une peine morale! et vous allez lâcher l'homme! et demain il s'en ira en France dénoncer, vendre tous nos amis! Il faut le tuer, ce coquin-là.

Il y avait là une objection sérieuse. Hubert en liberté était dangereux.

Beauvais prit la parole :

— Il n'y a pas besoin de le tuer, et on ne le lâchera pas. Depuis le mois d'avril je nourris Hubert, et je le loge, à peu près pour rien. Je voulais bien avoir nourri un proscrit; je ne veux pas avoir nourri un

ient. En
ant, et de la
is qu'on ait
ne éleva la
en! crièrent
dit-il; une
à une
ois d'avril

mouchard ! Maintenant il faut que M. Maupas me paie la dépense de M. Hubert. C'est 83 francs. Demain matin, M. Asplet empoignera M. Hubert et nous le coffrera à la prison pour dettes, à moins que Hubert ne tire de sa poche un des billets de banque de M. Maupas. Cela me fera plaisir à voir.

On se mit à rire. Beauvais en effet avait résolu la question.

— Oui, cria Vincent, mais il s'en ira d'ici à demain matin.

— Nous le gardons à vue, dit Boni.

— Fouillons-le, cria Fombertaux.

— Oui, oui, fouillons le mouchard.

Et une foule se précipita du côté de Hubert.

— Vous n'avez le droit, m'écriai-je, ni de le garder à vue, ni de le fouiller. Le garder à vue, c'est attenter à sa liberté ; le fouiller, c'est toucher à sa personne.

Le fouiller était, de plus, une naïveté. Il était évident que Hubert, depuis que l'enquête était commencée, ne devait rien avoir sur lui qui pût le compromettre.

Hubert cria : — Ah ! qu'on me fouille, j'y consens.

La chose était peu surprenante.

— Il consent, dirent-ils, il consent, fouillons-le.

Je les arrêtai. Je demandai à Hubert :

— Vous consentez ?

— Oui.

— Il faut donner votre consentement par écrit.

— Je veux bien.

et nous le
mit à rire.
;-le, cria
vue, ni de
que
ens. La
Il faut

Jarassé écrivit le consentement et Hubert le signa. Pendant ce temps-là on le fouillait, car ils n'avaient pas eu la patience d'attendre la signature.

Ses poches vidées et retournées, on ne trouva rien, que quelques sous, son gros mouchoir bleu et un morceau de la *Chronique de Jersey*.

— Les souliers ! fouillez les souliers, cria une voix.

Hubert ôta ses souliers et les mit sur la table.

— Il n'y avait rien dedans, dit-il, que les pieds d'un républicain.

Cahaigne reprit la parole. Il rappela ma proposition et la fit adopter. Aucune main ne se leva contre.

Pendant qu'on signait la proposition, Hubert avait remis ses souliers à ses pieds et son chapeau sur sa tête ; il avait repris sa pipe sur la table et il semblait chercher du regard quelqu'un qui lui offrit du feu pour l'allumer.

A ce moment-là, Cauvet s'approcha de lui et lui dit d'une voix douce :

— Veux-tu un pistolet ?

Hubert ne répondit pas.

— Veux-tu un pistolet ? reprit Cauvet.

Hubert garda le silence. Cauvet recommença :

— J'ai un pistolet chez moi, un bon. Le veux-tu ?

Hubert haussa l'épaule et poussa la table du coude.

— Le veux-tu ? reprit Cauvet.

— Laissez-moi tranquille, dit Hubert.

— Tu ne veux pas de mon pistolet ?

poches
ouillez les
la parole.
; pieds et
nt-là,
; garda le
' reprit

— Non.

— Alors donne-moi la main.

Et Cauvet, complètement gris, tendit la main à Hubert.

Hubert ne la lui donna pas.

Cependant je causais avec Cahaigne qui me disait :
— Vous avez bien fait de les avertir, mais je crains que demain la colère ne revienne à deux ou trois comme Avias, et qu'ils ne le tuent dans quelque coin.

Je n'avais pas signé la déposition. Tous avaient signé, excepté moi.

Heurtebise me présenta la plume.

— Je signerai dans trois jours, dis-je.

— Pourquoi? demandèrent plusieurs.

— Parce que je crains les coups de tête. Je signerai dans trois jours, quand je serai sûr qu'aucune menace ne s'est réalisée et qu'on n'a fait aucun mal à Hubert.

On me cria de toutes parts :

— Signez! signez! On ne lui fera aucun mal.

— Vous me le garantissez?

— Nous vous le promettons.

Je signai.

Une demi-heure après, je rentrais chez moi. Il était six heures du matin. La bise de mer sifflait dans le Rocher des proscrits; les premières blancheurs de l'aube égayaient le ciel. Quelques petits nuages d'argent jouaient au milieu des étoiles.

A cette même heure, M. Asplet, requis par Beauvais, saisissait Hubert et l'écrouait à la prison pour dettes.

: Cahaigne
t dans
lis-je. —
s'est
— Nous
oscrits; les
uis par

Le matin du 21 octobre, vers six heures, un sieur Laurent, qui prend ici la qualité de vice-consul de France, se présentait chez M. Asplet. — Il venait, disait-il, réclamer un français arrêté illégalement.

— Pour dettes, a dit Asplet. — Et il a montré l'ordre d'écrou signé du député-vicomte M. Horman.

— Voulez-vous payer? a demandé Asplet.

Le consul a baissé la tête et s'en est allé.

Il est dans la destinée d'Hubert d'être nourri par les proscrits. En ce moment on le nourrit à la prison, moyennant six pence (13 sous) par jour.

En remuant mes papiers, j'y ai trouvé une lettre de Hubert. Il y a dans cette lettre une phrase triste : « La faim est mauvaise conseillère. »

Hubert a eu faim.

1855

TAPNER*

Guernesey, 6-12 décembre.

Le prévôt de la reine à Guernesey, M. Martin, était venu me voir à mon arrivée. Je lui ai rendu sa visite le 5 décembre 1855. Il m'a offert de m'accompagner à la prison, que je désirais voir.

Nous avons pris par les rues qui montent derrière la cour royale. En me promenant dans Saint-Pierre-Port, j'avais déjà remarqué dans la ville, à mi-côte, un grand mur noir percé d'une haute porte que surmontait un G couronné sculpté dans le granit. Je m'étais dit : Ce doit être là la prison. C'était là en effet.

Le geôlier nous reçut. Il s'appelle Barbet; ce qui fait que les voleurs guernesiais appellent la prison l'hôtel Barbet. Cet homme a cette mine gaie et dure, cette figure à la fois ouverte et fermée que j'ai déjà

* VOIR ACTES ET PAROLES. PENDANT L'EXIL. *Affaire Tapner. Lettres aux Habitants de Guernesey et à lord Palmerston.*

remarquée à plusieurs geôliers. Sa femme et sa fille faisaient la soupe dans un coin.

Barbet prit une grosse clef, ouvrit une grille, et nous introduisit dans une assez vaste cour nue, oblongue, bornée de trois côtés par le grand mur qui du dehors avait appelé mon attention. Au midi, la cour est dominée par un bâtiment neuf, bâti en granit gris, dont la façade à deux étages se compose de deux rangées de sept arcades, superposées. Sous les arcades on voit des fenêtres; derrière les vitres des fenêtres on voit de gros barreaux peints en blanc. C'est la prison et ce sont les cellules.

— Guernesey est une île honnête, me dit le prévôt, homme distingué et intelligent, *non conformist*, de la secte des indépendants, comme Cromwell et Milton. Et il ajouta : — Nous n'avons en ce moment, sur une population de plus de quarante mille âmes, que trois prisonniers, deux hommes et une femme.

Un des prisonniers entra en ce moment dans la cour; c'était un jeune homme à figure douce, condamné à dix ans de Botany-Bay pour vol. Il était vêtu d'un pantalon de toile et d'un petit paletot bleu, et coiffé d'une casquette.

Le prévôt, qu'on appelle aussi le shériff, et qui, en cette qualité, gouverne la prison et accompagne les condamnés à l'échafaud, ce qui le rend fort ennemi de la peine de mort, le prévôt m'expliqua que ce jeune homme ne serait pas déporté et qu'il en serait quitte pour deux ou trois ans de prison cellulaire.

La prison cellulaire anglaise, empreinte et toute

ans une
un
it des
nête, me
is en ce
ent dans la
eu, et
id, ce qui le
de prison

pénétrée de l'esprit glacial du protestantisme anglican, prouve que la sévérité et la froideur peuvent aller jusqu'à la férocité. Dans l'une d'elles, Mill-Bank, je crois, le silence est imposé. Le prévôt me conta qu'en visitant cette prison, il était entré dans une cellule où était un jeune homme de Guernesey condamné pour vol et à lui connu. Ce jeune homme était phthisique et se mourait. En voyant le prévôt, il joignit les mains sur son grabat et s'écria avec angoisse :

— Ah! monsieur, ma grand'mère vit-elle encore?

Le prévôt avait à peine eu le temps de répondre oui, que déjà le geôlier avait dit à l'agonisant : Taisez-vous.

Le jeune homme mourut peu de temps après. Il passa de la prison à la tombe, d'un silence à l'autre, et dut à peine s'apercevoir du changement.

Sous les sept arcades du rez-de-chaussée, sont les cellules des prisonniers pour dettes. Nous y entrâmes. Elles étaient vides. Un bois de lit, une paillasse et une couverture, voilà tout ce que la prison donne au prisonnier pour dettes. Il peut se meubler mieux en payant. Le dernier prisonnier pour dettes était un guernesiais dont le nom m'échappe. Il était mis là par sa femme qui l'y tint dix ans, faisant de la prison de son mari sa liberté. Au bout de dix ans, le mari paya sa femme et sortit. Ils se remirent à vivre ensemble et font, me dit le prévôt, « très bon ménage ».

Il n'y avait pour le moment, j'y insiste, aucun prisonnier dans la prison pour dettes.

Cette prison est tout un éloge muet de la popula-

Bank, je
damné
se : — Ah!
UIS. Le
:s sept
ouverture,
is dont le
> et sortit.
n pour

tion guernesiaise. Elle ne contient en tout que douze cellules, six pour les détenus pour dettes, six pour les délits communs, plus deux chambres de punition. Il y a, en outre, pour les femmes, deux cellules seulement, dont une de punition.

Une des sept chambres du rez-de-chaussée est la chapelle; petite salle sans autel, ayant une chaire de bois pour le chapelain dans l'angle à gauche, et, en avant de la porte, tournant le dos à la fenêtre, quatre ou cinq bancs de bois avec pupitres où l'on voit çà et là quelques livres de piété entr'ouverts.

C'est au premier étage que sont les détenus pour crimes et délits. Nous y montâmes. Le geôlier nous ouvrit une cellule bien éclairée, meublée seulement d'un lit de bois. Sur le pied du lit étaient roulés les couvertures, et les draps, qui sont, comme les couvertures, en grosse laine; seulement cette laine m'a paru tricotée. La paille avait été retirée, en sorte qu'on voyait à nu le tablier du bois de lit, sur lequel une foule de noms et d'inscriptions avaient été gravés avec des couteaux ou des clous. Cela formait une sorte de forêt de lettres presque effacées. On y distinguait, entre tous, les mots que voici, plus lisibles que les autres :

GUERRE
HISTOIRE
CAÏN

« Tout le crime n'est-il pas là? »

Dans un coin du tablier, il y avait quelques silhouettes de navires grossièrement dessinées.

La cellule qui est derrière celle-ci est un cachot (cellule de punition). Pas de lit, le plancher pour dormir, une petite fenêtre haute, au nord. Le dernier enfermé là avait charbonné sur le mur une espèce de labyrinthe qui indignait le geôlier. On lui avait sali la blancheur de son sépulcre.

Toutes les cellules sont badigeonnées au lait de chaux.

La rangée d'arcades qui est devant les cellules forme une sorte de galerie ouverte à l'air et au soleil du midi, où les prisonniers se promènent quand il pleut.

Il y a dans cette galerie un vieux bois de lit délabré sur lequel ils montent et d'où ils voient la mer. — Grande jouissance pour eux, me dit le geôlier.

Je suis monté sur le bois de lit. On voit de là l'île de Serk et les voiles à l'horizon.

Je désirais visiter la cellule de Tapner. Le prévôt m'y conduisit.

Cette cellule, et la chambre de punition qui y est attenante, forment dans la prison le quartier des femmes.

Quand on est dans la cour et qu'on fait face à la prison, on remarque que la première à gauche des sept arcades d'en haut est grillée sur la cour et murée sur la galerie. Le petit espace enclos entre le mur et cette grille était le préau spécial de Tapner. C'est là qu'il allait et venait toute la journée, un peu comme une bête fauve dans une cage, vu des autres prisonniers,

mais séparé d'eux. La fenêtre qui donne sur ce préau restreint est la fenêtre de sa cellule.

La porte est épaisse, peinte en noir, garnie d'armatures de fer ; deux gros verrous, un en haut, un en bas, la serrure entre les verrous.

Le geôlier ouvrit cette porte et nous introduisit.

La cellule, de même dimension que les autres, environ dix pieds carrés, est blanche, propre, bien éclairée ; une cheminée au fond dans l'angle à gauche qui est en pan coupé, un baquet, une planche fixée au mur qui fait face à la porte ; à droite de la porte, sous la fenêtre, un lit de bois dont un des quatre montants est tronqué ; sur le lit, une pailleasse, une couverture, des draps de grosse laine. Ce grabat a été le lit de Tapner. — Après la mort de Tapner, cette cellule a été rendue aux femmes, dont, avec l'autre chambre que j'ai dite, elle forme le quartier.

On ne fait du feu dans la cheminée que sur l'ordre du médecin.

Au moment où nous entrâmes, une femme était assise ou plutôt accroupie sur le lit, le dos tourné à la porte. J'ôtai mon chapeau. M. Tyrrell, un jeune peintre anglais qui m'accompagnait, en fit autant.

Cette femme, la prisonnière unique du moment, était, me dit le prévôt, une voleuse. *De plus, une irlandaise*, ajouta le geôlier. Elle était assez jeune, ravau-dait un vieux bas et n'avait pas même l'air de nous voir.

Cette femme, chez laquelle la dernière curiosité était éteinte, semblait personnifier la sombre indifférence de la misère.

: fer ; deux
les autres,
ne fixée au
ouverture,
ambre que
e ou plutôt
la
ix bas et
misère. -

Tapner a agonisé dans cette cellule blanche, claire et froide.

Ce John Charles Tapner, espèce de gentleman employé du gouvernement, n'avait tiré nul profit dans sa jeunesse de l'éducation qu'on avait essayé de lui donner, et était arrivé au vol et à l'assassinat par la débauche, le vin et le gin.

Il était né d'une famille honnête et d'un père religieux, à Woolwich, en 1823. Il est mort n'ayant pas encore trente et un ans, le 10 février 1854.

Il vivait avec les deux sœurs, marié avec l'une, amant de l'autre. Il avait assuré sa vie pour la totalité de ses appointements, cent cinquante livres sterling, ce qui absorbait tout son revenu et semblait annoncer l'intention de vivre de crimes. L'assurance était sur la tête de sa femme et sur la sienne, au profit du dernier survivant.

J'ai demandé : — La compagnie a-t-elle payé ?

— Eh non, a répondu le prévôt.

— A-t-elle rendu, ai-je repris, ou donné aux pauvres les primes annuelles qu'elle avait reçues de Tapner ?

— Oh non !

Sous le prétexte vertueux qu'il y avait crime, la compagnie a volé la veuve.

Tapner semblait insouciant, *indifférent*, me dit le prévôt, et le prévôt en concluait qu'il ne souffrait pas.

— Erreur, lui dis-je ! croyez-vous qu'on n'ait pas froid sous la glace ?

La veille de sa mort, on fit son portrait au daguer-

ul profit
le famille
s, marié
u et
lé : — La
çues de
révôt, et le
ait au

réotype. L'appareil fut placé dans le préau grillé attendant à sa cellule, où il faisait un beau soleil. Tapner ne pouvait s'empêcher de rire en posant. La tête de mort aussi semble rire.

— Mais ne riez donc pas, lui disait le prévôt. Gardez votre sérieux. On ne comprendra rien à votre portrait. Vous ne pouvez pas rire aujourd'hui. Ce n'est pas possible.

C'était si possible qu'il riait.

Pourtant un jour le prévôt lui avait prêté un livre de prières. — Lisez ceci, Tapner, lui dit-il, si vous êtes coupable. — Je ne suis pas coupable, répondit Tapner. — Dans tous les cas, reprit le prévôt, vous êtes un pécheur comme moi, comme nous tous. Vous n'avez pas servi Dieu. Lisez ce livre. — Tapner prit le livre. Le prévôt entra dans sa cellule une heure après, et le trouva, le livre à la main, fondant en larmes.

Sa dernière entrevue avec sa femme fut « déchirante », me dit le prévôt. Cette femme cependant savait ses amours avec sa sœur. Mais qui donc a sondé tous les mystères du pardon?

La veille de ma visite à la prison, M. Pearce, un des deux chapelains qui avaient assisté Tapner le jour de sa mort, était venu me voir à Hauteville House avec le prévôt. Je demandai à M. Pearce, très vénérable et très digne vieillard :

— Tapner a-t-il su que je m'étais intéressé à lui?

— Certes, monsieur, a répondu M. Pearce en joignant les mains. Il a été bien touché et bien recon-

a tête de
z pas rire
i dit-il, si
nous tous.
lant en
donc a
mort, était
ntéressé à

naissant de votre intervention et il a bien recommandé qu'on vous remerciât de sa part.

Je note, comme un détail caractéristique de la liberté de la presse anglaise, qu'à l'époque de la mort de Tapner, tous les journaux de l'île ayant plus ou moins réclamé l'exécution, et fort choqués de ma lettre à lord Palmerston, s'entendirent pour passer sous silence le fait que me révélait M. Pearce. Ils eurent l'air de mettre le pendu du parti de la potence et il ne tint qu'à moi de croire que Tapner m'en voulait.

— Il y a, me dit le prévôt, une autre chose que vous ignorez et qu'on a également passée sous silence. Vous croyez avoir complètement échoué dans votre intervention et pourtant vous avez remporté une victoire énorme dont vous ne vous doutez pas. Cette île est, comme toute l'Angleterre, le pays de la tradition. Ce qui a été fait hier doit être fait aujourd'hui, afin d'être refait demain. Or, la tradition voulait que le condamné allât au gibet par les rues de la ville, la corde au cou. La tradition voulait que le gibet fût dressé sur la grève et que le condamné traversât, pour y arriver, le quartier du collège, la grande rue, High street, et l'esplanade. Lors de la dernière exécution, il y a vingt-cinq ans, cela s'était passé ainsi. Cela devait donc se passer encore ainsi pour Tapner. Après votre lettre, on n'a pas osé. On a dit : Pendons l'homme, mais pendons-le secrètement. On a eu honte. Vous n'avez pas lié les mains à la peine de mort, mais vous lui avez fait venir la rougeur au front. On a renoncé à la corde au cou, au gibet de la grève, à l'esplanade, au cortège dans

resse
almerston,
i de croire

me toute
allât au
quar tier du
asser
pas lié les
tége dans

les rues, à la foule. On a décidé que Tapner serait pendu dans un jardin attenant à la prison, entre magistrats et geôliers, en famille. Cependant, la loi veut que l'exécution soit publique. On s'est tiré d'affaire en me disant de signer des billets d'admission pour deux cents personnes. Ayant la même angoisse qu'eux, et plus encore, je me suis prêté à tout ce qu'on a décidé. J'ai signé des billets qui ont été à qui les a voulus. Cependant une difficulté s'offrait. Le jardin, contigu à la prison, en est séparé par le mur même du préau. La porte de ce jardin est dans la rue du collège. Pour aller trouver cette porte, il fallait que le condamné sortit de la prison et fit environ cent pas dehors, en public, parmi les passants. On n'a pas osé même faire faire à la peine de mort ces cent pas dans la rue. Pour éviter ces cent pas, on a abattu un pan de mur et l'on a fait passer Tapner par le trou. La pudeur vient.

Je ne reproduis pas ici les paroles littérales du prévôt, mais le sens exact.

— Eh bien, ai-je dit au prévôt, menez-moi à ce jardin.

— La brèche est refermée, le mur est rebâti; je vous y mènerai par la rue.

Au moment de sortir de la prison, le geôlier m'a apporté dans deux écuelles la soupe qu'on allait servir aux prisonniers, en m'invitant à y goûter, et en me présentant une grosse cuiller d'étain fort propre. J'ai goûté cette soupe qui est bonne et saine. Le pain est bis et excellent. Je l'ai comparé dans ma pensée à cet horrible pain des prisons de France qu'on m'a montré

si veut que
l'eux, et
i, contigu à
ndammé
la rue.
ales du pré
la rue. Au
e
ensée à cet

à la Conciergerie, et qui est terreux, visqueux, fétide, souvent plein de vers et de moisissure.

Il pleuvait. Le temps était gris et triste.

Il n'y a en effet pas plus de cent pas de la prison à l'entrée du jardin. Nous tournâmes à gauche en montant la rue du Collège le long du haut mur noir. Tout à coup le prévôt s'arrêta. Nous étions devant une porte assez basse. Sur les panneaux de cette porte qui mène au lieu où est mort cet homme perdu par l'ivrognerie et le défaut d'instruction, il y avait quelques restes de vieilles affiches en anglais, jaunes, blanches, vertes, relatives à toutes sortes d'objets, et sur lesquelles la pluie qui les avait effacées et le temps qui les avait déchirées ne laissaient plus distinguer que ces deux mots restés lisibles : EDUCATION UNIVERSAL. — TEMPERANCE.

Le prévôt avait une grosse clef à la main ; il la mit dans la serrure. La porte, qui n'avait pas été ouverte peut-être depuis le jour de l'exécution et qui avait recommencé à se rouiller dans sa paix funèbre, fit un grincement et s'entre-bâilla. Nous entrâmes.

Le prévôt repoussa la porte derrière nous. Nous étions dans un étroit palier carré fermé de trois côtés par de hautes murailles et s'ouvrant du quatrième côté sur un escalier roide et qui était sombre, quoique éclairé à plein ciel. Vis-à-vis l'escalier, le prévôt me fit remarquer le replâtrage d'une brèche récemment murée. C'est par là que Tapner avait passé. Cet escalier était la première échelle de son gibet. Il l'avait monté. Nous le montâmes. Je ne sais pourquoi je comptai les marches en ce moment. Il y en avait quatorze.

pas plus de
arrêta.
ut
ne qui les

e derrière
était
onner avait
nent. Il y

Cet escalier mène à un premier jardin oblong et étroit, dominé par un autre qui forme terrasse. On monte dans l'autre par un escalier de sept marches en granit grossier, comme les quatorze que nous avons déjà franchies.

Au haut de ces sept marches, nous eûmes sous les yeux un enclos nu d'environ cent pieds carrés, formé de murs assez bas, coupé par deux allées transversales figurant une croix au milieu. C'était là ce qu'on appelait « le jardin ». C'était là que Tapner avait été pendu.

Le givre de décembre continuait de tomber; quelques broussailles frissonnaient au vent sur la terre noire; pas de fleurs, pas de verdure dans le jardin; on voyait seulement un petit arbre fruitier maigre et rabougri dans un des quatre carrés formés par l'intersection des allées. L'ensemble serrait le cœur. C'était un de ces lieux tristes que le soleil ferait mélancoliques et que la pluie fait lugubres.

Ce jardin ne tient à aucune maison. Il n'est le jardin de personne, que du spectre qu'on y a laissé. Il est désert, abandonné, inculte, tragique. D'autres jardins l'entourent et l'isolent. Il ne touche à la ville, à la vie, aux hommes, que par la prison. Les maisons des rues basses qui l'entourent montrent de loin le haut de leurs façades, qui ont l'air de fronts effarés regardant par-dessus le mur de ce lieu sinistre.

En voyant d'un côté l'espèce de petit promenoir inférieur, étroit, allongé, assez profond, où aboutissent les quatorze premières marches, et de l'autre ce jardin funèbrement coupé de ces deux allées transver-

es en granit
ieds carrés,
pner avait
lans le
it le cœur.
ersonne,
hommes,
r-dessus le
s marches,

sales, il est impossible de ne pas songer à une fosse auprès de laquelle serait étendu le drap mortuaire avec la croix.

Nous avons à notre droite une muraille qui est le haut du grand mur où est percée la porte et dont on voit le revers de la rue. Une allée, plus basse que le reste du jardin, longe cette muraille.

Une rangée de gros clous à crochets rouillés et de longues et minces tringles de bois, argentées et satinées par le temps, appliquées verticalement sur le mur à des intervalles de six à huit pouces, indiquent qu'il y avait là autrefois un espalier. L'espalier a disparu et il ne reste de ces tringles qu'une sorte de squelette.

On fait quelques pas, on arrive devant un petit escalier de trois marches qui descend du jardin dans l'allée. Là on remarque qu'il n'y a plus de tringles sur le mur. Elles reparaissent un peu plus loin. On les a arrachées sur une largeur d'une quinzaine de pieds.

Le prévôt s'arrêta en silence à cet endroit. Je vis que les tringles manquaient, et je compris. Ici avait été dressé l'échafaud.

On lève les yeux et l'on ne voit que le cordon de tessons de verre qui hérissé la crête du mur et la tour ronde de l'église voisine peinte en jaune et en gris.

L'échafaud était appuyé à ce point du mur. Tapner tourna à gauche, prit l'allée du milieu et arriva, par l'un des bras de la croix qu'elles dessinent, à l'échelle du gibet, placée précisément au-dessus de l'escalier de

muraille
le. Une
mur à des
te. On fait
mur. Elles
; tringles
mur et la
riva, par

trois marches. Il monta sur la plate-forme, et de là, pendant qu'on disait les dernières prières, il put voir les oiseaux de mer volant à perte de vue, les livides nuées de février, l'océan, l'immensité d'en bas; et en même temps, par l'ouverture qui se fait dans l'âme à cette heure sombre, le mystère, l'avenir inconnu, les escarpements de la tombe, Dieu, l'immensité d'en haut.

Le gibet était composé de deux montants portant une barre transversale. Au milieu de cette barre, une corde terminée par un nœud coulant pendait au-dessus d'une trappe fermée. C'est sur cette trappe, piège de la loi, qu'on amena Tapner, et c'est là qu'il se tint debout pendant qu'on lui ajustait le nœud coulant. De la rue qui est derrière le mur et du jardin du collège bordant l'autre côté de cette rue, on apercevait les montants du gibet, la corde, le nœud, et l'on put voir de dos le condamné jusqu'au moment où la trappe s'ouvrit et où il tomba. Alors il disparut pour les spectateurs du dehors.

De l'intérieur du jardin, et des maisons dont j'ai déjà parlé, on pouvait voir le reste.

Le supplice fut cette épouvantable chose que j'ai dite dans ma lettre à lord Palmerston. Le prévôt m'en rappela et m'en confirma tous les détails. Il se trouve que j'ai plutôt atténué qu'amplifié.

Au moment où Tapner tomba, la corde se roidit, et il resta quinze ou vingt secondes immobile et comme mort. Le procureur de la reine, les chapelains, les magistrats, croyant que c'était fini ou pres-

livides
onnu, les
barre, une
qu'il se tint
avait les
r les spec
j'ai dite
it où
ats, croyant

sentant que ce n'était pas commencé, *se hâtèrent de filer*, me dit le prévôt, et le prévôt resta seul avec le patient, le bourreau et les curieux. J'ai raconté l'agonie du misérable et comme quoi il fallut que le bourreau se pendit à ses pieds.

Tapner mort, la « loi » satisfaite, ce fut le tour des superstitions. Elles ne manquent jamais aux rendez-vous que la potence leur donne.

Des épileptiques vinrent, et on ne put les empêcher de saisir la main convulsive du pendu et de la promener frénétiquement sur leur visage. On détacha le mort au bout d'une heure; et alors ce fut à qui pillerait la corde. Les assistants se ruaient et chacun en réclamait un morceau. Le prévôt prit cette corde et la jeta au feu.

Quand il fut parti, des gens vinrent et ramassèrent la cendre.

Le mur auquel fut adossé le gibet aboutit à une mesure qui occupe l'angle sud-est du jardin. Ce fut là qu'on porta le cadavre. On dressa une table, et un plâtrier qui se trouvait là moula cette tête misérable. Le visage, violemment déformé par la strangulation, s'était recomposé et avait repris l'expression du sommeil. La corde défaite, le calme y était revenu. Il semble que la mort, même à travers le supplice, veuille toujours être sereine et que son dernier mot soit toujours la paix.

J'allai à cette mesure. La porte était ouverte. C'était une simple cellule à peine recrépie qui servait de resserre ou de hangar au jardin. Quelques outils étaient

nté l'agonie
manquent
pro
cun en
dossé le
moula
le calme y
masure.

accrochés au mur. Cette chambre était éclairée par une fenêtre sur le jardin et par une autre sur la rue, qu'on avait fermée au moment où l'on y avait apporté Tapner et qu'on n'avait pas rouverte depuis. A cela près de la table qui avait disparu, cette chambre était encore comme le cadavre l'avait laissée. La fenêtre fermée alors était fermée. Le volet, dont le bourreau peut-être avait ajusté la barre, était resté clos. — Devant cette fenêtre, il y avait un meuble à compartiments ayant une foule de petits tiroirs dont quelques-uns manquaient. Sur ce meuble, à côté d'une bouteille cassée et de quelques fleurs desséchées, était posé un de ces tiroirs, rempli de plâtre. C'est ce plâtre même qui avait servi. J'ouvris au hasard un autre tiroir et j'y trouvai encore du plâtre, et des empreintes de doigts blancs. Le sol était jonché d'herbes jaunies et de feuilles mortes. Un filet était jeté dans un coin sur un tas de poussière. Près de la porte, dans l'angle du mur, il y avait une pelle; la pelle du jardinier, probablement; ou du fossoyeur.

Vers quatre heures du soir, le cadavre étant à peine refroidi, le prévôt fit mettre Tapner dans « le coffre ». On ne l'ensevelit pas, on ne fit pas la dépense d'un drap; on le cloua dans la bière avec ses habits. A Guernesey, les habits du supplicié sont la propriété du cadavre, et non, comme à Londres, du bourreau. A la nuit tombante, dix ou douze personnes seulement étant présentes, on porta « le coffre » au cimetière, où une fosse avait été creusée dès le matin.

— Il faut que vous voyiez tout, me dit le prévôt. Et

apporté
à fenêtre

desséchées,
t des
e la porte,
froidi, le
Guernesey, les
nt

nous sortîmes de la baraque, puis du jardin. Je le suivis.

Nous nous engageâmes dans des carrefours d'aspect indigent, et nous arrivâmes dans une rue étroite, montueuse, anguleuse, bordée de masures et au coin de laquelle je lus : *Lemarchand street*. Le prévôt me quitta, entra dans une allée obscure et revint tenant à la main une clef qui me parut plus massive encore que la clef du jardin. Un instant après, nous étions devant une grande porte noirâtre à deux battants. Le prévôt ouvrit cette porte et nous nous trouvâmes sous une espèce de hangar haut et obscur.

— Monsieur, me dit le prévôt, levez les yeux. Vous avez au-dessus de votre tête le gibet de Béasse.

Ce Béasse, qui fut pendu en 1830, était un français. Il avait fait, comme sous-officier, la guerre d'Espagne en 1823 sous M. le duc d'Angoulême ; puis, enrichi par héritage ou autrement, il s'était retiré à Guernesey. Là, étant riche, une quinzaine de mille francs de rente, il fut un gentleman ; il acheta une belle maison et devint un notable du pays. Il faisait le soir la partie du bailli, messire Daniel Le Brocq.

Quand on rendait visite à Béasse, on voyait quelquefois dans son jardin un homme qui travaillait à la terre, piquant les boutures, écussonnant les greffes, échenillant les arbres, redressant les espaliers. Ce jardinier était le bourreau. Ce bourreau de Guernesey était un horticulteur habile ; toujours isolé et rejeté de tous, l'homme lui étant sinistre, il s'était tourné vers la nature, et n'était pas moins habile en fleurs qu'en gibets. Béasse l'employait, n'ayant pas de préjugés.

ue étroite,
int tenant à
nts. Le
z au-
n 1823
nte, il fut un
e à
,
ne lui étant

Béasse donc était fort bien vu, attendu ses pounds, même de l'aristocratie escarpée de Guernesey, même du *fourty*, même du *sixty*.

Un jour on s'aperçut que sa servante était grosse; puis, qu'elle ne l'était plus. Qu'était devenu l'enfant? Les voisins s'émurent; les rumeurs circulèrent; la police fit une descente chez Béasse; deux constables vinrent avec un médecin. Le médecin visita la servante qui était au lit; puis les deux constables dirent à Béasse: La femme est accouchée; il y a un enfant, il nous le faut. Béasse, qui jusque-là avait déclaré ne savoir ce qu'on lui voulait, prit une pelle, alla à un coin de son jardin, et se mit à bêcher la terre avec fureur. Un des constables, pensant qu'il voulait donner à quelque chose d'enterré un coup de bêche qui plus tard pût passer pour une blessure accidentelle, lui prit la pelle des mains et continua plus doucement la fosse commencée par Béasse. Au bout d'un instant, l'enfant apparut. Le pauvre petit cadavre avait une lardoire enfoncée dans la bouche et une autre dans l'anus. Béasse nia être le père de l'enfant. Il fut jugé par les jurats, condamné au gibet, et ce fut son ami le bailli Daniel Le Brocq qui lui lut sa sentence de mort.

Ses biens furent confisqués.

Le prévôt, en me contant cette histoire horrible, me disait: — Béasse a manqué de sang-froid. En allant lui-même bêcher la terre là où était le cadavre, il s'est perdu. Il eût pu se sauver aisément. Il n'avait qu'à dire: — L'enfant était mort. Je l'ai remis pour l'enterrer à un mendiant qui passait, à qui j'ai donné un

erçut que
nte chez
est
in, et se mit
our une
e pauvre
mé au
orrible,
n'avait qu'à

louis, que je ne connais pas et que je n'ai plus revu. — On n'eût pu lui prouver le contraire. On n'eût su ce qu'était devenu l'enfant, et on n'eût pu le condamner, Guernesey étant encore, à l'heure qu'il est, régi par la coutume normande qui exige pour la condamnation la preuve matérielle, *corpus delicti*.

Le prévôt me demanda : — Auriez-vous invoqué l'inviolabilité de la vie humaine pour Béasse comme vous l'avez fait pour Tapner? — Sans doute, lui ai-je dit. Ce Tapner et ce Béasse sont des misérables; mais les principes ne prouvent jamais mieux leur grandeur et leur beauté que lorsqu'ils défendent ceux-là mêmes que la pitié ne défend plus.

Au moment où Béasse fut condamné, la révolution de 1830 éclata. Il disait à ce même M. Martin, aujourd'hui prévôt : — J'aimerais mieux être en France à me faire mitrailler qu'à Guernesey à me faire pendre.

Ici un détail. Béasse avait eu pour ami le bailli, qui devait prononcer son arrêt de mort, et pour domestique le bourreau, qui devait l'exécuter. Le bailli n'hésita pas; mais il y eut un homme dans le bourreau. Peut-être ce jardinier ne savait-il plus pendre; peut-être ses mains, à force de toucher aux lys et aux roses, étaient-elles devenues incapables de nœuds coulants; peut-être tout bonnement ce tueur de la façon de la loi valait-il mieux que la loi, et répugnait-il à tordre le cou à l'homme dont il avait mangé le pain. Le fait est que le lendemain de la prononciation de l'arrêt de mort, le bourreau de Guernesey s'évada. Il prit passage sur quelque cutter de smuggler

elicti. Le
i-je dit. Ce
nêmes que
'aimerais
on arrêt de
savait-il
ement ce
de la

et quitta Saint-Pierre. On le chercha. On fouilla l'île. On ne le revit plus.

Il fallait aviser.

Un homme, un anglais, était en prison pour on ne sait quel méfait. On lui offrit « sa grâce » s'il voulait être bourreau, et pendre Béasse pour commencer. Les hommes appellent cela une grâce.

Le prisonnier accepta.

La justice respira. Elle avait vu le moment où sa tête de mort n'allait plus pouvoir rien dévorer, non que la mâchoire supérieure, le juge, eût bronché; mais parce que la mâchoire inférieure, le bourreau, avait disparu.

Le jour de l'exécution vint.

On mena Béasse à la potence, la corde au cou, par les rues, sur la grève. Il fut le dernier qui subit ce cérémonial du gibet. Sur l'échafaud, et au moment où on lui rabattait sur les yeux le lugubre bonnet blanc, il se tourna vers la foule et, comme s'il eût voulu laisser une angoisse derrière lui, il jeta aux assistants cette phrase, qui pourrait être dite par un criminel aussi bien que par un innocent : *Il n'y a que le crime qui déshonore.*

La plate-forme fut longue à tomber. Elle n'avait pas de trappe et devait s'abattre tout entière d'un seul morceau. Elle était liée à ses extrémités aux madriers de l'échafaud par des cordes qu'il fallait couper d'un côté pour qu'elle se dérobât en restant suspendue de l'autre. Le bourreau, le prisonnier « gracié », le même malheureux inexpérimenté qui, trente-cinq ans plus tard, pendit Tapner, prit une hache de charpentier, et

icer. Les

mais

ment où on
ts cetteadriers de
le même

coupa la corde ; mais, comme il tremblait, ce fut long. La foule murmura, et ne songea pas à sauver le patient, mais faillit lapider le bourreau.

J'avais cet échafaud au-dessus de moi.

Je levai les yeux, comme le prévôt m'y invitait.

Le hangar où nous étions avait un toit aigu dont la charpente intérieure apparaissait à nu. Sur les poutres de cette charpente, et précisément au-dessus de nos fronts, étaient posées deux longues solives qui avaient été les montants du gibet de Béasse. A l'extrémité supérieure de ces solives, on voyait des entailles dans lesquelles s'emboîtait la barre transversale où était nouée la corde. Cette barre avait été démontée et était couchée à côté des deux solives. Vers le milieu des deux solives étaient cloués deux espèces d'écussons de bois dont la saillie avait soutenu le tablier du gibet. Ces deux montants, supportés par la charpente du comble, supportaient eux-mêmes un plancher massif, long et étroit, aux deux extrémités duquel des cordes pendaient. Ce plancher était la plate-forme du gibet et ces cordes étaient celles que le bourreau avait été si long à couper. Derrière, on apercevait une espèce d'escalier-échelle à marches plates en bois, couché près de la plate-forme. Béasse avait monté ces marches. Toute cette hideuse machine, montants, traverses, plate-forme, échelle, était peinte en gris de fer et semblait avoir servi plus d'une fois. Des empreintes de corde étranglaient les poutres çà et là. Deux ou trois longues échelles de forme ordinaire étaient posées contre le mur.

Près de ces échelles, dans l'angle à notre droite, le prévôt me montra une espèce de treillis de bois composé de plusieurs panneaux démontés.

— Qu'est-ce que cela? lui demandai-je. On dirait une cage.

— C'est une cage en effet, me répondit-il. C'est la cage du pilori. Il y a quinze ou vingt ans encore, on dressait cela dans le marché et on y exposait les criminels. On y a renoncé. La cage est hors de service.

Comme la potence de Béasse, cette cage était peinte en gris noir. Autrefois la cage du carcan était en fer, puis on l'a faite en bois qu'on a peint en noir pour que ce bois ressemblât à du fer, puis elle a disparu. C'est l'histoire de toute la vieille pénalité, avenir compris.

La poussière et l'ombre couvrent maintenant cet appareil de terreur. Il pourrit dans un des coins ténébreux de l'oubli. Les araignées ont trouvé cette cage du pilori bonne à prendre les mouches et y font leur toile.

La plate-forme du vieux gibet ayant mal fait sa fonction pour Béasse, on fabriqua pour Tapner un gibet exprès. On adopta le système de la trappe anglaise, qui s'ouvre sous le patient. Un officier de la garnison inventa pour l'ouverture de cette trappe un mécanisme « fort ingénieux », me dit le prévôt, et qui fut exécuté.

J'étais revenu à l'échafaud de Béasse. On voyait encore à un des bouts de la corde les entailles que la hache tremblante du bourreau y avait faites.

— Maintenant, monsieur, me dit le prévôt, tournez-vous.

Et il me montrait du doigt dans l'autre comparti-

Qu'est-ce
on dressait
te en gris
'est
téné breux
: sa
de la
e Béasse.
vôt, tournez

ment du hangar, toujours sur les poutres du comble, un ensemble de charpentes ayant la couleur rougeâtre du sapin. C'était comme un faisceau de planches et de solives posées pèle-mêle les unes sur les autres, et parmi lesquelles on distinguait tout d'abord une longue et lourde échelle à marches plates comme l'autre et qui me parut énorme. Tout cela était propre, neuf, frais, sinistre. C'était l'échafaud de Tapner.

On n'avait pas jugé à propos de le peindre couleur de fer.

On voyait les montants, on distinguait la traverse, on pouvait compter les planches de la plate-forme et les marches de l'échelle. Je considérais du même regard l'échelle qu'avait gravie Béasse et l'échelle qu'avait gravie Tapner; mes yeux ne pouvaient se détacher de ces degrés qu'avaient montés des pas de spectres et auxquels s'ajoutaient à perte de vue, pour l'œil de mon esprit, les sombres marches de l'infini.

Le hangar où nous étions est composé de deux corps de bâtiments dont le plan géométral présente un angle droit, forme d'équerre ou de potence. L'ouverture de l'équerre est remplie par une petite cour triangulaire qui fait songer au couteau de la guillotine. L'herbe y pousse entre les pavés; la pluie y tombait; c'était formidable.

Ce hangar funèbre servait autrefois d'écurie aux magistrats campagnards quand ils venaient juger à la ville. On voit encore les numéros des box où ils attachaient leurs chevaux pendant les audiences. Je m'arrêtai entre les deux poteaux marqués 3 et 4. Un vieux

planches et
me l'autre
de fer. On
regard
spec tres et
de
triangulaire
s d'écurie
iences. Je

panier défoncé gisait à terre au fond de la stalle que bornaient ces deux poteaux. C'est au-dessus de cette stalle qu'étaient emmagasinées les plus grosses solives du gibet.

— Pour qui garde-t-on cela? dis-je au prévôt. Qu'est-ce qu'on en veut faire? On chaufferait tout l'hiver une famille pauvre avec ce bois-là.

C'est entre ces chiffres 3 et 4 qu'on aperçoit, tout en haut, près du toit, une chose effroyable; la trappe qui s'ouvrit sous les pieds de Tapner. On en voit le dessous; la serrure noire et massive, les gonds qui tournaient sur l'éternité, et deux forts madriers qui relient grossièrement les planches. On distingue aussi l'« ingénieux » mécanisme dont m'avait parlé le prévôt. C'est cette trappe trop étroite qui causa l'agonie. Le condamné put s'accrocher par les coudes et se suspendre aux bords. Elle n'a guère que trois pieds carrés, dimension qui ne suffit pas, à cause des balancements convulsifs de la corde. Pourtant le prévôt m'expliqua que Tapner avait été mal attaché, ce qui lui avait permis les mouvements des bras; mieux lié, il fût tombé tout d'une pièce et n'eût pas bougé. — Le gardien du hangar était entré et nous avait rejoints pendant que le prévôt parlait. Quand le prévôt eut fini, cet homme ajouta : — Oui, c'est d'avoir mal cordé Tapner qui a fait tout le mal. Sans cela « c'eût été magnifique ».

Au sortir du hangar le prévôt me demanda la permission de prendre congé de moi, et M. Tyrrell m'offrit de me conduire chez le plâtrier qui avait moulé Tapner mort. J'acceptai.

osses
bois-là.
voit le
e aussi l'«
; et se
le prévôt
agé. — Le
nal cordé
et M.

Je connaissais encore si peu les rues de la ville que tout m'y semblait labyrinthe.

Nous traversâmes plusieurs de ces rues hautes de Saint-Pierre-Port où l'herbe pousse et nous descendîmes une street assez large qui plonge dans un des quatre ou cinq ravins dont la ville est coupée. Vis-à-vis d'une maison devant laquelle se dressent deux cyprès taillés en cône, il y a un marbrier. Nous entrâmes dans la cour de ce marbrier. La vue y est frappée d'abord d'une foule de croix de cimetière et de pierres de sépulture debout sur le passage ou appuyées aux murs. Un ouvrier, seul sous un appentis, mastiquait des carreaux de faïence. M. Tyrrell lui dit quelques mots en anglais. — *Yes, sir*, répondit l'ouvrier; et il alla à des planches disposées en étagères au fond de l'appentis, y fouilla dans les plâtras et la poussière et rapporta d'une main un masque et de l'autre une tête. C'était le masque de Tapner et la tête de Tapner. On avait colorié le masque en rose; le plâtre de la tête était resté blanc. Le masque avait été fait sur le visage ayant encore les favoris et les cheveux; puis on avait rasé la tête et l'on avait moulé le crâne nu, la face nue et le cou. Tapner était célèbre à Guernesey comme Lacenaire l'avait été à Paris.

Ainsi que me l'avait dit le prévôt, cette figure avait en effet un calme étrange. Elle me rappelait, par une ressemblance singulière, l'admirable violon hongrois Reményi. La physionomie était jeune et grave; les yeux fermés dormaient; seulement un peu d'écume, assez épaisse pour que le plâtre en eût gardé

un des
s en trâmes
uyées aux
r; et il alla
me tête.
sur le
Guernesey

on grois

l'empreinte, soulevait un coin de la lèvre supérieure, ce qui finissait par donner à cette face, quand on la regardait longtemps, une sorte d'ironie sinistre. Quoique l'élasticité des chairs eût fait reprendre au cou, au moment du moulage, à peu près la grosseur naturelle, l'empreinte de la corde y était marquée profondément, et le nœud coulant, distinctement imprimé sous l'oreille droite, y avait laissé un gonflement hideux.

Je voulus emporter cette tête. On me la vendit trois francs.

Il me restait à faire la troisième station de cette voie douloureuse, car le crime a la sienne comme la vertu. — Où est la fosse de Tapner? demandai-je à Tyrrell.

Il me fit un geste de la main, se remit en marche, et je le suivis.

A Guernesey, comme dans toutes les villes anglaises, les cimetières sont dans la ville, mêlés aux rues et aux passants. Derrière le collège, massive bâtisse en faux gothique anglais qui domine toute la ville, il y avait un de ces cimetières, le plus vaste peut-être de Saint-Pierre-Port. On a percé une rue tout au travers dans les premières années de ce siècle, et le cimetière est maintenant en deux morceaux. Dans le morceau de l'ouest, on met les guernesiais; dans le morceau de l'est, les étrangers.

Nous primes la rue qui sépare les deux cimetières. Cette rue, plantée d'arbres, n'a presque pas de maisons, et, par-dessus les murs qui la bordent, on voit des deux côtés les pierres des tombes, droites ou couchées.

re. Quoi
: profon
endit trois
mandai-je
ns la ville,
le plus
ux
tières.
es Ou

M. Tyrrell me montra une porte ouverte à notre droite et me dit : — C'est ici.

Nous passâmes cette porte, qui est celle du cimetière des étrangers.

Nous nous trouvâmes dans un long parallélogramme, enclos de murs, plein d'herbe, où des sépultures se dressaient çà et là. Il ne pleuvait plus. L'herbe était mouillée, de longs nuages gris traversaient lentement le ciel.

Au moment où nous entrâmes, on entendait le bruit d'une pioche. Ce bruit cessa. Puis une sorte de buste vivant sortit de terre au fond du cimetière et nous regarda d'un air étonné.

C'était le fossoyeur qui creusait une fosse. Cet homme était dans son trou à mi-corps.

Il s'était interrompu en nous voyant, n'étant pas accoutumé à l'entrée des vivants, et n'étant l'hôte que de l'hôtellerie des morts.

Nous marchâmes vers lui à travers les tombes. C'était un homme assez jeune. Il avait derrière lui, au chevet même de la fosse qu'il ouvrait, une pierre tumulaire déjà moisie par la mousse et sur laquelle on lisait :

A ANDRÉ JASINSKI

16 JUIN 1844

Pendant que nous allions à lui, il s'était remis à creuser le trou. Au moment où nous arrivâmes au bord de la fosse, il leva la tête, nous vit, et frappa la

terre de sa bêche. La terre sonna creux. L'homme nous dit : — Il y a là un mort qui me gêne.

Nous comprîmes qu'il venait de rencontrer un ancien cercueil en creusant la place du nouveau.

Cela dit, sans attendre notre réponse, et comme s'il eût parlé moins à nous qu'à lui-même, il se courba et recommença à bêcher, ne s'occupant plus de nous. On eût dit qu'il avait les yeux pleins des ombres de la fosse et qu'il ne nous voyait plus.

Je lui adressai la parole.

— Est-ce vous, lui demandai-je, qui avez enterré Tapner?

Il se redressa et me regarda comme un homme qui cherche dans sa mémoire.

— Tapner? dit-il.

— Oui.

— Celui qui a été pendu?

— Oui. Est-ce vous qui l'avez enterré?

— Non, répondit l'homme. C'est M. Morris, le directeur du cimetière. Je ne suis que l'ouvrier, moi.

Il y a une hiérarchie parmi les fossoyeurs.

Je repris :

— Pourriez-vous m'indiquer où est la fosse?

— A qui?

— A Tapner.

L'homme me répondit :

— Près de l'autre qui a été pendu.

— Montrez-moi l'endroit, lui dis-je.

Il étendit le bras hors de la fosse et me montra, près de la porte par laquelle nous étions entrés, un

cercueil en
a à bêcher,
ce vous, lui
Celui qui a
moi. Il y a
s de l'autre
, un

coin de gazon vert d'environ quinze pas carrés où il n'y avait pas de tombeaux. Les pierres sépulcrales qui emplissaient le cimetière arrivaient jusqu'à la li sière de ce carré funèbre et s'y arrêtaient comme s'il y avait là une barrière infranchissable, même pour la tombe. La pierre la plus proche, adossée au mur de la rue, portait cette épitaphe, au-dessous de laquelle on pouvait lire quatre vers en anglais un peu cachés par des broussailles :

. Cette
d'un
tombes.

TO
MEMORY
of
AMELIA
daughter
of John and Mary Winnecombe

J'entrai dans le carré solitaire que le fossoyeur m'indiquait. J'y avançais à pas lents, le regard baissé à terre. Tout à coup je sentis sous mon pied une émi nence que mes yeux n'avaient pas vue à cause de l'herbe haute. C'était là qu'était Tapner.

La fosse de Tapner est tout près de l'entrée du cimetière, au pied d'une petite baraque fermée où les fossoyeurs mettent leurs pelles et leurs pioches. Cette baraque est adossée au pignon d'un grand bâtiment dont la porte très élevée s'ouvre tout à côté. Le mur qui longe le carré où est Tapner est bordé d'un auvent sous lequel sont suspendues quatre ou cinq échelles liées de chaines garnies de cadenas. A l'endroit où finissent les échelles commencent les tombes.

La bénédiction et la malédiction sont côte à côte dans le cimetière, mais ne se mêlent pas.

Près de la baraque, on distingue une autre éminence de forme allongée et beaucoup plus effacée encore que celle de Tapner. C'est là qu'est Béasse.

Je demandai au fossoyeur :

— Savez-vous où demeure le bourreau qui a pendu Tapner ?

Le fossoyeur me dit :

— Le bourreau est mort.

— Quand ?

— Trois mois après Tapner.

— Est-ce vous qui l'avez enterré ?

— Non.

— Est-il ici ?

— Je ne crois pas.

— Savez-vous où il est ?

— Je ne sais pas.

J'arrachai une poignée d'herbe de la fosse de Tapner, je la mis dans mon portefeuille et je m'en allai.

1871

1^{er} octobre.

Je suis allé voir M. Thiers pour Rochefort. A midi et demi, départ pour Versailles. Dans le wagon un homme ganté de jaune a l'air de me reconnaître et me regarde d'un air furieux.

Arrivée à Versailles à une heure et demie. Pluie et soleil. A deux heures j'entrais à la Préfecture, que M. Thiers habite. On m'a introduit dans un salon drapé de soie cramoisie.

Un instant après, Thiers est entré. Il m'a tendu la main et je l'ai prise. Il m'a conduit, à travers des corridors et des escaliers, à un cabinet retiré, où il a fait faire un peu de feu.

Nous avons causé.

L'entretien a été long et suffisamment cordial. Je l'ai félicité de ce qu'il a fait pour la libération du territoire, et j'ai ajouté :

— Du reste, des abîmes séparent mon opinion de la vôtre. Il y a entre nous des désaccords auxquels

vous tenez, et moi aussi; mais des rencontres de consciences sont possibles. La commission dite des grâces est tellement féroce qu'il n'y a aucune commutation officielle à espérer pour Rochefort. Mais, à défaut de commutation officielle, il peut y avoir une commutation de fait.

Voici ce que j'ai obtenu de Thiers pour Rochefort :

Rochefort ne sera pas embarqué. Il subira sa peine dans une forteresse, en France. Je me suis récrié contre une forteresse, contre Belle-Ile et contre le Mont-Saint-Michel. Thiers m'a dit : *Je prends note de votre désir. Je ferai mieux.* J'ai demandé Nice. Rochefort verra ses enfants librement et tant qu'il voudra.

Enfin, comme il faut qu'il vive, il pourra écrire l'histoire de Napoléon III, qu'il veut faire.

Et puis, d'ici à six ou sept mois, l'amnistie arrivera, et il sera libre.

Je dois dire que Thiers est entré dans beaucoup de détails. Il m'a notamment raconté des scènes d'intérieur des commissions de l'assemblée et des conseils de guerre, et sa conversation avec l'empereur d'Autriche au sujet de l'empereur d'Allemagne, que l'empereur d'Autriche appelle *mon oncle*. Tout à coup, Thiers s'est interrompu, et a dit : *Mais j'en dis trop...* Puis, il a repris : *Non, je sais à quel honnête homme j'ai affaire.* Je lui ai dit : *Soyez tranquille.* C'est pourquoi je n'écris pas cette conversation plus en détail.

Il m'a dit : — Je suis comme vous un vaincu qui a l'air d'un vainqueur; je traverse comme vous des tourbillons d'injures. Cent journaux me traînent tous

om
 u de
 contre
 ts
 s, l'amnistie
 ns de
 appelle
 ai dit :
 ur ; je

les matins dans la boue. Mais savez-vous mon procédé? Je ne les lis pas. — Je lui ai répondu : — C'est précisément ce que je fais. Votre procédé est le mien. — Et j'ai ajouté : — Lire des diatribes, c'est respirer les latrines de sa renommée. — Il m'a donné la main en riant.

J'ai appelé son attention sur les atrocités déjà commises, et je l'ai engagé à ne laisser exécuter aucun condamné.

J'ai demandé qu'il muselât les gens à épaulettes. J'ai insisté pour l'amnistie, et il m'a dit :

— Je ne suis qu'un pauvre diable de dictateur en habit noir.

L'entretien, commencé à deux heures un quart, a duré jusqu'à trois heures et demie.

A quatre heures, je suis reparti pour Paris.

Il y avait dans le wagon deux jeunes officiers, frais éclos de Saint-Cyr, et une jeune femme avec un jeune homme, son mari probablement. La jeune femme lisait un journal, *l'Éclipse*, où il y a une caricature de Henri V par Gill. Je regardais Sèvres et les bois de Meudon. Tout à coup la jeune femme montra du doigt à son mari une ligne du journal et s'écria : — Ah! à la bonne heure Victor Hugo!.. — Prends garde, dit le jeune homme bas, il est là! — Et il m'a montré discrètement. La jeune femme a pris mon chapeau qui était sur la banquette et en a baisé le crêpe; puis elle m'a dit :

— Vous avez bien souffert, monsieur! continuez de défendre les vaincus. — Et elle a pleuré.

et le mien.
atrocités
t il m'a dit :
quatre
son mari
ut à coup
mme bas,
- Vous

Je lui ai baisé la main. C'est une âme charmante qui a de bien beaux yeux.

Je lui ai donné la main, à Paris, pour descendre de wagon, et, après un salut, nous nous sommes perdus chacun de notre côté dans la foule.

1875

—

31 décembre.

J'ai eu pour amis et pour alliés, j'ai vu successivement passer chez moi, et, selon les hasards de la vie et les oscillations de la destinée, j'ai reçu dans ma maison, quelquefois dans mon intimité, des chanceliers, des pairs, des ducs, Pasquier, Pontécoulant, Montalembert, Bellune, et des grands hommes, Lamennais, Lamartine, Chateaubriand; des présidents de république, Manin, des gouvernants de révolution, Louis Blanc, Montanelli, Arago, Héliade, des généraux de peuples, Garibaldi, Mazzini, Kossuth, Mieroslawski, et des artistes, Rossini, David d'Angers, Pradier, Meyerbeer, Eugène Delacroix; des maréchaux, Soult, Mackau, et des sergents, Boni, Hcurtebise; des évêques, le cardinal de Besançon, M. de Rohan, le cardinal de Bordeaux, M. Donnet, et des comédiens, Frédérick-Lemaître, M^{lle} Rachel, M^{lle} Mars, M^{me} Dorval, Macready; des ministres et des ambassadeurs, Molé,

Guizot, Thiers, lord Palmerston, lord Normanby, M. de Ligne, et des paysans, Claude Durand ; des princes, altesses impériales et royales, altesses tout court, le duc d'Orléans, Ernest de Saxe-Cobourg, la princesse de Canino, Louis, Charles, Pierre et Napoléon Bonaparte, et des cordonniers, Guay ; des rois et empereurs, Jérôme de Westphalie, Max de Bavière, l'empereur du Brésil, et des faiseurs de tours en plein vent, Bourillon ; j'ai eu quelquefois en même temps dans mes deux mains la main gantée et blanche qui est en haut, et la grosse main noire qui est en bas, et j'ai reconnu qu'il n'y a qu'un homme. Après que tout cela a passé devant moi, je dis que l'Humanité a un synonyme : Égalité ; et qu'il n'y a sous le ciel qu'une chose devant laquelle on doit s'incliner, le génie, et qu'une chose devant laquelle on doit s'agenouiller, la bonté.

TABLE

TABLE

1838

TALLEYRAND	1
----------------------	---

1839

JOURNAL D'UN PASSANT PENDANT L'ÉMEUTE DU 12 MAI.	5
--	---

1840

FUNÉRAILLES DE NAPOLÉON.	17
15 Décembre.	17
La chapelle Saint-Jérôme.	37
Trois mois après.	48

1841

ORIGINE DE <i>FANNINE</i>	51
-------------------------------------	----

1842

FIESCHI	56
LA MORT DU DUC D'ORLÉANS	60
UN RÊVE	69

1843

ROYER-COLLARD	73
-------------------------	----

1844

LE ROI LOUIS-PHILIPPE	79
---------------------------------	----

1845

VILLEMARIN	87
----------------------	----

1846

ATTENTAT DE LECOMTE	97
ATTENTAT DE JOSEPH HENRI	112
VISITE A LA CONCIERGERIE	124
LE COMTE MORTIER	162
RACINE, CORNEILLE ET MOLIÈRE A L'ACADÉMIE	167
SOIRÉE CHEZ M. GUIZOT	167

1847

LORD NORMANBY—O'CONNELL.	171
UN DINER CHEZ M. DE SALVANDY.	172
L'AMBASSADRICE D'ANGLETERRE.	174
ENTERREMENT DE M ^{lle} MARS.	176
FÊTE CHEZ LE DUC DE MONTPENSIER.	178
PROCÈS TESTE ET CUBIÈRES.	185
LA PRISON DES CONDAMNÉS A MORT.	209
LE DUC DE PRASLIN	224
LES PLAISIRS DE SPA	239
BÉRANGER	238
UN ACADÉMICIEN EN PÉNITENCE.	241
MORT DE MADAME ADÉLAÏDE.	242

1848

FUITE DE LOUIS-PHILIPPE.	245
LE QUINZE MAI.	254
ASSEMBLÉE NATIONALE.	256
La salle.	257
Lamennais.	257
Proudhon	258
L'Enquête sur le 15 mai	259
Louis Blanc et Caussidière. — Séance de nuit	261
Deux évêques. — L'abbé Parisis et l'abbé Fayet.	266
Armand Marrast	267

1849

D'APRÈS NATURE.	269
LE CHANCELIER PASQUIER.	276
M ^{lle} GEORGES.	280

1850

A L'ACADÉMIE.	283
MORT DE BALZAC.	285

1853

L'ESPION HUBERT.	293
--------------------------	-----

1858

TAPNER.	333
-----------------	-----

1871

THIERS ET ROCHEFORT.	363
------------------------------	-----

1875

REGARD EN ARRIÈRE.	367
----------------------------	-----





